

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

PENSÉES
DIVERSES
SUR LA COMETE.
TOME SECOND.

PENNSYLVANIA
DIVISION
SURFACE COMEY
1852

PENSÉES DIVERSES

Ecrites à un

DOCTEUR DE SORBONNE

A l'Occasion

DE LA COMETE

*Qui parut au mois de Decem-
bre 1680.*

PAR MR. BAYLE.

SIXIEME EDITION.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,

Chez MEINARD UYTWERF,

M D C C X L I X.

PENNSYLVANIA

DIVISION

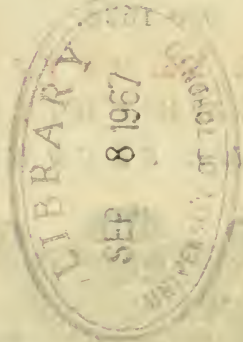
B

1825

P4

1794

t. 2



UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO

P E N S É E S D I V E R S E S,

écrites à un

Docteur de Sorbonne,

*A l'occasion de la Comete qui parut au
mois de Decembre 1680.*

§. CLV.

*Desordres & zèle de la Cour de France au der-
nier siecle.*

ENtre les marques par lesquelles j'ai dit que l'on pouvoit reconoitre que les plus insignes debauchez croient en Dieu, je n'ai pas oublié la haine qu'ils temoignent pour les Religions differentes de la leur. Je pourrois apliquer cette remarque aux personnes de qualité, que je tâche de justifier ici du crime d'irreligion : mais parce que cela me meneroit trop loin, je ne parlerai que de la Cour de Catherine de Medicis.

J'ai déjà dit que cette Cour étoit fort adonnée à la Magie; & il est aisé dès-là de conjecturer, qu'encore qu'on y crût un Dieu, on y étoit capable de toute sorte de mechancetez. Aussi est-il certain, que (1) l'impudicité & le luxe y triompherent avec une licence effrenée, & que la trahison, l'empoisonnement, & l'assassinat

(1) Mezer.
Abregé
Chronol.
sur la fin
de la vie
de Char-
les IX.

y devinrent si communs, que ce n'étoit plus qu'un jeu, que de perdre ceux de la mort desquels on croioit tirer quelque avantage. Avant ce regne, c'étoient les hommes qui par leur exemple & par leurs persuasions attiroient les femmes dans la galanterie: mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des mysteres d'Etat, c'étoient les femmes qui alloient au devant des hommes. Leurs maris leur lâchoient la bride par complaisance & par intérêt: & d'ailleurs ceux qui aimoient le changement, trouvoient leur satisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent. Voilà d'un côté la peinture d'une Cour abandonnée à tout mal.

Mais voici de l'autre une peinture qui nous la représentera persuadée de la divinité de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. On n'a jamais persécuté les Heretiques, plus que l'on persécuta les Calvinistes sous François I. & Henri II. Cela n'ayant pas empêché qu'ils ne se multipliasent, on ne voulut pourtant point tolerer leurs Assemblées, & l'on aimma mieux plonger le Roiaume dans les funestes desolations d'une guerre civile, que de souffrir qu'il y eût en France une nouvelle Religion. Quoi, disoit-on, il sera dit que l'Eglise aura été déchirée impunément dans le Patrimoine du Roi Très-Chretien? Cette Eglise, qui est sur le trône depuis Clovis? Cette Eglise, dont les Rois de France sont les fils aînez? Non, il faut exterminer tous ceux qui ont eu l'audace de la combattre. En effet, on en vint aux armes, & l'on ne fit jamais aucun traité avec les Rebelles, qu'afin de se mieux preparer à les ruiner; & quand on vit que la force ouverte ne servoit de rien, on se servit de la ruse; on attira leurs Chefs & leur principale Noblesse à la Cour sous le plus beau pretexte du monde, & on l'y massacra cruellement. On continua la tuerie & les combats

bats autant que l'on put , jusques à ce qu'enfin les deux partis plus las que rassasiés de s'entredétruire , & desespérant chacun de la victoire , s'accorderent le mieux qu'ils purent. Si la Cour de France eût été Athée , elle n'eût jamais tenu cette conduite.

Mais peut être que ceux qui étoient à la tête de ces grands zélateurs de la Religion Catholique , n'étoient point coupables du dereglement des mœurs dont j'ai parlé. Au contraire c'étoient eux qui y avoient le plus de part , comme on le peut voir , si l'on suit à la trace Mrs. de Guise. Et pour comprendre comment il se peut faire , qu'un homme soit en même tems zélé pour sa Religion , & fort debauché , il n'y a qu'à considérer que dans la plûpart des hommes , l'amour de la Religion n'est point différent des autres passions humaines que l'on contracte. On se trompe fort , si l'on s'imagine que tous les Chrétiens qui paroissent avoir de l'attachement pour le Christianisme , & tous les Catholiques qui haïssent les autres Sectes , ont reçu cette disposition immédiatement de Dieu ; car il n'y a que les véritables Serviteurs de Dieu qui se puissent vanter d'avoir du zèle par une grace du St. Esprit. Les mechans Chrétiens qui temoignent du zèle pour leur Religion , n'ont à proprement parler que de l'entêtement. Ils aiment leur Religion , comme d'autres aiment leur noblesse , ou leur patrie ; ou plutôt ils s'obstinent à perséverer dans leur Religion , comme d'autres s'obstinent à ne point changer les anciennes coutumes qui regardent la maniere de s'habiller , ou de se marier. Il y a des gens qui se laisseroient aussi-tôt tuer , que de souffrir que l'on innovât leurs vieilles coutumes : ils font la même chose , quand on veut les empêcher d'aller prier Dieu dans certaines Eglises avec les ceremonies usitées de tout tems. Il y a

(1) Bran-
tome, Me-
moir.
tom. 3.

grande aparence, que le Duc de (1) Mompennier, qui faisoit pendre tous les Huguenots qu'il prenoit, & violer par un de ses Officiers toutes les belles Huguenotes qui tomboient en sa puissance, s'étoit entêté de cette belle passion, parce qu'il se glorifioit d'être descendu de St. Louis, & qu'il avoit oui dire, que St. Louis alloit persecuter les ennemis de la Religion jusques dans l'Afrique. Les Grands Seigneurs s'entêtent si fort de l'antiquité de leur race & de l'imitation de leurs ancêtres, que cela seul est capable de leur donner de l'horreur pour les Schismatiques. Ainsi, croire que la Religion dans laquelle on a été élevé, est fort bonne, & pratiquer tous les vices qu'elle defend, sont des choses extrêmement compatibles, aussi bien dans le grand monde, que parmi le peuple.

Peu de gens se taisent presentement de la vie de la Reine Marguerite, fille de Catherine de Medicis. Je puis donc dire hardiment, qu'elle est un illustre exemple de ce monstrueux assortiment dont j'ai parle, entre une espece de devotion, & la debauche. Voici comme parle Mr. de (2) Mezerai de la vie qu'elle menoit en sa vieillesse : *Ce fut au fauxbourg St. Germain qu'elle tint sa petite Cour le reste de ses jours, mesiant bizarrement les voluptez & la devotion, l'amour des lettres & celui de la vanité, la charité Chretienne & l'injustice ; car comme elle se piquoit d'être vuë souvent à l'Eglise, d'entretenir des hommes savants, & de donner la disme de ses revenus aux Moines, elle faisoit gloire d'avoir toujours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertissemens, & de ne payer jamais ses dettes.*

(2) Abre-
gé Chro-
nol. ad
ann. 1605.

§. CLVI.

Zèle des Grands Seigneurs de France contre les Protestans.

La preuve que je tire de la haine que l'on a pour les Sectes, peut être apliquée à nos Grands Seigneurs; car ils s'emploient assez bien à la ruine du Calvinisme, selon le nouveau plan que l'on a choisi; ils s'y emploient, dis-je, assez bien, sans qu'il paroisse qu'ils aient la moindre envie de vivre plus chretiennement. Ceux qui ont des Huguenots dans leurs terres, tâchent de les convertir, ou de gré, ou de force. Les Gouverneurs des places font la même chose à l'égard des Bourgeois & des soldats qui sont sous leur juridiction. Ceux qui ont des domestiques Calvinistes, ou les chassent, ou les obligent à abjurer leur creance. D'où il s'enfuit, que nos Grands Seigneurs ne sont ni Athées, ni Deïstes, quelle que soit quant au reste la vie qu'ils menent.

Je conclus donc encore une fois, que ceux qui doutent de la divinité de la Religion Chretienne, & qui traitent de fable ce que l'on dit de l'autre vie, sont en très-petit nombre. De sorte que ces grands dereglemens dont le P. Rapin nous donne la description, ne tirent point leur origine de l'incrédulité de ces derniers siècles, mais de l'inclination au mal qui se trouve dans le cœur de l'homme, & pour la guerison de laquelle il faut tout autre chose qu'une simple conoissance de la verité de l'Evangile.

§. CLVII.

Raison très-forte pour prouver la nécessité de la grace.

Si vous examinez bien ceci, je m'assûre, Monsieur, que vous y trouverez un argument invincible, pour prouver que nous avons besoin de l'opération intérieure du St. Esprit, afin d'aimer Dieu. Car tout ce que les hommes qui nous instruisent peuvent faire, se réduit à nous persuader la vérité. Or nous pouvons être persuadés de la vérité sans l'aimer. Donc ce ne sont pas les hommes qui nous font aimer les vérités de l'Evangile ; & par conséquent c'est Dieu qui nous les fait aimer, en ajoutant à l'illumination de nôtre esprit une disposition de cœur, qui nous fait trouver plus de joie dans l'exercice de la vertu, que dans la pratique du vice.

§. CLVIII.

VII. Preuve, tirée des fréquentes Communions.

Es paroles du P. Rapin, *Il n'y eut jamais plus de Communions, & moins de changement de vie*, me font souvenir du livre de la fréquente Communion, dans lequel Mr. Arnaud a fait une description fort éloquente de la corruption des hommes : *Qui peut ignorer, (1) dit-il, ce que les Seculiers ne savent que trop par la connoissance qu'ils ont du monde, ce que les Confesseurs connoissent encore davantage par la nécessité de leur fonction, & ce que les Predicateurs font retentir si hautement dans les Chaires pour exciter les pecheurs à la penitence ; que toutes les véritables marques du Christianisme sont presque aujourd'hui éteintes dans les mœurs des Chrétiens.*

(1) Part. 3.
ch. 16.

Il entre ensuite dans le détail, & nous montre l'impureté dans les mariages, la corruption dans les familles, les débordemens dans la jeunesse, l'ambition parmi les riches, le luxe parmi toute sorte de personnes, l'infidélité dans le commerce, l'altération dans la marchandise, la tromperie dans les artisans, la débauche dans le menu peuple. Il dit que la fornication passe dans le monde pour une faute légère, l'adultère pour une bonne fortune, la fourberie pour la vertu de la Cour, les juremens & les blasphêmes pour des ornemens de langage, la tromperie & le mensonge pour la science du trafic, la fureur du jeu continuel pour une honnête occupation des femmes, la qualité d'honnête femme pour une qualité différente de celle de femme de bien, la Simonie déguisée & la profanation du bien de l'Eglise pour un accommodement légitime, & enfin les voleries & les usures pour un revenu des charges, pour l'intérêt ordinaire de l'argent, & pour une invention de s'enrichir, dont il n'y a presque plus que les simples & les ignorans qui fassent aujourd'hui quelque scrupule. Il passe sous silence les crimes abominables ignorés par nos pères, & aujourd'hui étrangement débordés.

On croira peut-être, que cet habile Docteur se propose de déplorer l'incrédulité des hommes, & de dire qu'ils sont tombés dans l'Athéisme. Mais ce n'est nullement sa pensée, puis qu'il reconnoît de bonne foi, qu'on n'a jamais vu plus de confessions & de communions, qu'on se presse autour des confessionnaux, que les autels sont environnés de Communians, & que les Paroisses, & principalement les Monastères en sont pleins. Il paroît par toute la suite de son discours, que les mêmes personnes qui sont coupables des désordres qu'il a décrits, sont celles qui se confessent & qui commu-

nient très-souvent, & il n'est pas le seul qui reconnoisse cette vérité.

L'Auteur du livre de *la Morale pratique des Jesuites*, se plaignant de la facilité de ces bons Peres à remettre les pechez, remarque (1) que les personnes les plus criminelles n'aprehendent plus la confession; qu'au contraire ils y courent avec la même facilité qu'au peché; & que les personnes qui remplissent l'Eglise des Jesuites, sont (2) *les mêmes qui après diner peuplent les cabarets, les jeux de boule, & autres lieux de divertissement.* Un autre (3) Auteur qui ne peut pas être suspect en cette matiere, puis que c'est un Jesuite, nous donnant l'image & la peinture des mœurs corrompues de ce siecle, dit expressément, comme nous l'avons déjà vu, qu'il n'y eut *jamais plus de communions, & moins de changement de vie*; & il met entre les effets de la corruption generale, *ces vicissitudes d'égarement & de retour à Dieu, de desordre & de devotion, avec lesquelles on frequente les Sacremens, ces intervalles du crime pour le jour auquel on communie, ces confessions sans repentir, ces repentirs sans amendement, ces conversions sans changement de vie, qui se voient dans le monde.* Il est donc vrai qu'il y a un très-grand nombre de personnes qui se confessent souvent, & qui vivent néanmoins très-mal. D'où il s'ensuit par une consequence évidemment necessaire, que la plupart des Chretiens vivent d'une maniere abominable, quoi que non seulement ils croient qu'il y a un Dieu, mais aussi que tous nos mysteres sont veritables. Car qui peut douter, que la plus grande partie de ceux qui se confessent, & qui communient si souvent, ne le fassent afin d'expier leurs pechez; ce qui est une preuve évidente, qu'ils ajoutent une entiere foi à la doctrine de l'Eglise?

§. CLIX.

Confirmation de la même chose.

En un mot, il ne faut que considerer la credulité de nos peuples pour les miracles; la confiance qu'ils ont en l'intercession des Saints; le soin qu'ils prennent de faire dire des Messes pour les trepassés; leur ardeur pour s'enrôler dans les Confrairies, & pour faire toucher leurs chapelets à quelque Chasse de reputation; la prodigieuse foule qu'il y a dans les Eglises à Indulgence pleniére; la facilité qu'ils ont à mettre en credit les Reliques nouvellement venuës de Rome, celles de St. Ovide, par exemple; leur aversion pour les Huguenots: il ne faut, dis-je, que considerer cent choses de cette nature, pour être convaincu que le vice des Chretiens n'est pas de manquer de foi. *Il est difficile, dit St. (1) Augustin, de trouver un homme qui dise dans le secret même de son cœur, il n'y a point de Dieu. Cette sorte de gens est assez rare: Et si ce sont ceux qu'on nous commande de souffrir, à peine trouverons-nous des sujets de patience.*

(1) In
Psal. 52.

Que dirons-nous de ceux qui courent après les Directeurs commodes, sinon que ce sont des gens très-persuadez de tous nos mysteres; mais du reste si adonnez au mal, que pour s'y plonger avec plus de liberté, ils se servent de tous les expedients que les mauvais Casuistes leur presentent?

Si l'on peut demontrer quelque chose dans la Morale, je ne doute pas que je n'aie démontré, qu'il est faux que les Chretiens qui se plongent dans toute sorte de crimes, ne sont point persuadez de la verité de leur Religion. D'où je conclus, que l'origine du dereglement des mœurs n'est pas l'incredulité. C'est tout autre chose.

§. CLX.

Que ceux qui attribuent la corruption des mœurs à l'affoiblissement de la foi, extenuent le crime, au lieu de le rendre plus atroce.

Un esprit superficiel qui m'entendrait raisonner comme je raisonne, croiroit infailliblement que je fais l'apologie des pecheurs : mais un esprit penetrant jugeroit sans doute que je fais tout le contraire. Car puis que je tâche de prouver que les hommes vivent très-mal, quoi qu'ils conservent la persuasion des veritez Evangeliques, il est indubitable que je les accuse d'une plus noire mechanceté, que ne seroit la mechanceté de ceux qui manqueroient de cette persuasion. C'est un principe universellement reconu, que plus on peche avec conoissance de cause, plus on se rend criminel. Or, selon moi, les pecheurs sont persuadez de la verité de l'Evangile. Donc ils sont plus criminels, selon moi, que selon le P. Rapin, qui s'imagine que leurs crimes viennent du manque de foi. Il est certain que la malice d'une action diminuë, à mesure que les conoissances de celui qui la commet sont moindres; si ce n'est qu'il soit lui-même la cause de son ignorance, aiant étouffé ses lumieres de gaieté de cœur, afin de pecher plus librement. Or comme il n'y a que Dieu qui sache qui sont ceux qui se sont rendus ignorans eux-mêmes par pure malice, nous serions fort temeraires, si nous disions que ceux qui pechent, parce qu'ils n'ont presque plus de foi, sont plus mechans que les autres: mais on le peut fort bien soutenir, sans faire des jugemens temeraires, de ceux qui pechent dans une pleine persuasion de la verité de l'Evangile; & par consequent ceux qui sont dans les

prin-

principes que je pose , aggravent le crime des pecheurs , bien loin de l'extenuer.

Car de dire qu'il n'y a que la malice du cœur, qui soit capable d'offusquer l'évidence des veritez Evangeliques , c'est en verité s'ériger en Juge d'une chose qui n'est pas trop de nôtre ressort , puis qu'il n'y a que Dieu qui conoisse certainement ce qui se passe dans l'homme , & la proportion des objets avec les dispositions de l'entendement. Nous éprouvons tous les jours dans des choses purement speculatives , que les mêmes raisons paroissent convaincantes à quelques personnes , & fort probables à quelques autres , pendant qu'un troisième n'en fait aucun cas. Dans un plaidoié où nous n'avons point d'interêt , combien de fois nous arrive-t-il d'être plus frapez de ce qu'il y a de moins solide ? Combien de fois nous arrive-t-il d'être plus frapez des objections que des reponses , quoi que les reponses soient meilleures en elles-mêmes que les objections , & qu'il nous soit indifferant pour nôtre fortune , qu'elles le soient , ou qu'elles ne le soient pas ? Il seroit donc ridicule de soutenir , que toutes les fois que nous preferons une raison à une autre , nous le faisons pour favoriser l'envie d'offenser Dieu. Or cela étant insoutenable , on ne peut pas dire raisonnablement , que tous ceux qui doutent de nos mysteres , le font parce qu'ils souhaitteroient que l'Evangile fût faux. Il n'est pas impossible que l'éloignement où nous sommes du tems que l'Evangile s'est établi par une infinité de miracles , & l'étrange depravation des mœurs qui couvre depuis mille ans tout le Christianisme , & les Sectes innombrables en quoi il s'est divisé , dont chacune condamne toutes les autres , & dont il y en a plusieurs qui écrivent fort s'avamment & fort subtilement contre les autres , il n'est pas impossible , dis-

je, que tout cela ne forme des nuages dans certains esprits, qui les empêchent d'apercevoir clairement la divinité de l'Évangile, sans qu'ils y contribuent par leur inclination au mal. Quoi qu'il en soit, j'ai lieu de croire que l'on trouvera son compte à ce que j'ai dit, soit que l'on aime à exagérer la depravation des hommes, soit que l'on aime à leur donner des éloges. Car en disant qu'ils conservent sain & entier le précieux dépôt de la foi, en dépit de leurs passions corrompues, je leur donne quelque louange; mais cela même nous fait voir, qu'il faut que leur malignité soit bien excessive, puis que la lumière de la foi n'est pas capable de la corriger.

(1) Voyez
ci-dessous
D. 192.

Il importe plus qu'on ne pense, (1) de faire sentir à l'homme jusqu'où va sa depravation, & sur tout de lui faire bien conoître le monstrueux desordre où il est plongé, qui fait qu'il agit continuellement contre ses principes, & contre les preceptes de la Religion qu'il croit avoir reçue de Dieu; cela, dis-je, importe beaucoup, parce que si l'on prend garde que tout le reste du monde est sujet à certaines loix de Mechanique qui s'observent regulierement, & qui nous paroissent très-conformes à l'idée que nous avons de l'ordre, on conclura nécessairement; qu'il y a dans l'homme un principe qui n'est pas corporel. Car si l'homme n'étoit que corps, il seroit nécessairement soumis à cette sage & reguliere Mechanique qui regne dans tout l'Univers, & il n'agiroit pas d'une maniere si contraire à l'idée que nous avons de l'ordre. Il y a donc dans l'homme une ame, qui est une substance distincte du corps, & plus parfaite que le corps, puis que c'est elle qui rend l'homme raisonnable. Or comment s'imaginer que tous les corps sont sujets à l'ordre, & ne pas croire que les substances plus
par-

parfaites que le corps y sont sujettes aussi ? Si le monde est l'ouvrage du hazard , pourquoi est-il sujet à des loix qui s'exécutent toujours ? On ne peut repondre rien qui vaille. Il faut donc dire à tout le moins , que la nature des choses a voulu que le monde se gouvernât par de belles loix. Mais si elle l'a voulu pour le corps , pourquoi n'a-t-elle point voulu que l'ame de l'homme fût sujette à l'ordre ? On ne peut encore repondre rien qui vaille. Il faut donc dire , que l'ame de l'homme a été créée dans l'ordre , aussi-bien que les autres choses , par un Etre infiniment parfait , & que si elle n'y est plus , c'est parce qu'abusant de sa liberté , elle est tombée dans le desordre. Plus on prouve la corruption de l'homme , plus on oblige la raison à croire ce que Dieu nous a révéle de la chute d'Adam. Si bien qu'il est plus utile qu'on ne pense à la Religion , de prouver que la malice des hommes est si prodigieuse , qu'il n'y a qu'une grace particuliere du St. Esprit qui la puisse corriger , & que sans cette grace , c'est toute la même chose à l'égard des mœurs , ou d'être Athée , ou de croire à tous les Canons des Conciles. Cela est si vrai , que vous ne voiez guere d'Esprit fort qui veuille convenir de la corruption de l'homme. Vous recevrez dans peu de jours mes conjectures sur les mœurs d'une Societé d'Athées.

§. CLXI.

Conjectures sur les mœurs d'une societé qui seroit sans Religion.

Après toutes ces remarques , je ne ferai pas difficulté de dire , si l'on veut sçavoir ma conjecture touchant une societé d'Athées , qu'il me semble qu'à l'égard des mœurs & des actions civiles ,

viles, elle seroit toute semblable à une société de Païens. Il y faudroit à la vérité des loix fort severes, & fort bien executées pour la punition des criminels. Mais n'en faut-il pas par tout? Et oferions-nous sortir de nos maisons, si le vol, le meurtre, & les autres voies de fait étoient permises par les loix du Prince? N'est-ce pas uniquement la nouvelle vigueur que le Roi a donnée aux loix pour reprimer la hardiesse des filoux, qui nous met à couvert de leurs insultes la nuit & le jour dans les ruës de Paris? Sans cela ne serions-nous pas exposés aux mêmes violences que tous les autres regnes, quoi que les Predicateurs & les Confesseurs fassent encore mieux leur devoir qu'ils ne faisoient autrefois? Malgré les rouës, & le zèle des Magistrats, & la diligence des Prevôts, combien se fait-il de meurtres & de brigandages, jusques dans les lieux & dans le tems où l'on execute les criminels? On peut dire sans faire le declamateur, que la Justice humaine fait la vertu de la plus grande partie du monde, car dès qu'elle lâche la bride à quelque peché, peu de personnes s'en garantissent.

§. CLXII.

Que les loix humaines font la vertu d'une infinité de personnes. L'impudicité en est un exemple.

Cela paroît par l'exemple de l'impudicité. Tous les Chrétiens demeurent d'accord, qu'elle est défendue par la Loi de Dieu, l'Eglise nous le prêche incessamment. Avec tout cela, de cent hommes, je ne sai s'il y en a un qui soit sans reproche de ce côté-là. Pourquoi? Parce que la Justice de l'Etat n'inquiete personne là-dessus. Pour les femmes il faut leur rendre cette justice, qu'il y en a un plus grand nombre qui

s'ab

s'abstiennent de ce mal; mais ce n'est pas qu'elles aient naturellement un plus grand fond de sainteté que les hommes, ou que l'amour qu'elles ont pour Dieu, leur donne plus de force pour résister à la tentation. Qu'est-ce donc? C'est qu'elles sont retenues par la dure loi de l'honneur, qui les expose à l'infamie, quand elles succombent au penchant de la nature. Il est certain que si les hommes n'eussent point attaché l'honneur & la gloire des femmes à la chasteté, les femmes seroient aussi généralement plongées dans les pechez de la chair, que les hommes; & il y a même beaucoup d'apparence qu'elles s'y porteroient avec plus d'ardeur, parce qu'il est fort apparent que cette passion est plus violente dans les femmes, que dans les hommes.

§. CLXIII.

Que les hommes sont plus sensibles à l'honneur que les femmes.

En effet, s'il y alloit de l'honneur d'un homme de vivre chastement, comme il y va de l'honneur des femmes, il est fort apparent que les Gentilshommes qui iroient dans les lieux de débauche, seroient aussi rares, que ceux qui abandonnent lâchement le poste que leur General leur a confié. On voit très-peu de Gentilshommes qui fassent cela; très-peu qui dans la vue d'acquérir de la gloire, ne méprisent la mort, & n'affrontent de grands perils. Il n'y a pas encore bien long-tems, qu'on n'en eût presque point trouvé en France, qui ne se batit en duel pour la moindre injure qui eût été faite à son honneur; en quoi il couroit non seulement le peril manifeste d'être tué, mais aussi le
peril

peril du dernier supplice. Il est donc apparent, que si la chasteté étoit le chemin de la gloire pour les hommes, & l'impudicité le chemin de l'ignominie, il seroit aussi rare de voir un Gentilhomme engagé dans un commerce de galanterie scandaleux, qu'il est rare d'en voir qui se fassent dégrader des armes par leur lâcheté. Il est néanmoins certain, qu'il y a incomparablement plus de femmes de noble famille, qui se perdent de réputation par leur incontinence, qu'il n'y a de Gentilshommes qui se fassent dégrader de noblesse par leur lâcheté. Il y a donc beaucoup d'apparence, que si les femmes pouvoient satisfaire les desirs de la nature sans commettre leur réputation, elles porteroient la débauche plus loin que ne font les hommes: & que les hommes surmonteroient mieux la convoitise, que l'autre sexe ne la surmonte, si leur honneur dependoit de cette victoire. Dites, si vous voulez, que cela vient de ce que les femmes n'ont pas tant de force sur leurs passions que les hommes, & que la crainte du mépris fait des impressions plus sensibles sur les hommes que sur les femmes: prouvez cela par la raison qu'il n'y a pas tant de femmes qui surmontent l'envie de se divertir par la crainte de se diffamer, qu'il y a d'hommes qui surmontent la crainte de la mort, la plus violente de toutes les passions, par la crainte de l'infamie. Ou bien dites, que la nature a donné aux femmes un temperament plus indomtable à cet égard-là qu'aux hommes; peu m'importe. Il sera toujours vrai de dire, que la raison, qui fait que les femmes s'abstiennent incomparablement plus que les hommes du crime de l'incontinence, vient de ce que les hommes ont établi la gloire des femmes dans la chasteté; au lieu qu'ils ont si peu établi la gloire de l'homme dans cette vertu, qu'un homme qui

oteroit

oferoit s'en picquer dans le monde , s'exposeroit à la raillerie,

§. CLXIV.

Quelles sont pour l'ordinaire les véritables causes de la chasteté des femmes.

N'allez pas vous imaginer cependant , que selon moi , il n'y a point de femme qui n'emprunte sa vertu de la crainte de l'infamie. A Dieu ne plaise , que je fasse des jugemens si injurieux à la grace du St. Esprit. J'ai déjà déclaré , & je le declare encore une fois , que j'excepte de la regle generale un bon nombre de personnes , qui se conduisent par le véritable esprit de la Religion Chrétienne , & que Dieu preserve de la contagion la plus universellement repandue , comme il paroît par cet Oracle , *Reliqui* (1) *mibi septem milia virorum , qui non curvaverunt genua ante Baal.* Mais après cette declaration , je ne voi pas qu'on doive trouver étrange , que je soupçonne de fausseté la plupart des vertus humaines , & la chasteté des femmes nommément. Si celles qui ont fait leur devoir de ce côté-là s'examinent à la rigueur , elles trouveront , je m'assûre , que la peur du *qu'en dira-t-on* , y a plus contribué que toute autre chose. Et combien y en a-t-il qui font l'original de l'*Amaryllis du Pastor fido* , & qui disent dans le secret de leur cœur , ou dans un tête-à-tête passionné :

*Que vôtre bonheur est extrême ,
Cruels lions , sauvages ours ,
Vous qui n'avez dans vos amours ,
D'autre regle que l'amour même !
Que j'envie un semblable sort ,
Et que nous sommes malheureuses ,*

Nous

(1) Epist.
ad Rom.
cap. XI.
v. 4.

Nous de qui les loix rigoureuses,
Punissent l'amour par la mort!

Ha! que l'on aime peu, quand on craint de
mourir;

Myrtille, plutôt au Ciel, qu'une mort inhu-
maine,

Fût du péché la seule peine,

Je ferois gloire d'y courir!

Seule regle des belles ames,

Et le premier Dieu de mon cœur,

Honneur, voi que je fais à ta sainte rigueur,

Un sacrifice de mes flammes.

Vous voyez bien, que la loi qui punit l'amour par la mort, n'est pas celle qui fait tant murmurer les cœurs amoureux, & que c'est le châ-timent de la renommée que l'on redoute. On se persuade que Dieu pardonne tout, mais que les hommes ne pardonnent rien; & qu'ainsi tout consiste à bien sauver les apparences, ce qui est assez mal-aisé. Aussi dit-on, que celles qui ont des ressources assurées pour échaper au jugement des hommes, ne font pas tant de fa-çons. Si vous joignez à cela le *casta est quam nemo rogavit*: une certaine honte qui vient de l'éducation, & qui empêche souvent les plus amoureuses de faire toutes les avances: l'envie de faire valoir la faveur, & d'irriter la passion d'un Amant par la difficulté, ce qui pourtant le rebute quelquefois: l'amour d'une belle re-putation: le desir d'acquérir l'esperance de s'en faire un mari par ce moien: un certain (1) noble orgueil, qui ne permet pas qu'on se resolve à souffrir qu'il y ait quelqu'un au monde témoin de nôtre foiblesse: les manieres peu agreables de ceux dont on est sollicitée, leurs contre-temps, leur indiscretion; si vous joignez, dis-je, tout cela ensemble, vous trouverez le veri-
table

(1) Esto;
ægram
nulli
quondam
flexere
mariti,
Non Li-
byæ, non
ante Tyro
despectus
Iarbas
. . . pla-
citone
etiam
pugnabis
amoris?
Virgil.
Æn. 4.

table principe de la continence du sexe, sans qu'il soit besoin de recourir aux impressions de la Religion.

§. CLXV.

Combien l'impudicité qui regne, parmi les Chrétiens, fait tort à la Religion Chrétienne.

La remarque que je viens de faire sur l'étendue de l'impudicité parmi les Chrétiens, me fait souvenir d'avoir lu dans la Relation de Mr. Ricaut, (1) que les Turcs se moquent presentement de ce que nous leur faisons de la severité de la Religion Chrétienne, à l'égard de la défense d'épouser plus d'une femme, & de se satisfaire avec quelque autre que ce puisse être, qu'avec elle. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il faut avouer, à notre confusion, que le dereglement de nos mœurs & de notre conduite, donne un juste sujet à ces Infidèles de nous faire les reproches & les railleries qu'ils nous font la-dessus, & de nous dire, que notre vie détruit notre doctrine. Ils sont scandalisez de voir, qu'il n'y a pas seulement parmi nous une infinite de personnes qui violent ces saintes regles du Christianisme par une vie impure & abominable, mais qu'il se trouve encore des loix & des privileges qui autorisent la paillardise. Ils prouvent cela par les lieux de debauche que l'on voit en Italie. Ils savent que l'impudicité passe pour une espece de Marchandise & de trafic à Venise & à Naples; que les Courtisanes de Rome, & les Cantoneras en Espagne, sont partie du Corps de l'Etat, & qu'on leve sur elles des taxes & des imposts. Ils ne comprennent point sur quelles raisons cette Politique peut être fondée, ni ce que les Italiens peuvent dire pour défendre cette pratique. L'Auteur devoit pousser un peu plus loin sa bonne foi, & reconnoître in-

genû-

(1) Etat de l'Empire Ottoman. l. 2. ch. 21.

genûment , que les Espagnols & les Italiens ne sont pas les seuls blâmables. Car si l'on excepte *ces taxes & ces impôts* , les Courtisanes de Londres ne le cedent en rien à celles d'Espagne & d'Italie, soit qu'on regarde leur nombre , soit qu'on regarde leur effronterie , soit qu'on regarde la paisible impunité dont elles jouissent. Une Relation de Mr. de St. Didier seroit fort propre à nous l'apprendre , & Mr. Ricaut ne devoit pas épargner sa nation , en faisant si bon marché de l'honneur des autres aux railleries des Infideles.

Mais au reste , cette raison des Italiens qu'il dit que les Turcs ne sauroient comprendre , me fournit une forte preuve. On sait que la raison qui les oblige à tolerer les lieux de debauché , est qu'ils veulent éviter un plus grand mal ; c'est-à-dire , une espece d'impureté plus execrable , & pourvoir à la sûreté des femmes d'honneur : *Il y a (1) deux cens cinquante quatre ans que Venise se trouvant sans Courtisanes , la Republique fut obligée d'en faire venir un grand nombre d'Etrangeres. Le Doglioni qui a écrit les choses notables de Venise , louë extremement en cela la sagesse de la Republique , laquelle par ce moyen seut pourvoir à la sûreté des femmes d'honneur , auxquelles on faisoit tous les jours des violences publiques , puis que les lieux les plus saints n'étoient point un azile assuré où la chasteté n'eût rien à craindre. Il a été un tems , où l'on permettoit aux Prêtres & aux Moines en (2) Allemagne de tenir des Concubines , moiennant un certain tribut annuel qu'ils paioient à leur Prelat. On croit ordinairement que la seule avarice étoit la cause de cette indigne tolerance. Mais il est plus aparent , qu'on vouloit empêcher par là , que la pudicité des honnêtes femmes ne fût trop sollicitée , & calmer les inquietudes des maris , dont il est bon que le Cler-*

(1) Mr. de St. Didier, Relat. de Venise chap. des Courtif.

(2) Voiez les *Censum gravamina* apud Wolphium, Lect. Memor. vol. 2. p. 223. 226.

ge ne s'attire pas le ressentiment. Je dis que cela me fournit une forte preuve, parce qu'il en résulte évidemment, que j'ai eu raison de dire, que la Religion n'est pas un frein capable de retenir nos passions. En effet, voilà la Religion Chrétienne si peu capable de modérer l'incontinence, qu'on s'est vû forcé de lui sacrifier une partie des femmes, afin de sauver l'autre, & d'éviter un plus grand crime, qui n'a pas laissé néanmoins de devenir très-commun. Sur quoi je remarque en passant, que les hommes sont si convaincus, que les sermens les plus solennels ne sont pas une barrière assez forte pour arrêter l'ambition des Princes, qu'encore qu'on ait un grand soin de leur faire jurer l'observation des traités de paix, on ne laisse pas d'avoir des inquiétudes continuelles, dès que l'on apprend que son voisin fait marcher des troupes. Nous en voions tous les jours plusieurs exemples. Or puis que la Religion n'est pas capable de surmonter le penchant de la nature, il faut qu'il y ait quelque autre principe de la chasteté des femmes, & des bonnes qualitez des hommes, que celui de la conscience.

§. CLXVI.

Marque à laquelle on peut connoître, si l'on fait quelque chose pour l'amour de Dieu.

Je vous prie de me dire, si une femme qui ne se prostituë point, & qui cependant empoisonne son mari, peut se vanter de ne se point prostituer, parce qu'elle veut obéir à Dieu ? Il est clair qu'elle seroit la dupe de son propre cœur, si elle s'imaginoit faire quelque bonne action pour l'amour de Dieu, pendant qu'elle est capable d'empoisonner son mari. Car si l'amour de Dieu avoit quelque pou-

pouvoir sur elle, se pourroit-elle résoudre à faire un meurtre aussi execrable que celui-là? Et si elle s'y peut résoudre, sans néanmoins être capable de se prostituer, ne faut-il pas nécessairement qu'il y ait des considérations particulières qui la détournent de la prostitution, & qui ne servent de rien pour la détourner de l'empoisonnement de son mari? N'est-il pas indubitable, qu'elle ne se porteroit pas moins à tout autre crime qu'à celui-là, si elle y étoit poussée par de semblables passions, & si leur execution n'avoit pas des circonstances plus propres à l'arrêter? Ainsi ce qu'elle fait plutôt un crime qu'un autre, vient uniquement de ce qu'elle peut faire l'un sans tomber dans l'infamie, & ne peut faire l'autre sans se deshonorer pour le reste de ses jours. Ce n'est donc point sa Religion qui est cause qu'elle ne se prostituë pas. Si les hommes s'examinent à cette règle, ils trouveront qu'ils ne font presque rien pour l'amour de Dieu, & que s'ils donnent l'aumône, pendant qu'ils entretiennent un commerce criminel avec une femme, c'est ou parce qu'ils n'ont aucune peine à donner leur bien, ou parce que leur temperament les attendrit à la vue d'un misérable, ou parce qu'ils veulent acquérir la réputation d'être libéraux envers les pauvres, ou parce qu'ils croient acheter par là le droit de faire des crimes impunement.

Ha que l'on se trompe! si l'on croit faire pour l'amour de Dieu tout ce qu'on fait de louable, à moins que l'on n'ait éprouvé que l'on s'abstient des choses qui nous sont plus chères, dès qu'on s'aperçoit que Dieu nous les a défendues! Un homme qui aime les femmes, & qui contente sa passion le plus qu'il peut, mais qui d'ailleurs est si sobre, qu'il ne hait rien tant que de rompre son régime, & qui ne pourroit boire du vin pur sans gagner des maux de tête

tête fort violens , qui est outre cela grand poltron , & ne fait ce que c'est ni d'épée ni de pistolet , n'auroit-il pas bonne grace de se faire un mérite devant Dieu de ce qu'il ne s'enivre point , ni ne vole sur les grands chemins ? Qu'il renonce à l'impudicité à laquelle il est si sensible , qu'il se fasse cette violence-là par la raison que Dieu le lui a commandé , & alors on prendra pour bon tout ce qui est en lui de loüable : autrement il nous permettra de croire , que son aversion pour l'ivrognerie & pour le vol , est une vertu à laquelle sa foi n'a nulle part , & qu'il retiendrait toute entière , quand même il renonceroit au Christianisme.

Voilà cependant l'état de la plupart des honnêtes gens. Ils ont une passion favorite qu'ils cultivent avec soin , & sur laquelle ils ne se font point de violence. Le reste est assez réglé. Ils s'en applaudissent , & se figurent qu'ils font là un grand sacrifice à Dieu. Pauvres ignorans ! si vous étiez capables de faire un grand sacrifice à Dieu , vous comprendriez bien que ce seroit votre passion favorite qu'il faudroit sacrifier , & qu'on ne sacrifie pas les passions auxquelles nôtre temperament nous rend insensibles.

§. CLXVII.

Quelle est la véritable raison pourquoi un péché est plus ordinaire qu'un autre.

Je ne sai si tout le monde fait la reflexion que j'ai souvent faite , en voyant qu'il y a des pechez bien plus ordinaires que les autres. J'en doute fort ; car selon toutes les apparences , la plupart des gens s'imaginent , que cela vient de ce qu'il y a des pechez qui paroissent si veniels & si petits , qu'on ne les compte presque pour

rien en comparaison des pechez crians. Mais pour moi je n'en donne pas cette raison, & je tiens au contraire, que cela vient de ce qu'il y a des pechez qui causent univérſellement une joie plus sensible que les autres, & à moins de frais. Car enfin, la joie est le nerf de toutes les affaires humaines, & il est certain, quoi qu'on en dise; que l'homme a plus d'amour pour la joie, que de haine pour la douleur, & qu'il est plus sensible au bien qu'au mal. On ne fait pas d'ſſiculté d'aller au chagrin & à la douleur, pourveu qu'on passe par la joie; ni de passer par la douleur & par le chagrin, pourveu qu'on aille au plaisir. Cela paroît par l'exemple de tant de jeunes filles, qui emportées par le poids victorieux du plaisir present, se laissent aller à des actions, qu'elles savent bien qui entraînent après elles une longue suite d'amertumes; & par l'exemple de tant de gens, qui ont éprouvé mille fois, que l'usage de certaines viandes, & le trop boire leur ont causé des douleurs épouvantables, qui ne laissent pas de contenter leur apétit là-dessus, quand ils en trouvent l'occasion. Il y a des (1) Corſes, qui après une offense reçue, se sont tenus cachez quinze jours entiers dans des broſſailles pour attendre leur ennemi, trop satisfaits d'y brouter quelques racines, pourveu qu'ils eussent la joie de voir reüssir l'embuscade. Il faut bien que la force du plaisir soit grande, puis qu'on a vu tant de fois à Rome, pour le peu de Vestales qu'il y avoit, le suplice de celles qui s'étoient mal gouvernées: suplice si affreux, si infame, si lugubre, si chargé d'execration, qu'il n'y avoit rien de plus propre à refrener les faillies de l'incontinence.

(1) Athen.
anc. &
nouvelle,
F²³. 47.

Cela étant, si vous me demandez, pourquoi l'impudicité est un vice incomparablement plus ordinaire, que le meurtre; je vous repondrai,
que

que ce n'est pas parce que l'on fait bien que le meurtre est un crime plus atroce : mais parce qu'il y a incomparablement plus de gens dominez par les plaisirs de l'impudicité, que par le plaisir de tuer. J'avoué que la peine temporelle établie contre les meurtriers, contribué beaucoup à la différence dont nous parlons : mais on m'avouëra aussi, après avoir bien examiné la chose, que la raison que j'en donne y contribué encore davantage.

§. CLXVIII.

Reflexion sur l'habitude de mentir & de medire.

Voulez-vous que je vous parle d'un vice encore plus ordinaire que l'impudicité, savoir de la medifance & du mensonge ? N'est-il pas vrai, que la principale cause qui rend ces vices si generaux, est parce qu'ils sont une source inepuisable de plaisirs ? Ce sont des vices qui flattent extrêmement nôtre vanité, nôtre envie, nôtre avarice & nôtre haine ; par consequent ils nous doivent être fort agreables. Les Marchands & les Artisans, à force de mentir & de protester avec serment qu'une chose est d'un tel prix, attrapent toujourns quelque chose de plus ; le mensonge leur est donc un plaisir continuel, ainsi ils mentent éternellement. Ceux qui mentent pour se vanter, y trouvent aussi de grandes joies, s'imaginant que sur leur parole, on les prendra pour des personnes d'importance. Ceux qui mentent pour flatter les autres, y trouvent aussi beaucoup de douceurs : ils se font des amis qui paient quelquefois leurs loüanges argent comptant, ou bien qui leur rendent service quand l'occasion s'en presente, ou à tout le moins, qui leur rendent loüanges pour loüanges. Au pis

aller, ils se font une secrete joie de voir la credulité de ceux qu'ils loient, & d'éviter leur indignation; car il y a des gens qui ne pardonnent jamais à ceux qui leur épargnent l'encens. Pour ceux qui medisent, ils ont le plaisir de diminuer la gloire de leur prochain, qui leur donne de la jalousie, & de se mettre au dessus de lui, entant qu'en eux est. Outre qu'ils deviennent par là très-propres à plaire aux femmes, qui est une grande affaire dans le monde.

Ils deviennent propres à leur plaire, parce que, generalement parlant, les femmes sont fort vaines & fort envieuses; si bien que pour rendre la conversation agreable à celles qu'on voit, il ne suffit pas de savoir mentir en les loiant, il faut encore savoir mentir en blâmant les autres femmes, & sur tout celles qui sont en concurrence de beauté, ou d'esprit, ou de credit, ou de rang avec celles qu'on frequente. Il ne faut donc pas leur rendre visite, sans savoir quelque histoire defavantageuse de ces autres-là, & de ceux qui ont accoûtumé de les voir. Si l'on n'en a point aprises, qu'on en invente; car il faut ou savoir medire, ou renoncer à la profession de galant homme. C'est pour cela qu'on remarque, qu'il n'y a point de lieux au monde où la medifance regne tant, que dans ceux où les deux sexes sont toujours ensemble, non seulement parce que cette familiarité fait naître mille incidens qui donnent sujet de causer, mais aussi parce que les hommes aprennent dans cette école tous les raffinemens de cet art.

Cela soit dit en passant, car ce n'est pas là où je veux venir. Je m'en vais vous montrer, que la cause pour laquelle tous ces vices sont si communs, est parce qu'ils nous plaisent, & non pas parce qu'ils nous paroissent
inno-

innocens; & puis vous verrez à quoi cela me servira.

§. CLXIX.

Si les hommes ont raison de croire que l'impudicité soit un moindre crime que le meurtre.

N'est-il pas vrai, qu'il n'y a aucune revelation, ni aucune bonne raison Theologique, qui nous aprenne que l'impudicité soit un peché moins désagréable à Dieu, que le meurtre, ou que le parjure? Elle est à la vérité plus favorable à la société publique, que les deux autres: mais ce n'est pas à cela que l'on doit connoître la qualité des pechez, puis qu'il est constant dans la bonne Theologie, que la méchanceté d'une action consiste en ce qu'elle est défenduë de Dieu, mettant à part la distinction du droit naturel, d'avec le droit positif. Ensuite de quoi, les circonstances qui se tirent de l'état où se trouve le pecheur, de ses connoissances & de ses fins, font varier le degré de turpitude selon le plus ou le moins. Je doute fort que le poids du plaisir qui nous emporte, soit capable de diminuer le crime, parce que si cela étoit, il faudroit dire que les pechez d'habitude, beaucoup plus detestables que les autres, sont néanmoins plus veniels, à cause que le poids des habitudes contractées est une espece de determination qui diminuë la liberté. Pour ce qui est des suites ruineuses à la société civile, je ne crois pas qu'à moins qu'elles aient été dans l'intention du pecheur, elles aggravent sa faute devant Dieu. Par exemple, un Bandit qui tuë un homme dans le coin d'un bois, sans savoir quel homme c'est, se contentant de savoir qu'il faut s'en defaire pour emporter sa depouille, n'est pas plus criminel, ou moins criminel

devant Dieu, parce que dans la suite il naît mille desordres, ou mille biens de son meurtre. Il a peut-être tué un homme chargé d'enfans, qui tombent dans la mendicité par la perte de leur pere; un homme qui dans tout le voisinage étoit le soutien des pauvres, & de l'innocence opprimée; un homme qui accordoit tous les procès des particuliers, &c. ou bien il a tué un homme qui n'avoit ni feu, ni lieu, & qui étoit à tout faire. Tout cela n'est compté pour rien devant Dieu; n'étant attaché que par accident au meurtre qui a été commis. Deux hommes tirent un coup de pistolet chacun à son ennemi; l'un le tué, l'autre le manque, ou bien le blesse si à propos, que lui crevant un abcès, qui lui eût causé la mort en peu de jours, il le met en état de vivre cinquante ans en pleine santé, comme l'on en (1) rapporte des exemples. La Justice humaine a beau faire différence entre ces deux hommes, condamnant l'un à la mort, & laissant l'autre en repos, à cause que l'action de l'un a causé du prejudice au public, & non pas celle de l'autre; ils ne laissent pas d'être également coupables au Tribunal de la Justice de Dieu. Ainsi quoi que la société publique profite de l'impudicité, & soit endommagée par le meurtre, il ne s'ensuit pas que l'un de ces pechez soit moindre que l'autre devant Dieu, parce qu'il suffit de savoir, que Dieu a défendu nettement & expressément une chose, pour ne la pouvoir faire sans tomber dans tout ce qui constituë le crime. Le peché d'Adam qui a été puni d'une maniere si terrible, ne tira son énormité que de la défense; car du reste il n'y avoit rien de plus innocent, que de manger d'un certain fruit. Cela ne faisoit aucun tort, ni à la société humaine, ni aux bêtes, ni aux autres creatures. Disons donc, que les Chrétiens qui s'abandon-

nent

(1) Camerarius, Meditat. Histor. Vol. 3. liv. 5. ch. 19.

ment aux desordres de l'incontinence , qui mentent perpetuellement , ou pour tromper leur prochain , ou pour noircir sa reputation , ou pour flater leur vanité , sont aussi criminels devant Dieu que les homicides , puis qu'ils n'ont aucune revelation , ni aucune bonne raison qui leur dise , que Dieu n'a pas defendu toutes ces choses également , ou qui leur promette l'impunité des unes , plutôt que des autres : & par consequent , que ce qui fait que certains crimes sont plus communs , n'est pas que l'on sache qu'ils sont plus petits devant Dieu.

§. CLXX.

Reflexion sur la malice qui se trouve souvent dans la medifance.

¶ Quand les Predicateurs se jettent sur la medifance & sur l'impudicité, ils nous y font voir tout ce qui se peut dire contre les pechez les plus infames. Je n'en excepte pas même ceux qui passent pour des Casuistes commodes , car j'en ai oui qui faisoient fort les rigides là-dessus. A les en croire, c'étoit le comble de la malice. Peut-être qu'un autre jour ils mettoient quelque autre crime encore plus haut , comme font les Panegyristes des Saints , qui donnent toujours le haut bout à celui pour qui ils prêchent. Mais quoi qu'il en soit , nous ne pouvons pas pretexter , que nous ignorons le mal extrême qui est attaché à la medifance & à l'incontinence , car on nous le depeint tous les jours très-vivement. Dans le fond , il y a des medifances qui sont aussi criminelles qu'un homicide , & qui partent d'un principe de haine si inveteré , que dans un sujet à buffle , ce seroient de bons coups de pistolet , & non pas de simples coups de langue. Quand je vois des gens d'Eglise se vanger de leurs ennemis , ou par des li-

belies diffamatoires, ou par des calomnies répandues secrètement, je ne fais pas difficulté de dire, qu'il y a tel Gentilhomme, qui aiant estropié à coups de bâton un païsân, a moins offensé Dieu qu'ils ne l'offensent. Cette bile noire, & ce fiel qui se voient dans toutes les pages de plusieurs livres, plus facilement que ni le papier ni l'ancre, suposent une disposition de cœur plus éloignée de la charité Chrétienne, que ne font pas les violences d'un Cavalier qui bat son hôte, & qui jette ses meubles par la fenêtre. Mais l'Auteur n'a tué personne, ni cassé les bras à personne. Cela n'y fait rien, il n'est pas propre à cette sorte d'offense, il a d'autres armes offensives qu'il fait valoir. C'est comme si un (1) loup demandoit, qu'on lui tint compte de ce qu'il ne ruë pas. Mais l'Auteur est poussé de zèle, il ne veut pas que le vice demeure impuni. Bagatellés! Un Prelat l'a persécuté, ou se plaît à susciter tous les jours quelque nouvelle affaire à son Ordre; voila le prétendu zèle qui anime l'Auteur contre les debauches du Prelat, & qui lui fait tant reclamer les anciens Canons. Marque de cela, c'est qu'un autre Ordre d'Ecclesiastiques, qui reçoit tous les jours des effets de la bonté & du credit du Prelat, le laisse jouir paisiblement des faveurs de ses Maîtresses; & bien loin de crier contre son esprit de Cour, il le louë de son zèle infatigable pour la gloire de l'Eglise, & pour le salut de ses brebis; ce qu'il ne feroit pas, quand même cela seroit vrai, si le Prelat lui étoit contraire. Ces mêmes faiseurs de libelles, qui font si bien la leçon aux Evêques qui les persécutent, feroient fort bien l'éloge d'un autre Prelat leur Patron, quoi qu'il fût le plus galant homme du Roiaume. Je vous assure, Monsieur, que vous avez des Confreres, qui sans autres armes que leur plume, se rendent plus coupables de-

vant

(1) *Mir-
r'm Ut
neque
cilcelupus
quem
quam, ne-
que den-
te petit
bos.
Horat.
Satyr. 1.
lib. 2.*

vaht Dieu , que ceux qui se vengent de leurs ennemis avec l'épée & le pistolet , parce que la maniere violente & pleine d'injures avec laquelle ils écrivent , fait voir qu'ils s'éloignent de l'esprit de l'Evangile , & donnent dans celui de la vengeance , autant ou plus que les gens du monde.

§. CLXXI.

Pourquoi la vengeance & l'avarice sont des passions si communes.

Et à-propos de vengeance , examinons un peu , pourquoi elle est si commune parmi les Chrétiens. Est-ce que nous ignorons que l'Écriture nous la défend , comme une action des plus criminelles ? Rien moins que cela ; il y a peu de vérités aussi clairement couchées dans l'Évangile , que celles qui regardent la charité envers le prochain , & l'obligation que nous avons de pardonner les injures qui nous sont faites. Il n'y a point de chapitre de Morale , sur lequel les Predicateurs insistent plus vivement , & dès la sortie du berceau , on nous apprend une prière dont JESUS-CHRIST est l'Auteur , & que nous repetons à toute heure , pour ainsi dire , qui nous engage en propres termes à n'espérer le pardon de nos pechez , qu'autant que nous renoncerons à la vengeance. Deforte que ceux qui savent les premiers élémens de la Religion Chrétienne , ne peuvent point être en doute , si la passion de se vanger est un grand peché. Il faut donc dire , que la raison pourquoi elle est si universelle , vient de ce qu'elle a des charmes pour tout le monde. Les Italiens y en trouvent tant , qu'ils disent par une profanation horrible , que Dieu se l'est réservée , afin d'être le seul qui goûtât

tât d'un mets si délicieux. Les autres nations n'outrent pas tant cette matière. Mais généralement parlant, tous les hommes sont sensibles au plaisir de se vanger, parce que l'amour propre étant inséparable de leur nature, ils souhaitent naturellement d'avoir au dessous d'eux le plus de gens qu'il leur est possible. S'ils ne peuvent pas s'élever au dessus des autres, ils souhaitent à tout le moins de n'être leurs inférieurs que le moins qu'ils peuvent. Or comme les offenses dont nous souhaitons de nous vanger, nous représentent à nous-mêmes inférieurs à celui qui nous a offensés, nous nous trouvons déchargés d'un grand chagrin, & transportez dans un vif sentiment de joie, toutes les fois qu'en nous vangeant, nous regagnons nôtre avantage, ou mêmes nous acquérons quelque supériorité sur nôtre ennemi. Voilà sans doute le principe du plaisir que les hommes trouvent dans la vengeance, & en même tems la raison pourquoi tant de gens sont vindicatifs. Et si l'on considère outre cela, qu'il se trouve mille moyens de se venger qui ne coûtent pas beaucoup, & qui n'exposent point aux poursuites de la Justice, on aura la vraie raison pourquoi tant de gens se vangent effectivement.

Quelque obligez que nous soions de convenir que les passions impudiques sont fort générales, il faut néanmoins avouer qu'elles le sont moins, que celle dont je viens de faire mention; car du moins y a-t-il un certain âge qui se sauve de ces passions: les enfans n'y trouvent point encore de plaisir; les vieillards n'y en trouvant plus, s'en défaccoutument peu-à-peu pour la plupart. Mais il n'y a point d'âge qui nous délivre du desir de la vengeance: elle plaît aux enfans dès le berceau, & ne déplaît pas aux vieillards les plus infirmes. Avec tout cela, je ne sais pas si l'avarice n'est point enco-

re plus generale , que la passion de se venger. J'entens par l'avarice , non seulement la passion sordide qu'un mesquin a pour l'argent , mais en general la passion d'avoir des richesses , soit qu'on les prodigue après cela , soit qu'on les condamne à demeurer dans un coffre. On croit ordinairement qu'il y a une oposition prodigieuse entre les prodigues & les avares , & l'on se trompe ; car à le bien prendre , il n'y a point de plus grands voleurs du bien d'autrui , que ceux qui font des depenses excessives , comme il paroît par la conduite des gens de Finance & des gens de guerre. Leurs festins, leurs bâtimens, & les fêtes qu'ils donnent aux Dames, se font avec la derniere profusion : mais en recompense , leurs extorsions sur le peuple se font avec la derniere avarice , & on leur peut apliquer très-justement ce qu'on a dit d'un ancien Romain, (1) *qu'ils sont avides du bien d'autrui, & prodigues du leur.* Je puis donc prendre l'avarice au sens que j'ai dit. La prenant ainsi, je la trouve ou plus generale, ou aussi generale que le desir de la vengeance. Cherchant ensuite la cause pourquoi c'est une passion si universelle, je ne trouve pas que ce soit parce que l'on doute , si c'est un grand peché , ou non ; car comment pourroit-on avoir des doutes là-dessus parmi les Chretiens, après la defense qui nous est faite dans le Decalogue , de souhaiter le bien d'autrui , & après tant de predications contre l'avarice , qui par l'autorite incontestable de St. Paul , nous la representent comme une espece d'idolatrie , & comme un monstre des plus hideux ? Il faut donc dire, que c'est l'amour propre , cette passion inseparable de nôtre nature , qui nous rend avares. Car cette maudite passion nous faisant trouver du plaisir à tout ce qui flatte nôtre vanité, à tout qui nous distingue des autres hommes , à tout ce qui nous

(1) *Alieni appetens, sui profusus. Sa'lust. de Catilina.*

peut procurer l'accomplissement de nos desirs, à tout ce qui nous peut servir de rempart contre les maux que nous craignons, nous porte à desirer ardemment d'avoir du bien, parce que nous espérons de trouver tous ces avantages-là dans la possession des richesses. De la manière que les hommes sont faits, & par je ne sais quelle constitution machinale de leur nature, penser qu'ils ont du bien, est une chose qui les rejouit. On a beau nous étaler de grandes moralitez sur les inquietudes des avarés: il est sûr qu'ils goûtent incomparablement plus de douceurs par la possession de leurs trésors, qu'ils ne sentent d'amertumes par la crainte de les perdre. La vuë de leurs (1) louïs augmente la bonne opinion qu'ils avoient de leur personne, & fait qu'en se donnant eux-mêmes beaucoup d'encens, ils se dedommagent de l'aprobation que le public leur refuse quelquefois. Or comme il n'y a rien qui divertisse plus un homme, que de se regarder lui-même comme un objet d'admiration, & que de se voir en état de goûter tous les plaisirs qui sont à vendre, il s'ensuit que la possession des richesses lui est une source de joie, ou du moins qu'il espere qu'elle le fera. Si l'on me demande donc, pourquoi presque tous les hommes souhaitent de se venger & d'être riches, qui sont deux passions que l'Évangile condamne, & pourquoi il n'y a qu'un petit nombre de gens qui aiment ou la chasse, les tableaux, les sciences, & telles autres choses permises, ou la vertu qui est une chose commandée: je repons en peu de mots, *c'est parce que la constitution machinale de l'homme, c'est-à-dire l'union de son ame avec son corps, fait que presque tous les hommes trouvent du plaisir à se venger & à être riches, & qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui trouvent du plaisir à la chasse, aux tableaux, à l'étude, & à la vertu.*

(1) Populus me sibilat: at mihi plaudo Ipse domi, simul ac nummos eontemplor in arca.

Horat.

Satyr. I.
l. 1.

De toutes ces dernières remarques, je tire cette conclusion, que c'est le plaisir & la facilité d'avoir du plaisir, qui rendent certains vices plus communs que les autres, & non pas les opinions que l'on a sur la malice plus ou moins grande de certains vices; & par conséquent, que la Religion (car c'est là où j'en voulois venir) ne sert à cet égard (1) qu'à faire de belles declamations en chaire, & à nous montrer notre devoir: après quoi nous nous conduisons absolument par la direction de notre goût pour les plaisirs. D'où il résulte, que les Athées, qui ne font que suivre la même direction, ne sont pas nécessairement plus corrompus que les Idolâtres, quoi qu'ils n'aient pas comme les Idolâtres, telles ou telles opinions sur le crime, & sur les châtimens du crime.

(1) Souffrez ici & par tout ailleurs où il sera nécessaire l'exception marquée ci-dessus n. 136. 164.

§. CLXXII.

*Si une société d'Athées se feroit des loix de bien-
sance & d'honneur.*

On voit à cette heure, combien il est aparent qu'une société d'Athées pratiqueroit les actions civiles & morales, aussi bien que les pratiquent les autres sociétés, pourveu qu'elle fit sévèrement punir les crimes, & qu'elle attachât de l'honneur & de l'infamie à certaines choses. Comme l'ignorance d'un premier Etre Createur & Conservateur du monde, n'empêcheroit pas les membres de cette société d'être sensibles à la gloire & au mepris, à la recompense & à la peine, & à toutes les passions qui se voient dans les autres hommes, & n'étoufferoit pas toutes les lumières de la raison; on verroit parmi eux des gens qui auroient de la bonne foi dans le commerce, qui assisteroient les pauvres, qui s'oposeroient à l'injustice, qui seroient fideles à

leurs amis , qui mepriferoient les injures , qui renonceroient aux voluptez du corps , qui ne feroient tort à personne , soit parce que le desir d'être louëz les poufferoit à toutes ces belles actions , qui ne sauroient manquer d'avoir l'approbation publique , soit parce que le dessein de se menager des amis & des protecteurs , en cas de besoin , les y porteroit. Les femmes s'y piqueroient de pudicité , parce qu'inailliblement cela leur acquerroit l'amour & l'estime des hommes. Il s'y feroit des crimes de toutes les especes , je n'en doute point ; mais il ne s'y en feroit pas plus que dans les societez Idolâtres , parce que tout ce qui a fait agir les Paiens , soit pour le bien , soit pour le mal , se trouveroit dans une société d'Athées , savoir les peines & les recompenses , la gloire & l'ignominie , le temperament & l'éducation. Car pour cette grace sanctifiante , qui nous remplit de l'amour de Dieu , & qui nous fait triompher de nos mauvaises habitudes , les Paiens en sont aussi depourvus que les Athées.

Qui voudra se convaincre pleinement , qu'un peuple destitué de la conoissance de Dieu , se feroit des regles d'honneur , & une grande delicatessé pour les observer , n'a qu'à prendre garde , qu'il y a parmi les Chretiens un certain honneur du monde , qui est directement contraire à l'esprit de l'Evangile. Je voudrois bien savoir , d'après quoi on a tiré ce plan d'honneur , duquel les Chretiens sont si Idolâtres , qu'ils lui sacrifient toutes choses. Est-ce parce qu'ils savent qu'il y a un Dieu , un Evangile , une Resurrection , un Paradis , un Enfer ; qu'ils croient que c'est deroger à son honneur , que de laisser un affront impuni , que de ceder la premiere place à un autre , que d'avoir moins de fierté & moins d'ambition que ses égaux ? On m'avouëra que non. Que l'on parcoure toutes les idées de bien-

bienfiance qui ont lieu parmi les Chrétiens , à peine en trouvera-t-on deux qui aient été empruntées de la Religion ; & quand les choses deviennent honnêtes de mal-féantes qu'elles étoient , ce n'est nullement parce que l'on a mieux consulté la Morale de l'Évangile. Les femmes se sont avisées depuis quelque tems, qu'il étoit d'un plus grand air de qualité de s'habiller en public , & devant le monde , d'aller à cheval , de courir à toute bride après une bête , &c. & elles ont tant fait , qu'on ne regarde plus cela comme éloigné de la modestie. Est-ce la Religion qui a changé nos idées à cet égard ? Comparez un peu les manières de plusieurs nations qui professent le Christianisme , comparez les , dis-je , les unes avec les autres , vous verrez que ce qui passe pour mal-honnête dans un pays , ne l'est point du tout ailleurs. Il faut donc que les idées d'honnêteté qui sont parmi les Chrétiens , ne viennent pas de la Religion qu'ils professent. Il y en a quelques-unes de générales , je l'avoué , car nous n'avons point de nations Chrétiennes , où il soit honteux à une femme d'être chaste. Mais pour agir de bonne foi , il faut confesser que cette idée est plus vieille , ni que l'Évangile , ni que Moïse : c'est une certaine impression qui est aussi vieille que le monde , & je vous ferai voir tantôt , que les Païens ne l'ont pas empruntée de leur Religion. Avoïons donc , qu'il y a des idées d'honneur dans le genre humain , qui sont un ouvrage de la nature , c'est-à-dire de la Providence générale. Avoïons-le sur tout de cet honneur dont nos braves sont si jaloux , & qui est si opposé à la Loi de Dieu. Et comment douter après cela , que la nature ne pût faire parmi des Athées , où la connoissance de l'Évangile ne la contrequarreroit pas , ce qu'elle fait parmi les Chrétiens ?

§. CLXXIII.

Que l'opinion de la mortalité de l'ame, n'empêche pas qu'on ne souhaite d'immortaliser son nom.

Peut-être s'imagine-t-on, qu'un Athée étant persuadé que son ame meurt avec le corps, ne peut rien faire de louable par ce desir d'immortaliser son nom, qui a tant de pouvoir sur l'esprit des autres hommes. Mais c'est une pensée très-fausse, parce qu'il est certain que ceux qui ont fait de grandes choses pour être louez de la posterité, ne se sont point flattez de l'esperance de savoir dans l'autre monde ce qu'on diroit d'eux après leur mort. Et encore aujourd'hui, nos braves qui s'exposent à tant de perils & à tant de fatigues pour faire parler d'eux dans l'Histoire, s'imaginent-ils que les monumens qui seront élevez en leur honneur, & qui apprendront à la posterité la plus reculée tout ce qu'ils auront fait de grand & de magnifique, leur feront sentir quelque plaisir? Croient-ils qu'on les informera dans l'autre monde, de ce qui se passe dans celui-ci? Et ne savent-ils pas, que soit qu'ils jouissent de la félicité du Paradis, soit qu'ils brûlent dans les Enfers, il leur seroit très-inutile d'apprendre que les hommes les admirent? Ce n'est donc point la croiance de l'immortalité de l'ame qui fait aimer la gloire; & par conséquent, les Athées sont très-capables de souhaiter une éternelle reputation. Ce qu'il y a de plus solide dans l'amour de la gloire, ce sont sans doute les agreables imaginations que l'on roule dans son esprit pendant cette vie, en se representant une longue suite de siècles remplis de l'admiration de ce que l'on aura fait. Est-on mort? Ce n'est plus cela, on a bien d'autres choses à faire, que de songer à

la reputation qu'on a laissée dans ce monde:

Id cineres & manes credis curare sepultos?

Vous avez ouï dire sans doute, que Mr. de Castelnau (1) aiant été honoré du bâton de Maréchal de France peu avant sa mort, dit *Que cela étoit fort beau en ce monde, mais qu'il s'en alloit en un pais où cela ne lui seroit de rien.*

(1) Il mourut d'une blessure reçue au siege de Dunkerque, l'an 1658.

§. CLXXIV.

Exemples qui montrent, que les Athées ne se sont pas distinguez par l'impureté des mœurs.

Quoi qu'il en soit, me dira-t-on, ce seroit une étrange chose, qu'un Athée qui vivroit vertueusement. C'est un monstre qui surpasse les forces de la nature. Je repons, qu'il n'est pas plus étrange qu'un Athée vive vertueusement, qu'il est étrange qu'un Chretien se porte à toute sorte de crimes. Si nous voions tous les jours cette derniere espece de monstre, pourquoi croirions-nous que l'autre soit impossible?

Mais pour dire quelque chose de plus fort, & qui ne laisse pas dans les termes d'une simple conjecture, ce que j'ai avancé concernant les mœurs d'une société d'Athées, je remarquerai que ce peu de personnes qui ont fait profession ouverte d'Atheïsme parmi les Anciens, un Diagoras, un Theodore, un Evemere, & quelques autres, n'ont pas vécu d'une maniere qui ait fait crier contre le libertinage de leurs mœurs. Je ne voi pas qu'on les accuse de s'être distinguez par les dereglemens de leur vie, aussi bien que par les égaremens épouvantables de leur raison. Je trouve au contraire, que leur bonne vie a paru si admirable à (1) Clement Alexandrin, qu'il s'est crû obligé à s'inscrire en faux contre l'accusation d'Atheïsme qu'on leur avoit intentée. Il pretend que la penetration de

(1) In Protretico.

de leur esprit à decouvrir les erreurs de la Theologie Paienne , a fait toute leur impieté, & qu'on ne les à apellez Athées , que parce qu'ils ne vouloient pas reconoître les faux Dieux. Il se trompe ; & j'admire qu'un homme qui avoit autant d'érudition , n'ait pas pris garde que les Paiens (1) distinguoient fort exactement les uns des autres , ceux qui affirmoient l'existence des Dieux, ceux qui en doutoient, ceux qui la nioient , ceux qui leur attribuoient le gouvernement du monde, & ceux qui se contentoient de leur accorder une beatitude qui ne se mêloit de rien. On n'a jamais confondu le sentiment de ceux qui nioient qu'il y eût des Dieux, avec les autres opinions, & l'on a toujours affecté le nom d'Athées à ceux-là, & toujours mis de ce nombre ceux que Clement Alexandrin en veut ôter. (2) Ciceron, (3) Plutarque, (4) Diogene Laërce, & plusieurs autres, sont si exprès là-dessus, qu'il n'y a point de chicane qui puisse tenir contre des temoignages de cette nature. Socrate a passé pour un Philosophe qui avoit reconu l'unité de Dieu ; cependant on ne le rangeoit pas parmi les Athées avec Theodore & Diagoras. Il s'est trouvé quelques autres Philosophes , qui ont prétendu que toutes les Divinitez du Paganisme se pouvoient reduire à une. Lactance (5) soutient hautement , que l'unité de Dieu a été conuë à plusieurs Paiens , à Orphée, à Virgile, à Thales, à Pythagoras, à Anaxagoras, à Antisthene, à Cleanthe, à Anaximene, à Ciceron ; & il le prouve par des passages authentiques tirez de leurs livres : jamais pourtant on n'a diffamé ces gens-là comme des Athées. Il faut donc dire , que c'est sans raison que Clement Alexandrin a douté de l'Atheïsme de ceux qui en ont été accusez nommément & expressement par les Paiens ; & il est étrange , que (6) Mu-

(1) Cice-
ro, l. I
de natura
Deorum.

(2) L. I.
de nat.
Deor.

(3) De
placit.
Philosoph.

(4) In vi-
ta Arif-
tippi.

(5) Lib.
I. de fals.
relig. c. 5.

(6) Variar.
lect. l. 10.
cap. 17.

ret qui avoit une si belle littérature, soit tombé dans la même faute. Il est donc vrai, que Diagoras, Theodore, Nicanor, Hippon, & Evemere n'ont cru aucune Divinité: cependant ils étoient si honnêtes (1) gens, qu'un Pere de l'Eglise les reclame, & veut faire honneur de leur vertu à la bonne Religion.

Il paroît par quelques passages de Pline, qu'il ne croioit point de Dieu: ce n'étoit pas néanmoins un voluptueux, & jamais homme n'a été plus (2) attaché que lui à des occupations honnêtes & dignes d'un illustre Romain.

Epicure qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, est un des anciens Philosophes qui a vécu le plus exemplairement: & quoi que la Secte ait été décriée dans la suite, il est néanmoins certain, qu'elle a été composée de quantité de personnes d'honneur & de probité, & que ceux qui l'ont deshonorée par leurs vices, n'étoient point devenus vicieux dans cette Ecole. Ils étoient des gens debauchez par habitude & par emperament, qui étoient bien-aisés de couvrir leurs sales passions d'un aussi beau pretexte qu'étoit celui de dire, qu'ils suivoient les maximes d'un des plus grands Philosophes du monde, & qui s'imaginoient que pourveu qu'ils se cachassent sous le manteau de la Philosophie, ils pouvoient se moquer du scandale qu'ils causeroient. Ils n'étoient donc pas devenus debauchez, parce qu'ils avoient embrassé la doctrine d'Epicure: mais ils avoient embrassé la doctrine d'Epicure mal entendue, parce qu'ils étoient debauchez. C'est ainsi qu'en parle (3) Seneque, quoi qu'il fût d'une Secte remplie d'animosité contre la memoire d'Epicure, & il ne fait pas difficulté

(1) *Σω-
φρόνας & εὐνοίας,*
qui moderatè & continenter vixerunt.
Clem. Alexandr. in Protrept.

(2) Vide Plin. Jun. epist. 5. l. 3.

(3) Non ab Epicuro impulsus luxuriantur, sed vitiis dediti luxuriam suam in Philosophiæ sinu abscondunt, & eò concurrunt, ubi audiunt laudari voluptatem. Nec æstimatur voluptas illa Epicuri: ita enim me-

culæ sentio, cum sobria & sicca sit, sed ad nomen ipsum adiant, quærentes libidinibus suis patrociniū aliquod ac velamentum. *De vit. beat. c. 12.*

(1) Lib 2.
contra
Jovinian.
cap. 8.

ficulté de protester, qu'il est fort persuadé que la volupté de ce Philosophe étoit fort sobre & fort sèche. Saint (1) Jérôme parle très-avantageusement de la frugalité du même Epicure, & l'opose aux dereglemens des Chrétiens, pour leur faire plus de confusion.

Il y a eu parmi les Juifs une Secte qui nioit tout ouvertement l'immortalité de l'ame, c'étoient les Saducéens. Je ne voi pas qu'avec une opinion si detestable, ils aient mené une vie plus corrompue que les autres Juifs, & il est au contraire fort vrai-semblable, qu'ils étoient plus honnêtes gens que les Pharisiens, qui se piquoient tant de l'observation de la Loi de Dieu.

Mr. de Balzac nous apprend dans le Socrate Chrétien, les dernières paroles d'un Prince qui avoit vécu & qui étoit mort Athée, & lui rend ce temoignage, *Qu'il ne manquoit pas des vertus morales, qu'il ne juroit que certes, & ne buvoit que de la tisane, & qu'il étoit extrêmement réglé en tout ce qui paroissoit de lui au dehors.*

Le detestable Vanini, qui fut brûlé à Toulouse pour son Athéisme l'an 1619. avoit toujours été assez réglé dans ses mœurs, & quiconque eût entrepris de lui faire un procès criminel sur tout autre chose que sur ses dogmes, auroit couru grand risque d'être convaincu de calomnie.

(2) Voi. le
P. Garasse
Doctr.
curieuse
l. 2. sect. 6.

Sous le (2) regne de Charles IX. l'an 1573 on brûla dans Paris un homme qui avoit dogmatisé l'Athéisme secrettement. Il soutenoit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu au monde que de conserver la pureté de son corps : aussi disoit-on, qu'il avoit encore sa virginité. Il avoit autant de chemises qu'il y a de jours en l'année, & il les envoioit laver en Flandres une fontaine fameuse pour la clarté de ses eaux

& pour la vertu de blanchir admirablement le visage. Il avoit de l'aversion pour toutes les impuretez, soit des actions, soit des paroles; & quoiqu'il foutint ses blasphêmes avec une opiniâtreté qu'il garda jusques à la mort, il les prononça toujours d'un air extrêmement ra-
douci, & d'une bouche composée à debiter des fleurettes.

La Relation de Mr. Ricaut, Secretaire de Mr. le Comte de Winchelsey, Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, a fait trop de bruit, pour ne vous être pas conuë, si bien que je ne m'amuse pas à vous faire l'eloge de la diligence que cet Auteur a employée pour s'instruire exactement de ce qu'il écrit, je vous dirai seulement, qu'après avoir (1) rapporté que les Athées ont formé une Secte nombreuse en Turquie, qui est composée pour la plupart des *Cadis*, & des personnes sçavantes dans les livres Arabes, il ajoute que les partisans de cette Secte ont une amitié extraordinaire les uns pour les autres, qu'ils se rendent mutuellement toute sorte de bons offices, qu'ils sont civils & hospitaliers, & que s'il leur arrive un hôte qui soit de leur sentiment, ils lui font la meilleure chere qu'ils peuvent. Leurs civilités vont trop loin, je ne sçavois pas, puis qu'ils procurent à leur hôte pendant la nuit un divertissement très-malhonnette; mais ils ne font rien en cela, dont les autres Turcs ne soient coupables. Desorte que si l'on compare toute la vie des autres Turcs, avec celle de ces Athées, l'on n'y verra point de différence, ou bien l'on trouvera ceux-là plus malhonnetés gens, que ceux-ci.

Je n'ai garde de mettre le Chancelier de l'Hôpital dans le nombre des Athées, car je ne doute pas qu'il n'ait été bon Chretien: mais je dirai seulement, qu'il a été fort soupçonné de n'avoir point de Religion, quoi qu'il n'y eût
rien

(1) Etat
pres. de
l'Empire
Ottoman,
l. 2. ch. 12.

(1) Homo
quidem
doctus, sed
nullius
Religionis,
aut ut verè
dicam,
à B. C.
Commen-
tar. rerum
Gallie.
l. 28. n. 57.

rien de plus austere, rien de plus grave, rien de plus composé que sa mine, & qu'il vécut exemplairement. Mr. de (1) Beaucaire de Peguillon, Evêque de Mets, l'accuse tout franc d'Atheïsme. Son temoignage est un peu suspect, à cause de son attachement au Cardinal de Lorraine, dont il avoit été precepteur. Mais néanmoins cela fait voir, que les hommes ne s'observent pas assez, lors qu'ils prononcent si hardiment, que l'Atheïsme est inseparable de l'impureté des mœurs, puis qu'il se trouve qu'un Chancelier de France a été soupçonné d'Atheïsme, quoi que sa bonne vie fût connue de toute la terre. C'est une chose étrange & tout-à-fait scandaleuse, que tant lui, que tous ceux qui se distinguoient par l'austerité de la morale dans le dernier siecle, aient passé pour mechans Orthodoxes, & qu'un homme qui auroit pu avérer son abandon à toutes sortes de debauches, eût suffisamment prouvé qu'il ne donnoit point dans les nouvelles opinions, comme autrefois on absolvoit ceux (2) qui étoient accusez d'avoir conspiré contre l'Etat, pourveu qu'ils certifiasent qu'ils s'étoient prostitués.

(2) Duos
solos è no-
tioribus
venia do-
natos
constat,
qui se quò
faciliùs
expertes
culpæ of-
tenderent,
impudicos
probave-
rant. Sueton. in
Domit.
c. 10.
Cesoninus
vitiis pro-
reus est,
tanquam
in illo scè-
dissimo cœtu passus muliebria. Tacitus Annal. l. II. Vid. Sueton. in
Nerone. c. 29. (3) Plut. in Jul. Cæs.

§. CLXXV.

Que les gens voluptueux ne s'amusent guere à dogmatiser contre la Religion.

Je ne sai si l'on ne pourroit pas apliquer à la Religion, ce qui fut dit par (3) Jules Cesar à ceux qui le vinrent avertir, que M. Antoine & Dolabella machinoient quelque chose contre lui; *Je ne me desie guere*, leur repondit-il, *de ces gens si gras & si bien peignez; je redoute bien plus*

plus ces maigres & ces pâles-là, parlant de Brutus & de Cassius. Les ennemis de la Religion, ces esprits qui ne croient rien ; qui se font un titre d'esprit fort, de douter de tout, qui cherchent des reponses aux argumens dont on se sert pour prouver l'existence de Dieu ; qui raffinent les difficultez que l'on objecte contre la Providence, ne sont pas pour l'ordinaire des gens fort voluptueux. Quand on passe toute la journée parmi les verres & les pots, qu'on aime à courir le bal toute la nuit, qu'on en conte & à la blonde & à la brune, qu'on tend toute sorte de pieges à la pudicité des femmes, qu'on ne cherche qu'à tuer le tems dans la debauche, & à prevenir le degout des plaisirs par la diversité des objets ; on ne se met guere en peine de savoir, si Mr. Descartes a bien démontré dans sa Metaphysique l'existence de Dieu, & la spiritualité de l'ame, & s'il a bien répondu aux objections qui lui ont été proposées. On ne s'avise point non plus, d'examiner la Demonstration Evangelique de Mr. Huet, si pleine d'éloquence & d'érudition, & de chercher dequoi éluder les preuves de la verité de la Religion Chretienne. On ne va point se rompre la tête à étudier les prétendues demonstrations de Spinoza, pour tâcher de comprendre que l'Univers est un être simple, & que nous sommes des modifications de Dieu. On se moque même d'un Physicien, qui s'attache à decouvrir la raison des phenomenes.

Que (1) Rohault vainement seche pour conce-

voir,

Comment tout étant plein, tout a pu se mou-

voir.

(1) Mr. Des-Preaux Epitre à Mr. de Guilleragues.

On n'a pas le tems de songer à tout cela ; & quand on l'auroit, on ne l'emploieroit pas à des pen-

pensées abstraites , qui n'ont rien d'agréable pour des personnes accoutumées à la sensualité. On s'en repose donc sur ce qui en est, on croit bonnement son Catechisme ; on se persuade même , qu'en ne doutant de rien , on se ménage des ressources pour son salut , & que la foi n'est pas moins utile à la tranquillité de nôtre ame , que nécessaire à son salut , & l'on se divertit en attendant. Au contraire , ceux qui ont l'esprit d'incrédulité en partage , & qui se piquent de douter avec raison , se soutient peu du cabaret , traitent la coqueterie de haut en bas , sont chagrins , maigres & pâles , rêvent même en mangeant à quelque figure de Geometrie ; si bien qu'au lieu de dire avec (1) Caton , que de tous ceux qui avoient entrepris d'opprimer la liberté de Rome , il n'y avoit que César qui eût été sobre ; il faut demeurer d'accord , qu'entre ceux qui ont conspiré contre l'unité de l'Eglise , qui ont inventé des heresies , qui ont voulu renverser ou la Religion , ou même l'existence de Dieu , il n'y a pas eu beaucoup d'ivrognes & de debauchez. (2) Ciceron aiant vu que César ne gratoit sa tête que du bout du doigt , & qu'il avoit grand soin de bien peigner , de bien friser , & de bien arranger ses cheveux , jugea qu'il n'étoit pas capable d'attenter à la liberté de la République. Il se trompa dans sa conjecture ; mais il ne peut guere arriver qu'on se trompe , en jugeant qu'un homme plongé dans les plus infâmes debauches , ne se fera point brûler , ni pour le crime d'Herésie , ni pour celui d'Atheïsme. Ce n'est pas que je croie , que tous ceux qui n'ont point de Religion , soient d'une vie bien morigenée ; je croi qu'il y en a qui se portent à tous les crimes imaginables : mais je pretens seulement , qu'il y en a aussi qui ne se distinguent point par leurs vices , & l'on ne sauroit me nier cela , puis que

j'ai

(1) Sueton. in Jul. c. 5 ;

(2) Plutarch. in Jul. Cæs.

j'ai l'expérience de mon côté. Or de ce qu'il y a des Athées, qui moralement parlant, ont de bonnes inclinations, il est facile de conclure, que l'Athéisme n'est pas une cause nécessaire de mechante vie, mais seulement une cause par accident, ou bien une cause qui ne produit la corruption des mœurs, qu'en ceux qui ont assez de penchant au mal pour se debaucher sans cela.

§. CLXXVI.

Que l'homme ne regle pas sa vie sur ses opinions.

Je conçois que c'est une chose bien étrange, qu'un homme qui vit bien moralement, & qui ne croit ni Paradis, ni Enfer. Mais j'en reviens toujours là, que l'homme est une certaine creature, qui avec toute sa raison, n'agit pas toujours conséquemment à sa creance. Les Chrétiens nous en fournissent assez de preuves. Ciceron l'a (1) remarqué à l'égard de plusieurs Epicuriens, qui étoient bons amis, honnêtes gens, & d'une conduite accommodée, non pas au desir de la volupté, mais aux regles de la raison : *Ils vivent mieux*, dit-il, *qu'ils ne parlent, au lieu que les autres parlent mieux qu'ils ne vivent.* On a fait une semblable remarque sur la conduite des Stoïciens. Leurs principes étoient, que toutes choses arrivent par une fatalité si inevitable, que Dieu lui-même ne peut, ni n'a pu jamais l'éviter. Naturellement cela les devoit conduire à ne s'exciter à rien, à n'user jamais ni d'exhortations, ni de menaces, ni de censures, ni de promesses. Cependant, il n'y a jamais eu de Philosophes qui se soient plus servis de tout cela, qu'eux ; & toute leur conduite faisoit voir qu'ils se croioient entierement les maîtres de leur destinée. Les Turcs tien-

(1) De finibus l. 2.

nent quelque chose de cette doctrine des Stoïciens, & outrent extrêmement la matiere de la Predestination. Cependant on les voit fuir le peril, tout comme les autres hommes le fuient, & il s'en faut bien qu'ils ne montent à l'assaut aussi hardiment que les François, qui ne croient point la Predestination. Tout ce qu'on nous dit de la sécurité de ces Infideles, fondée sur l'opinion qu'ils ont de l'immuitabilité de leur sort, sont des contes. Ils se servent des lumieres de leur prudence tout comme nous, & châttient certaines fautes encore plus severement que nous. On voit des Chretiens qui nient la Predestination : on en voit aussi qui la croient. Quelques-uns pretendent, que l'on peut être assuré de son salut, que l'on ne perd jamais la grace, que l'on n'est point sauvé par ses œuvres, qu'il ne faut confesser ses pechez qu'à Dieu, & qu'il n'y a point de Purgatoire : d'autres nient tout cela. Mais malgré cette difference dans les dogmes, ils se gouvernent les uns & les autres de la même façon, pour ce qui regarde les mœurs. S'ils different en quelque chose, cela vient du genie particulier de chaque nation, & non pas du genie de la Secte.

Ce seroit une chose infinie, que de parcourir toutes les bizarreries de l'homme, qui font voir que c'est non seulement le plus sot de tous les animaux, comme l'a prouvé Mr. Des-Preaux dans l'une de ses Satires, mais aussi un monstre plus monstrueux que les Centaures & que la Chimere de la Fable; ce qui, au dire de Mr. Pascal, est une forte preuve de la verité qui nous est recitée dans le Livre de la Genèse, touchant la chute du premier homme. Il est certain, que c'est là qu'il faut chercher le dernier denouement de toutes les contradictions qui se voient dans nôtre espece. Mais cela n'empêche pas, que le principe que j'ai posé,

ne serve à debrouiller un peu ce cahos. Car s'il est vrai que les persuasions generales de l'esprit ne sont pas le ressort de nos actions, & que c'est le temperament, la coûtume, ou quelque passion particuliere qui nous determinent, il peut y avoir une disproportion énorme entre ce que l'on croit, & ce que l'on fait. Donc il est aussi facile qu'un Athée se prive de ses plaisirs en faveur d'un autre, qu'il est facile qu'un Idolâtre fasse un faux serment. Ainsi l'on voit que de ce qu'un homme n'a point de Religion, il ne s'ensuit pas necessairement qu'il se porte à toute sorte de crimes, ou à toute sorte de plaisirs. Il s'ensuit seulement qu'il se porte aux choses pour lesquelles son temperament & le tour de son esprit lui donnent de la sensibilité, encore faut-il que la crainte de la justice humaine, ou de quelque dommage, ou de quelque blâme ne vienne pas à la traverse. Par où l'on voit, qu'un Païen à l'égard des mœurs, ne vaut pas necessairement plus qu'un Athée.

§. CLXXVII.

Quelle est la raison pourquoi on se represente les Athées extraordinairement mechans.

Mais d'où vient donc, me dira-t-on, que tout le monde se figure les Athées comme les plus grands scelerats de l'Univers, qui tuent, qui violent, qui ravissent tout ce qu'ils peuvent? C'est qu'on s' imagine fausement, qu'un homme agit toujours selon ses principes; c'est-à-dire, selon ce qu'il croit en matiere de Religion. C'est qu'on a vu des personnes sans Religion commettre les plus effroyables desordres qui se puissent voir, le Sultan Mahomet II. par exemple; & qu'on ne considere pas, que ces gens-là n'en feroient pas moins, quand même ils croiroient en general qu'il y a un Dieu, comme il paroît par l'exemple de Neroñ que j'ai déjà raporté, & par

(1) Nec
ignoro
plerosque
conscien-
tiâ meri-
torum,
nihil se esse
post mor-
tem magis
optare,
quàm cre-
dere.
*Minuc.
Felix.*

(2) Mr.
l'Evêque
de Tour-
nai, Me-
moir. tou-
chant la
Religion,
pag. 12.

celui de Bajazeth, qui a été pour le moins aussi feroce, aussi cruel, & aussi vicieux que l'autre Sultan. C'est (1) qu'on ne distingue point les Athées qui commencent par douter, d'avec ceux qui finissent par douter. Ceux-là sont pour l'ordinaire de faux Savans, qui se piquent de raison, & de mépriser les voluptez corporelles. Les autres sont des ames souillées de toute sorte de vices, & capables des plus noires mechancetez, qui s'apercevant que la crainte des Enfers vient quelquefois troubler leur intérêt qu'il n'y ait point de Dieu, tâchent de se le persuader. Un de nos plus illustres (2) Prelats semble croire, qu'il n'y a point d'autres personnes que celles-là qui donnent dans l'Atheïsme: *Nous pouvons dire, remarque-t-il, tout le contraire de ce que disoit ce Philosophe impie & libertin, qui assuroit plutôt par le plaisir de dire un bon mot, que par une véritable conviction, que c'étoit la crainte qui avoit établi la creance de la Divinité. Car c'est au contraire la seule crainte des châtimens, qui fait que quelques-uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de Dieu.* Je ne croi pas que tous les Athées soient de cette espece; je croi seulement, qu'il y a des gens qui tâchent de se persuader l'Atheïsme. Soit qu'ils en viennent à bout, soit qu'ils n'y puissent pas réussir, ce sont les plus mechans hommes du monde. Mais ils ne sont pas mechans, parce qu'ils sont Athées: ils deviennent Athées, parce qu'ils ont été mechans; & s'ils ne peuvent pas devenir Athées, ils ne laissent pas de vivre comme s'ils l'étoient. Car dès qu'un homme est capable de vouloir être Athée, & de faire des efforts pour cela, il est de la plus effroyable malice qui puisse tomber dans une ame; & si Dieu ne fait des miracles pour le convertir, c'est un homme qui fera tous les crimes qui seront en son pouvoir, quoi qu'il ne puisse ve-

nir à bout de passer dans l'Atheïsme. Desorte qu'un tel homme est incomparablement plus éloigné du chemin de son salut, qu'un Athée de naissance, qu'un incrédule sans dessein & de bonnes mœurs. Or parce que ceux qui étouffent, ou qui tâchent d'étouffer dans leur ame par belle malice, la connoissance de Dieu, sont les plus insignes debauchez & les plus determinez pecheurs qui soient au monde, on se persuade que tous les Athées indifferemment sont des scelerats.

§. CLXXVIII.

Si l'on peut avoir une idée d'honnêteté, sans croire qu'il y ait un Dieu.

Ce qui fait encore que l'on est dans cette persuasion, c'est qu'on a de la peine à comprendre, qu'un homme qui ne croit point de Dieu, ait aucune idée d'honnêteté; si bien qu'on se l'imagine toujours prêt à faire tous les crimes dont la Justice humaine ne le peut point châtier. On se trompe manifestement, puis qu'on a vu faire aux Epicuriens plusieurs actions louables & honnêtes, dont ils se pouvoient dispenser sans craindre aucune punition, & dans lesquelles ils sacrifioient l'utilité & la volupté à la vertu. La raison a dicté aux anciens Sages, qu'il (1) falloit faire le bien pour l'amour du bien même, & que la vertu se devoit tenir à elle-même lieu de récompense, & qu'il n'apartenoit qu'à un méchant homme, de s'abstenir du mal par la crainte du châtement.

Nos Histoires nous racontent, qu'un Ambassadeur de St. Louis vers le Soudan de Damas, aiant demandé à une femme qu'il trouva dans les ruës, ce qu'elle pretendoit faire avec le feu qu'elle portoit d'une main, & avec l'eau

Q 3

qu'elle

(1) Satis enim nobis (si modo in Philosophia aliquid profecerimus) persuasum esse debet, si omnes Deos, hominesque celare possemus, nihil tamen avare, nihil injustè, nihil libidine, nihil incontinentè esse faciendum. Hinc ille Gyges, &c. Cicero l. 3. de Offic. Voyez Horace l. 1. Ep. 17.

(1) Cicero de Nat. Deor. l. 1.

(2) Habet venerationem justam quicquid excellit. Cicer. de Nat. Deor. l. 1.

(3) His terroribus ab Epicuro soluti, & in libertatem vendicari, nec metuimus eos quos intelligimus, nec sibi fingere ullam mortem, nec alteri querere, & pietatem colimus naturam excellentem atque præstantem. Cicer. ibid.

(4) Cur colit? Propter Majestatem, inquis, ejus existimam,

qu'elle portoit de l'autre ; aprit de cette femme, qu'elle destinoit le feu à brûler le Paradis, & l'eau à éteindre les flammes de l'Enfer, afin que les hommes ne servissent plus la Divinité par des vuës mercenaires, mais uniquement à cause de l'excellence de sa nature. Pour ne rien dire des Saducéens, qui faisoient profession ouverte de servir Dieu, quoi qu'ils n'attendissent de lui que les biens de cette vie, ne lisons-nous pas qu'Epicure, qui nioit la Providence & l'immortalité de l'ame, ne laissoit pas d'honorer les Dieux ? Il fit des (1) livres de devotion, où il parla avec tant de force de la sainteté & de la piété, qu'on eût dit que c'étoit l'Ouvrage de quelque Souverain Pontife. Quand on lui objectoit, qu'il n'avoit que faire du culte des Dieux, lui qui croioit qu'ils ne nous faisoient ni bien ni mal, il repondoit que l'excellence de leur nature étoit une assez grande (2) raison de les venerer, & qu'on se trompoit fort de croire, qu'à moins que de redouter le ressentiment des Dieux, on ne pouvoit pas leur rendre ses adorations : (3) *Delivrez de ces fraieurs, & mis en liberté par Epicure, nous ne redoutons point les Dieux, parce que nous savons qu'ils ne se chagrinent de rien, ni ne cherchent à faire du mal à personne, & nous honorons pieusement & saintement cet Etre plein de majesté & d'excellence.* Qu'il y eût plus de sincérité que de Politique dans tous ces beaux discours, c'est de quoi je ne voudrois pas repondre. Mais on ne sauroit nier, qu'un homme qui parle ainsi, n'ait une idée d'honnêteté, & ne conçoive qu'il est digne de l'homme d'avoir une veneration desintéressée pour les choses excellentes ; & c'est la conclusion que (4) Seneque tire de cette doctrine d'Epicure. Il est donc vrai que la raison a trouvé sans le secours de la Religion, l'idée de cette piété que les Peres ont tant vantée, qui

qui fait que l'on aime Dieu, & que l'on obéit à ses Loix, uniquement à cause de son infinie perfection. Cela me fait croire, que la raison sans la connoissance de Dieu, peut quelquefois persuader à l'homme, qu'il y a des choses honnêtes, qu'il est beau & louable de faire, non pas à cause de l'utilité qui en revient, mais parce que cela est conforme à la raison.

Il peut bien y avoir des gens assez brutaux, pour ne voir pas qu'il est plus honnête de faire du bien à son bienfaiteur, que de le paier d'ingratitude : mais je ne voi pas que ce soit une nécessité indispensable, que tous ceux qui ignorent qu'il y a un Dieu, meconnoissent l'honnêteté qui est jointe avec la reconnoissance. Car il faut sçavoir, qu'encore que Dieu ne se revele pas pleinement à un Athée, il ne laisse pas d'agir sur son esprit, & de lui conserver cette raison & cette intelligence, par laquelle tous les hommes comprennent la verité des premiers principes de Metaphysique & de Morale.

singula-
remque
naturam.
Ut conce-
dam tibi,
namque
hoc facis
nullâ spe,
nullo pre-
tium induc-
tus. Est a-
liquid per
se expe-
tendum,
cujus te
ipsa digni-
tas ducit.
Id est ho-
nestum.
De Benef.
l. 4. c. 18.

§. CLXXIX.

Qu'un Athée peut être avide de gloire & de louange.

Il est d'ailleurs fort certain, qu'un homme destitué de foi, peut être fort sensible à l'honneur du monde, fort avide de louanges & d'encens. S'il se trouve donc dans un pais, où l'ingratitude & la fourberie exposent les hommes au mepris, & où la generosité & la vertu soient admirées, ne doutez point qu'il ne fasse profession d'être homme d'honneur, & qu'il ne soit capable de restituer un dépôt, quand même on ne pourroit l'y contraindre par les voies de la Justice. La crainte de passer dans le monde pour un traître & pour un coquin, l'emporte-

ra sur l'amour de l'argent ; & comme il y a des personnes , qui s'exposent à mille peines & à mille perils , pour se venger d'une offense qui leur a été faite devant très-peu de témoins , & qu'ils pardonneraient de bon cœur , s'ils ne craignoient d'encourir quelque infamie dans leur voisinage : je croi même , que malgré les oppositions de son avarice , un homme qui n'a point de Religion est capable de restituer un dépôt , qu'on ne pourroit le convaincre de retenir injustement , lors qu'il voit que sa bonne foi lui attirera les éloges de toute une ville , & qu'on pourroit un jour lui faire des reproches de son infidélité , ou le soupçonner à tout le moins d'une chose qui l'empêcheroit de passer pour honnête homme dans l'esprit des autres. Car c'est à l'estime interieure des autres hommes que nous aspirons sur tout. Les (1) gestes & les paroles qui marquent cette estime , ne nous plaisent , qu'autant que nous nous imaginons que ce sont des signes de ce qui se passe dans l'esprit. Une machine qui nous viendroit faire la reverence , & qui formeroit des paroles flatueuses , ne seroit guere propre à nous donner bonne opinion de nous-mêmes , parce que nous saurions que ce ne seroient pas des signes de la bonne opinion qu'un autre auroit de nôtre mérite. C'est pourquoi celui dont je parle , pourroit sacrifier son avarice à sa vanité , s'il croioit seulement qu'on le soupçonneroit d'avoir violé les loix sacrées du dépôt. Et s'il se croioit à l'abri de tout soupçon , encore pourroit-il bien se résoudre à lâcher sa prise , par la crainte de tomber dans l'inconvenient qui est arrivé à quelques-uns , de publier eux-mêmes leurs crimes pendant qu'ils dormoient , ou pendant les transports d'une fièvre chaude. (2) Lucrece se sert de ce motif , pour porter à la vertu les hommes sans Religion.

(1) Voyez
l'Art de
penser,
1. part.
ch. 9.

(2) Quippe ubi se
multi per
somnia
sæpe lo-
quentes,
Aut mor-
bo deli-
rantes
protraxe
ferantur,
Et celata
diu in
medium
peccata
dedisse.
Lib. 5.

Je passe sous silence ce qu'a dit (1) Cardan, que ceux qui soutiennent que l'ame meurt avec le corps, sont par leurs principes plus gens de bien que les autres, parce qu'ils ont un intérêt particulier à ne point s'aquerir une mauvaise réputation; & il les compare aux usuriers, qui pour ne pas decrier le metier, sont les plus exacts de tous les hommes à tenir ce qu'ils promettent, & dans les termes qu'ils le promettent.

(1) De
Immort.
animæ.
cap. 33.

§. CLXXX.

Que l'exemple de Lucrece & de ses semblables prouve manifestement, que la Religion n'étoit point la cause des idées d'honnêteté qui étoient parmi les Paiens.

Mais que diriez-vous, Monsieur, si je vous prouvois, que le desir de la gloire dont les Paiens ont été si penetrez, ne dependoit bien souvent, ni en tout, ni en partie, des idées qu'ils empruntoient de la Religion? Si je le prouve, il faudra que l'on m'accorde, que ce desir de gloire procedoit souvent d'un principe tout-à-fait distinct de la Religion, & par conséquent qu'il eût pu se rencontrer dans le monde, encore qu'il n'y eût point eu de Religion. Examinez bien comment je prouve tout ceci.

C'est un fait incontestable, que pendant les trois ou quatre premiers siècles de l'ancienne Rome, la modestie, la frugalité, & la chasteté des femmes y ont éclaté beaucoup mieux, qu'elles ne font depuis mille ans parmi les Chrétiens. On croioit que ces vertus étoient le principal

ornement du sexe, on louoit les femmes qui s'en piquoient, & l'on n'avoit que du mépris pour celles qui en étoient depourvuës. On fait que le premier (2) Magistrat de Rome, revê-

(2) Ap-
pius Clau-
dius De-
cemvir,
l'an de Ro-
me 304.

tu d'une autorité qui ne différoit pas beaucoup de la tyrannique , se servit en vain de mille promesses avantageuses , afin de satisfaire la passion qu'il avoit pour la fille d'un Bourgeois. Il trouva qu'on s'étoit rendu inaccessible à toutes ses tentations. Il falut donc que par des voies indirectes , il recourût à l'autorité que sa Charge lui (1) donnoit : mais le pere de la jeune fille aima mieux la poignarder , que de souffrir qu'elle lui fût enlevée de vive force. On m'avouera qu'il faut être infiniment sensible à l'honneur , pour agir de cette maniere , & que Lucrece qui ne voulut ni écouter les sales propositions que lui fit le fils de son Roi , ni survivre à l'affront qu'elle en reçut , devoit avoir une passion incroyable pour la reputation d'honnête femme.

Cela étant une fois posé , je dis que cette grande sensibilité pour l'honneur , ne pouvoit pas être inspirée aux femmes Romaines par la Religion qu'elles professoient , puis qu'il eût fallu pour cela , que leur Religion leur eût appris , que l'impudicite deplaisoit aux Dieux. Or bien loin de le leur apprendre , elle leur enseignoit au contraire , que les Dieux étoient excessivement impudiques : desorte que si les Romains de l'un & de l'autre sexe eussent suivi les instincts de leur Religion , ils eussent tous raisonné comme celui à qui (2) Terence fait dire , en voiant un tableau de Jupiter converti en pluie d'or pour jouir de sa Maîtresse , *Petit homme que je suis , je ferois difficulté de faire ce de quoi le plus grand des Dieux ne fait point scrupule ?* Qui peut douter désormais , que les hommes ne se fassent des idées d'honnêteté & de gloire independemment de la Religion , puis que d'un côté nous avons vu ci-dessus , qu'ils jugent honnêtes certaines choses qui ne le sont pas effectivement , & que la Religion leur represen-

te

(1) Ap-
pius amo-
re ardens,
pretio ac
spe pelli-
cere ador-
tus, post-
quam
omnia
pudore
septa ani-
madver-
zerat, ad
crudelem
superbam-
que vim
animum
convertit.
Livius
Dec. 1.
lib. 3.

(2) Eu-
nuch.
Act. 3.
Sc. 5.

te comme deshonnêtes , & que de l'autre nous voions ici , qu'ils jugent deshonnêtes certaines choses qui le sont effectivement , & que la Religion leur devoit représenter comme fort honnêtes ?

Si cette reflexion ne paroît pas assez convaincante , en voici une à laquelle il n'est pas possible de résister. Si Lucrece avoit aimé la chasteté par un principe de Religion , ou ce qui est la même chose , si elle l'eût aimée afin d'obéir à Dieu , elle n'eût jamais consenti aux desirs de Sextus , & eût mieux aimé abandonner sa réputation à la calomnie , que de se fouiller dans un adultère. C'est pourtant ce qu'elle ne fit pas. Elle résista courageusement aux poursuites de ce Prince , quoi qu'il la menaçât de la tuer. Mais quand il l'eût menacée d'exposer sa réputation à une infamie éternelle , elle fit ce qu'il souhaitoit , & puis se tua. C'est une preuve évidente , qu'elle n'aimoit dans la vertu que la seule gloire qui l'accompagnoit , & qu'elle n'avoit nullement en vuë de plaire à ses Dieux ; car ceux qui veulent plaire à Dieu , choisissent plutôt de passer pour infames devant les hommes , que de commettre le crime. Il faut donc avouer nécessairement , que la Religion de Lucrece ne contribuoit rien à sa chasteté ; & qu'à cet égard elle eût été toute telle qu'elle étoit , quand même elle n'eût jamais ouï dire qu'il y eût des Dieux.

On me dira peut-être , que je me donne bien de la peine pour rien , puis que je tâche d'établir ce que personne ne me conteste , savoir que l'Athéisme n'ôte pas à l'homme le desir d'être loué. Que veut-on donc que je fasse ? Veut-on que je prouve , que l'Athéisme n'empêcheroit pas les hommes d'attacher l'idée d'honnêteté à ce qui est véritablement honnête ; que par exemple , dans une société d'Athées on ne feroit ja-

mais consister la gloire des femmes dans la continence ? Si l'on ne veut que cela, je n'ai pas besoin de nouveaux raisonnemens ; il me suffit de dire, que l'on faisoit consister à Rome la gloire des femmes dans la chasteté, quoi que la Religion les conduisit naturellement à regarder les incestes & les adulteres comme des actions divines. Si contre tous les instincts de la Religion on a établi pour maxime parmi les Paiens, que la chasteté étoit loüable & glorieuse aux femmes ; à plus forte raison établiroit-on cette maxime parmi les Athées. Et comme il est aussi naturel à l'homme, de faire cas des choses à proportion de ce qu'elles coûtent, que d'aimer à être distingué, la nature seule auroit bien-tôt appris aux habitans d'une même ville qu'il est glorieux à une femme de ne prodiguer pas ses faveurs ; ce qui conduit naturellement & insensiblement les choses au point où on les a vuës presque dans toutes les Républiques.

§. CLXXXI.

Nouvelle remarque, qui fait voir que les hommes ne vivent pas selon leurs principes.

De quelque côté que l'on se tourne, l'on ne me sauroit nier, que les hommes agissent contre leurs principes. Car si l'on me dit, que les anciens Idolâtres avoient certaines notions de leurs Dieux, qui leur aprenoient qu'ils recompenseroient la vertu, & qu'ils punissoient le vice ; je demande, d'où vient donc que les Idolâtres étoient si mechans ? Et si l'on me dit, qu'ils étoient mechans, parce que leur detestable Theologie leur representoit les Dieux comme coupables de mille crimes ; je demande, d'où vient donc qu'il y a eu tant d'honnêtes gens parmi les Paiens, & qu'il y a tant de sce-

lerats

lerats parmi les Chrétiens, où cette raison n'a point de lieu? Jamais on ne me repondra, qu'en reconnoissant que le véritable mobile des actions de l'homme, est fort différent de sa Religion. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse dire, que la Religion se mêle souvent dans ce ressort, & qu'elle lui donne de grandes forces pour les choses où le temperament nous incline: par exemple, un homme bilieux est bien-tôt armé de zèle contre ceux qui ne sont pas de sa Secte. C'est la foi, dit-on, qui est cause de cela. Dites plutôt, que c'est l'envie naturelle, & le plaisir que nous avons tous de surpasser nos rivaux, & de nous venger de ceux qui condamnent notre conduite.

L'Auteur du traité de Religion contre les Athées, les Déistes, & les nouveaux Pyrrhoniens, imprimé l'an 1677. a dit mille belles choses, & avec beaucoup d'éloquence. Entre autres pensées, il n'a pas oublié (1) celle-ci, *Que si l'Atheïsme, ou le Déisme eussent régné dans les premiers siècles, il y a long-tems que le monde seroit détruit, bien loin d'avoir pu durer une éternité dans cette opinion.* Pour le prouver, il rapporte un entretien (2) supposé entre deux impies, où l'on voit que dans leurs principes, la raison, & les loix naturelles & civiles, la justice & la vertu sont des mots vuides de tout sens. Il le prouve fort judicieusement; mais parce qu'il n'a pas pris garde à une chose que je crois avoir démontrée, savoir que les hommes ne suivent pas leurs principes, on lui peut objecter avec raison, qu'il n'a rien prouvé dans cet endroit-là. Ce qu'il fait dire à l'un de ses personnages supposez, ne peut être révoqué en doute dans la bonne Theologie; *Que (3) les Païens ont tous consacré, pour le dire ainsi, l'inclination prédominante de leur nature, & qu'ils se sont taillé sur ce pied des vertus & des félicités: Que*

(1) Chap:
11. pag.
238.

(2) Chap:
12.

(3) Pag:
264.

dans les actions difficiles, le phantôme de la gloire les solénoit, & leur faisoit faire des efforts, qui portoient l'exemple au delà de toute imitation: Que le desespoir où ils jettoient tous leurs spectateurs, leur étoit un plaisir délicieux, qui les paioit bien de toutes leurs peines: Que Manlius Torquatus, qui étoit idolâtre de la gloire & de la patrie, immola son fils à cette Idole:

L'amour de la patrie, & l'amour de la gloire
Sur la nature même emportent la victoire.

Qu'Alexandre avoit le sang bouillant, le cœur haut, l'ame grande & ambitieuse; que tout cela mêlé ensemble, lui a servi à former ce qu'on appelle generosité: Que Tite au contraire avoit naturellement horreur du sang & du carnage, qu'il trouvoit des charmes à être aimé du peuple, qu'il s'est fait un merite de cet amour propre: Qu'Epicure aimoit les plaisirs des sens, qu'il en a fait sa felicité: Que Senèque y étoit peut-être moins sensible, qu'il a fait sa vertu de tout ce qui rebutoit la nature: Que Caton étoit froid & flegmatique, qu'il a changé son flegme en sagesse. N'est-ce pas ce que j'ai dit tant de fois, que les Paiens n'ont suivi que la pente de leur temperament, & du goût qu'ils s'étoient fait pour une certaine sorte de gloire? Or puis qu'en ne suivant que cette route, ils ont rencontré quelquefois l'exercice de la vertu, quelle raison a-t-on de nier que les Athées y puissent venir?

C'est peut-être qu'ils ne desirent la loitiange que foiblement? Mais que peut-on faire de plus que ce qui fut fait par (1) Spinoza, un peu avant que de mourir? La chose est de fraîche date, & je la tiens d'un grand homme, qui la fait de bonne part. C'étoit le plus grand Athée qui ait jamais été, & qui s'étoit tellement infatué de certains principes de Philosophie, que pour les

mieux

(1) Il mourut à la Haie le 21. Fev. 1677.

mieux mediter , il se mit comme en retraite, renonçant à tout ce qu'on appelle plaisirs & vanitez du monde , & ne s'occupant que de ces abstruses meditations. Se sentant près de sa fin, il fit venir son hôtesse , & la pria d'empêcher qu'aucun Ministre ne le vînt voir en cet état. Sa raison étoit, comme on l'a sçu de ses amis, qu'il vouloit mourir sans dispute, & qu'il craignoit de tomber dans quelque foiblesse de sens, qui lui fit dire quelque chose dont on tirât avantage contre ses principes. C'est-à-dire , qu'il craignoit que l'on ne debitât dans le monde, qu'à la vuë de la mort , sa conscience s'étant reveillée, l'avoit fait dementir de sa bravoure, & renoncer à ses sentimens. Peut-on voir une vanité plus ridicule & plus outrée que celle-là, & une plus folle passion pour la fausse idée qu'on s'est faite de la constance ? Nous verrons bien-tôt quelques exemples de même nature.

§. CLXXXII.

L'Atheïsme aiant eu des Martyrs, c'est une marque iradubitable , qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Reflexion sur la conduite de Vanini.

Quand je considere que l'Atheïsme a eu des Martyrs , je ne doute plus que les Athées ne se fassent une idée d'honnêteté, qui a plus de force sur leur esprit , que l'utile & que l'agreable. Car d'où vient que Vanini s'est indiscrettement amusé à dogmatifer devant des personnes qui le pouvoient deferer à la Justice ? S'il ne cherchoit que son utilité particuliere, il devoit se contenter de jouir tranquillement d'une parfaite securité de conscience , sans se soucier d'avoir
des

des disciples. Il faut donc qu'il ait eu envie d'en avoir, & cela ou afin de se rendre Chef de parti, ou afin de delivrer les hommes d'un joug, qui à son avis, les empêchoit de se divertir tout à leur aise. S'il a voulu se rendre Chef de parti, c'est une marque qu'il ne regardoit pas les plaisirs du corps, ni les richesses, comme sa dernière fin, mais qu'il travailloit pour la gloire. S'il a voulu delivrer les hommes de la crainte des Enfers, dont il croioit qu'ils étoient importunez mal à-propos, c'est un signe qu'il s'est crû obligé à rendre service à son prochain, & qu'il a jugé qu'il est honnête de travailler pour nos semblables, non seulement à nôtre prejudice, mais aussi au peril de nôtre vie. Car Vanini ne pouvoit pas ignorer, qu'un Athée qui ne chercheroit que son utilité, trouveroit mieux son compte parmi de bons devots, que parmi des scelerats, parce qu'un bon devot ne vous suplante point par ses cabales & par ses intrigues, & a si peu de disposition à tromper, ou à s'emparer du bien d'autrui, qu'il aime mieux ceder son droit, que de contester contre un homme qu'il voit resolu à faire de faux sermens; au lieu qu'un scelerat est le premier à se servir de la fraude & du parjure, & à faire échouer les desseins de ses concurrens par toute sorte de mechancetez. De façon qu'il est de l'interêt d'un Athée qui veut faire fortune, qu'il n'y ait que de bonnes ames sur la terre; & Vanini n'y entendoit rien, s'il vouloit pêcher en eau trouble, de vouloir établir l'Atheïsme. Il faloit plutôt travailler à rendre le monde devot. Il savoit, d'ailleurs, qu'il y a peine de mort contre ceux qui enseignent l'Atheïsme: si bien qu'en travaillant à repandre ses impietez, il risquoit & les occasions de profiter de la bonne conscience des autres hommes, & sa propre vie en même tems. Il faut donc qu'une fausse idée de generosité lui ait

fait accroire, qu'il devoit sacrifier ses intérêts à ceux du prochain.

Mais d'où vient qu'il n'a pas trompé ses Juges, & qu'il a mieux aimé mourir dans les plus rudes tourmens, que de donner une retractation, qui dans ses principes ne pouvoit lui faire aucun tort dans l'autre monde? Pourquoi ne pas faire semblant d'être desabusé de ses impietez, puis qu'il ne croioit pas que l'hypocrisie eût été defenduë de Dieu? Il faut reconnoître en cela, ou qu'il se proposoit de faire parler de lui, comme ce faquin qui brûla le Temple de Diane, ou qu'il s'étoit fait une idée d'honnêteté, qui lui faisoit juger que c'est une bassesse indigne d'un homme, que de deguïser ses sentimens, de peur de souffrir la mort. On ne sauroit donc nier, que la raison sans une conoissance expresse de Dieu, ne puisse tourner les hommes du côté de l'honnête, tantôt bien connu, tantôt mal. Et en tout cas, l'exemple de Vanini est une preuve incontestable de ce que j'ai dit tant de fois, savoir que les hommes n'agissent pas conformément à leur creance. Car si ce fou-là eût agi de cette sorte, il eût laissé chacun dans son opinion, ou plutôt il eût souhaité de trouver par tout de bons devots, qui se laissassent duper facilement par un hypocrite. Que lui importoit, qu'un véritable Chretien se privât des plaisirs du monde? Si cela lui faisoit pitié. il sortoit de son système, qui ne l'engage à rien en faveur d'autrui: outre qu'il s'abusoit grossièrement, car il n'y a point de douceurs dans le peché, qui égalent les douceurs dont une ame devote jouit dès cette vie. Pour les autres Chretiens, il n'avoit que faire de les plaindre, ils ne se divertissent guere moins, que s'ils étoient sans Religion. Après avoir dogmatisé mal à-propos, il eût à tout le moins juré qu'il étoit revenu de ses erreurs, & qu'il signeroit

gneroit de son sang tous les articles de nôtre creance. Au lieu de cela, il se fit un ridicule point d'honneur de se roidir contre les tourmens. Ce qui fait voir, qu'avec une opiniâtreté de cette nature, il étoit capable de mourir pour l'Athéisme, quoi qu'il eût été très-persuadé de l'existence de Dieu.

(1) Etat
de l'Emp.
Ottom.
de Mr.
Ricaud,
l. 2.
ch. 12.

On peut joindre à l'exemple de Vanini, celui d'un certain (1) Mahomet Efendi, qui fut executé à Constantinople il n'y a pas fort long temps, pour avoir dogmatifé contre l'existence de Dieu. Il pouvoit sauver sa vie en confessant son erreur, & en promettant d'y renoncer à l'avenir : mais il aima mieux persister dans ses blasphêmes, disant, *Qu'encore qu'il n'eût aucune recompense à attendre, l'amour de la verité l'obligeoit à souffrir le martyre, pour la soutenir.* Un homme qui parle ainsi, a nécessairement une idée d'honnêteté ; & s'il pousse son obstination jusques à mourir pour l'Athéisme, il faut qu'il ait une si furieuse envie d'en être le Martyr, qu'il seroit capable de s'exposer aux mêmes tourmens, quand même il ne seroit pas Athée.

§. CLXXXIII.

Examen de l'objection que l'on tire de la difficulté qu'il y a à convertir un Athée.

Je ne veux point d'autre réponse pour ceux qui disent, que l'Athéisme étant la plus incorrigible de toutes les dispositions de l'esprit, est nécessairement pire que l'Idolâtrie. Un Idolâtre, ajoutent-ils, qu'on veut faire entrer dans la bonne Religion, convient avec vous d'une infinité de choses. Il ne faut point perdre de tems à lui prouver qu'il y a un Dieu, & c'est justement par où il faut commencer avec un Athée, dont l'opiniâtreté va si loin, qu'on

qu'on vieillit en disputant avec lui ; avant que de vider cet article. C'est pour cela qu'Origene travaillant à la conversion de deux jeunes Gentilshommes Paiens , dont l'un a été depuis St. Gregoire Thaumaturge , (1) leur permit de lire tous les Philosophes & les Poëtes , excepté ceux qui portoient à l'Atheïsme ; jugeant qu'il étoit infiniment plus dangereux de s'accoutumer à entendre qu'il n'y avoit point de Dieu , que non pas à voir les différentes idées des Philosophes touchant leurs Dieux , dont le culte paroïssoit d'autant plus capable de rendre les hommes susceptibles de la véritable Religion , qu'il étoit plus extravagant.

(1) Voiez la vie de Tertullien & d'Origene par Mr. de la Motte pag. 543.

Je prie ceux qui raisonnent ainsi , de considérer I. Que pour un Athée qui s'est opiniâtré dans ses impietez , jusques à vouloir mourir plutôt que de s'en dedire , il y a des millions d'Idolâtres d'une semblable obstination. II. Que l'opiniâtré de ce petit nombre d'Athees , ne venoit pas de leur Atheïsme ; car selon la remarque que j'ai déjà faite , ils devoient par leurs principes s'accommoder à la Religion du pais ; desorte que ne l'ayant point fait , il faut conclure qu'ils étoient opiniâtres par temperament , & possédez d'une furieuse ambition de se distinguer par des voies extraordinaires ; ce qui est un tour d'esprit capable d'obliger un homme persuadé en general d'une Religion , à se faire brûler comme Athée. Et cela étant , il s'ensuit que si Vanini eût été ou Idolâtre , ou Juif , ou Mahometan , il eût été pour le moins aussi mal disposé à une véritable conversion , que les plus opiniâtres de tous les Athées.

§. CLXXXIV.

D'où viennent les difficultez de croire.

III. Outre cela, je voudrois que l'on considérât attentivement, d'où vient la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile. La plupart de ceux qui ont raisonné sur cette matiere semblent être persuadez que cette difficulté ne vient pas de ce qu'on demande aux hommes qu'ils croient des mysteres incomprehensibles, mais de ce qu'on leur demande qu'ils renoncent à leurs passions. Voici à-peu-près ce qu'on a coûtume de dire sur cette pensée.

S'il n'y avoit pour être Chretien, qu'à dire dans son ame, *Je croi tout ce que l'on dit du mystere de la Trinité, de celui de l'Incarnation, & de tous les autres qu'on veut que je croie sans m'obliger à les comprendre*, la profession de l'Evangile ne rebuteroit personne : chacun se feroit fort de croire tout ce qu'on voudroit, pourveu qu'on ne lui demandât ni qu'il le comprît, ni qu'il vécût autrement qu'à sa fantaisie. Ce n'est pas que croire soit une chose aussi aisée que l'on diroit bien ; mais c'est que l'on s'imagine qu'il n'y a rien de plus aisé, & que l'on n'examine pas ce que c'est. *Les uns font accroire (1) au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas : les autres en plus grand nombre se le font accroire à eux-mêmes, ne sachans pas penetrer ce que c'est que croire.* Quoi qu'il en soit, chacun se juge capable de la profession du Christianisme, quand il pense que pour être fidele, il suffit de dire froidement, que l'on est persuadé d'avoir & cette (2) foi speculative, qui croit les mysteres, parce qu'il n'en coûte rien, & cette foi superficielle, qui est dans la pointe de l'esprit sans action. Mais quand il voit qu'on

(1) Mon-
tagne, Ess.
l. 2. ch. 12.

(2) Rapin,
Foi des
dern. sie-
cles. pag.
115.

lui declare, que pour croire à l'Evangile comme il faut, il est necessaire de se mortifier, de souffrir avec joie le mepris & les injures, d'aimer ses ennemis, en un mot, d'aller contre le torrent de ses inclinations sensuelles, alors la raison & la nature se revoltent de concert, on ne veut plus ouïr parler de la Religion Chretienne.

La raison qui étoit prête auparavant à s'envelopper sous les nuages d'une foi implicite, accoûtumée qu'elle étoit à ne rien dire contre la credulité d'un Idolâtre, qui acquiesçoit à des dogmes non seulement plus incomprehensibles que nos mysteres, mais encore remplis d'absurditez, de bassesses, & de contradictions qui fautoient aux yeux; la raison, dis-je, ne veut plus souffrir, qu'on croie des choses qu'elle ne comprend pas. C'est une illusion pure que l'on se fait, ou un pretexte que l'on cherche pour couvrir la veritable cause de son incredulité. On n'ose pas avouër, que la raison pour laquelle l'Evangile ne nous accommode pas, est qu'il nous ordonne de vivre vertueusement, on n'ose, dis-je, l'avouër, quoi que ce soit là le grand grief. On cherche donc une excuse, & l'on se met à disputer contre les dogmes de speculation. Le cœur ne se voulant point rendre, fait que l'esprit qui est ordinairement sa dupe, cherche des armes pour se maintenir.

St. (1) Chrysostome est incomparable sur cette pensée, & c'est de lui que nous tenons cette maxime: *Ce qui fait (2) qu'on n'a point de foi pour les commandemens de Dieu, est qu'on se sent trop lâche pour les accomplir.*

Si ce sentiment est veritable, il s'ensuit que les Idolâtres, tout accoûtumez qu'ils sont à croire des choses incomprehensibles, ne sont pas pourtant plus disposez à se convertir que les Athées, parce que selon ce sentiment, l'u-

(1) In I. ad Corint. c. 3.

(2) Τὸ ἀπίσειν ταῖς ἐντολαῖς ἐκ τῆς πρὸς τὴν ἐκπλήρωσιν ἐκλέλυσθαι τῶν ἐντολῶν γίνεται.
Idem ad Demetrium.

nique source de la résistance que le cœur de l'homme fait au St. Esprit, reside dans la corruption du temperament, dans le desordre des passions, dans l'inclination à la sensualité; toutes choses qui ne se trouvent pas moins dans les Idolâtres, que dans les Athées. On se trompe donc, de croire que le plus difficile est fait, quand les personnes que l'on veut convertir à l'Evangile, sont déjà persuadées qu'il y a un Dieu, car tous les grands obstacles restent encore.

Quant à l'autorité d'Origene que l'on nous objecte, il faut repondre que son raisonnement ne doit passer tout au plus que pour probable. On ne sauroit nier, qu'il n'ait quelque chose de fort plausible, lors qu'on le regarde d'un certain sens: mais considerez-le d'un autre biais, vous verrez qu'il n'a plus la même force. Et en effet, Mr. de Condom qui a tant de justesse d'esprit, & tant de netteté de jugement, n'a pas fait difficulté de raisonner d'une maniere toute contraire à Origene, puis qu'il a conclu que l'Idolâtrie étoit mal-aisée à renverser, de ce qu'elle étoit extravagante: *L'Idolâtrie* (1) dit-il, nous paroît la foiblesse même, & nous avons peine à comprendre, qu'il ait fallu tant de force pour la détruire. Mais au contraire, son extravagance fait voir la difficulté qu'il y avoit à la vaincre, & un si grand renversement du bon sens, montre assez combien le principe étoit gâté. Je ne pretens point que ce Prelat ait voulu comparer l'Idolâtrie à l'Atheïsme: mais il est sûr, qu'en prouvant que l'Idolâtrie étoit difficile à ruiner, il a prouvé qu'elle l'étoit plus que l'Atheïsme. Tous les sens, (2) dit-il, toutes les passions, tous les interêts combattoient pour l'Idolâtrie. Elle étoit faite pour le plaisir: les divertissemens, les spectacles, & enfin la licence même y faisoient une
partie

(1) Disc.
sur l'Hist.
univers. 2.
part. ch.
12.

(2) Ibid.

partie du culte divin. Les fêtes n'étoient que des jeux, & il n'y avoit nul endroit de la vie humaine, d'où la pudeur fût bannie avec plus de soin, qu'elle l'étoit des mysteres de la religion. Comment accoutûmer des esprits si corrompus à la regularité de la Religion veritable, chaste, severe, ennemie des sens, & uniquement attachée aux biens invisibles? Il fait voir ensuite, que l'intérêt, c'est-à-dire, le gain & la pompe que les cultes de la Religion procuroient à plusieurs villes, & la prodigieuse preoccupation que l'on a pour l'antiquité en matiere de culte divin, & les maximes d'Etat conspiroient fortement au maintien de l'Idolâtrie. Or qui ne voit, que ces grands ressorts n'eussent eu aucune force parmi des Athées?

Nous verrons un peu plus bas, s'il y a quelque autre cause de la difficulté de convertir les hommes à Dieu, que celle dont nous avons parlé au commencement de cet article.

§. CLXXXV.

Reflexion sur la conduite de JESUS-CHRIST envers les Saducéens & les Pharisiens.

Il semble que nôtre Seigneur JESUS-CHRIST nous ait voulu enseigner par sa conduite envers les Saducéens & les Pharisiens, que le principal obstacle de nôtre conversion consiste dans le mauvais état du cœur. Les Pharisiens étoient beaucoup plus orthodoxes que les Saducéens. Ils avoient de la foi pour toute l'Écriture du Vieux Testament. Ils se piquoient d'un grand zèle pour la Loi de Dieu; & ne croioient pas même que ce fût assez que de l'observer, si l'on n'observoit aussi quantité d'explications, & de preceptes, & de ceremonies qu'ils y avoient ajoutées. Les Saducéens étoient bien plus accommodans;

dans ; ils retranchoient mille choses qui leur paroissent superflues ; toute leur foi n'alloit qu'à recevoir les cinq Livres de Moïse, & à croire que Dieu est un Etre souverainement parfait. Mais quant au reste, ils ne croioient point qu'il y eût des Esprits, & que l'ame subsistât après nôtre mort, & que les corps dussent ressusciter un jour. Ce sont des dogmes de la dernière impiété. Cependant le souverain Sacrificateur des Juifs, ni le grand Sanhedrin n'ont jamais procédé contre les Saducéens, & jamais on ne les a retranchés de la Communion de l'Eglise Judaïque ; ce qu'on eût fait infailliblement, s'ils fussent devenus Idolâtres.

§. CLXXXVI.

De l'aversion des Juifs pour l'Idolâtrie.

En effet, les horribles punitions que Dieu avoit envoiées aux Juifs à cause de leurs Idolâtries, avoient tellement imprimé dans leur esprit l'horreur qu'il faut avoir de ce crime, qu'à peine se purent-ils empêcher de se soulever contre leur redoutable Tyran Herode, quand il eut fait bâtir un Temple à Auguste dans la Judée. Ce même Tyran aiant fait poser une aigle d'or sur la grande porte du Temple, vit avant sa mort qu'un grand nombre de jeunes (1) hommes s'étant attroupez à la sollicitation de quelques Docteurs de la Loi, l'abbatirent en plein jour à coups de hache. Quelque temps après Pilate aiant fait porter de nuit dans Jerusalem les images de l'Empereur, les Juifs s'en émurent si fort, qu'ils accoururent sur le champ à Césarée, pour supplier très-humblement Pilate, de les en faire ôter, ce qu'ils n'obtinent qu'après avoir demeuré cinq jours & cinq nuits de suite à l'entour de son Palais en la posture de supplians,

(1) Joseph.
Antiq.
Jud. lib.
17. cap.
8. & l. 18.
6. 4. & 11.

plians , & qu'après avoir tendu le col à l'épée nuë des soldats , à laquelle Pilate les menaçoit de les livrer , s'ils ne se resolvoient à recevoir dans leur ville les images de l'Empereur. Ils reitererent la même conduite peu après, protestant au Gouverneur Petronius avec une confiance incroyable , qu'ils se laisseroient plutôt tailler en pieces , que de souffrir que l'on mît dans le Temple de Jerusalem la statuë de Caligula. Avant cela , ils avoient obtenu par leurs prieres , non pas comme le raporte un (1) Prelat illustre, que les troupes de Vitellius traverseroient la Judée sans enseignes , mais qu'elles prendroient un autre chemin , pour ne pas choquer la Religion Judaïque , qui ne pouvoit souffrir dans l'étenduë de la Terre sainte aucun objet d'Idolâtrie.

(1) Mr. de Condom, Disc. sur l'Hist. ex Joseph. l. 18. c. 7.

Ils croioient que la presence d'un Idolâtre profanoit la sainteté de leurs mysteres , & ils n'avoient garde d'endurer qu'un Païen se mêlât avec eux pendant le service divin. Leurs scrupules alloient si avant , qu'ils defendoient de s'asseoir à l'ombre du tronc d'un arbre sous lequel il y avoit eu quelque Idole , ou de passer par dessous cet arbre, lors qu'on pouvoit trouver un autre chemin ; & si l'on n'en pouvoit pas trouver un autre , ils vouloient qu'on ne passât sous cet arbre qu'en courant. C'est le sçavant (2) Maimonides qui nous apprend cela , avec plusieurs autres choies encore plus fortes. Il est facile de comprendre après ce que je viens de remarquer , que les Juifs qui ont été autrefois la veritable Religion , & les depositaires de la volonté de Dieu , prenoient l'Idolâtrie pour un crime plus abominable que l'heresie de ceux qui nient le Paradis. Mais ce n'est pas ce que je voulois dire principalement. Je voulois dire , que Nôtre Seigneur a temoigné plus de mepris contre les Pharisiens , que contre les

(2) Lib. de Idolol. c. 7. sect. 15.

Saducéens. C'est aux Pharisiens qu'il en veut en tout & par tout , c'est contre eux qu'il lance ses plus severes censures , c'est eux qu'il tâche de decrier. Pourquoi cela ? C'est qu'en-core qu'ils fussent plus orthodoxes , ils avoient le cœur plus gâté d'hypocrisie & d'orgueil , ce qui les rendoit plus incapables de se convertir à l'Evangile.

§. CLXXXVII.

S'il y a quelque autre cause de l'incrudulité, que l'inclination au mal.

Mais tous ceux qui raisonnent sur les causes de la difficulté de convertir les hommes à l'Evangile , ne disent pas si universellement , qu'elles consistent dans la malice du cœur. Ils ne trouvent pas impossible qu'elles viennent quelquefois d'une obscurité involontaire de l'ame , & que comme il y a des objets que nous ne faurions apercevoir , quelque envie que nous en aions , il y ait aussi des veritez qui ne nous paroissent jamais être des veritez , quelque effort & quelque envie que nous aions de les conoître. Qu'on en dise ce qu'on voudra , nos facultez n'agissent jamais , si les objets n'ont une juste proportion avec elles. Si les objets de la vuë sont trop petits , ou trop éloignez , ou dans les tenebres , nous avons beau faire des vœux pour les voir , il faut nous resoudre à ne les voir pas , quelque bons yeux que nous aions. D'autre côté , si nous avons la vuë foible , on a beau nous mettre les objets à la portée d'une bonne vuë , nous ne les voions pourtant point. Et qui nous a dit , que les objets de l'entendement ne demandent pas une semblable proportion , afin que nous les apercevions ? Qui nous a dit , qu'il ne faut que souhaiter de les

croire

croire véritables, afin qu'ils nous paroissent véritables ? Qui nous a dit, que la lumière intérieure de nôtre ame est toujours assez distincte, pour conoître les objets qu'on lui présente, dans quelque éloignement qu'on les mette, & de quelques voiles qu'on les envelope ? Pour moi, sans nier qu'il y ait une infinité de personnes qui s'aveuglent volontairement, je m'en tiens à ce que j'ai dit ailleurs, (1) qu'il n'y a que Dieu qui conoisse qui sont ceux qui ignorent malicieusement les mysteres de sa Parole, & que puis qu'il y a des gens qui voient mieux la force d'une objection, que celle de la réponse, quoi que la réponse soit meilleure, & quoi qu'ils n'aient aucun interêt ni à l'objection, ni à la réponse, il peut y avoir des gens aussi qui se rendent aux plus foibles raisons, sans suivre la pente de quelque passion dereglée. La bonne Philosophie nous apprend aujourd'hui d'une maniere très-convaincante, que nôtre ame est distincte du corps, & par conséquent qu'elle est immortelle. Mais combien y a-t-il de gens qui ne comprennent pas la force de toutes ces demonstrations ? Et qu'on ne me dise pas, que ce sont des gens qui souhaitent que l'ame perisse avec le corps. Car au contraire, ce sont souvent des personnes qui souhaitent son éternité. J'en prens à témoin (2) Cicéron, qui nous assure qu'il souhaite en premier lieu, que l'ame soit immortelle ; & secondement, que si cela n'est pas vrai, on le lui persuade néanmoins. Il ajoute, qu'en lisant le traité que Platon a fait de l'ame, il acquiesce à ses raisons ; mais qu'aussi-tôt qu'il laisse le livre, & qu'il medite là-dessus, sa persuasion s'évanouit. J'en prens aussi à témoin (3) Seneque, qui nous donne à entendre qu'il se plaît à philosopher sur l'éternité de l'ame, ou plutôt à la croire, & qu'il se range aisément à l'opinion de plusieurs

(1) Cideffius n. 163.
 (2) Me verò delectat, idque primum ita esse, deinde etiam si non sit, mihi tamen persuaderi velim. *Tuscul. 1.*
 (3) Juva-bat de æternitate animarum quærere, imò me hercule credere. Credebam enim facile opinio-nibus magnorum virorum rem gratissimam promittentium magis quam probantium. Dabam me spei tantæ *Epist. 102.*

grands hommes, qui prouvent moins une doctrine si agreable, qu'ils ne la promettent; Je m'abandonnois, poursuit-il, à cette douce esperance. Voilà deux des plus beaux esprits de l'antiquité, qui font tout ce qu'ils peuvent pour se persuader l'immortalité de l'ame, & qui néanmoins ne peuvent en être parfaitement convaincus. Il y en a d'autres qui, selon la remarque de Minucius Felix que j'ai citée (1) en un autre endroit, souhaitent que l'ame perisse avec le corps, & ne peuvent néanmoins le croire. Tous les jours mille personnes enragent de ne pouvoir douter de cent choses, qu'ils voudroient ne pas conoître, & tâchent en vain de s'aveugler sur le merite de leurs ennemis. Il n'est donc pas vrai, que nos passions soient toujours la regle de nos sentimens. C'est donc à tort que l'on s'imagine, que quand nous ne voions pas une verité importante dans la Religion, nous avons quelque passion secreete, qui a interêt que nous demeurions dans l'ignorance.

Mais peu m'importe pour ce que j'ai à prouver, que les hommes resistent à l'Evangile, ou parce que leur entendement est rempli de tenebres excitées par la corruption du cœur, ou parce qu'ils sont involontairement ensevelis dans un abîme de prejugez; cela, dis-je, m'importe fort peu; car de quelque façon qu'on l'explique, j'ai toujours droit de soutenir, que les Athées ne sont pas plus mal-aisez à convertir, que les Idolâtres. Veut-on que les hommes resistent à l'Evangile, parce qu'il nous commande de faire la guerre à nos passions? Je soutiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres n'ont pas plus de forces pour resister à leurs passions, que les Athées. Veut-on que les hommes resistent à l'Evangile, parce qu'il commande de croire des choses incomprehensibles? Je soutiens,

(1) Ci-dessus
n. 177.

tiens, & je l'ai prouvé, que les Idolâtres ont leur entendement aussi rempli de tenebres & de prejugez ridicules & extravagans, que les Athées.

§. CXXXVIII.

Combien la Religion Paienne étoit propre à faire des Athées.

Quand j'y songe avec application, il me semble qu'à la vérité les Athées n'étoient pas des sujets fort propres à en faire des bigots du Paganisme; mais je ne trouve point qu'ils doivent être plus difficiles à convertir au vrai Dieu, que les Idolâtres. La Religion Paienne enseignoit des choses si ridicules touchant la Divinité, qu'il n'y a point d'homme de bon sens qui se voiant Athée, n'eût mieux aimé continuer dans sa creance, que de reconoître des Dieux faits comme ceux des Paiens. C'étoit d'ailleurs une Religion qui autorisoit les crimes les plus abominables, & c'est ce qui la faisoit mépriser & detester par les Athées, comme l'invention d'une Politique également violente (1) & frauduleuse: c'est ce qui leur faisoit dire, que si la Religion eût été donnée à l'homme par les Dieux, elle auroit été plutôt un effet de leur colere, que de leur bienveillance: c'est enfin ce qui obligeoit quelques personnes à se jeter dans l'Athéisme. Ecoutons parler (2) Plutarque:

C'est la superstition (dit-il) qui a donné naissance à l'Athéisme, & qui lui donne tous les jours de quoi se justifier & se défendre sinon justement, au moins avec beaucoup de prétexte & d'apparence. Car les premiers qui ont embrassé l'Athéisme, ne l'ont pas fait pour trouver quelque chose à redire ni au Ciel, ni aux astres, ni aux saisons, ni aux revolutions du Soleil, qui fait par

(1) *Relligio pepercit scelerosa atque impia facta, Aulide quo pacto, &c. Tantum Relligio potuit suadere malorum. Lucret. l. 1.*

(2) *Traité de la superstition, traduit par Mr. le Fevre.*

son mouvement les jours & les nuits. Ce n'a pas été non plus, pour avoir remarqué quelque désordre ou quelque défaut dans la nourriture des animaux, ou dans la production des fruits. Rien de tout cela. C'est la superstition qui en a été la cause : ses actions étranges, ses passions ridicules, ses paroles, ses mouvemens, ses sorcelleries, ses enchantemens, ses tours & retours, ses purifications impures & abominables, ses tambours, sa vilaine & sale continence, ses mortifications barbares, & les outrages qu'elle se fait elle-même dans les Temples ; ce sont toutes ces belles choses qui ont donné sujet à quelques-uns de dire, qu'il vaudroit mieux que les hommes n'eussent aucuns Dieux, que d'en avoir qui aprouvassent telles choses, qui prissent plaisir à un service si étrange, qui maltraitassent leurs devots, qui se chagrinaient pour rien, & qui se missent en peine des bagatelles. En effet, les Gaulois & les Scythes n'eussent-ils pas été plus heureux, de n'avoir jamais oui parler des Dieux, de n'en avoir jamais eu la moindre pensée, ou la moindre idée ; que de croire qu'il y en eût, mais qui prenoient plaisir à l'effusion du sang humain dont on arrosoit leurs autels, & qui recevoient ces sacrifices pleins de barbarie & d'inhumanité, comme la chose du monde qui leur étoit la plus agreable & la plus digne de leur grandeur ? Et combien encore eût-il été meilleur pour ceux de Cartage, d'avoir eu pour leurs premiers Legislatteurs un Critias & un Diagore, qui ne croioient ni Dieux ni Esprits, que de faire à Saturne les sacrifices qu'ils lui faisoient ?

Telle étant la Religion des Idolâtres, il n'y a point d'apparence qu'un Athée voulût changer de parti, pour participer à ces cultes ridicules & criminels. Mais si on lui annonce la Religion Chretienne, qui ne nous apprend de Dieu que toutes choses grandes, saintes & sublimes, qui nous commande la pratique des vertus les plus

plus pures & les plus conformes aux lumieres de la droite raison ; il n'aura plus les mêmes difficultez à objecter : desorte que si la passion dominante qui est en l'homme , de vivre selon les desirs de son cœur , ou quelque stupidité prodigieuse ne detournent point cet Athée d'embrasser la profession de l'Évangile , il verra que c'est un parti incomparablement plus raisonnable, que celui qu'il tient.

§. CLXXXIX.

Quoi que l'homme soit très-corrompu , il ne veut pas que la Religion commande le crime.

Je ne saurois m'empêcher de faire ici une petite reflexion sur la bizarrerie de l'esprit humain ; c'est qu'encore qu'il aime le vice , il n'approuve pas néanmoins qu'il soit autorisé par les loix de la Religion. Les mêmes personnes qui rejettent l'Évangile à cause de l'austerité de sa morale , rejetteroient encore avec plus d'horreur une Religion qui leur commanderoit de se fouiller dans les plus infames dereglemens , si on la leur presentoit lors qu'ils sont en état de raisonner , & avant que d'être ensevelis dans les prejugez de l'éducation. Il n'y a point de debauché , ni de debauchée dans Paris , qui ne jettât des pierres à un Predicateur , qui auroit l'effronterie de prêcher que Dieu approuve les voluptez criminelles. Quelque vicieuse que soit la vie de la plupart des Chretiens , il y a de l'aparence que s'il s'élevoit un Heretique qui dogmatisât ouvertement & sans façon , que l'Évangile nous permet tout ce que nôtre cœur desire , il ne feroit aucun progrès , ou qu'il en feroit beaucoup moins , que s'il affectoit des manieres austeres , criant avec une extrême liberté contre les mœurs des

personnes les plus éminentes. Il n'est pas justes aux Gentils que l'on n'ait craint de scandaliser, en publiant une doctrine qui semblât ouvrir la porte à la licence; & c'est pour cela que Lucrece aiant exposé dès le commencement de son livre, qu'il vouloit philosopher selon les idées d'Epicure, le glorieux dompteur de la Religion, ajoute fort adroitement, pour ne pas effaroucher le monde, (1) *Qu'on ne doit pas s'imaginer, qu'il a dessein de favoriser le crime, puis qu'au contraire c'est la Religion qui a fait souvent commettre les plus noires mechancetez.*

(1) Vereor ne forte rearis Impia te rationis inire elementa, viamque Indugredi sceleris, &c. *Lucret. lib. 1.*

Il paroît étrange, qu'il faille tenir cette conduite avec les hommes; & c'est encore une de ces contradictions qui defigurent nôtre espece. Vu le penchant que nous avons à satisfaire la nature, nous devrions courir après ceux qui nous prêcheroient que tout est permis: cependant nous les detesterions. Puis qu'une morale relâchée nous paroît abominable, nous devrions nous attacher à la morale la plus rigide: cependant nous la fuions. C'est donc que nous voulons un juste milieu, qui nous permette quelque chose, & qui ne nous permette pas tout? Mais si l'on y prend garde, l'on trouvera que ce milieu même ne nous accommode pas; car ou bien nous faisons tout, quoi que nous ne voulions pas qu'on nous le permette, ou du moins nous en faisons plus qu'il ne nous en est permis par ceux que nous voulons qui nous permettent quelque chose.

(2) Nec enim servitutum pati possunt, nec totam libertatem. *Tacit. hist. lib. 1.*

Les Politiques ont remarqué une semblable contradiction dans l'esprit de l'homme à l'égard du desir de la liberté. Les hommes en sont fort avides, & cependant ils ne la peuvent souffrir. Ils souffrent donc l'esclavage? Ni cela non plus. (2) *Ils ne peuvent souffrir ni d'être tout-à-fait esclaves, ni d'être tout-à-fait libres.*

Pour (1) avoir du public ce qu'on peut sou-
haïter,
Il ne faut le trop bien, ni le trop maltrai-
ter.

(1) Solon
apud Plu-
tarch. in
parail.
Solon. &
Publicolæ.

A tout le moins s'accommodent-ils d'un mê-
lange de liberté & d'esclavage ? Ils ne sauroient
le rencontrer, ni s'y tenir. C'est (2) le propre
de la multitude, ou de servir lâchement, ou de
dominer fierement. Pour cette liberté qui tient
le milieu, on ne sait ni s'en passer, ni la gar-
der.

(2) Hæc
natura
multitu-
dinis est,
aut servit
humiliter,
aut super-
bè domi-
natur. Li-
bertatem
quæ mediæ
est nec
spernere
modicè,
nec habere
sciunt.
Tit. Livius,
Dec. 3. l. 1.

§. CXC.

Quelle est la raison de cela.

Si vous me demandez, pourquoi les hom-
mes ne veulent ni d'une Religion qui ne permet
rien, ni d'une Religion qui permet tout; je
vous dirai, que c'est parce que d'un côté leur
attachement aux voluptez corporelles leur fait
souhaiter une Religion commode, & que de
l'autre le bon sens leur dicte, qu'une Religion
pour être bonne & digne de nôtre obeïssance,
doit venir de Dieu, & que Dieu ne commande
jamais à l'homme de faire du mal. C'est pour-
quoi un homme qui veut faire choix d'une Re-
ligion, & qui va rondement & de bonne foi
dans cette recherche, ne prendra jamais une
Religion qui enseigne la pratique du peché,
parce qu'il est manifeste dès là qu'elle ne vient
point de Dieu, & que c'est un pur ouvrage de
l'homme, auquel on n'est pas obligé de sou-
mettre sa conscience. Mais s'il rencontre une
Religion qui ordonne la pratique de toutes les
vertus de la maniere la plus épurée, que dira-
t-il ? Il y reconnoitra des caracteres de Divinité

en l'examinant comme il faut, & si l'amour du vice ne le decourage point, il se preparera à l'embrasser. Ce qui montre, qu'encore que les Athées aient temoigné du mepris & de l'horreur pour les fausses Religions, on ne doit pas conclurre qu'ils en doivent avoir pour la veritable, plus que les Idolâtres. Au contraire, ils semblent être plus en état de reconoître sa divinité, qu'un Païen, parce qu'un Païen ne songe pas à se choisir une Religion. On lui en a donné une, avant qu'il fût capable de faire usage de son jugement; il s'en contente, & ne veut pas seulement examiner, s'il est possible qu'il y ait quelque defect.

Quoi qu'il en soit, on peut soutenir que les Athées & les Idolâtres sont également difficiles à reduire, si l'on regarde la disposition de leur cœur, qui est également mauvaise dans les uns & dans les autres, & capable également de s'empirer ou de s'ameliorer par les impressions de la coûtume, de l'éducation, des habitudes, ou du goût que l'on contracte. Or comme il est certain d'ailleurs, qu'un esprit prevenu & entêté d'une Religion, est plus difficile à defabuser qu'un esprit qui n'en a aucune, on ne peut nier que tout bien compté, l'Athée ne soit plus facile à convertir au vrai Dieu, que l'Idolâtre.

§. CXCI.

Si la profession exterieure de Religion que font les Athées, leur peut faire quelque bien.

On pourroit ajoûter, qu'un Athée ne faisant point scrupule de professer exterieurement le Christianisme, est plus en état de le goûter, qu'un Idolâtre qui en abhorre la profession par les faux principes dont il est imbu. Mais cette
raison

raison peut être combattuë par l'expérience des Inquisiteurs Espagnols & Portugais , qui découvrent tous les jours plusieurs familles entieres, Juifves à brûler , quoi que de tems immemorial elles fassent profession d'être Chretiennes, & que pour mieux tromper leurs voisins, elles s'acquittent fort regulierement des exercices exterieurs de la Religion Catholique. Outre que les Athées suivent , pour l'ordinaire, la profession exterieure de la Religion dominante; d'où il s'ensuit , que pour un qui a les dehors d'un Chretien , il y en a cent qui ne les ont pas. J'ai dit, pour l'ordinaire ; car il est sûr qu'il y a des personnes sans Religion , qui demeurent quant à la profession exterieure, dans la societé où ils ont été nourris, encore qu'elle n'ait pas les avantages du monde de son côté, soit qu'ils n'aient point d'ambition , soit que les aparences de la Religion où ils se trouvent, soient plus aisées à garder , soit qu'ils se fassent un honneur de leur constance , & de leur mepris pour la fortune , soit qu'ils ne veuillent pas chagriner leurs parens ou leurs amis , soit qu'ils craignent qu'on ne les accuse d'avoir changé de Religion par interêt , soit pour quelque autre chose.

§. CXCII.

Pourquoi on s'est tant étendu sur cette matiere.

C'est là, Monsieur , une partie des raisons par lesquelles j'ai oui prouver il n'y a pas long-tems, à une personne aussi illustre par sa pieté , que par sa science , que l'Idolâtrie est pire que l'Atheïsme. Je crains de les avoir trop amplifiées , & j'avouë même que je me suis trop étendu sur une chose qui m'écartoit souvent de mon sujet. Mais comme cette morale me tou-

cha vivement, & me fit rentrer en moi-même plus que n'auroit fait un Sermon, pour me convaincre que le peu de bien qui peut être en moi, est très-imparfait, à cause des motifs humains qui ne s'y mêlent que trop souvent, j'ai voulu savoir ce que vous pensez de cette doctrine, & c'est pour cela que je vous l'ai exposée si au long. Outre qu'elle est très-favorable à l'histoire de la chute d'Adam, (1) & fort contraire aux Pelagiens. Elle paroît d'abord extenuer l'atrocité de l'Athéisme : mais pour peu que vous penetriez le but de l'Auteur, vous verrez qu'il convient, que l'Athéisme est en soi l'état d'une malediction & d'un abandon qui fait fremir, quoi qu'il ne le croie pas le dernier degré de l'abandonnement, quand il le compare avec les infamies du Paganisme.

(1) Voyez
ci-dessus
n. 160.

§. CXCIH.

Reflexion sur un traité de Plutarque, de la superstition.

Si vous comparez ce Discours avec celui que Plutarque a composé sur un semblable sujet, vous trouverez, je m'assûre, que le plus âgé ne merite pas la preference, soit que vous regardiez la matiere même, soit que vous regardiez la maniere dont elle a été traitée. Qu'il me soit permis de louer ce à quoi je n'ai pas beaucoup de part, & de montrer en quoi il l'emporte sur un des premiers hommes de l'Antiquité.

Le but de Plutarque est de faire voir, que la superstition est pire que l'Athéisme. Or comme l'Idolâtrie est incomparablement plus execrable que la superstition, il est hors de doute que cet Auteur a travaillé sur une matiere plus odieuse, plus choquante, & plus incroyable, que
celle

celle de la Dissertation que je vous envoie. Pour la maniere de traiter, il est visible qu'il y a ici & plus d'étendue & plus de force dans les raisons, que dans le traité de Plutarque, & une infinité d'idées, dont il n'y a pas la moindre apparence qu'il se soit jamais aperçu. La raison qu'il presse le plus, & dont il semble faire son fort, est la plus foible du monde. Il compare les inquietudes d'un superstitieux avec la sécurité d'un Athée, & il prétend que parce que l'Athéisme laisse jouir l'homme d'une profonde paix, au lieu que la superstition le jette dans de continuelles allarmes, la superstition est pire que l'Athéisme. N'en déplaise à ce grand homme, il n'a ni bien entendu la question, ni bien raisonné; car il ne s'agit pas de comparer le bien physique de l'Athéisme avec le bien physique de la superstition, il s'agit de les comparer l'un avec l'autre par rapport à la Morale. Or il est sûr, qu'il y a des choses moralement meilleures que d'autres, qui n'apportent pas néanmoins autant d'indolence & de sécurité charnelle, que ces autres-là. Qui doute qu'il n'y ait des gens, qui à force d'avoir médité sur l'importance du salut, ne peuvent pas s'endormir, pendant que de personnes ivres dorment très-profondement? Faudra-t-il dire pour cela, qu'il vaut mieux boire jusqu'à s'enivrer, que faire de profondes reflexions sur les quatre fins dernières? On prouveroit par le raisonnement de Plutarque, qu'il vaut mieux vivre dans le sein de la volupté sans aucun souci, que de travailler nuit & jour, comme fait un Avocat honnête homme, en faveur de l'innocence. On prouveroit aussi, que la vertu persécutée est pire que le crime qu'on laisse en repos. Il a donc raisonné fort mal en cet endroit-là.

J'avoué néanmoins que ce traité de Plutarque n'est pas indigne de tous les éloges qui lui

ont été donnez par Mr. le Fevre, pere de l'illustre Mademoiselle le Fevre, qui enrichit le public de tant de savans Ouvrages: (permettez-moi de la louer quoy qu'elle soit Huguenotte, & n'aiez pas le chagrin de ces Catholiques bourrus & farouches, qui font un crime aux plus gens de bien, (1) aux Pasquiers, aux de Thou, & aux Servins de l'estime qu'ils ont temoignée pour quelques Heretiques de grand renom.) J'avoué encore, que dans les endroits où Plutarque considère les principales abominations de l'ancienne Idolatrie, il prouve très-solide-ment, qu'elle est pire que l'irreligion; & c'est de quoy l'Auteur du sommaire qui a été mis au devant de cet Ouvrage dans la version d'Amiot, demeure d'accord. Il soutient hautement Plutarque contre ceux qui ont voulu condamner cette doctrine. Il est en cela du même sentiment qu'Arnobé, dont voici un passage qui m'a paru extrêmement judicieux. (2) *Il y a long tems, (dit-il aux Paiens) qu'en faisant reflexion sur vôtre monstrueuse Theologie, je m'étonne que vous osiez appeller Athées, impies & sacrileges, ceux qui nient absolument qu'il y ait des Dieux, ou ceux qui en doutent, ou ceux qui soutiennent que les Dieux ont été des hommes. Car si on examine*

(1) Voiez Possévini judic. de 4. Scriptor. Observ. de Richeome, sur les plaidoy. de Servin, &c.

(2) Jam dudum me fateor reputantem mecum in animo rerum hujuscemodimonstra, solitum esse mira-

ri, audere vos dicere quemquam ex his Atheum, irreligiosum, sacrilegum, qui Deos esse omninò aut negent, aut dubitent, aut qui eos homines fuisse contendat, & potestatis alicujus, & meriti causa Deorum in numerum relatos, cum si verum fiat atque habeatur examen, nullos quàm vos magis ejusmodi par sit appellationibus runcupari, qui sub specie cultionis, plus in eos ingeratis maledictionum & criminum, quàm si apertè hoc facere confessis maledictionibus combibissetis. Deos esse qui dubitat, aut esse omninò qui negat, quamvis sequi sententias immanes opinionum videatur audacia, sine ullius tamen insectatione personæ, fidem rebus non accommodat involutis vos vero, &c. *Arnob. lib. 3. advers. Gentes.*

mine bien la chose, il n'y a personne qui soit plus digne que vous de ces noms-là, puis que sous pre-
texte de les honorer, vous leur dites plus d'injures,
que vous ne feriez en faisant ouverte profession de
les diffamer. Celui qui doute de l'existence des
Dieux, ou qui la nie tout net, semble à la veri-
té se jeter dans des sentimens d'une hardiesse &
d'une énormité prodigieuse, mais il ne dechire qui
que ce soit personnellement, il refuse seulement de
croire ce qu'il ne comprend pas. Mais
pour vous, &c. Faites reflexion, je vous prie,
que vous ne sauriez condamner mon Docteur,
sans condamner un des Peres de l'Eglise.

Si cet habile homme a raison, il n'y a plus
rien à dire, il faut nécessairement nier, que les
Cometes soient des signes de la colere de Dieu
formez miraculeusement, puis qu'elles sont si
propres à retenir les hommes dans l'état le plus
criminel où ils puissent être jamais. Laissez
moi prendre un peu d'haleine après cette course,
quoi que je n'aie pas encore pleinement répon-
du à l'objection. Le reste ne tardera pas long
tems à venir.

A . . . le 2. d'Août 1681.

§. CXCIV.

V. Reponse. *Qu'il n'y a point d'exemple, qui
prouve que Dieu ait formé miraculeusement des
prodiges pour la pretenduë conversion de quel-
qu'un à l'Idolatrie.*

Pour achever de répondre à la premiere ob-
jection, je dis, Monsieur, que l'exemple
d'Horace, que l'on y allegue, n'est d'aucune
force contre moi. Car premierement il est as-
sez incertain, qu'il y ait de ces tonnerres & de
ces éclairs sans aucun nuage, dont on parle
tant

tant dans les anciens rôles des prodiges. Si l'on en eût vu si souvent, Lucrece n'eût pas osé soutenir dans un Ouvrage public, qu'on n'en voit jamais, & il eût tâché plutôt d'en donner une cause naturelle par la vertu de ses atomes. Outre que nos conteurs de prodiges avec toute leur exactitude, ne nous parlent point de celui-là, autant qu'il m'en peut souvenir. De plus, quand il seroit vrai qu'on a vu autrefois de cette sorte de prodiges, cela ne prouveroit rien pour les Comètes, parce que cela ne prouveroit pas que Dieu ait formé miraculeusement ces tonnerres-là, afin de persuader aux hommes qu'il y a une Providence, comme on pretend qu'il forme miraculeusement des Comètes, afin d'avertir les hommes des malheurs qui leur doivent arriver. Le moyen de croire, que Dieu fasse des miracles aussi inutiles d'une part, & aussi favorables de l'autre à l'Idolatrie, que l'étoient, par exemple, des coups de tonnerre en tems serain?

§. CXC.V.

Combien les miracles parmi les Paiens eussent été favorables à l'Idolatrie d'un côté, & inutiles de l'autre.

Je dis qu'ils étoient favorables à l'Idolatrie, parce qu'ils portoient les hommes à s'imaginer que les Dieux demandoient des sacrifices & de nouveaux honneurs, & parce qu'ils les rendoient ingenieux par la crainte de quelque châ-timent, à inventer de nouvelles ceremonies superstitieuses & idolâtres. Je dis aussi qu'ils étoient inutiles, parce qu'à la reserve de peu de gens, tout le monde étoit plein de Temples, ou de Religion; & que ce peu de gens qui suivoient la doctrine d'Epicure, n'étoient pas

pas pour se rendre à un coup de tonnerre ouï dans un air serain , plutôt qu'au tonnerre commun , & à tant d'autres effets admirables qui se voient dans le monde. Et si Horace ne s'est converti qu'après un tel coup , c'est assurément parce qu'il ne s'est converti que par caprice , ou par hazard , comme ce Juif qui n'ayant fait aucun cas de tous les passages de l'Écriture qui prouvent la Trinité , crut enfin en trouver la démonstration dans un verset , où il remarqua je ne sai quelle combinaison de lettres qu'il crut fort mystérieuse.

§. CXCVI.

Inutilité de la conversion d'un Epicurien à l'Idolatrie.

Après tout , la conversion d'Horace a été si peu de chose , que ce n'étoit pas la peine de faire un miracle. Il étoit Epicurien , & il devint Idolâtre. Trouvez-vous, Monsieur, qu'il fût pour cela plus proche du Roiaume des Cieux ? Trouvez-vous que ce fussent là de grandes avances pour entrer dans le giron de l'Église ? Trouvez-vous que ce fût un miracle bien païé , que celui qui avoit produit une conversion à l'Idolatrie ? Car ne vous imaginez pas , qu'Horace en soit devenu plus homme de bien , & qu'il ait retranché la moindre chose à ses voluptez criminelles. Tout ce qu'il a fait consiste à croire que les Dieux gouvernoient le monde , au lieu qu'aparavant il croioit qu'ils menoient une vie tout-à-fait heureuse sans aucun souci , & à rendre avec les autres Romains Idolâtres , ses adorations à Jupiter , & à toutes les Divinitez de Rome. Du reste , il s'est diverti comme de coûtume , & par là il est passé dans une opinion aussi erronée & aussi injurieuse aux Dieux ,

Dieux, que celle qu'il avoit abjurée; car il a cru, qu'il étoit aussi permis de satisfaire ses passions sous des Dieux qui gouvernent le monde, que sous des Dieux qui ne le gouvernent pas, & par conséquent que les Dieux n'exigent point de nous la pureté de l'ame, ou qu'encore qu'ils l'exigent, on ne doit pas laisser d'aller son train; ce qui est plus choquant, que de croire qu'ils n'ont aucune inspection sur le monde. Desorte qu'il se trouvera, tout bien compté, qu'après le miracle prétendu, Horace converti de l'Epicurèisme, est devenu & plus méchant qu'il n'étoit, (parce que la persuasion qu'il y a une Providence, rend les crimes plus malicieux) & plus ignorant de la Nature Divine. Car on se tromperoit fort, si l'on croioit que la plus grande erreur où l'on puisse être touchant la Nature Divine, est de nier la Providence. J'avoué que c'est une erreur très-grossière, & qui va contre toutes les notions du bon sens. Mais je soutiens qu'il y en a encore de plus absurdes.

§. CXCVII.

Qu'il y a des erreurs plus grossières que de nier la Providence.

I. Telles sont, par exemple, les erreurs des Grecs & des Romains, qui ont bâti des Temples, & ordonné des fêtes & des sacrifices à Cybele comme à la mere des Dieux; à Jupiter comme au mari de sa sœur Junon; à Phœbus & à Diane comme à des enfans de Jupiter, &c. pour ne rien dire de Romulus fondateur de la ville de Rome, & l'un de ses Dieux principaux, lequel on reconnoissoit pour fils du Dieu Mars, & de Rhea Sylvia, descenduë des amours impudiques de la Déesse Venus: si bien qu'on ne pouvoit savoir la genealogie de Romulus, sans apren-

apprendre qu'une Déesse avoit debauché le bon homme Anchise , pour le faire coucher avec elle , & qu'un Dieu avoit ravi l'honneur à une fille , dont la virginité avoit été consacrée à la Déesse Vesta ; action pour laquelle on feroit mourir un homme , quelque tolerance que l'on ait pour les crimes d'impudicité. Qui ne voit , que c'est concevoir les Dieux sous une idée plus basse & plus indigne , que celle qui leur ôte la conduite de l'Univers ?

II. Telles étoient encore les opinions furieuses qu'ont formé sur la nature des Dieux , ceux qui , comme je l'ai déjà (1) remarqué , aban-
(1) Ci-dessus, n. 132.
toient leurs Temples , quand ils croioient en avoir été desservis ; & en general , tous ceux qui étant persuadés que les Dieux gouvernent le monde , n'ont pourtant rien refusé à leurs passions. Car il faut qu'ils aient cru , ou que les Dieux le trouvoient bon , ou qu'il ne falloit pas se mettre en peine s'ils le trouvoient bon , ou s'ils le trouvoient mauvais. Pensée detestable , & mille fois plus injurieuse à Dieu , que de croire avec Epicure , qu'il jouit en repos de son bonheur , sans s'embarasser des affaires d'autrui ; puis qu'il est mille fois plus honteux de se mêler du gouvernement d'une ville , & d'y souffrir toute sorte de confusions , que de ne s'en point mêler du tout. On peut voir par là l'énormité du jugement que les Chrétiens forment , lors qu'après y avoir bien pensé , ils deliberent de faire un crime : & l'on peut conôître , que sans compter la malice de leur cœur , l'aveuglement de leur esprit est aussi monstrueux que celui d'un Heretique.

III. Telles sont encore les extravagances qui se voient dans le Talmud & dans l'Alcoran , dont Mr. le Marquis de Pianezze , & le savant Grotius ont rapporté quelques-unes dans leurs traités de la vérité de la Religion Chrétienne.

IV.

IV. Telles sont encore les opinions des Juifs d'aujourd'hui, qui croient, à ce qu'on dit, que c'est faire une bonne action & de grand mérite devant Dieu, que de tromper les Chrétiens, non seulement en allant à la Messe avec de grandes marques de zèle, pour éluder le Tribunal de l'Inquisition, mais aussi en les volant par des marches frauduleux, par des usures excessives, & par le manque de parole. C'est de quoi Leon de Modene, Rabin de Venise, tâche de les justifier dans son livre (1) des Cérémonies & des Coûtes des Juifs, dont le sàvant Mr. Simon vient de nous donner une seconde Version. Le Rabin assure, que ceux qui disent & qui écrivent, que les Juifs s'engagent par serment à tromper tous les jours de leur vie quelque Chrétien, & qu'ils prétendent que c'est une bonne action, les calomnient pour les rendre plus odieux. S'il a tort de se plaindre, les Juifs ont là un principe qui est pire que les erreurs d'Epicure. Mais s'il a raison, leurs calomniateurs suivent un principe plus detestable que celui de ce Philosophe. Car rien ne peut être plus herétique, que de croire qu'on peut plaire à Dieu, en violant les notions communes de l'équité. Ce qui fait que je ne saurois assez m'étonner, que nous aions en France ou tant de Missionnaires assez aveugles, pour persuader aux Magistrats, qu'ils rendront un service agréable à Dieu, en faisant succomber l'innocence des Huguenots, pourvu que la demolition de quelque temple, l'exil de quelque Ministre, la conversion de quelques Religioneux en resultent; ou tant de Magistrats assez entêtez, pour se persuader eux-mêmes ces malheureuses maximes. Il vaudroit mieux mille fois qu'ils fussent indifferens pour toutes les Sectes de la Religion Chrétienne, que d'avoir pour la véritable un zèle si plein d'impieété.

(1) Liv. 2.
ch. 5.

V. Telles sont aussi les pensées de l'Empereur Marc Aurele, qui s'imaginoit que les Dieux avoient des corps qui avoient besoin de se nourrir d'exhalaisons, comme les Stoïciens disoient que le Soleil se nourrissoit des vapeurs de l'Océan, & que c'étoit pour cela qu'il se tenoit toujours dans le Zodiaque, ne voulant pas s'éloigner de ses (1) magasins. L'Empereur Julien qui rapporte ce sentiment de Marc Aurele, n'explique pas de quelles exhalaisons il croioit que les Dieux avoient besoin. Mais je trouve assez vraisemblable, qu'il entendoit les parfums & les fumées des sacrifices; car non seulement on croioit parmi les Païens, que les ames des morts se venoient rafraîchir dans les liqueurs qui étoient versées sur leur sepulchre, quand on leur sacrifioit, mais il paroît aussi par des passages des Peres, que les Dieux du Paganisme étoient si friands, qu'ils couroient après l'odeur des victimes avec une extrême avidité. Si Marc Aurele a cru, que les Dieux avoient besoin de cette nourriture-là, il a cru par une suite nécessaire, qu'il ne tenoit qu'aux hommes de réduire les Dieux à la dure nécessité de crever de faim.

VI. Telles sont encore les idées bizarres de quantité de superstitieux, qui se représentent la Divinité comme implacable, à moins qu'on n'observe cent minuties ridicules, ou bien à moins qu'on ne commette des crimes en son honneur, à l'exemple des (2) Carthaginois dont il a déjà été parlé, qui sacrifioient leurs propres enfans: à l'occasion de quoi un Auteur s'écrie fort à-propos: (3) *Helas, misérables mortels, l'ignorance de la nature des Dieux est la première cause de vos crimes!*

VII.

vos imponere natos. *Silius Italic. l. 4.* (3) *Heu primæ causæ mortalibus ægris Naturam nescire Deum! Id. Ib.*

(1) *Ne longius discederet à cibo. Cicero de natur. Deor. l. 3. Ut omnis latitudo, quâ sol cum quinque Vagis, & luna ultro citroque discurrunt, habeat subjecti humoris alimoniam. Macrobius in somn. Scip.*

(2) *Mos fuit in populis quos condidit advena Dido. Poscere cæde Deos veniam, ac flagrantibus aris, Infandum dictu! par-*

scelerum

VII. Telles sont enfin quantité de doctrines, qui sont soutenuës avec beaucoup de chaleur par des noms illustres dans le Christianisme, *Qu'il ne faut point garder la foi aux Heretiques: que c'est être Martyr, que de perir dans une conspiration faite contre un Roi heretique: qu'il est permis de tuer son ennemi, de se rejouir de la mort de son pere, de procurer un avortement qui met à couvert de la medisance: qu'on n'est point obligé à aimer Dieu, ni à restituer ce qu'on a volé à diverses reprises, un peu chaque fois, & plusieurs autres dont il seroit ennuieux de donner le denombrement. On ne peut nier, que ce ne soit une moindre erreur à un Païen, de croire que Dieu ne gouverne pas le monde, qu'à un Theologien Catholique d'enseigner les doctrines dont je parle. Celui-là s'imagine, que Dieu ne fait point des loix: & celui-ci s'imagine ou que Dieu fait des loix absurdes & criminelles, ou qu'il est au pouvoir d'un homme de casser les loix de Dieu, & d'en pervertir toute la sainteté par ses interpretations; ce qui est mille fois plus choquant, que de croire que Dieu laisse aller les choses à l'aventure.*

§. CXCVIII.

Reflexion sur ce qui s'est passé au sujet des 65. Propositions condamnées par le Pape.

J'appris avec une consolation extrême il y a deux ans, que sa Sainteté animée d'un grand zèle pour la gloire de Dieu, & sollicitée par quelques Theologiens orthodoxes, avoit (1) condamné 65. Propositions execrables qui avoient paru dans plusieurs livres, ou dans des Theses soutenuës publiquement. L'envie que j'eus de voir l'Acte de cette condamnation, me fit prier plusieurs de mes amis en même

tems

(1) Le Decret fut donné le 2. Mars 1679.

tems de me l'envoyer. Ils me repondirent, que le Parlement de Paris avoit donné un Arrêt si severe contre ce pauvre Decret, que l'on n'o-
soit plus le vendre. Cela me surprit étrange-
ment, & j'avois de la peine à comprendre que
cela fût vrai. Peu de jours après je reçus une
visite d'un Gentilhomme nouvellement arri-
vé de Paris, qui nous soutint à cinq ou six que
nous étions, que la condamnation du Decret
étoit très-juste, ou du moins fort excusable,
parce qu'il importe extrêmement, disoit-il,
qu'une société celebre, qui est un des plus fer-
mes apuis de la Religion Catholique, ne soit
pas flétrie indirectement, comme elle l'est,
par la condamnation des 65. Propositions: &
c'est à quoi Mrs. du Parlement ont pourvu,
en flétrissant à leur tour l'Acte de l'Inquisition
qui flétrissoit les R. P. Jesuites. Qu'après tout,
cette société est devenuë si redoutable, que
Mrs. du Parlement, pour ne point s'attirer les
effets de son credit, ont dû avoir la complai-
sance qu'ils ont euë pour elle. Je l'arrêtai là,
pour lui dire qu'à force de vouloir faire le bon
François, il avançoit des choses injurieuses dans
le fond & à la Religion & à la nation, & qu'il
ne falloit pas insinuer comme il faisoit, que les
choses sont montées à un si haut point de con-
fusion, qu'une société de Religieux instituée
depuis un siecle pour vaquer uniquement à ce
qui regarde la plus grande gloire de Dieu, s'est
renduë si terrible dans un Etat, que la plus au-
guste Compagnie Souveraine du Roiaume, qui
s'est autrefois si courageusement employée à
ranger cette même société dans les termes de
son devoir, est à present obligée, pour ne se
point commettre avec elle, à des complaisan-
ces scandaleuses. Non, Monsieur, lui dis-je,
il ne faut pas croire cela, & peut-être ne par-
lez-vous ainsi, que pour exposer à l'envie & à
la

la haine publique une société illustre, qui vous a desobligé en quelque chose. Pour vous venger, vous nous voudriez faire accroire adroitement, qu'elle a pris en sa souveraine protection les abominables doctrines condamnées par nôtre St. Pere le Pape; & sans lui donner le tems de me repliquer, je detournai la conversation sur une pensée, dont je me souviens de vous avoir autrefois entretenu.

§. CXCIX.

Reflexion sur la diverse maniere dont on agit contre les vices & contre les erreurs.

Je dis que j'avois toujours trouvé fort étrange la différence que l'on fait entre les erreurs & les vices, & de voir l'esprit de la Religion Catholique bien plus contraire aux dogmes qui ne s'accroissent pas à ses décisions, qu'à la vie deregulée. On ne fait point difficulté d'enterrer dans les Eglises un homme tué en duel, notoirement coupable de mille debauches. Qu'un grand Seigneur se glissant de nuit dans la maison de quelque autre grand Seigneur pour coucher avec sa femme, soit tué de sang froid par les domestiques, il ne laissera pas de paroître dans une superbe Chapelle, honoré d'une Epitaphe. Mais si un Theologien recommandable par ses bonnes mœurs, avoit eu le malheur de refuser la Confession dans sa dernière maladie, soutenant qu'il suffit de se repentir, & de se confesser à Dieu, ce seroit un homme qu'on regarderoit avec horreur, & qu'on feroit porter dans la voirie après sa mort. Jansenius dont la morale étoit si rigide, & qui a rendu à l'Eglise les soumissions nécessaires, n'a pu jouir paisiblement des éloges de son Epitaphe; parce qu'on a prétendu qu'il avoit mal expliqué la matiere de la Predestination. Qu'un
homme

homme se confessé de ne pas croire qu'il soit permis d'invoquer les Saints , il court plus de risque d'être renvoyé sans absolution , que s'il se confessoit d'un meurtre, d'un larcin, & d'un adultere. Bien plus: les erreurs qui n'ont point de raport aux mœurs , sont plus vivement relancées, que celles qui y ont du raport. Si un Docteur de Sorbonne avoit la hardiesse de chanceler tant soit peu sur le Mystere de l'Incarnation, je ne dis pas quant à la substance du dogme, mais quant aux manieres de l'expliquer: s'il disoit, par exemple, que la nature humaine de JESUS-CHRIST est une personne, sans vouloir déroger pourtant le moins du monde au mérite de ses souffrances: ou bien s'il disoit, que la nature humaine a été tellement unie avec la Divine, que la volonté de l'une est devenuë la volonté de l'autre, on crieroit aussitôt *au Nestorien, au Monothelite*, ses Benefices seroient impetrez, & il courroit risque du feu de la Greve. Mais s'il se contentoit d'avancer quelques propositions de Morale relâchée, comme le fameux Escobar, on se contenteroit de dire que cela n'est pas bien, & peut-être qu'après plusieurs negociations, on verroit la censure de son livre. Je suis sûr qu'en Espagne, où l'on a debité impunément une infinité de propositions scandaleuses, & entierement contraires à l'esprit de l'Evangile, un homme qui auroit mis en These, que le corps de St. Jacques ne repose point en Galice; que la Ste. Vierge n'est point la Reine du monde, & qu'elle n'a point été enlevée au ciel en corps & en ame, auroit été traîné sur le champ dans les prisons du St. Office, d'où il ne seroit jamais sorti.

Si l'on savoit qu'il y eût à Rome quelques Huguenots assemblez pour prier Dieu selon leurs principes, il n'y a point de severité à laquelle on ne se portât & contre leurs person-

nes, & contre le lieu de leur Assemblée. Cependant, on ne dit rien aux Courtisanes, qui depuis tant de siècles exercent publiquement leurs sales prostitutions dans cette première ville du monde. La Congregation de Cardinaux & d'Evêques, qui dressa un projet de Reformation par ordre du Pape Paul III. un peu avant la tenuë du Concile de Trente, (1) demanda entre autres choses, que l'on reformât l'abus qui s'étoit glissé dans Rome, de souffrir que les Courtisanes allassent par les ruës, à pied ou à cheval, magnifiquement escortées, & qu'elles logeassent dans de superbes maisons. Mais après plusieurs (2) contestations des Cardinaux en plein Consistoire, tant sur cet article que sur les autres, il fut conclu que l'on remettrait l'affaire à un autre tems, & les choses en sont demeurées où elles en étoient. Ce qui nous expose à deux sortes d'objections très-embarrassantes. La première est, qu'on ne voit pas en vertu de quoi on a plus d'indulgence pour le crime que pour l'herésie. La seconde, qu'on ne voit pas pourquoi si l'herésie d'un Bourgeois de Rome Huguenot est punissable, l'herésie d'une Courtisane n'est point punissable. Je dis l'herésie d'une Courtisane, parce qu'il est sûr qu'une Courtisane, qui persevere dans ses prostitutions des trente & quarante années de suite, quelque soumission & quelque foi qu'elle puisse avoir dans ses jugemens généraux pour la doctrine de l'Eglise, forme tous les jours des jugemens particuliers, par lesquels elle affirme dans sa tête, qu'il lui vaut mieux desobeir à Dieu, que lui obeir. Qui oseroit nier, que ces affirmations si souvent reiterées, ne rendent une ame très-heretique? Pourquoi donc, si l'on fait grace à la Courtisane en qualité de prostituée, ne la punit-on pas du moins en qualité d'heretique? C'est, dira-t-on, qu'elle

(1) In hac urbe metrices ut matronæ incedunt per urbem, seu mulâ vehuntur, quas assestantur de media die nobiles, familiares, Cardinalium, Clericique... habitant etiam insignes ædes: corrigendum etiam hic turpis abusus.

(2) Fra Paolo Hist. du Conc. de Trente l. 1. ad ann. 1537.

ne dogmatise pas contre les décisions des Conciles. Et n'est-ce pas dogmatiser contre les décisions des Conciles, que de tenir école ouverte pour réduire en acte l'impudicité? Ne fait-on pas plus de (1) disciples quand on prêche d'exemple sur une telle matière, que quand on fait des leçons de Théologie? Et de plus, un Bourgeois de Rome qui se contenteroit de n'aller jamais à la Messe, faisant ses dévotions dans sa chambre à la manière d'un Protestant, dogmatiserait-il? Point du tout; le souffrirait-on néanmoins?

(1) Voyez le Dialogue de Socrate & de la Courtisane Callisto dans Elien l. 13^e ch. 32.

Je vous avoué, Monsieur, que ce sont des choses qui m'ont toujours paru fort étranges, & vous savez bien qu'en ma présence feu Mr. l'Abbé de Villars, Auteur du Comte de Gabalis, vous poussa un jour d'une terrible manière sur cet article. Je me souviens qu'il vous dit fort agréablement, *qu'il ne trouvoit pas étrange que le gros des Théologiens traitât les vices & les erreurs sur les dogmes de la morale, beaucoup plus favorablement que les hérésies, & que les erreurs sur les dogmes de speculation; parce qu'ils se sentent infiniment plus propres à multiplier le genre humain & le vice, qu'à multiplier les hérésies. Mais pour vous, vous disoit-il, qui êtes également sage & habile, je m'étonne que vous ne demandiez pas plutôt quartier pour les libertinages de l'esprit, que pour l'impureté des mœurs.*

§. CC.

Qu'il y a des erreurs qui ne sont point criminelles.

Nous raisonnâmes sur tout cela avec cette liberté si précieuse aux honnêtes gens, que l'on se donne quand on n'est point troublé ni par la présence du peuple, ni par celle des Docteurs bigots; deux sortes de gens qu'il faut soigneu-

sément menager ; les premiers, de peur d'ébranler leur foi ; & les autres, de peur de devenir l'objet de leurs ardentcs persécutions. A nôtre première entrevue, je pourrai vous communiquer les réflexions qui furent faites ce jour-là dans mon jardin, & peut-être trouverai-je que vous en aurez deviné une partie ; car il ne faut pas beaucoup de pénétration, pour soupçonner que des gens qui raisonnent sur cette matière avec le tour que je vous ai donné à entendre, apuient fort sur ce qu'il n'est jamais permis à l'homme de donner dans le vice, au lieu qu'il y a une infinité d'erreurs dans lesquelles on peut se plonger impunément. Je ne parle point des erreurs de Philosophie dont toutes nos Ecoles retentissent, pendant qu'on obtient des Arrêts du Conseil d'Etat pour faire taire les Philosophes les plus raisonnables ; car il est assez manifeste, qu'il n'y a rien de plus innocent devant Dieu, que de se tromper avec les Scholastiques, sur la nature de *l'Universale à parte rei*, sur les formes substantielles, &c. Je parle des erreurs de Théologie : je soutiens que nous formons tous & sur la nature de Dieu, & sur ses Décrets, mille jugemens aussi faux que la fausseté elle-même : je soutiens que tous nos peuples sont Anthropomorphites & Nestoriens, & qu'il n'y a point de païsan, qui après avoir appris par cœur & que Dieu est un Esprit, & que JESUS-CHRIST est Dieu & homme tout ensemble en unité de personne, ne forme des idées toutes contraires aux paroles qu'il prononce comme un perroquet. Si bien que les erreurs consistant dans les jugemens de l'esprit, un homme a beau être orthodoxe dans les termes qu'il recite par cœur, il ne laisse pas d'être Nestorien, s'il croit que JESUS-CHRIST enfant qu'homme est une personne aussi proprement & aussi parfaitement que lui. Or c'est

àssurément comme cela qu'un païsan le conçoit, car il n'a garde d'attraper la distinction qu'il faut faire. Combien d'erreurs sur la nature des Anges, & des ames raisonnables! Plusieurs Peres de l'Eglise n'ont pas fait difficulté de les ranger parmi les êtres corporels, & de dire que l'ame du pere engendre l'ame du fils. Dans ces derniers siècles le Cardinal Cajetan n'a pas fait difficulté d'enseigner, que les Anges sont materiels, se mettant fort peu en peine de l'autorité du Concile de Latran tenu sous Innocent III. où plusieurs celebres (1) Theologiens disent que fut definie la spiritualité des Anges. On est allé jusques à dire, que Dieu étoit corporel. Ces erreurs-là sont si grossieres, que s'il y avoit des peines contre les fautes de Philosophie, comme il y en a contre les fautes de Syntaxe, il faudroit plutôt donner le fouët à un Ecolier qui tomberoit dans ces sentimens-là; qu'à celui qui pecheroit contre la regle, *Mobile cum fixo*. Cependant, Monsieur, & nos peuples Anthropomorphites & Nestoriens, & ceux qui croient que tous les Esprits sont étendus, & les Philosophes qui forment sur la nature de Dieu tant de conceptions imparfaites, & les Theologiens qui distinguent tant de volonteés en Dieu, tant de sciences, & tant de Decrets; tous ceux-là, dis-je, errent sans offenser Dieu; & il n'y a si petite calomnie, qui ne soit un plus grand crime que tous ces mensonges. Dont la raison est, que ces erreurs sont tout-à-fait involontaires, & que l'on forme ces jugemens tenebreux, sans malice aussi bien que sans liberté; au lieu qu'il n'y a point de vice moral depuis le plus grand jusqu'au plus petit, où l'on ne se porte avec liberté, & avec connoissance du mal que l'on va commettre,

Si vous soupçonnez que nous fimes cette reflexion, vous ne vous tromperez pas, car il

(1) Gregor.
de Valent.
in 1. Disp.
4. Quæst. 2.
Vasques,
Disp. 78.
cap. 3.

est vrai que nous la poussâmes fort loin. Ce fut pourtant sans convaincre nôtre Gentilhomme, qui voudroit bien, & plusieurs autres aussi, que l'homme ne devînt criminel, que par le refus de croire tout ce que l'Eglise croit. Il se contenta de nous refuter en disant, *qu'il aimeroit mieux, s'il étoit prisonnier de l'Inquisition, avoir fait plus de bâtards que Charlemagne, que d'avoir enseigné, comme Galilée, que la terre tourne autour du soleil.* Il avoit raison, car jamais on n'eût inquieté Galilée, si au lieu de faire le Copernicien, il se fût attaché à entretenir plusieurs Concubines.

§. CCI.

Ce qui fait qu'une erreur est pire qu'une autre.

Revenant à mon sujet, je dis que l'aveuglement d'Epicure, qui ne l'empêchoit pas d'honorer les Dieux, & de vivre d'une maniere fort corrigée, n'est pas à beaucoup près aussi condamnable, que les erreurs dont je viens de vous donner un échantillon. Car d'où vient qu'une erreur est pire qu'une autre ? C'est I. de ce que l'une s'écarte plus de la verité que l'autre, & fait plus d'injustice que l'autre à son objet. II. De ce que l'une fait commettre plus de crimes que l'autre ; & c'est principalement en ce dernier chef que consiste le venin des erreurs. Or je soutiens que les erreurs dont j'ai fait le denombrement, sont pour le moins aussi éloignées de la verité, & aussi outrageantes à Dieu, que la doctrine d'Epicure, & qu'elles ont été suivies de plus de crimes abominables, que celles d'Epicure. Ainsi, Monsieur, vous me permettrez de croire, qu'Horace converti de l'Epicureisme, a pû être encore plus dans l'erreur qu'au-paravant.

§. CCII.

§. CCII.

Si Dieu eût fait des miracles pour faire conôître sa bonté aux Paiens , il eût travaillé pour les faux Dieux.

Mais peu m'importe qu'Horace ait embrassé des sentimens fort raisonnables de la nature de Jupiter, qu'il ait admiré, qu'il ait adoré sa patience & sa justice, qu'il ait été devot. Car puis que Dieu ne sauroit être glorifié par l'honneur qui est rendu aux fausses Divinitez, puis qu'au contraire tous les sentimens d'amour & de crainte qu'on a pour elles, sont des actes d'Idolatrie; il est évident que le prodige qui a converti cet Epicurien, n'a pû rien produire qui fût agreable à Dieu: d'où il s'ensuit, que Dieu n'a jamais fait miraculeusement ni ce prodige, ni aucune Comete, afin d'apprendre aux Paiens qu'il est bon, patient, & redoutable, car c'eût été travailler pour Jupiter & pour les autres faux Dieux, & non pas pour lui. Et voilà enfin l'entiere reponse à la difficulté que je m'étois proposée.

§. CCIII.

II. *Objection. Les Cometes se font sans miracle. Dieu peut faire des miracles parmi les Infideles. Dieu se veut faire conôître aux hommes par le moien des Cometes. Les actes d'Idolatrie dont les Cometes sont cause, rendront les hommes inexcusables.*

JE ne doute pas, que lors que vous lirez mes reponses, il ne s'eleve dans vôtre esprit une foule de difficultez à m'oposer: mais il me semble qu'on les peut reduire toutes à quatre.

Vous pouvez dire I. Que toute la force de mes raisons consiste , en ce que je suppose que les Cometes sont formées par miracle , & qu'on me peut nier cela. II. Qu'il s'ensuit de mes raisons , que Dieu ne pourroit jamais faire des miracles parmi les Infideles ; car , si l'on m'en croit , ces miracles porteroient les Infideles à redoubler les exercices de leur fausse devotion. III. Que je suppose , que l'intention de Dieu en produisant des Cometes , est de ranimer la fausse devotion des Idolâtres ; ce qui est supposer faux , parce que Dieu se propose au contraire de se manifester pour le vrai Dieu. IV. Et enfin , que toutes les suites de l'aparition des Cometes , dont j'ai fait tant de bruit , ne sont qu'un abus des graces de Dieu , qui servira à rendre les hommes plus inexcusables.

§. CCIV.

I. Reponse. *Qu'afin que les Cometes soient des signes de ce qui doit arriver après leur aparition , il faut necessairement qu'elles soient formées par miracle.*

JE repons à la premiere difficulté , qu'il est impossible que les Cometes soient des signes des événemens qui doivent arriver dans le monde, si elles ne sont formées miraculeusement. En voici la demonstration. Puis que les Cometes ne sont point la cause physique des événemens qui les suivent , comme je l'ai déjà prouvé , & comme il paroîtra encore par ce qui me reste à dire ; il faut afin qu'elles soient un signe assuré de ces événemens , qu'il y ait quelque liaison necessaire entre les Cometes & ces événemens. Or cette liaison est tout-à-fait impossible, si les Cometes sont un pur ouvrage de la nature. Donc ou elles ne presagent point ce qui

qui les fuit , ou bien elles font un ouvrage miraculeux.

§. CCV.

Liste de plusieurs hypotheses qu'on peut suivre pour raisonner sur les Cometes.

Pour vous faire voir que cette liaison est impossible , je vous prie de parcourir avec moi les différentes hypotheses des Philosophes touchant la nature des Cometes. I. Les uns nous disent , que les Cometes sont des exhalaisons seches & inflammables , auxquelles le feu s'étant une fois pris , il doit paroître à nos yeux autant de tems qu'il rencontre dequoi se nourrir. C'est l'opinion d'Aristote. Ceux qui n'ont pas voulu l'abandonner tout-à-fait, depuis qu'on a conu par la parallaxe que les Cometes sont au dessus de la lune, n'ont changé dans ce sentiment, que la source des exhalaisons : car au lieu qu'Aristote pretend qu'elles sont fournies par la terre , les autres disent que la terre n'y contribuë rien, que ce sont les Planetes qui en font toute la depense. II. D'autres Philosophes veulent , que les Cometes soient un amas de plusieurs petites étoiles , qui étant prises à part sont invisibles , mais qui ne laissent pas en se joignant les unes aux autres, de former un grand corps lumineux. III. Il y en a qui croient, que les Cometes sont une portion de la matiere celeste, qui se durcit & se condense , & reflechit vers nos yeux la lumiere qu'elle reçoit du soleil. IV. Plusieurs croient , que les Cometes sont des astres aussi anciens que le monde, & qui ont leur mouvement aussi réglé que le soleil , mais à cause que la ligne qu'elles decrivent ne touche nôtre monde qu'en certains endroits, nous ne devons les voir que pendant qu'elles parcou-

rent ces endroits-là. V. Les Cartesiens prétendent, que l'Univers étant divisé en plusieurs tourbillons, dont chacun a un soleil à son centre, il arrive quelquefois que l'un de ces tourbillons est englouti par ceux qui l'environnent, parce que le soleil qui en occupoit le centre, s'étant couvert d'une croûte fort épaisse, a perdu la force qu'il avoit de mouvoir à l'entour de lui une certaine portion de matiere, & de former un tourbillon. Comme rien ne se perd dans la nature, les autres tourbillons profitent de la ruine de celui-ci, chacun selon qu'il a plus ou moins de force. Le soleil devenu corps opaque, suit aussi la même destinée, il est entraîné dans d'autres tourbillons : si c'est dans le nôtre, il y forme une Comete autant de tems qu'il y séjourne.

§. CCVI.

Qu'il n'y a point d'hypothese, où l'on trouve une liaison naturelle entre les Cometes & ce qui se passe sur la terre après leur apparition.

Toutes ces hypotheses ont des difficultez inexplicables. Mais comme ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, je dis seulement, que de quelque opinion que l'on se serve, il est également impossible d'assigner une liaison naturelle entre l'apparition d'une Comete, & ce qui arrive parmi les hommes après son apparition. Car pour trouver cette liaison, il faudroit, par exemple, que toutes les fois que l'action des causes secondes a ramassé en un corps les exhalaïsons seches & inflammables de plusieurs Planetes, & qu'elle y a mis le feu, nôtre terre fût à point nommé préparée à fournir la matiere de la peste, de la sterilité, des feux souterrains, des ouragans, &c. & que les hommes se trouvassent disposez

à

à la revolte contre leurs Souverains , à mettre le feu dans les villes , à conspirer contre la vie de leurs Maîtres , à machiner le bouleversement de la Religion établie , à faire des Sectes & des Schismes , à s'emparer des Etats de leurs voisins , à s'attirer par leur arrogance la juste indignation d'un Prince puissant , à retenir contre toute sorte de droit des Provinces mal acquises. En effet , puis que nous supposons que les Cometes ne sont pas la cause des malheurs épouvantables que l'on dit qu'elles presagent , il faut bien que la cause de ces malheurs soit dans la terre , & dans les dispositions du cœur de l'homme. Or il est impossible de comprendre que toutes ces dispositions se rencontrent dans la terre , & dans le cœur de l'homme , précisément lors qu'il se trouve dans les cieux un grand amas d'exhalaisons combustibles. Donc il est impossible de concevoir cette prétendue liaison que nous examinons ici.

Je dis qu'il est impossible de comprendre , que la terre & le cœur de l'homme soient disposés de la maniere qu'il est nécessaire pour l'effet duquel il s'agit , parce que les alterations qui arrivent à la terre , dependent de plusieurs causes , différentes de celles qui alterent le ciel , & que l'action de nos élémens les uns sur les autres , ne se regle pas sur l'action par laquelle les Planetes sont échauffées ou refroidies. Par exemple , les vens de midi qui ruinent en certaines Provinces toutes les esperances du laboureur , n'attendent pas à souffler , que Saturne ait poussé bien loin de lui diverses matieres fugineuses : soit qu'il fasse froid , soit qu'il fasse chaud sur cette Planete ; soit que ses pores ne laissent rien sortir , soit qu'il s'y fasse de grandes évaporations , il souffle un vent de midi sur la terre , quand le soleil , ou quelque chaleur interieure rarefient certaines portions de la ter-

re; ce qui ne depend nullement de l'état où se rencontrent Saturne , Jupiter , ou telle autre Planete que l'on voudra. Pour ce qui est des hommes, ils sont quelquefois incitez à la revolte par l'ambition d'un particulier : une autre fois ce sera par le mauvais traitement qui aura été fait à un brutal accredité parmi la canaille. Les guerres d'entre les Princes naissent de plusieurs raisons d'Etat , ou de certaines passions qui changent pour la moindre chose. C'est un detail infini , que celui de toutes les choses qui font naître les guerres civiles & les guerres étrangères , les schismes & les conspirations; mais on peut dire que rien de tout cela ne se proportionne à ce qui se passe dans la region de Saturne , ou de Jupiter. Il est donc manifeste , que selon les loix de la nature , il n'y a nulle liaison entre ce qui se passe ici bas après qu'il a paru des Cometes , & l'aparition de ces Cometes.

§. CCVII.

En quel sens les causes secondes sont subordonnées entre elles, ou ne le sont pas.

Je sâi bien que toutes les causes secondes, tant celles qui amassent & qui allument des exhalaisons dans les cieux , que celles qui font la temperature de l'air , les pluies & la secheresse , sont subordonnées à une cause generale , qui les met toutes en action avec un concert merveilleux. Mais je dis néanmoins , que les effets qui sont produits sur la terre , ne varient point à mesure que ceux qui sont produits dans les cieux changent leur ordre , parce que la cause generale & premiere qui fait agir toutes les autres , s'accommode à l'exigence de chacune en particulier , sans avoir égard pour la production

duction des effets de l'une , à l'exigence de l'autre. Par exemple , pour produire du feu dans du bois , la cause generale ne considere que la vertu du feu que l'on y applique. Que les autres causes soient disposées tout comme il vous plaira , que le soleil soit éclipsé , qu'un vent de Nord gele toutes les rivieres , qu'il neige , qu'il pleuve , qu'il se donne des batailles : pour tout cela ni plus ni moins , le feu ne laisse pas de brûler ; la cause premiere lui fait deploier sa vertu , tout de même que s'il n'y avoit point d'éclipse , &c. J'excepte seulement les causes immediatement appliquées au bois , comme seroit de l'eau que l'on seroit tomber dessus : car en ce cas-là le feu n'agiroit pas avec le même succès ; il s'éteindroit même , si l'activité de l'eau étoit supérieure à la sienne. Mais à moins de cela , la force du feu n'a point de subordination aux autres corps de l'Univers ; & par conséquent , les effets qui se produisent sur la terre ne vont pas de concert avec ceux qui se produisent dans le ciel. Desorte qu'il n'y a rien de moins raisonnable , que de dire que les corps inferieurs se trouvent tout justement prêts à nous infecter & à nous affamer , lors que les Planetes ont jetté hors de leur sein plusieurs exhalaisons , qui ont pris feu dès qu'elles se sont trouvées au rendez-vous general.

Cela est d'autant plus absurde , que nous savons par experience , que les corps qui environnent la terre , ne se reglent point les uns sur les autres , enforte que l'on puisse dire , que quand il fera beau tems en une certaine contrée , une autre à quarante lieuës de là , fera dans un tel , ou dans un tel état. Nous voions que pendant qu'une Province est affligée de secheresse , il tombe trop de pluie dans une autre , sans néanmoins que ce soit un ordre réglé : car peut-être n'arrivera-t-il jamais , que l'une de ces deux Pro-

vinces soit exposée à une incommodité directement contraire à l'incommodité qui afflige l'autre en même tems. Comment donc peut-on concevoir, que des causes aussi éloignées que le ciel & la terre, dont les qualitez sont si différentes; qui agissent sans aucune subordination entre elles, quoi qu'elles soient toutes sous la direction d'une même cause generale; aient néanmoins un raport d'action si bien concerté, que si les unes emploient six ans à produire leur effet, les autres n'en emploient que tout autant; si les unes sont troublées ou aidées dans leur operation, les autres le soient aussi? Il faudroit renoncer au sens commun, pour se persuader ces sortes d'improbabilitez.

Prenez bien garde, Monsieur, que je suppose que les Cometes ne concourent point comme causes physiques, à la production de ce qui arrive sur la terre; car de là depend la force de mon raisonnement. Je sai assez, que lors que plusieurs causes sont employées pour une certaine action, celui qui les dirige proportionne tellement la vertu des unes à celle des autres, qu'elles avancent ou n'avancent pas selon qu'il est nécessaire, pour arriver à la fin que l'on se propose. Un Roi, par exemple, qui met en campagne quatre ou cinq armées, & qui sans decouvrir son dessein à pas un des Generaux, ne laisse pas de les faire concourir tous à son but, regle si bien la demarche de l'une des armées sur l'état où se trouvent les autres, qu'on peut dire que les unes sont la cause pourquoi les autres font ce qu'elles font. Mais il n'en va pas de même des Planetes & de la terre; car nous supposons que Dieu ne les applique pas pour produire par l'accord & par l'union de leurs vertus un certain effet, auquel cas les Planetes acheveroient ce qu'elles auroient à contribuer, en même tems que la terre fourniroit sa tâche.

Nous

Nous supposons que les Planetes produisent une Comete sans le concours de la terre, & que la terre produit à son tour quantité de maux sans le concours des Planetes, ou de la Comete. En ce cas-là il est évident, qu'il ne peut y avoir aucune correspondance nécessaire entre les effets, qui fasse que quand nous voions que les Planetes ont produit le leur, nous soions assurés que la terre fera bien-tôt le sien. Et par conséquent si les Cometes sont un signe de quelque mal à venir, il faut que Dieu les produise tout exprès, lors qu'il voit que la terre est prête à faire éclore ce mal-là; car selon les loix de la nature, il n'arriveroit peut-être jamais, que la terre étant en cet état, une matiere inflammable se trouvât tout à propos dans le ciel pour y former une Comete.

§. CCVIII.

Eclaircissement de cette doctrine.

Je ne suis pas fort éloigné du sentiment de l'un (1) des plus grands Philosophes de ce siècle, qui croit que Dieu meut tous les corps par des loix très-simples, très-generales, & très-uniformes, ensorte que la même loi qui fait le mouvement de la flâme sur la terre, fait aussi le mouvement ou le repos de la matiere la plus éloignée de nous, que nous puissions imaginer. Mais je dis néanmoins, que les changemens qui arrivent sur la terre, ne dependent point de l'état où les corps se trouvent par tout ailleurs. Supposons qu'une certaine quantité d'eau est déterminée par la rencontre des corps qui l'environnent, & en vertu des loix generales, à se mouvoir circulairement au milieu du Rhin, pendant que les mêmes causes font tomber une maison située sur le rivage. Nous con-

(1) Le P.
Malle-
branche.

cevons

cevoas très-distinctement , qu'encore que ces deux mouvemens soient l'effet d'une même loi, toutefois l'un ne depend point de l'autre : & cela paroît manifestement , en ce que la cessation de l'un n'empêche point l'autre de continuer. Le tourbillon que je suppose au milieu du Rhin, ne change point de nature, qnoi que la maison ne subsiste plus. Que l'on brûle toutes les forêts d'alentour , que l'on arrache toutes les vignes , le tourbillon ne s'en sent point. Cela pourra changer la temperature du climat , & diversifier plusieurs choses particulieres : mais quelques autres demeureront constamment les mêmes qu'elles étoient. Ainsi nous avons lieu de croire , qu'à l'égard d'un certain corps les loix generales produiroient le même effet qu'elles produisent , quand même en cent mille endroits ailleurs , les dispositions de la matiere seroient tout autres qu'elles ne sont effectivement. Si bien que la terre ne doit point souffrir necessairement une modification plutôt qu'une autre , à cause que les loix generales amènent dans le tourbillon de Saturne une certaine modification plutôt qu'une autre. Autrement il faudroit dire , que parce qu'un homme s'est levé aujourd'hui à huit heures, & non pas à six , tous les corps à cent lieuës à la ronde ont acquis des modifications qu'ils n'auroient pas , s'il se fût levé à six heures : ce qui étant absurde , il faut dire qu'encore que les mêmes loix qui amènent les Cometes où nous les voions , produisent sur la terre tous les changemens qu'elle souffre , ces changemens-là ne deviennent point , à cause qu'il paroît une Comete , differens de ce qu'ils seroient , s'il n'en paroïssoit point du tout. Et par conséquent, il faut dire que la terre ne doit pas être preparée à un certain changement, à la peste ou à la famine , par exemple ; parce que la region ce-

leste se trouve passée dans un autre certain changement.

§, CCIX.

Autre éclaircissement par le système des causes occasionnelles.

La véritable raison de tout ceci est, que les loix générales du mouvement, quelque simples & quelque uniformes qu'on les suppose, s'exécutent néanmoins par le concours d'une infinité de causes occasionnelles, dont l'infinie diversité divise en quelque façon la cause générale en une infinité de causes particulières, qui ne semblent plus dépendre les unes des autres. Car, par exemple, si l'auteur de toutes choses a posé cette loi générale, *que le mouvement sera communiqué aux différentes parties de la matière, selon qu'elles se choqueront les unes les autres, & que la quantité de mouvement que chacune recevra, sera proportionnée aux dimensions des parties qui se choqueront*, il est inevitable que cette loi toute simple & toute uniforme qu'elle est, se changera dans l'exécution en une infinité de principes particuliers, dont l'un produira ici une chose, & l'autre en produira une toute différente en un autre endroit. Je ne veux pas dire, que la cause du mouvement considérée en elle-même, perde sa simplicité; je veux dire que se joignant en un lieu avec une certaine cause occasionnelle, & en un autre lieu avec une autre, ses effets doivent être tout aussi différens, & même tout aussi indépendans les uns des autres, que s'ils étoient produits par deux différens principes. Et en effet, puis que la cause occasionnelle de chaque mouvement particulier, est la situation & le volume d'un certain corps, & que la situation & le volume d'une certaine pierre qu'on a jet-
tée

tée sur un toit , ne depend ni de la situation , ni du volume des pierres qu'on a laissées sur le rivage , ni de ce qu'il fait chaud , ni de ce qu'il tombe de la pluie , &c. il est évident que la force qui meut tous les corps , ne s'exécute quand elle s'applique à la pierre jettée sur le toit , que par raport à la situation & aux dimensions de cette pierre. Elle meut bien à la verité dans ce même tems , plusieurs autres parties de l'Univers ; mais son action ne s'y regle pas sur ce qu'elle produit dans la pierre. Elle trouve dans chaque lieu dequoi se determiner d'une certaine façon ; & par conséquent , cette pierre ne reçoit pas un changement plutôt qu'un autre , en vertu des mouvemens qui se produisent par tout ailleurs. Et il ne faut pas s'étonner , que les effets de la nature soient independans les uns des autres , quoi qu'ils sortent tous d'une même cause par une même action , puis que nous voions que la chute de l'eau sur une rouë , produit cent sortes d'effets dans une machine , lesquels sont si peu dependans les uns des autres , qu'encore qu'on en fasse cesser plusieurs , les autres ne laissent pas de continuer du même train.

§. CCX.

*Confirmation de cette doctrine par ce qui arrive
lors qu'il se fait des miracles.*

Ceci se confirme par la consideration des miracles qui se lisent dans l'Ecriture. Il faudroit avoir perdu le sens , pour s'imaginer qu'à cause que Dieu mouvoit la matiere dans l'Egypte autrement que selon la loi generale , tout le reste de la matiere changea ses modifications. Ce n'est point cela. Toutes choses furent en ce pais-ci , par exemple , les mêmes qu'elles eussent

eussent été, si Dieu n'eût rien fait d'extraordinaire pour son peuple, même recolte, même froid, mêmes pluies, mêmes vens, &c. Donc les changemens qui se font dans une portion de la matiere, ne causent point de changement dans toutes les autres. Et par conséquent, il n'est pas possible de concevoir, que les alterations qui forment les pestes & les famines sur la terre, marchent perpetuellement de même pas, que les alterations qui forment une Comete dans les Cieux.

Il ne seroit pas besoin de s'étendre sur ceci autant que je fais, si je n'avois à combattre que sous les principes ordinaires, parce qu'ils ne supposent pas une si grande liaison de tous les événemens, que les principes de Mr. Descartes.

§. CCXI.

Application de ce qui a été dit sur la I. hypothese, à trois autres.

Il est facile d'appliquer tout ceci à la seconde, à la troisième, & à la cinquième hypothese, & de voir que c'est toujours la même difficulté; parce que la rencontre de plusieurs petites étoiles, l'action qui condense quelque partie de l'éther, & celle qui convertit un soleil en Planete à la ruine de tout un tourbillon, ne peuvent pas être si bien concertées, selon les loix de la nature, avec l'action des corps qui produisent nos calamitez, que les unes aillent constamment avec l'autre.

§. CCXII.

§. CCXII.

Que la IV. hypothese ne souffre point la liaison dont on parle ici.

(1) Ci-dessus
n. 33.

Pour ce qui est de la quatrième hypothese, j'ai déjà dit (1) ailleurs, qu'il est contre toute raison, que les corps qui alterent nos Elements, achevent juste la preparation de la peste, ou de la famine, toutes les fois que les Cometes reviennent au même point de la ligne qu'elles decrivent. Car ou bien les Cometes emploient toujours le même tems à parcourir cette ligne, ou bien elles achevent leurs periodes tantôt avec plus de promptitude, tantôt avec plus de lenteur. Choisissez ce qu'il vous plaira de ces deux supositions; voici dequoi vous bien refuter.

(2) Mr. Petit, Intendant des Fortifications.

La premiere suposition est aujourd'hui fort à la mode, car on ne parle que du retour des mêmes Cometes en certain tems. Il y en a qui leur assignent une (2) periode de quarante-six ans. D'autres (3) semblent croire, que celle qui a paru depuis peu, est la même que celle qui parut l'an 1577. & qu'elle pourra encore paroître l'an 1784. D'autres croient mieux

(3) Mr. Cassini.

trouver leur compte dans un autre calcul. Tous se peuvent fortifier du temoignage de Diodore de (4) Sicile, qui rapporte qu'anciennement les Astronomes d'Égypte & de Caldée predisoient la venue des Cometes. Quoi qu'ils fassent, ils auront bien de la peine à s'accorder avec les phenomenes, & l'autorité de Diodore de Sicile ne leur servira pas de beaucoup, puis

(4) Bibliotheq. Univers. l. 1. 2. & 15.

(5) Senec. quaest. natur. l. 6. c. 3.

que nous aprenons (5) d'ailleurs, qu'Eudoxus qui avoit enseigné le premier aux Grecs ce qu'il avoit appris en Égypte touchant le mouvement des astres, n'avoit rien dit touchant les Cometes; d'où il est aisé de conclure, que les

Egypt

Egyptiens n'avoient encore aucunes observations là-dessus. On doit conclure la même chose de ce que Conon qui vint après, ne put rien apprendre des Egyptiens touchant les Cometes, quelque diligent qu'il eût été à recueillir les observations qu'ils avoient faites des éclipses du soleil. Pour ce qui regarde les Chaldéens, il est bien vrai qu'Apollonius Myndius qui se van-
toit d'avoir étudié chez eux, assuroit qu'ils comptoient les Cometes parmi les étoiles errantes, & qu'ils en conoissoient le cours. Mais Epigene qui se van-
toit aussi d'avoir étudié chez eux, & qui n'étoit pas moins habile que l'autre, soutenoit qu'ils n'avoient rien déterminé sur les Cometes, & qu'il leur sembloit qu'elles s'enfla-
moient par un tourbillon de vent.

Mais prenons le cas que cette supposition soit vraie; je dis qu'il n'y a point d'apparence que les Cometes, & les corps qui en alterant nos Elemens, sont causés des pestes, des famines, des tempêtes, & des tremble-terres, puissent agir plusieurs fois de suite avec le même progrès, parce que les dispositions qui doivent concourir à ces grands desordres, changent perpetuellement sur la face de la terre. On voit des villes, où l'on voioit autrefois paître les moutons: on voit des masures, où l'on voioit autrefois des villes très-florissantes. On desseche des marais en un lieu, pendant qu'on laisse ailleurs incultes les plaines les plus fertiles. On abat des forêts; la terre s'entr'ouvre en certains lieux, & abîme des montagnes qui refroidissoient tout le pais à la ronde. Des rivieres font tout-à-fait englouties ou transportées dans un autre canal. La mer inonde certains pais. Il naît, pour ainsi dire, de grandes terres au milieu des eaux, comme nous l'apprenons de (1) Pline, de (2) Seneque, de (3) Pythagoras, & de plusieurs autres Naturalistes. Je ne sai

(1) Lib. 2.
c. 86. 87.

(2) Lib. 2.
natur.
quæst.
c. 26.

(3) Apud
Ovidium
Metam.
15.

s'il faut croire ce qu'Ovide fait declamer au même Pythagoras , qu'il y a eu des rivieres qui font devenuës salées. Mais je ne fais point de doute , qu'il n'y en ait aujourd'hui qui n'ont plus les qualitez qu'elles avoient anciennement ; & qu'ainsi nos Voiageurs n'ont pas raison de crier à l'imposture , quand ils font des experiences qui ne s'accordent pas avec le temoignage des Anciens. Et c'est ce que je voudrois que Mr. Guillet eût ajoûté à l'Apologie qu'il a faite de Pausanias contre Mr. Spon, qui n'a pas trouvé que la riviere Hales fût si froide , que les anciens Naturalistes le vouloient persuader. Je voudrois aussi que l'on repondît quelque chose de semblable à ceux qui se vantent d'avoir trouvé l'Egypte plus favorisée de la pluie , qu'on ne le disoit anciennement. Ce qui soit dit sans prejudice de ceux qui soutiennent , que les Anciens n'ont pas toujours écrit sur de bons memoires.

Quoi qu'il en soit , on ne peut pas disconvenir , que les changemens dont j'ai parlé , ne causent de la diversité dans les saisons. Et quand cela ne nous convaincroit pas ; pouvons-nous aller contre l'experience , qui ne nous fait jamais voir pendant la plus longue vie , deux hivers , ou deux étez , deux printems ou deux automnes parfaitement semblables ? Y a-t-il homme au monde qui se puisse vanter d'avoir vu deux Equinoxes , ou deux Solstices avec le même vent , la même temperature d'air , & les mêmes dispositions pour tout le reste ? Peut-on raisonnablement revoquer en doute ce que dit (1) Solon à Crœsus , que dans l'espace de soixante-dix ans il ne se trouve pas un seul jour qui ressemble aux autres en tout & par tout ? Je ne croi pas que depuis que le monde est monde , il y ait eu deux jours semblables en toutes choses , non seulement à l'égard de toute la terre ,

(1) Apud
Herodotum, l. I.
c. 32.

re, mais aussi à l'égard d'une portion, comme la France. Comment donc seroit-il possible, que les causes qui auroient employé quarante ans à préparer une peste, ou une sécheresse du tems de Moïse, la préparassent aussi en quarante ans, ni plus ni moins, dans ce siècle-ici, où la terre est si différente de ce qu'elle étoit, qu'on peut dire que de cent causes particulières qui concouroient du temps de Moïse à infecter un Roiaume, il n'y en a pas dix qui soient demeurées les mêmes jusques à présent : ce qui doit nécessairement produire de la diversité dans les effets, & les mettre hors de toute regularité, & ôter par conséquent aux Cometes toute sorte de vertu significative de l'avenir dans la première suposition?

Je ne dis rien sur la seconde, parce qu'elle est sujette aux mêmes difficultez que les autres quatre hypotheses.

§. CCXIII.

Confirmation de ces remarques, par la contingence des actions de l'homme.

Pour donner plus de force à mes raisons, je vous prie, Monsieur, de remarquer, qu'il est encore plus impossible, que les maux que l'homme fait à l'homme, plus terribles ni que la famine, ni que la peste, au jugement du Roi

(1) David, arrivent précisément toutes les fois que le cours de la nature forme des Cometes, qu'il n'est impossible, que les malheurs où l'homme n'a point de part, comme sont la mortalité & la disette, arrivent avec cette correspondance; & cela, parce que les desordres de la guerre dependent de mille rencontres fortuites, & de la volonté de l'homme sujette à des passions qui changent du soir au matin; ce qui

(1) Lib.
2. Regum,
cap. 24.

qui fait qu'il n'y a aucun état , ni aucun effet des causes nécessaires , qui puisse avoir un concert réglé avec ce qui dépend de la volonté de l'homme.

Comment veut-on , par exemple , que la Comete qui parût la première année du regne d'Alexandre le Grand , ait eu , selon les loix de la nature , quelque relation avec tous les maux que l'ambition de ce Prince causa dans le monde ? N'est-il pas vrai , que si les Cometes se font sans miracle , celle-là se fit voir par une suite nécessaire de l'action des corps celestes ? Et cela étant , ne s'ensuit-il pas qu'elle eût paru , quand même il eût du arriver (ce qui étoit très-possible ou qu'Alexandre devint malade , ou qu'il fût tué dès le premier choc , ou que Darius fût aussi brave que Cyrus ? Cependant , si l'une de ces trois choses fût arrivée , il y eût eu bien des malheurs épargnez ; & par conséquent , cette Comete n'eût pas laissé de se faire voir , quand même le monde n'eût dû souffrir aucun ravage considérable . Donc il n'y avoit aucun raport naturel entre cette Comete , & les événemens qui l'ont suivie.

Il n'y a personne qui ne voie , que si Alexandre eût été saisi d'une maladie dangereuse dès le quatrième jour de sa marche , son armée n'eût point passé l'Hellespont ; si bien qu'il n'y a qu'à supposer que la maladie degenera en paralysie , pour finir cette guerre avant qu'elle eût commencé . Si Alexandre eût été tué au passage du Granique , il n'y eût plus eu de guerre ; ses Generaux n'essent songé qu'à regagner leur maison . Si le Roi de Perse eût été de la volée de Cyrus , Alexandre eût eu le temps de mourir , avant que d'avancer vingt lieues dans le pais ennemi : le passage de l'Hellespont lui eût coûté vingt combats qui eussent ruiné son armée , ce qui l'eût , peut-être , degoûté de son dessein.

dessein. Ainsi mourant sans avoir fait de conquêtes, il n'eût pas laissé des successeurs qui ont rempli la terre de crimes, de sang, d'incendies, & de carnages. Vous avez pu remarquer en lisant l'Histoire, que quand deux Princes à-peu-près égaux en puissance, en courage & en bonne conduite, se font la guerre, ils se battent vigoureusement, ils prennent & reprennent des places, ils font perir leurs armées, ils ruinent tour-à-tour le pais de leur ennemi. Qu'arrive-t-il après tout cela ? C'est qu'ils se lassent, & qu'ils s'épuisent, & qu'ils s'accommodent enfin, sans avoir presque rien gagné les uns sur les autres. C'est aparemment ce qui fût arrivé à Cyrus & à Alexandre, s'ils eussent vécu en même tems ; & c'est ce qui arriva à François I. & à Charles-Quint. Quand l'un des partis retient quelque chose par le Traité de paix, on peut bien dire qu'il l'achete plus qu'il ne vaut, comme le (1) remarque fort bien Annibal en parlant à Scipion : *Il eût été à souhaiter, lui dit-il, que les Dieux eussent inspiré à nos peres de se contenter, vous de regner en Italie, & nous de commander en Afrique. Car vous-mêmes vous n'avez pas été dignement recompensez par la conquête de la Sicile & de la Sardaigne, de la perte de tant de flotes, de tant d'armées, & de tant de braves Generaux.*

(1) *Optimum quidem fuerat eam patri-bus nostris mentem datam ab Diis esse ut & vos Italia, & nos Africa imperio contenti essemus. Neque enim ne vobis quidem Sicilia atque Sardinia satis digna pretia sunt pro tot classibus, tot exercitibus, tot tanque egregiis armis Ducibus.*
LIVUS
Dec. 3.
l. 10.

§. CCXIV.

Qu'il tient à peu de chose que les plus grands évenemens ne soient changez.

Tout cela me fait dire, que les grands évenemens qui bouleversent le genre humain, sont attachez à des circonstances si casuelles, qu'il n'est pas possible que le cours de la nature nous en fournisse quelque presage assuré. De sorte que

si la Comete qui a paru au commencement du regne d'Alexandre , a presagé tout ce qu'il devoit faire , tant par lui que par ses successeurs , il faut que Dieu l'ait formée tout exprès pour cela ; car encore une fois , il ne falloit pour éluder les presages de cette Comete sinon que le cheval Bucephale se cabrât , à quoi il étoit fort porté de son naturel. Un coup de pied de cheval qui en d'autres circonstances n'eût de rien servi , eût pu sauver la vie à des millions d'hommes , qui sont peris à cause d'Alexandre , & eût épargné au monde une infinité de miseres dont il a été desolé à l'occasion de ce Prince. Car il faut lui imputer tout ce qui a été commis de violent & de funeste par Lyfimachus , par Ptolomée , par Antigonus , par Demetrius , par Seleucus , par Cassander , & par ses autres successeurs , parce que sans son ambition ils eussent vécu fort contents avec cinquante mille livres de rente , & quelque charge dans la Macedoine : au lieu qu'ils prirent si bien goût à posséder les Roiaumes qui leur échurent par le partage des conquêtes d'Alexandre , qu'ils mirent tout en combustion pour s'agrandir. Ainsi on ne peut nier , qu'afin que cette Comete ait presagé tous ces malheurs , il a falu qu'elle ait été formée par une cause qui fût qu'Alexandre auroit une ambition prodigieuse , qu'il auroit à faire à un ennemi dont il auroit bon marché , qu'aucune maladie , ni aucune blessure ne l'arrêteroit , &c. Outre cela , comme il ne faut qu'un seul homme posé en certaines circonstances , pour mettre tout sens dessus dessous , & que les causes secondes qui produisent les Cometes sont incapables de choisir leur tems , & d'attendre à en produire une , qu'il doive naître un Cyrus , un Cesar , un Mahomet , un Alexandre ; il est évident ou que les Cometes ne signifient rien , ou qu'elles ne sont pas formées par

par la vertu des causes secondes, mais par Dieu lui-même, qui sans avoir égard à la disposition de la matiere, ni à l'activité des corps environnans, donne la forme de Comete à une certaine matiere, (en voilà pour vous qui êtes Peripateticien) ou introduit dans la même matiere la figure des parties, la situation, la grosseur, & le mouvement nécessaires pour en faire une Comete, sans se servir du mouvement imprimé déjà aux corps voisins, ni suivre les loix de la communication du mouvement qu'il a établies : (c'est selon les principes de Mr. Descartes) de quelque façon que Dieu agisse, c'est toujours un miracle proprement dit.

§. CCXV.

Moien de s'imaginer que les Cometes soient un presage sans miracle.

Afin que vous ne m'accusiez pas de m'être épargné moi-même, je veux bien vous avouer, que je conçois un moien de faire que les Cometes soient des signes de mauvais augure, sans être des miracles. Voici comment. Il n'y a qu'à supposer, que toutes les fois que les causes secondes forment une Comete, Dieu se determine à punir les hommes. Suposant une fois que Dieu s'est donné à lui-même ce signal, il s'ensuit qu'il y a une liaison nécessaire entre les Cometes & les fleaux de la justice divine, & qu'ainsi les Cometes sont un presage des jugemens de Dieu. Si je n'avois pas une reponse toute prête, la premiere partie de vôtre instance seroit une objection victorieuse.

§. CCXVI.

Refutation de ce moien.

Mais je repons , que dans le cas supposé , il faudroit que Dieu produisît par miracle la peste, la guerre, la famine , & ce qui s'ensuit ; parce qu'il n'est pas possible , comme je l'ai prouvé , que toutes les fois que les corps celestes produisent une Comete . les corps terrestres soient tout prêts à causer la mortalité, la sterilité , les desordres de la guerre. Cela se peut rencontrer ainsi quelquefois , comme il arrive quelquefois qu'il grêle , lors qu'une Reine accouche d'un fils. Mais on ne peut point en faire une regle* generale , en laissant aller les causes secondes selon leur train ordinaire. De sorte que la plupart du tems Dieu ne trouveroit ici bas aucune disposition à la peste , ni à la guerre , ni à la famine , quand la nature auroit produit quelque Comete dans le ciel. Il faudroit donc que par miracle il envoiât l'infection dans les villes , qu'il ruinât dans les campagnes toutes les moissons , qu'il fit naître dans le cœur des hommes l'envie de se faire la guerre sans quartier , qu'il leur inspirât l'esprit de sedition & de schisme , qu'il formât dans les entrailles de la terre un feu qui la secouât rudement , qui engloutît des Provinces , & qui après s'être fait jour par des abîmes affreux , portât de toutes parts la terreur & la misere. Mais qui ne voit , combien tout cela est indigne de la sagesse de Dieu ?

Je demande premierement , qu'est-ce qu'on gagne à nier que Dieu fasse les Cometes par la voie du miracle , puis qu'en le niant on se trouve contraint d'avouër qu'il fait par miracle les malheurs qui viennent à la suite des Cometes ?

De

De plus , n'est-ce pas une impiété & un blasphème criant , de dire que Dieu pousse les hommes à se faire la guerre , lors qu'il ne les trouve pas disposez à causer tous les ravages qu'il a voulu annexer à la formation des Cometes ? Outre cela , n'est-ce pas ôter à Dieu le choix du tems auquel se font les changemens des Empires , & les punitions de l'iniquité des hommes ? Car ce ne seroit plus la mechanceté de l'homme , & l'abus énorme des graces du Ciel , qui porteroit Dieu à châtier les nations : ce seroit la rencontre de certaines causes , qui allant leur train ordinaire , ameneroient une Comete sur nôtre horizon. On fait que ces causes-là agissent toujourns selon toute l'étendue de leur vertu , & qu'elles ne proportionnent point leurs forces aux progrès de la mechanceté des hommes. C'est pourquoi les Cometes peuvent aussi-tôt sortir de leurs mains , lors que les hommes s'amendent ; que lors qu'ils sont les plus endurcis dans le crime : & cela étant , Dieu se verroit obligé de punir les hommes , non pas lors que sa sagesse le trouveroit plus à-propos , mais lors que le cours de la nature auroit formé des Cometes ; car à la vuë de ces Cometes , en quelque état que fussent les hommes , il faudroit ou par miracle , ou autrement , qu'ils fussent accablez des plus horribles desolations. Qui ne voit , que c'est assujettir Dieu à des contre-tems , & ôter à sa Providence les momens & les occasions , qu'elle (1) s'est particulièrement réservées ? Qui ne voit , que c'est aller contre la declaration que Dieu (2) lui-même fait à Abraham , qu'il ne veut point lui donner encore les terres des Amorrhéens , parce que leur iniquité n'étoit point encore venue à son comble ? Ainsi , Monsieur , le plus court pour vous , si vous persistez dans vôtre sentiment , est de dire que Dieu forme des Co-

(1) Non est vestrum nosse tempora vel momenta , quæ Pater posuit in sua potestate. *Act. Apost. c. 1. v. 7.*

(2) *Genès. cap. 15.*

metes, lors qu'il a dessein de punir les hommes, & qu'il voit que leurs passions, qu'il ne veut pas étouffer, sont prêtes à leur faire troubler le repos du monde par une infinité de violences. J'ai donc raison de soutenir, que si les Cometes sont des presages, elles sont faites miraculeusement.

§. CCXVII.

Seconde Reponse. Que si les Cometes étoient des miracles, elles seroient d'un certain ordre de miracles que Dieu ne fait jamais dans le pais des Infideles.

Pour repondre à la seconde difficulté, qui est que mes raisons prouvent que Dieu ne peut jamais faire des miracles dans le pais des Infideles; je distingue deux sortes de miracles. Les uns, pour ainsi dire, sont des miracles parlans, & distinguent en propres termes le vrai Dieu d'avec les fausses Divinitez. Les autres sont seulement conoître, qu'il y a au dessus de l'homme quelque chose qui a beaucoup de puissance. Je ne voi point de mal à soutenir, que Dieu ne fait jamais des miracles du second ordre parmi les Infideles; parce que ces miracles ne contiennent rien qui puisse desabuser un Idolâtre, & ne sont propres qu'à lui faire penser que les Dieux qu'il adore sont puissans & redoutables, ce qui l'engage à les adorer avec plus d'ardeur. S'il ne le fait pas, il temoigne plus évidemment le mepris qu'il fait de ce qu'il reconoît pour vrai Dieu, puis qu'ayant de nouvelles marques de sa puissance ou de sa colere, il ne change rien dans sa conduite. Quoi qu'il fasse, il agrave son peché: car s'il augmente sa fausse devotion, il commet un plus grand nombre de crimes d'Idolâtrie; s'il demeure inde-

vot,

tot, il est impie plus criminellement. Ainsi ces sortes de miracles ne pouvant servir qu'à rendre les Infideles plus mechans, je ne trouve pas qu'il soit de la bonté de Dieu d'en faire parmi eux, & il me semble que ce seroit leur tendre des pieges: à quoi j'ajoute mes autres raisons. Je mets dans cette espece de miracles une Comete, un ouragan, un tremblement de terre, des meteores & des prodiges épouvantables, que Dieu feroit lui seul contre l'ordre de la nature.

§. CCXVIII.

Quels sont les miracles que Dieu fait parmi les infideles.

L'autre espece de miracles comprend ceux que Dieu fait faire par des hommes remplis de son Esprit, lesquels il envoie aux Infideles pour leur prêcher sa revelation, & pour les convaincre par des enseignemens distincts & intelligibles, de la fausseté de leur creance. Il est de la bonté & de la sagesse de Dieu, d'en faire de ceux-ci à la vuë des Infideles, quand il veut les appeler à sa conoissance. Aussi leur envoie-t-il alors ses serviteurs, qui leur declarent ce qu'il faut savoir de la nature de Dieu, qui leur font voir la vanité de leur faux culte, & qui leur enseignent la maniere de servir Dieu conformément à sa volonté. Mais comme des discours sans miracles ne persuaderoient pas, Dieu revêt ses Serviteurs de la vertu de faire plusieurs choses miraculeuses. A leur parole le feu perd son activité, les rivieres se fendent en deux, les morts sortent de leurs tombeaux, les infirmités les plus incurables sont gueries. C'est ce que j'appelle des miracles parlans, parce qu'ils confirment la predication d'un Apôtre, & qu'ils te-

moignent d'une façon très-distincte ; que ce qu'il annonce est vrai. On ne peut plus demeurer avec quelque excuse dans la Religion des faux Dieux , puis que ceux qui vous disent nommément & expressement que Jupiter n'est point Dieu , que le seul Dieu des Chrétiens est le vrai Dieu , vous confirment par des miracles éclatans, la vérité qu'ils vous prêchent. On ne peut plus s'imaginer , que les Dieux que l'on adore font les miracles que l'on voit faire, puis que ceux qui les font , vous assurent en termes exprès , que ce sont de faux Dieux , dont il faut renverser incessamment les Temples & les Autels. Voilà , Monsieur , les miracles que Dieu fait dans le país des Infidèles ; je n'en conois point d'autres qui soient proportionnez à la faculté de l'homme pecheur.

Ne m'avoüerez-vous pas , que si les Apôtres se fussent contentez de guerir les boiteux & les aveugles , de ressusciter les morts, &c. personne n'eût rien compris dans leur Ministère , personne ne se fût avisé pour cela de douter de la bonté de sa Religion, & de croire que JESUS-CHRIST est Dieu? Tout le succès de ces miracles eût abouti à faire mettre les Apôtres au rang des Dieux, ou à les faire regarder comme des Dieux descendus en terre , ainsi qu'on (1) fit à l'égard de St. Paul & de St. Barnabé dans une ville de Lycaonie. Il a donc falu qu'ils aient parlé, & qu'ils aient expliqué nettement & clairement, en faveur de qui se faisoient tous ces miracles. Je dis la même chose de Moïse. Si l'eût été contenté de produire des miracles devant Pharaon, & d'affliger son Roiaume de diverses plaies; jamais ce Prince n'eût deviné à qui on en vouloit , jamais il n'eût compris que la violente Politique dont il se servoit envers les Hebreux, ne plaisoit pas au maître du monde , & qu'il n'y avoit point d'autres Dieux que celui de ces Hebreux.

(1) A&.
Apostol.
chap. 14.

Hebreux. Aussi voions-nous que Dieu ordonne à Moïse de debuter par le grand nom de Dieu, & de sommer le Roi Pharaon de la part de Dieu, de laisser sortir les Israélites. Pour confirmer sa mission, Dieu fait faire à Moïse des miracles surprenans & superieurs aux prestiges des Magiciens de Pharaon, & reduit ce Prince à la necessité de confesser, qu'en effet le Dieu des Hebreux est le vrai Dieu.

Cela montre que les miracles doivent être accompagnés de la parole, & que la parole doit être accompagnée de miracles, quand il s'agit de faire conoître le vrai Dieu aux Infideles, & qu'ainsi Dieu ne se sert que des miracles du premier ordre dans le pais des Infideles. S'ils ne produisent pas leur effet, tant pis pour ceux qui s'endurcissent comme Pharaon, non seulement parce qu'ils ne se convertissent pas, mais aussi parce qu'ils resistent à une vocation tout-à-fait proportionnée à leurs facultez, & qui ne leur laisse aucune excuse. Ils ont vu, ils ont ouï distinctement ce que Dieu demandoit d'eux: au lieu qu'ils peuvent dire d'une Comete miraculeuse, qu'elle ne leur aprenoit pas si c'étoit Jupiter, Diane, Mercure, ou le Dieu des Hebreux qui l'envoioit, & lequel des Dieux étoit le seul veritable.

§. CCXIX.

III. Reponse. *Qu'il est faux que Dieu se soit proposé de se faire conoître pour le vrai Dieu aux Gentils, en leur faisant voir des Cometes.*

C'Est là, Monsieur, ma reponse à la troisième difficulté. Je ne comprends point, je vous l'avouë, que Dieu se puisse proposer en faisant luire une Comete sur des peuples Idolâtres, de les convaincre qu'il est le vrai Dieu.

& que Jupiter & les autres Divinitez ne sont que du bois & de la pierre. Car imaginez-vous un Idolâtre de bonne foi, qui a du sens, de la raison, de la science. Faites-le raisonner tant qu'il vous plaira sur l'aparition d'une Comete; promenez son esprit par toutes les reflexions qui peuvent vrai-semblablement tomber dans son ame à la vuë de cette étoile: je vous defie de trouver une gradation de conséquences, qui le conduise jusques à conoître, que le Dieu d'Israël, ou le Dieu des Chretiens, est le vrai Dieu, & que les Dieux qu'il adore sont tous faux.

J'avouë que si la consideration de la Comete le portoit à considerer les œuvres de la creation, il arriveroit par cette voie à la conoissance d'un Etre infiniment sage, & infiniment puissant, pourveu qu'il fit un usage legitime de sa science. Je suis persuadé qu'il n'y a point d'ignorance invincible d'une premiere cause qui gouverne le monde. Je conviens avec le (1) Prophete David, que les cieux, tout muets qu'ils sont, ne laissent pas d'annoncer la gloire de Dieu depuis l'un des bouts de la terre jusques à l'autre, par l'admirable symmetrie de leur construction, & par la regularité de leurs mouvemens. Je reconois avec (2) St. Paul, que ce qui est invisible dans la nature de Dieu, est devenu visible par la creation du monde, à ceux qui considerent ses ouvrages. Mais je dis en même tems, que si cet Idolâtre s'élevoit par ce moien-là jusques à la conoissance d'un Dieu souverainement parfait, il n'en auroit point l'obligation à la Comete: car ce ne seroit point à cause de la Comete qu'il attribueroit plus de grandeur & plus de puissance à son Jupiter, qu'il ne lui en attribuoit auparavant; ce seroit à cause de la beauté des creatures. Toute autre chose lui pouvoit fournir, aussi-bien que

(1) Psal.
118.

(2) Ad
Roman.
cap. 1.

que la Comete , une occasion de raisonner sur la structure de l'Univers. Il n'avoit qu'à considérer le soleil , ou quelque'un de ces phenomenes de la nature , qui à cause de leur rareté éveillent davantage l'attention , & il eût fait les mêmes progrès qu'en considerant une Comete. Je dis donc , qu'une Comete ne pouvant pas par elle-même mener les hommes à la connoissance du vrai Dieu ; n'ayant aucune proportion particuliere avec l'entendement humain pour lui apprendre ce secret ; étant infiniment moins propre à cela que le monde même , il n'y a nulle apparence que Dieu ait pretendu se reveler à l'homme par cette voie-là , & qu'il ait fait des miracles de cette nature dans cette vuë.

§. CCXX.

La vuë d'une Comete ne nous rend pas plus propres à conoître la nature de Dieu.

Faisons-nous justice , Monsieur , reconnoissons-nous dans les facultez de nôtre ame quelque talent particulier , par lequel nous nous sentions propres à faire des decouvertes dans la nature divine , aussi-tôt que nous apercevons une Comete ? Parlons franchement , & avoïons que nous en demeurons où nous en étions. A la verité , c'est un phenomene qui embarrasse tout le monde. Les Physiciens ne savent pas au vrai comment il se forme. Les Astronomes admirent bien plus son mouvement & sa grandeur , qu'ils ne les comprennent. Les autres hommes le redoutent comme un presage de malheur. Mais cela fait-il qu'on conoisse davantage la nature de Dieu ? Point du tout. Un Physicien reconnoissoit assez sans cela , que les ouvrages de Dieu sont d'une telle profondeur ,

T 6

qu'ils

qu'ils passent la portée de nôtre esprit. Il ne faut pas s'essâier sur les miracles , afin d'être convaincu de cette verité. Il ne faut qu'entreprendre l'examen du moindre fêtu , ou d'une mouche, pour sentir qu'il y a là plus de mysteres , que toute la Physique n'en decouvrira jamais. Un Astronome favoit aussi sans l'aide de la Comete , que les mouvemens des cieux sont admirables. Ceux qui craignent les Cometes favoient aussi déjà , que Dieu est ennemi du vice, & qu'il punit le mal. Desorte qu'après avoir vu des Cometes plusieurs mois de suite, il se trouve que tous tant que nous sommes, nous ne conoissions pas la nature divine autrement que nous faisons, & nous ne croions pas être pour cela dignes de blâme. Si nôtre conscience nous fait quelque reproche là-dessus, c'est seulement de n'avoir pas corrigé nôtre conduite. Or si les Chretiens n'apprennent rien de nouveau touchant la nature de Dieu par le moiën des Cometes. pourquoi voulez-vous, Monsieur, que les Paiens aient été obligez d'en apprendre davantage ? Si nous pouvons impunément en demeurer où nous en étions quant à la conoissance , pourveu que du reste nous faisons continuellement des progrès dans l'amour de Dieu, comment concevez-vous que Dieu a pu exiger des Paiens , qu'ils le conussent mieux qu'ils ne faisoient avant la vuë des Cometes ?

§. CCXXI.

Il y avoit des Nations Paiennes qui n'admettoient point les Religions étrangères.

Pour moi , j'avouë que je ne le conçois pas. Il me semble qu'un Philosophe Paien qui avoit étudié la nature , sans douter de la Divinité de Jupiter & de Mars , n'étoit nullement en état
de

de se convertir en voiant une Comete. Car comment eut-il cherché un nouveau Dieu pour ce Phenomene-là, puis qu'il n'en avoit point cherché pour le monde même? Si Jupiter est le maître du monde, s'il regne dans les cieux, si les étoiles dependent de lui; la Comete ne pourra-t-elle pas aussi en dependre? Mais la Comete menace le monde de la colere de Dieu. Soit. Il ne s'enfuit pas pour cela, que Jupiter & Saturne doivent être chassés de leur place; car au contraire il s'enfuit, qu'un Païen qui veut vivre selon sa persuasion, doit honorer ces Dieux-là plus qu'auparavant. La vuë de la Comete l'y conduit par une suite très-naturelle. Chaque peuple la regarde comme un signe de son malheur; chaque peuple croit que son bien & son mal lui vient de ses Dieux, que pour prevenir le mal qu'on apprehende, il faut apaiser ses Dieux, & non les Dieux des autres Nations: par conséquent les Cometes ont poussé chaque peuple à rendre honneur à ses Dieux, & bien loin de lui faire naître l'envie de changer de Divinité, elles ont dû persuader à certaines Nations, qu'il falloit examiner si l'on n'avoit pas introduit dans le service divin quelques ceremonies étrangères; car il y a eu des Idolâtres qui ont abhorré ce melange comme une espece d'impieté. (1) Anacharsis après son retour en Scythie, aiant voulu sacrifier à la maniere des Grecs, fut tué par son propre frere, qui étoit Roi des Scythes: d'autres (2) veulent que ce soit Anacharsis qui ait tué un Scythe, qui à son retour de Grece, se mit à celebrer les mysteres de la Mere des Dieux à la mode des Grecs; ce qui est aparemment une meprise de Clement Alexandrin. Les Romains qui en retenant leurs anciennes Divinitez, en adoptoient souvent de nouvelles, sur tout dans les calamitez publiques, s'étoient en cela fort relâchez de leur ancienne

(1) Herodot. l. 4.
Diog.
Laërt. in
Anach.

(2) Clem.
Alexan-
drin. in
protrept.
ad Græc.

Discipline, qui defendoit les cultes étrangers, comme il paroît par la suite du passage de Tite Live que j'ai cité (1) ci-dessus, & par un autre (2) passage qui se voit au neuvième livre de la quatrième Decade.

§. CCXXII.

Courte representation de ce qu'on peut inferer des remarques precedentes.

De quelque façon qu'on le prenne, je ne voi pas qu'on puisse dire, que l'aparition d'une Comete ait pu changer ou la creance des peuples touchant les Dieux, ou les ceremonies de la Religion établie, si ce n'est par l'addition de quelques superstitions nouvelles, en certains endroits. Ainsi j'en reviens toujours là, que les Cometes seroient d'un côté des miracles très-inutiles, & de l'autre très-favorables à la superstition; & qu'enfin il ne seroit pas de la sagesse de Dieu, d'avoir employé pour la conversion des Idolatres, un moien qui non seulement ne les a point convertis, mais qui même n'a pas été propre à les convertir. D'où il resulte, qu'il est faux que Dieu ait eu un dessein particulier & plus formel de se faire conoître pour le vrai Dieu par le moien des Cometes, que par les autres creatures. Et cela étant, ma proposition est toujours vraie, savoir que si Dieu avoit formé miraculeusement des Cometes du tems que le Paganisme couvroit toute la terre, il auroit eu pour but de ranimer le zèle de chaque peuple pour sa Religion par toute la terre. Or comme cela ne se peut dire sans impieté, il reste que nous disions, que les Cometes sont des ouvrages de la nature tout purs, & qui ne signifient rien.

§. CCXXIII.

(1) Supra pag. 141.

(2) Quoties hoc patrum avorum-que ætate negotium est magistratibus datum, ut sacra externa fieri verarent? Sacrificulos vatesque foro, circo, urbe prohiberent? Vaticinos libros conquirerent, comburentque? Omnem disciplinam sacrificandi, præterquam more Romano abolerent? Judicabant enim prudentissimi viri omnis divini humanique juris, nihil æque dissolvendæ religionis esse, quàm ubi non patrio, sed externo ritu sacrificaretur.

§. CCXXIII.

S'il est permis de nier que Dieu fasse une chose lors que l'on ne reconoit pas qu'elle soit de quelque usage.

Mais il me semble que vous m'arrêtez ici pour me dire, que c'est à moi une temerité bien punissable, de nier que Dieu ait fait une chose, parce que ma petite raison n'en découvre pas les utilitez, & qu'elle voit au contraire qu'il en est sorti plusieurs grands abus. Sur cela, Monsieur, je vous declare, que je suis entièrement convaincu, que Dieu ne peut rien faire qui ne soit d'une sagesse infinie. C'est assez pour moi de savoir que Dieu a fait une chose, pour ne douter point qu'il ne l'ait faite avec une souveraine raison. Je n'en demande pas davantage; & soit que mes lumieres en découvrent les utilitez, soit qu'elles n'y comprennent rien, n'importe, je crois toujours que c'est un ouvrage digne de l'infinie grandeur de Dieu. Desorte que si l'on me pouvoit prouver ou par des raisons nécessaires, ou par une autorité infaillible, que Dieu forme les Cometes miraculeusement, pour nous être un signe de sa colere, j'y acquiescerois de tout mon cœur, quoi que je crusse voir par mes lumieres, qu'il n'y a rien de plus inutile aux interêts du vrai Dieu, ni même de plus favorable aux interêts du Demon, que des miracles de cette nature.

Mais nous n'en sommes pas en ces termes. Nous cherchons si les Cometes sont un signe envoyé de Dieu, ou non. Rien ne nous en assure; c'est à nous à examiner par la voie du raisonnement ce qu'il en faut penser, & rien n'empêche qu'entre autres raisons, nous ne fassions valoir les interêts de la sagesse, de la justice,

justice , & de la sainteté de Dieu , pour nous ranger à la negative , si nous trouvons que l'affirmative ne s'accorde pas avec ces divins attributs.

Les Ecoles de Theologie , aussi bien que celles de Philosophie , nous enseignent qu'il ne faut multiplier ni les êtres , ni les miracles sans nécessité ; & par là elles nous autorisent à rejeter toutes les suppositions qui n'ont aucun usage , quand même elles ne produiroient aucun mal. Selon cette maxime , il ne faut jamais recourir au miracle , quand on peut expliquer les choses naturellement ; & l'on ne doit pas supposer , que Dieu soit intervenu d'une façon singuliere dans la production d'un effet , si cette intervention nous paroît absolument inutile ; ou même contraire à sa sainteté. On avoit raison de tourner en ridicule les Poètes , Homere tout le premier , sur ce qu'ils mettoient les Dieux à tous les jours , & les emploioient au denouement d'une intrigue de nulle consequence , ce qui est contre les regles. (1) A plus forte raison serions-nous blâmables , si sans aucune nécessité , nous raportions à la vertu extraordinaire de Dieu , ce que nous voions arriver dans la nature. Quand c'est un point averé , qu'il y a du miracle quelque part , il est ridicule de chicaner , sous pretexte qu'on ne voit pas à quoi sert un tel miracle , & qu'au contraire on voit les abus qui en peuvent naître : mais ce ne sont plus des chicanes , lors qu'il n'y a que des soupçons mal fondez de l'existence du miracle.

(1) Nec
Deus interfit , nisi
nodus vindice di-
gnus Inciderit.

*Horat. de
Arte. Poët.*

§. CCXXIV.

Reflexion sur la maxime du Preteur Cassius , *cui bono*.

Cicéron parle avec éloge d'un Preteur nommé Cassius, qui dans les procès criminels demandoit à l'Accusateur, lors que ses preuves étoient foibles, quelle raison d'interêt avoit induit l'Accusé à faire le crime en question, *cui bono*, presuposant en homme sensé, qu'on ne fait pas de crimes pour rien, & qu'à moins d'une conviction évidente, un Juge ne doit pas condamner celui qui est accusé d'avoir fait des crimes inutilement. Mais il seroit ridicule sur cette maxime, de demander le *cui bono*, à un Accusateur qui auroit solidement averé son accusation. Cela ne doit avoir lieu que dans des cas incertains. Si j'avois vu commettre un meurtre à quelqu'un, on auroit beau me dire, que le meurtrier auroit ruiné ses affaires par là, & qu'il a dû voir qu'il les ruinerait; je ne mentirois pas pour cela mes sens, & je croirois plutôt, que l'homme agit quelquefois contre ses propres interêts, que je ne croirois innocent celui à qui j'aurois vu commettre ce meurtre. Disons aussi, que quand nous sommes certains que Dieu a fait une chose, il y a de l'impiété à penser qu'elle est inutile: il faut croire que Dieu a ses raisons. Mais d'autre côté servons-nous de la maxime *cui bono*, toutes les fois qu'on veut nous persuader sans aucune ombre de raison, quelque fait miraculeux.

§. CCXXV.

§. CCXXV.

Reflexion sur la maniere dont on interprete l'endurcissement de Pharao.

Pour me justifier par quelque chose de plus fort auprès de vous qui êtes Theologien , je vous prie, Monsieur , de vous souvenir, que les Peres , & les Conciles ont donné à ces paroles de l'Écriture , *indurabo* (1) *cor Pharaonis*, une interpretation très-éloignée de ce qu'elles signifient littéralement ; & cela, parce qu'il est manifeste que le sens literal choqueroit les perfections de Dieu. Car qui ne voit, que si Dieu après avoir envoie Moïse faire commandement à Pharao de laisser sortir les enfans d'Israël, & après s'être fait conoître à lui pour le souverain maître du monde par des preuves incontestables, avoit positivement endurci le cœur de ce Prince pour l'empêcher d'obeir aux paroles de Moïse, & pour avoir occasion de deployer sa puissance contre un Roi desobeissant, ce seroit une conduite très-éloignée de la sincerité, de la justice, & de la sainteté? Mais si nous avons une revelation expresse qui nous assurât, que l'intention du St. Esprit a été que ces paroles fussent prises dans toute la rigueur de la lettre, l'Eglise ne manqueroit pas d'y deferer, imposant silence à la raison, & lui remontrant, que puis que Dieu qui est la regle & la source de la sainteté & de la justice, nous declare qu'il a endurci le cœur de Pharao au pied de la lettre, cet endurcissement est un acte qui ne choque ni sa sincerité, ni sa justice, ni sa sainteté.

Appliquant cela à la dispute qui est entre nous, je dis que pendant qu'il n'y a ni raison évidente, ni revelation qui nous assure, que
Dieu

Dieu forme les Cometes pour nous être un signe de ses châtimens , nous devons juger que cette opinion est fausse, par la raison que Dieu ne fait point de miracles non seulement inutiles, mais même contraires à sa sincerité, à sa sainteté, à sa justice, & à sa bonté. Car si selon l'esprit de l'Eglise, toute interpretation de l'Ecriture qui attribué à Dieu des actions manifestement contraires à l'idée que nous avons de ses vertus, est fausse, sans qu'il soit permis d'alléguer que Dieu a des droits que nous ne conoissions pas, & qui s'accordent avec ses autres vertus d'une maniere que nous ne conoissions pas, le droit, par exemple, d'endurcir Pharaon, litteralement parlant ; si, dis-je, cela est ainsi, on peut soutenir que tout miracle qui est manifestement contraire à l'idée que nous avons des vertus de Dieu, est faux, sans qu'il faille avoir égard, pendant qu'on n'est pas assuré du fait, à des fins cachées, ou à des droits inconnus que Dieu peut avoir : car s'il étoit nécessaire d'avoir ces égards, nous serions réduits au plus étrange Pyrrhonisme qui fut jamais. Ainsi, Monsieur, en attendant que vous me montriez que les Cometes n'ont pas été un motif d'Idolatrie, & un piège tendu au pecheur par tout le monde, je croirai que Dieu ne les a pas formées extraordinairement pour annoncer son indignation.

§. CCXXVI.

IV. Reponse. *Qu'il est faux que les Gentils se soient rendus inexcusables en ne se convertissant pas au vrai Dieu à la vuë des Cometes.*

JE viens à la quatrième difficulté, qui n'est plus rien, après ce que j'ai répondu à la troisième. Car puis que j'ai montré que les Idolâtres n'ont

n'ont pu deterrer aucune nouvelle perfection dans la nature divine par le moien des Cometes , sinon que les Dieux se tenant pour offensez , menaçoient les hommes ; il est clair que les sacrifices, les prieres, & les autres honneurs qu'ils ont rendus à leurs fausses Divinitez avec un nouveau renfort de zèle dans ces occasions, ne peuvent point passer pour un abus de la grace particuliere que l'on pretend que Dieu leur faisoit de les avertir de son courroux. J'ai montré que les Cometes ne sont pas un miracle proportionné aux facultez d'un Païen, qui puisse le desabuser des prejuges où il est. Toute l'Escriture nous enseigne, que quand Dieu a voulu que les nations voisines de son peuple, conussent que le Dieu d'Israël étoit seul le veritable Dieu qui gouverne toutes choses, il s'est servi de plusieurs miracles qui disoient nettement cela, & qui distinguoient ce Dieu d'avec tous les autres : au lieu que les Cometes ne signifient tout au plus que la colere du Ciel, ce qui est appliqué par chaque peuple aux Dieux qu'il adore.

Nous savons d'ailleurs, que toutes les fois que le tems est arrivé, où Dieu avoit resolu de se manifester à ceux qui ne le conoissoient point, il leur a fait annoncer sa parole par des personnes qui portoient des caracteres si visibles de leur mission avec le don des miracles, & avec l'éclat des plus excellentes vertus, qu'il n'y a eu que des aveugles volontaires qui soient demeurez dans l'ignorance. Cependant, combien a-t-il falu de siecles, combien de Martyrs, combien de miracles pour detruire l'Idolatrie ? Si l'aveuglement des hommes n'a pu être guéri que par des enseignemens apuiez d'une infinité de prodiges, & s'il a falu même combattre des trois & quatre cens ans pour terrasser le Paganisme avec des armes de cette force ; quelle

apa-

apparemment que Dieu ait prétendu mettre en fuite tous les faux Dieux des Gentils avec une seule Comete? S'il l'eût voulu, il l'eût pu. Mais le dessein de sa Providence étoit de convertir les Paiens par la predication de l'Évangile, & non pas par un feu muet, qui naturellement ne peut inspirer qu'un sentiment d'aprehension.

§. CCXXVII.

Les Cometes ne sont pas capables d'amener les hommes à la conoissance du vrai Dieu.

Or si Dieu n'a pas prétendu operer la conversion des Infideles par la formation des Cometes, il s'ensuit qu'il a seulement voulu faire conoître, que les hommes alloient être châtiés de leurs crimes, à moins qu'ils prevenissent leur peine en faisant des actes de Religion. Mais si cela est, comment voulez-vous que des Paiens qui ont ranimé leur zèle dans ces rencontres, puissent être accusez d'avoir abusé de l'avertissement du Ciel d'une maniere inexcusable? N'ont-ils pas fait tout ce qu'ils savoient, & tout ce qu'on pouvoit humainement attendre d'eux? N'ont-ils point offert les sacrifices que leur Religion leur prescrivoit, avec toutes les ceremonies qu'ils croioient être les plus propres à calmer l'indignation celeste? Pouvoient-ils lire dans la Comete, que ce n'étoit pas ainsi qu'on apaisoit Dieu, & que du fond de la Chine, par exemple, il falloit courir à Jerusalem pour se faire Juif, & offrir là des sacrifices propitiatoires selon le rite des Juifs, si l'on vouloit éviter sa perte? Ce n'est donc point en cela qu'ils seront inexcusables, mais en ce qu'ils n'ont pas fait un bon usage de leur raison, pour conoître le vrai Dieu dans l'ordre, dans la beauté, & dans la grandeur qui éclatent
en

en toutes les parties de l'Univers. Avoir meconnu le doigt de Dieu dans une Comete, n'est rien en comparaison de l'avoir meconnu dans toute la machine du monde. Et comme on ne s'aviferoit jamais d'accuser un homme de stupidité, sur ce qu'il auroit revoqué en doute la magnificence d'un grand Monarque en ne voiant qu'un de ses Pages, s'il l'avoit revoquée en doute après avoir vu toute sa Cour, tous ses thresors, tous ses meubles, tous ses Palais, de même ce ne sera pas pour avoir ignoré le vrai Dieu en voiant une Comete, que les Idolâtres seront convaincus d'erreur, mais pour ne l'avoir pas conu après avoir contemplé toutes ses œuvres qui le rendent si (1) conoissable. Je veux que les Cometes tiennent leur rang parmi les choses qui font conoître la bonté & la grandeur de Dieu, comme sont les pluies & les saisons fertiles, les meteores, & les Planetes : mais je ne faurois croire, que le procès des Idolâtres doive être particulièrement instruit, sur ce qu'ils ont jugé que les Cometes étoient plutôt une marque de la colere de leurs Dieux, que de celle du Dieu des Juifs; & moins encore me persuadai-je, que dans l'état où Dieu voioit les Gentils, il leur fit voir des miracles qui ne pouvoient leur apprendre que la colere du Ciel en general, & que leur faire ensuite toute sorte d'abominations.

(1) Tantis
operibus
notitiam
suam ar-
mavit.
Tertullian.

§. CCXXVIII.

III. Objection. *Les Cometes sont un effet naturel, & la cause naturelle des malheurs que l'on souffre après leur apparition.*

JE prevois, Monsieur, que vôtre zèle pour les droits de la sainteté & de la bonté de Dieu, qui ne lui permettent point de contri-
buer

buer par des miracles éclatans à confirmer pres- que toute la terre dans le culte impie des fausses Divinitez, vous fera prendre le parti de soutenir, que les Cometes sont les veritables causes des malheurs qui les suivent, & que c'est un ordre purement naturel, qu'il se forme quelquefois des Cometes, qui ensuite causent mille desolations; comme c'est un ordre purement naturel, qu'il s'éleve souvent des tempêtes sur l'Ocean, qui causent mille naufrages.

§. CCXXIX.

Reponse. *Qu'il est impossible que les Cometes soient la cause efficiente des malheurs que l'on dit qu'elles presagent.*

J'Avouë que vous disculperez par là la Providence divine, parce que quelque abus que les hommes puissent faire des effets de la nature, Dieu n'est pas pourtant obligé d'arrêter le cours des causes secondes: & s'ils s'épouvantent de voir naître un chien à deux têtes, si à cause de cela ils sacrifient à Diane, ou à Proserpine, c'est à leur dam: Dieu qui n'a fait en cela que ce qu'il fait pour la production d'un chien ordinaire, n'exigeoit rien d'eux de particulier.

§. CCXXX.

Qu'il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu; que de maintenir les loix generales.

Cette circonstance, que les monstres sont de purs effets de la Providence generale, ôte toute excuse à ceux qui ont commis des actes d'idolatrie, quand ils ont vu naître des animaux monstrueux. Car il faudroit être d'une impertinence la plus insensée du monde, pour dire que

que Dieu qui prevoioit que la vuë de ces monstres feroit offrir des sacrifices aux Idoles , ne devoit pas permettre qu'ils fussent produits ; parce qu'il n'y auroit rien de plus indigne d'une cause generale qui met en action toutes les autres par une loi simple & uniforme , que de violer à tout moment cette loi , pour prevenir les murmures & les superstitions , où des hommes foibles & ignorans se laissent precipiter. Il n'y a rien qui nous donne une plus haute idée d'un Monarque , que de voir qu'ayant sagement établi une loi , il en maintient la vigueur envers tous & contre tous , sans souffrir que le prejudice d'un particulier , ou les recommandations interessées d'un Favori y apportent quelque restriction. Et de toutes les choses qui sont capables de jeter un Etat dans une confusion monstrueuse , celle qui peut en venir à bout le plus promptement , est sans doute de deroguer aux loix , de les changer , de les mutiler , de les étendre , de les accourcir , à mesure qu'il y a des particuliers dont les vuës domestiques s'accroissent de toutes ces alterations. Vous avez lu sans doute , (1) que la Congregation de Cardinaux & d'Evêques , qui dressa un projet de Reformation un peu devant la tenuë du Concile de Trente , representa à Paul III. que la facilité des Papes ses predecesseurs à écouter des conseils de flaterie , & à deroguer aux Canons , étoit la source d'où , comme du cheval de Troie , étoient sortis tous les abus qui avoient inondé l'Eglise. On avoit déjà remontré au Pape Innocent IV. quelques siecles auparavant , que le *non obstantibus* , avec lequel on derogue aux loix , étoit un deluge d'inconstance , un manque de foi , & un obstacle à la tranquillité du Christianisme. Il est d'ailleurs indubitable , que la necessité où se trouvent les Politiques , de corriger leurs loix par des Declara-

(1) Voyez
Fra Paolo
Hist. du
Conc. de
Trente ,
l. I. ad
ann. 1537.

clarations , & par des interpretations , d'y ap-
fer des clauses derogatoires , & même de les
abroger tout-à-fait , fupofé en eux une intelligen-
ce bornée , qui n'a pu prévoir les inconveniens
qui devoient naître de l'exécution de ces loix.
Plus une loi se maintient fans alteration , plus
aussi fait-elle conoître le grand sens & les gran-
des vuës de celui qui l'a faite ; d'où vient ce
mot des Italiens pour exprimer une prudence
consommée, *Capo da far statuti.*

§. CCXXXI.

*Reflexion sur l'injustice de ceux qui se plaignent
de la prospérité des mechans.*

Sur cela je ne ferai point scrupule de dire,
que tous ceux qui trouvent étrange la prospé-
rité des mechans , ont très-peu medité sur la
nature de Dieu , & qu'ils ont réduit les obliga-
tions d'une cause qui gouverne toutes choses,
à la mesure d'une Providence tout-à-fait subal-
terne, ce qui est d'un petit esprit. Quoi donc,
il faudroit que Dieu après avoir fait des causes
libres & des causes nécessaires, par un mélange
infiniment propre à faire éclater les merveilles
de sa sagesse infinie, eût établi des loix confor-
mes à la nature des causes libres , mais si peu
fixes , que le moindre chagrin qui arriveroit à
un homme, les bouleverseroit entierement , à
la ruine de la liberté humaine? Un simple Gou-
verneur de ville se fera moquer de lui , s'il
change ses reglemens & ses ordres , autant de
fois qu'il plaît à quelqu'un de murmurer ; &
Dieu dont les loix regardent un bien si univer-
sel; que peut-être tout ce qui nous est visible,
n'y a sa part que comme un petit accessoire, se-
ra tenu de deroguer à ses loix , parce qu'elles ne
plairont pas aujourd'hui à l'un , demain à l'autre;

tre; parce que tantôt un superstitieux jugeant faussement qu'un monstre présage quelque chose de funeste, passera de son erreur à un sacrifice criminel; tantôt une bonne ame qui néanmoins ne fait pas assez de cas de la vertu, pour croire qu'on est assez bien puni quand on n'en a point, se scandalisera de ce qu'un mechant homme devient riche, & jouit d'une santé vigoureuse? Peut-on se faire des idées plus faussées d'une Providence generale? Et puis que tout le monde convient, que cette loi de la nature, *le fort l'emporte sur le foible*, a été posée fort sagement, & qu'il seroit ridicule de pretendre, que lors qu'une pierre tombe sur un vase fragile qui fait les delices de son maître, Dieu doit déroger à cette loi pour épargner du chagrin à ce maître-là; ne faut-il pas avouer, qu'il est ridicule aussi de pretendre, que Dieu doit déroger à la même loi, pour empêcher qu'un mechant homme ne s'enrichisse de la dépouille d'un homme de bien? Plus le mechant homme se met au dessus des inspirations de la conscience, & de l'honneur, plus surpasse-t-il en force l'homme de bien; de sorte que s'il entreprend l'homme de bien, il faut, selon le cours de la nature, qu'il le ruine; & s'ils sont employez dans les Finances tous deux, il faut, selon le même cours de la nature, que le mechant s'enrichisse plus que l'homme de bien, tout de même qu'un feu violent devore plus de bois, qu'un feu de paille. Ceux qui voudroient qu'un mechant homme devînt malade, sont quelquefois aussi injustes, que ceux qui voudroient qu'une pierre qui tombe sur un verre, ne le cassât point; car de la maniere qu'il a ses organes composez, ni les alimens qu'il prend, ni l'air qu'il respire, ne sont pas capables selon les loix naturelles, de prejudicier à sa santé. Si bien que ceux qui le plaignent de sa santé, se plaignent de

de ce que Dieu ne viole pas les loix qu'il a établies : en quoi ils sont d'autant plus injustes, que par des combinaisons & des enchaînemens dont Dieu seul étoit capable, il arrive assez souvent que le cours de la nature amène la punition du peché.

§. CCXXXII.

De la différence qu'il y a entre les miracles & les effets de la nature par rapport à nous.

Tout ceci, Monsieur, ne tend qu'à vous faire voir, qu'encore que les hommes ou par malice ou par foiblesse, abusent criminellement des ouvrages de la nature, Dieu peut néanmoins, sans qu'il y aille le moins du monde de sa justice, de sa sagesse, ou de sa bonté, maintenir inviolablement le cours des loix naturelles. S'il le suspend quelquefois en faveur de l'homme, c'est pure grace, c'est pure miséricorde. Mais il n'en va pas ainsi des miracles ; car comme ils sont une interruption de l'ordre que Dieu a établi dans la nature, nôtre raison ne conçoit pas que Dieu en fasse, lors qu'il prévoit qu'ils attireroient les hommes dans le piège de l'Idolatrie. Le bon sens nous conduit à cette pensée ; que Dieu ne fait point de violence aux causes secondes, si ce n'est pour manifester sa gloire dans le salut de ceux qui se convertissent, & dans la juste punition de ceux qui méprisent les effets extraordinaires de sa bonté. Il semble que Dieu n'a recours au miracle, que par un excès d'amour pour nous, qui le porte à se servir d'un moien encore plus fort à nôtre égard, que toute la nature, & que tout ce qu'il a déjà fait pour nous, lors qu'il voit que tout cela n'a pas eu assez de force ou pour soutenir nôtre foi, ou pour nous

retirer de la perdition. Du reste , c'est Dieu seul qui fait les miracles , sans s'accommoder à l'exigence , ni à la disposition des causes naturelles : rien ne le determine , comme pour les effets de la nature , à faire plutôt ceux-ci , que ceux-là. Il semble donc I. Que sa bonté lui doit toujours faire choisir ceux qui peuvent le mieux confirmer la verité , & confondre le mensonge , afin que les hommes qui ne se convertissent point par ce moien , ne s'en puissent prendre qu'à leur propre endurcissement. II. Que sa sainteté ne lui permet jamais de choisir ceux qui sont infiniment plus propres à favoriser l'Idolatrie , que la vraie Religion , à excuser les pecheurs qu'à les rendre inexcusables.

§. CCXXXIII.

Que les caractères des vrais miracles ne conviennent pas aux Cometes.

Je trouve le premier caractère dans les miracles de Moïse , de JESUS-CHRIST , des Apôtres , &c. le second dans les Cometes , puis que , comme il a été dit , l'effet naturel & legitime des Cometes , supposé que Dieu les ait formées extraordinairement pour intimider les hommes , a dû être d'engager les Juifs à mieux obéir à la Loi de Moïse , & toutes les autres nations du monde à s'attacher avec plus de zèle au culte abominable des faux Dieux : donc pour une action de piété que la vuë des Cometes a fait faire sur la terre , elle a fait commettre cent mille actes d'Idolatrie. Qu'on ne me dise pas , que l'effet de la Comete a dû être de convertir les Païens à la vraie Religion ; car encore un coup , c'étoit l'affaire d'une autre sorte de miracles : celui-ci ne devoit rien changer dans la croiance de chaque peuple , mais seulement

lement faire penser que le Dieu que chaque peuple adoroit, étoit en colere, & qu'il falloit l'apaiser en pratiquant plus soigneusement les actes de Religion qui étoient déjà en coûtume, ou en établissant quelque nouvelle fête solennelle en son honneur.

Pour ce qui est des moïens de s'excuser, ils sont de la dernière évidence. Car si Dieu produit miraculeusement des Cometes, afin d'avertir les hommes, que s'ils n'apaisent son courroux, il les affligera d'une infinité de maux; tous les peuples qui à la vuë des Cometes ont ranimé leur devotion, qui se sont jettés au pied des autels, qui ont égorgé une infinité de victimes, qui ont fait bâtir de nouveaux Temples; tous ces peuples, dis-je, sont entrez dans l'intention de Dieu, autant qu'ils le pouvoient. Et quand on leur demandera, pourquoi ce renfort de sacrifices? Ils pourront répondre, parce que le Ciel nous aprenoit par des feux extraordinaires, qu'il falloit être plus devots que nous n'étions.

§. CCXXXIV.

Si Dieu a fait des biens & des maux aux Payens afin de les convertir.

Je vous prie, Monsieur, de bien prendre garde à la difference que je mets entre les effets de la nature, & les actions miraculeuses de Dieu; car de là depend la solution d'une difficulté qui se presente assez naturellement à l'esprit, contre la doctrine que j'ai avancée. Il n'y a guere de gens qui ne soient capables de m'objeéter, qu'il s'ensuivroit de cette doctrine, que Dieu ne pourroit pas étonner les Idolâtres par les fleaux de sa colere, ni leur donner des temoignages de sa bonté: car si l'on m'en

croit, les châtimens & les benedictions de Dieu ne seroient propres qu'à rendre les Infideles ou plus impies, ou plus superstitieux; plus impies, s'ils ne ranimoient pas leur zèle pour leurs fausses Divinitez; & plus superstitieux, s'ils ranimoient effectivement leur zèle. Il est pourtant vrai, que Dieu a fait sentir de tout tems aux Idolâtres les effets de son indignation, & que pour châtier leurs crimes, il les a souvent expo-
 tés à la peste, à la guerre, & à la faim. Il est encore vrai par la declaration expresse de St. (1)

(1) Actes
des Apo-
tres, ch.
14. v. 16.

Paul, que Dieu n'a point cessé de rendre toujours temoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos cœurs de joie, & que les hommes ont

(2) Epitr.
aux Rom.
ch. 2. v. 4.

dû considerer, que la (2) bonté de Dieu les invitoit à la penitence.

Voilà sans doute une objection qui ouvre une large carrière aux raisonnemens : je la laisse à qui voudra s'y jeter, & je m'attens que vous y signalerez vôtre profonde Theologie. En attendant, je me contente de vous mettre en fait, que tout ce que Dieu a produit de biens & de maux parmi les Paiens, est dans l'ordre de sa Providence generale, & une suite non interrompuë des loix de la communication du mouvement. Si vous avez lu le *Traité de la Nature & de la Grace*, que le P. Malebranche vient de publier, vous y aurez vu, que les evenemens qui naissent de l'execution des loix generales de la nature, ne sont point l'objet d'une volonté particuliere de Dieu : d'où il s'ensuit, que Dieu n'a point affligé de peste, ni de famine les anciens Paiens, par une dispensation particuliere, mais uniquement parce que cela se trouvoit à la suite des loix generales. Je sai bien que quand on veut une chose, on veut aussi

aussi tout ce qui est nécessairement attaché avec elle ; & par conséquent , que Dieu ne sauroit vouloir les loix generales , sans vouloir tous les effets particuliers qui en doivent naître nécessairement. Je sai fort bien cela , Monsieur , mais je sai aussi qu'il y a des choses que nous voulons , non pas à cause d'elles-mêmes , mais parce qu'elles sont jointes à quelques autres ; & alors on peut fort bien dire , que nous ne les voulons pas par une volonté particuliere & directe. S'il nous est permis de juger des actions de Dieu , nous pouvons dire qu'il ne veut pas tous les événemens particuliers à cause de la perfection qui s'y trouve , mais seulement à cause qu'ils sont liez aux loix generales qu'il a choisies pour être la regle de ses operations. Il n'y a point de doute , que quand Dieu s'est déterminé à agir au dehors de lui , il n'ait fait choix d'une maniere d'agir qui fût digne de l'Être souverainement parfait ; c'est-à-dire , qui fût infiniment simple & uniforme , & néanmoins d'une fécondité infinie. On peut même s'imaginer , que la simplicité & l'uniformité d'une maniere d'agir , jointes à une fécondité infinie , lui ont paru preferables , quoi qu'il en dût resulter quelques événemens superflus , à une autre maniere d'agir plus composée & plus reguliere. Rien n'est plus propre que cette supposition à résoudre mille difficultez que l'on fait contre la Providence divine ; c'est pourquoi on ne doit pas la condamner , sans l'avoir examinée profondément. Or il s'ensuit de ce principe , que Dieu n'a voulu chaque événement particulier , que parce qu'il étoit enfermé dans le plan general qu'il avoit choisi ; & par conséquent , qu'il ne s'est point proposé de vuë particuliere , lors qu'il a desolé les Idolâtres par la peste ou par la famine. Et ainsi ce seroit à tort que l'on demanderoit , pour-

quoi Dieu a fait des choses qui rendoient les hommes plus mechans : car ce seroit demander , pourquoi Dieu a executé son plan (qui ne peut être qu'infiniment beau) par les voies les plus simples , & les plus uniformes , & pourquoi par une complication de decrets qui s'entre-coupassent incessamment , il n'a point empêché le mauvais usage du libre arbitre de l'homme. Mais la question a lieu , si l'on suppose que la peste & la famine arrivent par miracle , parce que dans les miracles Dieu a une volonté particuliere. On peut fort bien demander , comment il est possible que Dieu ait une volonté particuliere , dont le resultat ne soit autre que de rendre l'homme plus mechant ; & on peut même soutenir , qu'il est impossible que Dieu fasse des decrets de cette nature. Vous voyez donc , Monsieur , que les miracles étant des volontez particulieres de Dieu , doivent avoir unë fin digne de Dieu ; c'est-à-dire , qu'ils doivent tendre si clairement & si distinctement à faire conoître à l'homme le vrai Dieu , qu'on n'ait point lieu de douter si c'est Jupiter qui agit , ou le Createur de toutes choses. D'où il s'ensuit , qu'il y a une énorme difference entre ceux qui disent que Dieu a étonné les peuples par des signes miraculeux , & ceux qui disent qu'il les étonne , & qu'il les châtie par l'action naturelle des corps. On écrira sans doute contre le P. Malebranche , & on lui donnera occasion de debrouiller ce nouveau systême , d'où l'on pourroit , ce me semble , tirer de grandes utilitez.

Quant aux passages de St. Paul , qui portent que tous les peuples du monde ont ressenti de tout tems les effets de la grace de Dieu , &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la nature , comme je le remarquois tantôt , sont si fecondes , quoi que fort simples , qu'el-
les

les produisent mille biens , & impriment par tout les caractères d'une cause souverainement parfaite; desorte qu'on a droit de censurer ceux qui ne se sont pas servis des lumieres de leur raison, pour conoître le vrai Dieu dans les creatures. Mais comme jamais la S. Ecriture n'a blâmé ceux qui ont meconu le vrai Dieu dans les Cometes , il n'est nullement à-propos d'en parler avec distinction , ou d'en faire des signes extraordinaires de quelque volonté de Dieu.

§. CCXXXV.

Nouvelles remarques, qui prouvent que les Cometes ne sont point la cause du mal à venir, & qui sont tirées des vicissitudes fortuites des choses humaines.

Vous ferez donc bien , Monsieur , de soutenir , que les Cometes presagent en qualité de causes : mais si par là vous disculpez la Providence, vous ne vous tirerez pas également d'affaire vous-même.

Car pour ne pas repeter tout ce que je vous ai déjà dit sur la liberté de l'homme, & qui suffit pour decider nôtre question; comment est-il possible de s'imaginer , qu'une Comete soit la cause des guerres qui s'élevent dans le monde un ou deux ans après qu'elle a disparu? Comment veut-on que les Cometes soient la cause de cette prodigieuse diversité d'évenemens qui se remarquent dans la suite d'une longue guerre? Ne fait-on pas , qu'une lettre interceptée fait quelquefois échouër tout le plan d'une campagne; qu'un ordre executé une heure plus tard qu'il ne faut , ruine cent desseins entassés les uns sur les autres; que la mort d'un seul homme change toute la face des affaires; & qu'il ne sient quelquefois qu'à une bagatelle la plus for-

tuite du monde , qu'on ne gagne des batailles dont la perte est suivie d'une infinité de maux ? Comment veut-on que les atomes de la Comete voltigeans dans l'air , produisent toutes ces choses-là ? Ne faudroit-il pas qu'ils eussent chacun une intelligence pour les conduire , & qui agit de concert avec celle de tous les autres, afin, par exemple, que sur l'avis que le Cardinal de Richelieu est mort , ou que le Duc de Baviere n'est pas content de la Maison d'Autriche , commandement soit fait à tous les atomes qui ont le departement du Nord, d'agir autrement qu'ils ne faisoient sur les corps & sur les esprits ? N'arrive-t-il pas souvent, que deux grands Princes étant en guerre , chacun soutenu de ses alliez , plusieurs autres Princes qui se tiennent neutres , quoi qu'on les sollicite puissamment de prendre parti , se mettent enfin en état de se declarer ? Mais une bataille qui se donne sur ces entrefaites à la ruine de l'un des partis, rompt toutes ces mesures , & changeant les interêts de plusieurs voisins , les oblige à faire de nouveaux engagements. En bonne foi, peut-on dire que ce soit l'ouvrage d'une Comete, à moins que de soutenir que les atomes qui agissoient en Allemagne pour la faire prendre parti , ont été avertis par ceux qui ont fait battre les deux armées , que l'une a été batuë , & que sur cet avis ils ont appliqué leurs forces d'une nouvelle façon ? Et si cela est , ne donne-t-on pas aux exhalaisons de la Comete la liberté que l'on ôte à l'homme ? Ne les fait-on pas la cause principale des événemens , laissant à l'homme la seule peine d'agir sous leur direction ?

§. CCXXXVI.

Combien sont quelquefois petites les causes des plus grands événemens.

Ces difficultez qui ruinent de fond en comble l'Astrologie Judiciaire , sont d'autant plus inexplicables , qu'il est certain que la cause des grands armemens, & des guerres les plus importantes, n'est quelquefois qu'un caprice, qu'un depot, qu'une amourette, qu'un rien ; au lieu que l'on s'imagine , que toute la nature a travaillé plusieurs années à y donner le premier branle. Ceux qui ont comparé les actions des Princes aux grandes rivieres , dont peu de personnes ont vu la source , bien qu'une infinité de gens en voient le cours & le progrès , n'ont pas tout dit. Il faloit ajoûter , que comme ces grands fleuves qui roulent si majestueusement leurs eaux dans un large & profond canal , & dont les vastes inondations desolent quelquefois plusieurs Provinces , ne sont qu'un filet d'eau dans leur origine : de même ces fameuses expéditions qui tiennent en suspens une partie du monde, & qui changent la destinée de plusieurs peuples , ne sont quelquefois qu'une bagatelle dans leur premiere cause.

Quel a été, à vôtre avis , le premier mobile de la guerre de (1) Xerxes contre les Grecs ; c'est-à-dire, du plus prodigieux armement que l'Histoire nous aprenne ? Un Medecin Grec , domestique de la Reine , qui aiant envie de revoir son país , persuada cette grande expedition à sa maîtresse , & puis au Roi même par le moien de la Reine. Qu'est-ce qui a fait armer toute la Grece pour la ruine du florissant Roiaume de Priam ? Une Coquette qui se fit enlever par un jeune Prince dont elle étoit

(1) voiez
l'Aristippe
de Mr. de
Balzac.

amoureuse, & la credulité d'un mari, qui fut assez bon, comme le sont ordinairement ceux de son espece, pour s'imaginer que sa chere femme avoit été enlevée de vive force. Un Roi de Macedoine ne se vit-il pas en danger de succomber à une guerre civile, par les intrigues d'une Dame qui ne pouvoit digerer, qu'après avoir connu qu'elle n'étoit point cruelle, on n'eût point voulu profiter de ses faveurs? N'a-t-on pas cru, que la descente des Anglois dans l'Isle de Ré, étoit un ouvrage de Politique mêlée de zèle de Religion, & animée de l'esperance d'effacer la gloire de toutes les Croisades des anciens Rois d'Angleterre? Ce (1) n'étoit pourtant qu'une guerre de pure galanterie, fondée sur les imaginations amoureuses d'un Favori. Quelle a été, je vous prie, la premiere cause de l'invasion de l'Espagne par les Sarrazins? La fille du Comte Julien, qui ne trouvant pas à-propos de fermer l'oreille aux fleurettes de son Prince, lui donna toutes les marques d'une affection mutuelle qu'il lui demanda. Les Sarrazins s'étant repandus ensuite jusques dans le cœur de la France, où ils firent mille ravages, avant que d'en avoir été chassés par le brave Charles Martel, on ne manqua pas de dire que la Comete qui avoit paru l'an 726. avoit causé tous ces malheurs-là. Le grand abus! C'étoit à la Demoiselle Espagnole trop facile, qu'on s'en devoit prendre: c'étoit elle seule qu'on devoit traiter de Comete; caractérisée par ce mot de Lucain qu'on nous prône tant, *Et terris mutantem regna Cometen*; puis que les Mores aiant poussé leurs conquêtes jusqu'aux Pyrenées par l'occasion qu'elle leur fournit, il étoit fort naturel à des Conquerans de vouloir encore s'étendre dans le plus beau país du monde, sans avoir besoin d'une Comete pour leur en faire naître l'envie. Lisez l'Entretien

(1) Le P.
le Moine
disc. de
l'Hist.

tretien 21. de Mr. de Balzac , vous y verrez qu'une lettre moins respectueuse qu'on ne l'attendoit , & l'omission de deux Syllabes , ont coûté la vie à plus de deux cens mille hommes. *Bien humble & très-affectionné* , que le Comte Duc d'Olivarez trouva au bas de la lettre d'un Prince , au lieu de *très-humble & très-obéissant* , qu'il pensoit lui être dû , le mit en telle colère , qu'il jura en déchirant la lettre du Prince , que son incivilité lui coûteroit la ruine de son pais.

Si vous étiez homme à lire Brantôme , vous auriez peut-être remarqué l'endroit où il (1) dit , que le seul Amiral de Bonnivet conseilla à François I. de passer les Monts , *non tant pour le bien & service de son Maître , que pour aller revoir une grande Dame de Milan , & des plus belles , qu'il avoit faite pour Maîtresse quelques années devant , & en avoit tiré plaisir , & en vouloit retâter. J'ai ouï dire , poursuit-il , ce conte à une grande Dame de ce tems-là , & même qu'il avoit fait cas au Roi de cette Dame , (qu'on dit qui s'apelloit la Signora Clerice , pour lors estimée des plus belles de l'Italie) & lui en avoit fait venir l'envie de la voir & coucher avec elle ; & voilà la principale cause de ce passage du Roi , qui n'est à tous connuë. Ainsi la moitié du monde ne fait comment l'autre vit , car nous cuidons la chose d'une façon , qui est de l'autre. Ainsi Dieu qui fait tout , se moque bien de nous. N'est-ce pas une chose horrible , qu'une expedition qui a mis la France sur le bord du precipice par la prison de son Roi , n'ait eu pour principale cause qu'une fantaisie amoureuse , qu'on pouvoit bien satisfaire sans aller si loin ?*

Ce que vous dites est vrai , me repondra-t-on. Les plus grandes entreprises n'ont quelquefois pour premiere cause , que le depot ou la jalousie d'une Coquette. Les grands évènements

(1) Memoir. tom. 1. disc. de l'Amiral de Bonnivet.

mens bons & mauvais , qui font tant raisonner les speculatifs , & qui attirent tant d'éloges ou tant de blâmes sur ceux qui en ont été les auteurs visibles , dependent assez souvent de certains petits ressorts cachez , mis en œuvre par l'envie , par l'intérêt , par l'amour , par quelque passion secrete ; & si tout cela étoit su , on changeroit bien-tôt les blâmes en apologies , & les éloges en mepris : on conoîtroit que les succès les plus aplaudis, viennent des mauvais offices qu'on a rendus sous main au General de l'armée des ennemis , & que le Cardinal de Richelieu avoit raison de dire , *que six pieds de terre* (entendant les intrigues du Cabinet) *l'embarassoient plus que tout le reste de l'Europe.* Mais qui vous a dit que les Cometes ne se fourrent pas dans tout cela ?

§. CCXXXVII.

Que les Cometes ne peuvent pas avoir part à toutes les passions qui causent la diversité des événemens.

Qui me l'a dit ? Un peu de bon sens que la nature m'a donné , à l'aide duquel je me persuade I. Que les Cometes ne sauroient exciter toutes les passions qui diversifient les événemens , à moins qu'on ne donne de la conoissance à tous les corpuscules qu'elles repandent dans l'air. Car si l'on suppose , qu'une Comete a formé toutes les passions qui ont produit la guerre de Troie , il faut supposer aussi , que quelques-uns de ses atomes ont été chargez de la commission peu penible de rendre Pâris amoureux d'Helene , & Helene amoureuse de Pâris : que d'autres atomes ont pris pour leur part le soin d'animer le bon homme Menelas , & de lui persuader , quoi qu'il n'en fût rien ,
que

que sa chere femme s'ennuioit extrêmement depuis qu'elle ne le voioit plus, & avoit une cruauté inexorable pour son Amant : que d'autres ont reçu ordre de représenter à Agamemnon, qu'il ne falloit pas souffrir cette tache dans sa famille, & de le flatter de l'esperance du Commandement general; pendant que d'autres atomes en nombre innombrable, iroient par tous les bourgs, villes & villages de la Grece, pour faire prendre les armes à tout le monde : que d'autres se sont transportez à la Cour du Roi Priam, pour y faire résoudre qu'on ne rendroit point Helene, & ainsi du reste. Je demande, s'il ne faut pas qu'afin que les atomes qui doivent agir sur le mari d'Helene, jouent leur rôle, ils sachent que leurs camarades ont déjà joué le leur avec Helene : & s'il est possible qu'un armement dont on a si souvent changé les mesures, à cause qu'une partie des Princes se regloit sur la demarche des autres, & changeoit de sentiment, selon que la conduite des autres lui plaisoit ou ne lui plaisoit pas, comme il arrive toujours, ait été produit par des atomes qui ne se communiquassent pas le succès de leur influence, & qui ne changeassent pas de baterie selon les tems & les lieux ? Or comme il seroit ridicule d'attribuer la moindre conoissance aux atomes des Cometes, il est ridicule aussi de les fourrer dans les intrigues & dans les passions d'où naissent les événements, puis que ces passions naissent les unes des autres, plutôt celles-ci que celles-là, selon les tems, & les lieux, & le succès des affaires. Il est certain, que plus les affaires dependent du caprice & de la passion, plus il est impossible qu'elles soient soumises à l'influence d'une cause nécessaire & aveugle comme sont les astres.

II. Je me persuade de plus à l'aide de ce peu
de

de bon sens que la nature m'a donné , que quand il ne luiroit jamais de Cometes dans le ciel , il ne laisseroit pas d'y avoir sur la terre beaucoup de coqueterie , de jalousie , d'ambition , d'envie , d'amour , de haine. Qu'une femme galante dise donc tant qu'elle voudra , que c'est son étoile qui la porte à aimer , je suis fort resolu de n'en rien croire , & fort persuadé qu'encore que toutes les étoiles vinssent à perir , il n'en seroit ni plus ni moins de ce côté-là. Ainsi , Monsieur , si vous n'avez point d'autre emploi à donner aux Cometes , que celui d'inspirer la tendresse , l'esprit d'intrigue , les galanteries un peu fortes , la jalousie , la vanité , ce n'est pas la peine d'en parler ; encore un coup , rien de plus inutile que les Cometes , nous aurons assez de tout cela sans qu'elles y contribuent.

§. CCXXXVIII.

Que l'homme n'a besoin que de lui-même pour être agité de toute sorte de passions. Combien les Juifs ont été superstitieux.

Je repete ce que j'ai déjà dit touchant la superstition ; c'est qu'encore que le Diable ne s'en fût pas mêlé , les hommes n'eussent pas laissé d'y tomber ; tant ils y sont enclins naturellement. Si jamais nation a dû être exempte de ce défaut , ç'a été celle des Juifs , à qui Dieu faisoit conoître sa volonté par des oracles infailibles , par des Prophetes , & par des miracles continuels. Cependant ils étoient (1) devenus si ridicules , qu'ils croioient , que si les Sacerificateurs en se vêtant des habits sacerdotaux , ne les prenoient pas chacun selon son ordre , l'expiation ne se faisoit pas ; & qu'il étoit si es-

sentiel

(1) Vide
Braunium
de Vestib.
Sacerd.

sentiel au sacrifice, que les Prêtres officians passassent leurs pieds nus immédiatement sur la terre, & qu'ils n'eussent que les habits qui avoient été ordonnez de Dieu, que quand il leur arrivoit de poser leur pied sur celui d'un autre, ou sur la peau de la victime, ou sur quelque autre chose, l'expiation ne se faisoit pas; & s'ils avoient des blessures sur quoi il y eût des emplâtres, on pretendoit qu'il y avoit nullité dans leur vêtue, &c.

Ce que je viens de dire de la superstition, se doit entendre des autres vices. Il y a un germe de corruption dans l'ame de l'homme, qui peut être fort bien comparé avec un feu attaché à une matiere combustible. Ce feu poussé par un vent impetueux, fait des ravages épouvantables; mais il ne laisseroit pas d'en faire beaucoup, quand même il ne seroit aidé d'aucun vent. Toute la difference consiste, en ce que son action se repand plus loin & plus subitement, lors que le vent le pousse, que quand il ne le pousse pas. Le Demon est comme un vent qui souffle sur le feu de nôtre concupiscence, & qui est cause, à la verité, qu'elle produit & plutôt, & en plus grand nombre, ses mauvais fruits; mais elle ne laisseroit pas d'être bien feconde par ses seules forces. D'où paroît l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il ne leur vient jamais une mechante pensée, qui ne leur soit inspirée par le Demon, ne considerant pas qu'ils ont au dedans d'eux-mêmes le principe de leur malice, comme l'a fort bien remarqué l'Apôtre (1) St. Jaques. Cela n'empêche pas, qu'effectivement le Diable ne nous pousse au mal: mais à tout le moins faut-il que nous avouions, que les astres ne sont nullement la cause de nos passions. Ce sont des fantômes, sur lesquels les hommes tâchent de decharger leurs fautes, avec aussi peu de fondement, que lors qu'ils at-

(1) Unusquisque tentatur à concupiscentia sua abstractus & illectus.
D. Jacob. Epist. cap. 1. v. 14.

tribuent à la Fortune les mauvais succès qui ne viennent que de leur imprudence.

A. . . le 31. d'Août, 1681.

§. CCXXXIX.

REMARQUES, qui montrent que pour faire des conjectures sur les suites d'une Comete, il est inutile de l'observer, & qu'il ne faut que prendre garde à la situation des affaires generales, aux passions, & aux interêts des Princes. Essai de ce principe sur la Comete de 1618. & sur celle de 1631.

JE commence à me lasser, Monsieur, & je crois que je cesserai bientôt de vous faire part de mes pensées. J'avois presque oublié où j'en étois, & ce n'est qu'après y avoir un peu songé, que j'ai compris que pour lier ce que je dois vous écrire presentement, avec ce que je vous ai écrit en dernier lieu, je devois debutter de cette sorte.

Il ne faut pas monter si haut, pour trouver la source de la vanité, de l'orgueil, de l'envie, de l'avarice, de l'amour, & de ces autres desordres qui font tant de mal à la société humaine. Si ce sont les astres qui les causent, ce sont sans doute ces astres terrestres que les Poëtes nous chantent tant, & non pas ceux qui brillent dans le Ciel. A tout le moins est-il bien sûr, qu'il n'y a point de gens plus capables de predire les revolutions qui doivent arriver dans le monde, que ceux qui conoissent l'humeur & le genie des Princes, leurs interêts, & leurs forces. Un homme d'esprit & qui se souvient de loin, qui conoît par l'Histoire & par l'usage du monde, les principes sur lesquels roulent les affaires generales, & qui de plus est instruit à fond de l'air dont on se gouverne dans
chaque

chaque país, fait souvent des conjectures si justes sans l'aide de l'Astrologie, que quand tous les Astrologues du monde uniroient leurs forces pour decouvrir ce que les étoiles predisent du changement des Etats, ils ne diroient rien qui vaille, en comparaison de l'autre. Ce qui fait voir, qu'il est absolument inutile pour connoître l'avenir, de consulter les étoiles, & qu'on en peut deviner plutôt quelque chose, en consultant les inclinations & l'humeur des hommes.

§. CCXL.

Exemples de quelques Politiques qui ont deviné certains événemens.

C'est sans doute par ce moien, que Ciceron devina le renversement de la Republique Romaine, & que le Garde des Sceaux Du-Vair prevoioit ce qui devoit avenir à l'Etat. Voici comme s'en expriment ces deux grands hommes : (1) *Je me console, dit le premier, par le bon temoignage de ma conscience, faisant reflexion que j'ai rendu de grands services à ma patrie, quand je l'ai pu; ou que du moins, j'ai toujours jugé de ses affaires en bon Devin, & que le renversement de la Republique est arrivé par cette même tempête, que j'avois prevuë quatorze ans auparavant.* Ecoutons Mr. du Vair : *Né que j'étois avec une santé fort infirme, avec un corps & un esprit peu laborieux, une memoire grandement imbecille, aiant pour toute grace de nature, une sagacité à la verité si grande, que je ne sache jamais, depuis que j'ai été en âge d'homme, être arrivé rien d'important ni à l'Etat, ni au Public, ni à moi en particulier, que je ne l'aie prevu.* Je dois ces deux passages au sàvant Mr. (2) Menage, le Varron de nôtre siecle, ainsi que l'a fort judicieusement quali-

(1) Præclarâ igitur conscientia sustentor, cum cogito me de Republica aut meruisse optimè, cum poterim; aut certè nunquam, nisi divinè cogitasse: eâque ipsâ tempestate everfam esse Rempublicam, quam ego 14. annis antè prospexeram, *Ad Attic. l. 10. Epist. 4.*

(2) Observat. sur la Lang. Franc. 2. part. p. 110.

fié

fié le P. Maimbourg dans son Histoire du Schisme des Grecs.

Mais ce n'est pas sur le seul temoignage que Cicéron se rend à lui-même, que nous conoifsons le talent qu'il avoit de deviner; nous le faisons encore par le raport d'un celebre Historien Romain, qui a dit, *Que pourveu qu'on lise les Lettres de Cicéron à Pomponius Atticus, on peut se passer de l'Histoire de ces tems-là, parce qu'on y trouve si exactement les passions des Princes, les defauts des Chefs, & les changemens de la Republique, que tout le reste y paroît assez clairement, & qu'il est aisé d'en* (1) *conclurre, que la prudence est une espece de divination, puis que Cicéron a non seulement predit les choses qui devoient arriver pendant sa vie, mais aussi celles qui arriverent quelque tems après.* Ce temoignage nous doit faire avoir plus de foi pour cet autre passage de Cicéron, où il assure que l'art prophetique qu'il avoit acquis par l'étude, & par l'administration des affaires publiques, ne l'avoit jamais trompé (2); ce qu'il pourroit aisément prouver par des exemples, s'il ne craignoit qu'on ne l'accusât de forger les choses après coup, quoi qu'il ne manquât pas de plusieurs temoins. *Je ne devine point, dit-il, ni par le vol, ni par le chant des oiseaux, ni par telles autres observations contenues dans l'art des Augures; je me sers de quelques autres signes, qui pour n'être pas plus infailibles, ne laissent pas d'être ou plus clairs, ou moins trompeurs; je considere d'un côté l'humeur & le genie de Ce-*

(1) Facile existimari possit, prudentiam quodam modo esse divinationem, non enim Cicero ea solum quæ vivo se acciderunt, futura prædixit, sed etiam quæ nunc usu veniunt, cecinit, ut vates.

Cornel.

Nepos in vita Attici.

(2) Ne nos quidem nostra divinationo fallit, quam tum sapientissimorum virorum

monumentis atque præceptis, plurimoque, ut scis, doctrina studio, tum magno etiam usu tractandæ reipublicæ, magnâque nostrorum temporum varietate consecuti sumus, cui quidem divinationi hoc plus confidimus, quod ea nos nihil in his tam obscuris rebus tanquam perturbatis unquam omninò fefellit, &c. Cicero epist. famil. l. 6. epist. 6.

far, & de l'autre la condition & la maniere des guerres civiles.

C'est encore par une semblable route que le celebre Etienne Pasquier devina , qu'il arriveroit de grands malheurs à la France , lors qu'il eut remarqué à l'ouverture du Parlement de la St. Martin 1587. que le Prêtre qui disoit la Messe devant les Presidens & les Conseillers vêtus de leurs robes d'écarlate , & de leurs chaperons fourrez , ne leur fit point baiser la paix , comme il se pratiquoit de tout tems. *Avez-vous point pris garde* , dit-il ce jour-là à quelques-uns de ses amis (1), *que la paix n'a été présentée à Messieurs? Je meure , si cela ne nous promet je ne sai quoi de malheureux pour la France. Ainsi le dis-je , & ainsi avint le même an ;* car ce fut dans le mois de Mai prochain qu'arriverent les Barricades de Paris , qui furent suivies à quelque tems de là du meurtre de Mr. de Guise , & d'une guerre civile très-funeste à ce Roiaume.

(1) Recherches de la France, liv. 5. ch. 45.

§. CCXLI.

Refutation du presage de Pasquier.

Il ne faloit pas être fort grand Magicien, pour faire la prediction qui fut faite par l'Auteur des Recherches de la France. Toutes choses étoient si bien disposées à un grand fracas, qu'il étoit moralement impossible que ce Roiaume en fût quite pour peu de chose. Ainsi la meprise du Prêtre ne servit aux conjectures de Pasquier , que parce qu'elle l'apliqua à la consideration de l'état present des affaires ; & je suis sûr que s'il vivoit aujourd'hui , & qu'il vît arriver une pareille meprise le jour de l'ouverture du Parlement , il n'en tireroit aucun presage : tant il est vrai , que la conduite de ce Prêtre étoit une chose purement fortuite

tuite, ou qui ne signifioit rien. Car comment voulez-vous que l'omission d'une ancienne ceremonie ait eu la vertu de presager les calamitez de la France ? Il faudroit pour cela , que Dieu eût frapé le Prêtre d'un esprit d'étourdissement, afin de reveler à Pasquier, que la France étoit menacée ; ce qu'il seroit absurde de dire , tant parce que Pasquier n'ignoroit pas que les affaires de France prenoient un fort mechant train , que parce qu'il étoit absolument inutile à la France que Pasquier crût qu'elle étoit menacée de quelque calamité. Car de quoi a servi à ce Roïaume , que Pasquier ait cru qu'il y avoit là du presage ? Dequoi est-ce que cela servit aux amis de Pasquier qui furent les depositaires de sa conjecture ? Dequoi lui servit cela à lui-même ? Il se fut bon gré de sa prediction ; il s'en félicita ; il fit souvenir cent fois ses amis après que les maux furent arrivez, qu'il le leur avoit bien dit ; il en a regalé la Republique des lettres dans un Chapitre de son livre , & rien davantage. Voilà sans doute qui vaut bien la peine que Dieu interrompe le cours de la nature , & qu'il donne à un Prêtre des pensées tout autres que celles qu'il auroit eues , s'il n'eût pas été detourné par la Providence , de penser à toutes les ceremonies du jour. Il en faut pourtant venir là ; car si le Prêtre ne suivit point cette coûtume , ou parce qu'il l'ignoroit, ou parce qu'il ne voulut point s'y conformer, ou parce qu'il fut distrait, la rencontre naturelle de certains objets l'ayant tellement conduit d'une pensée à une autre, qu'elle ne lui donna pas le tems de songer qu'il faloit faire baiser la paix à Messieurs du Parlement; il est clair que son omission ne peut être un presage en aucune façon du monde , parce qu'il n'y a que Dieu agissant exprès pour cela, qui puisse convertir en presage, une action qui nel'est pas de sa nature.

ture. Or le bon sens nous dicte, que si Dieu le faisoit, il s'expliqueroit plus clairement, & avec des circonstances qui mettroient ce presage en état de servir de quelque chose.

Je me souviens d'un autre (1) homme, qui dans ses Discours Politiques & Militaires, fit aussi le Prophete de malheur presque en même tems que Pasquier. Le premier chapitre de son livre tend à faire voir, que la France étoit à la veille d'une fâcheuse revolution, à cause des vices énormes qui y regnoient, de l'Atheïsme, de l'impieté, des blasphemes, de la Magie, des sortileges, du luxe, de l'yvrognerie, des impudicitez, & des injustices. Voilà qui est bien jusques-là: une prediction bâtie sur un tel fondement, peut être de mise. Ce qu'il ajoute, qu'on avoit déjà vu des Cometes, des Eclipses, des Spectres; qu'on avoit ouï des voix affreuses dans l'air, &c. me surprendroit dans un homme de guerre comme lui, si je ne savois que de tous les Empires, il n'y en a guerre d'aussi universel, que celui de la credulité pour les presages. Mais ce qu'il dit avoir déjà été remarqué par d'autres, & dont il semble ne faire pas un grand cas, savoir que l'Etat étoit dans une periode climacterique, & que toutes les places qu'on avoit expressément pratiquées au Palais à Paris, pour y mettre les statues de nos Rois, se trouvoient pleines; cela, dis-je, est d'une superstition assez commune à la verité, mais tout-à-fait puerile. Aparemment la Nouë n'eût point fait du Prophete, s'il n'eût eu de ces presages politiques devant les yeux, qui sont bien plus certains que les presages de la superstition.

Si vous consultez les passages que je vous cite vous trouverez, peut-être, que je raporte mal celui-ci, car je vous avouë que je le raporte de memoire. Mais au pis alier, je suis sûr que je n'y fais point de meprise aussi essentielle que
celle

(1) La
Nouë.

(1) In-
struct. sur
les Freres
de la Ro-
secroix,
ch. 6.

celle de Mr. Naudé, l'homme de France qui avoit le plus de lecture, qui (1) attribué à la Noué d'avoir predit un grand malheur à la France, parce que toutes les places qu'on avoit expressément pratiquées pour y mettre les statues de nos Rois, se trouvoient remplies. C'est lui attribuer d'avoir allegué pour raison, une remarque qu'il ne raporte que sur la fin du chapitre avec quelque espece de mepris. Tous les Auteurs sont pleins de semblables fautes, & depuis que j'ai commencé à vous écrire, j'ai eu cent fois le chagrin d'abandonner plusieurs passages, qui venoient le mieux du monde à mon sujet, de la manière que je les trouvois dans les Auteurs modernes; mais en remontant à la source, je ne trouvois plus rien qui me fût propre.

§. CCXLII.

Il étoit facile de prévoir une grande guerre dans l'Europe l'an 1618.

C'est sur des presages politiques qu'il étoit aisé de prévoir l'an 1618. que l'Europe seroit secouée d'une terrible manière. La Comete qui parut en ce tems-là étoit la seule chose que l'on consideroit comme presage; mais ce n'étoit pas de ce côté-là qu'il faloit tourner les yeux. Il étoit aussi aisé de prouver par les misérables regles de l'Astrologie, dont je vous ai fait un (1) petit plan, qu'elle pronostiquoit du bonheur, que de prouver qu'elle pronostiquoit du malheur. A quoi donc est-ce qu'il faloit regarder? Aux demarches de la Maison d'Autriche vers la Monarchie Universelle, à cette fierté insupportable avec laquelle les Ministres de l'Empereur & du Roi d'Espagne agissoient par tout & à cette fureur de zèle que cette Maison

(1) Ci-
dessus,
D. 17.

temoignoit si à contre-tems pour exterminer toutes les nouvelles Religions, Pour peu d'entendement que l'on eût, il étoit aisé de voir qu'enfin la patience échaperoit aux gens, & qu'on feroit de puissantes ligue pour arrêter les desseins ambitieux d'une Maison, qui vouloit dominer avec fierté non seulement sur les corps, mais aussi sur les consciences par toute l'Europe. Quelle aparence qu'on ne s'oposât pas à des entreprises si funestes à la tranquillité publique? Mais comme cette Maison étoit encore fort puissante, quoi que son entêtement pour violenter tout le monde sur le fait de la Religion, l'eût déjà fort affoiblie, & qu'elle avoit de bonnes troupes & de bons Generaux capables d'exécuter les ordres de la Cour, pendant que les Princes obsedez par des Moines bigots ne bougeroient de leur Palais, il étoit aisé de prévoir, que les efforts des Puissances de l'Europe pour conserver leur liberté, seroient vivement repoussés, & qu'ainsi ce seroit une longue guerre.

§. CCXLIII.

Lenteur & bigoterie de la Politique de la Maison d'Autriche.

D'un côté on prevoioit, que l'Empereur & le Roi d'Espagne se serviroit de très-grandes forces pour oprimer la Chretienté: mais on prevoioit aussi de l'autre, qu'ils ne seroient jamais en état de l'accabler, parce que la (1) lenteur, & les longues deliberations qui ont toujours fait leur partage, font perdre trop de bonnes occasions. Vous savez la pensée de Malherbe sur ce sujet; S'il est vrai, dit-il dans quelque'une de ses lettres, que l'Espagne aspire à la Monarchie universelle, je lui conseille de de-

(1) Cethegus semper querebatur de ignavia sociorum: illos dubitando magnas opportunitates corrumpere. *Salust. bell. a-tilin.*

mander à Dieu une surseance de la fin du monde. En effet, de l'air qu'elle s'y prenoit, pesant & repesant mille fois une même chose, il étoit impossible qu'elle vînt à bout des conquêtes où on l'accusoit d'aspirer. Les grands Conquerans ont toujours fait plus de choses en s'abandonnant à la Fortune, qu'en minutant avec la dernière circonspection, tout ce qu'ils vouloient entreprendre. C'est pour cela que (1) Machiavel a comparé la Fortune à une femme; & que Charles V. disoit en voyant les prosperitez de Henri II. qu'elle tenoit de l'humeur des femmes, auprès de qui les plus jeunes hommes sont toujours les plus en credit. La raison qu'en donne le Politique Florentin est, que les jeunes hommes sont beaucoup plus entreprenans, & se mettent au dessus d'une certaine timidité respectueuse qui ne vaut rien en fait de galanterie. Quoi qu'il en soit de cette comparaison, il est certain que sans beaucoup de hardiesse on ne devient pas grand Conquerant, qu'il n'y a rien qui avance plus les affaires d'un Prince (2) ambitieux, que la diligence & la promptitude: si bien que la trop scrupuleuse & prevoiante lenteur du Conseil d'Espagne, devoit persuader à toute l'Europe, que le dessein de la Monarchie universelle dureroit long-tems.

Outre cela, les deux grandes Branches de la Maison d'Autriche étoient si fort possédées par les Promoteurs de l'Inquisition, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elles pussent conquérir l'Europe. C'est vouloir joindre ensemble deux choses incompatibles, que de vouloir être Conquerant, & Persecuteur des autres Religions, parce que les peuples qu'on veut soumettre, résistent comme des lions, quand ils savent qu'on les veut forcer à des cultes qu'ils croient mauvais.

(1) In
Tract. de
Principe
cap. 25.

(2) Natura
ferox,
vehemens,
manu
promptus
erat,
maxi-
mum bo-
num in
celeritate
parabat.
Sallust.
ubi supr.

§. CCXLIV.

Que les Conquerans ont évité la reputation de persecuteurs.

De là vint sans doute, que Mahomet aiant resolu de fonder un grand Empire, & une nouvelle Religion en même tems, affecta mille (1) apparences de douceur pour les Chretiens; & fit publier dans tous les lieux où il étoit le plus fort, qu'il vouloit tolerer toutes fortes de Religions; & particulièrement la Chretienne. Il le declare dans son Alcoran en des termes fort expressifs: O Infideles, dit-il, je n'adore pas ce que vous adorez, & vous n'adorez pas ce que j'adore. Observez vôtre Loi, & j'observerai la mienne. On pretend qu'il fit un traité avec les Chretiens, par lequel il s'engagea pour lui & pour tous ses successeurs de la maniere la plus authentique, à les proteger, & à les faire jouir d'un nombre de privileges considerables. On pretend avoir trouvé (2) l'original de ce traité dans un Monastere du Mont-Carmel. Mr. de (3) Saumaïse ne croit pas que ce soit une piece supposée, se fondant sur un passage d'El-Macin dans la vie de Mahomet, qui parle de son indulgence pour la Religion Chretienne. Quand même on soupçonneroit avec (4) Grotius, que c'est une fraude pieuse des Chretiens, on ne laisseroit pas d'apprendre d'ailleurs, que ce faux Prophete a toleré le Christianisme, & que le Chapitre de l'Alcoran qui est intitulé *de l'épée*, quelque violence qu'il permette d'exercer sur ceux qui ne voudront point subir le joug, ordonne néanmoins de tolerer ceux qui mettront bas les armes. C'est ce qui a été pratiqué assez humainement par les premiers successeurs de Mahomet, comme le P. (5) Maimbourg est contraint de l'avouër dans

(1) Ricaut, Etat de l'Emp. Ottoman, l. 2. ch. 2

(2) On peut voir le contenu de ce Traité dans le livre de Mr. Ricaut, ubi sup.

(3) Epist. 20. l. 1.

(4) Vid. Hotting. Hist. Orient. l. 2. c. 2.

(5) L. 2. ad ann. 731.

son Histoire des Iconoclastes, où il nous conte que non seulement les Caliphes laissoient aux Chretiens l'exercice libre de la Religion, mais aussi les élevoient à de grandes charges. Ils ne firent pas difficulté de confier au Pere de St. Jean de Damas les principaux emplois de l'Empire, & de vouloir que son fils les eût après lui, & qu'il fût outre cela Chef du Conseil, & Gouverneur de la Capitale. Encore aujourd'hui les Chretiens sont tolerez dans la Turquie, & ils craignent beaucoup plus l'artifice que la violence des Infideles. Car s'ils parlent (1) contre la Religion de Mahomet, ou si étant ivres, ils promettent inconsidérément de se faire Turcs, ou s'ils obtiennent la dernière faveur de quelque Turque, il n'y a point de milieu pour eux entre la mort ou l'Apostasie. Si un Chretien se fait Turc, il faut que tous ceux de sa famille qui n'ont pas atteint l'âge de quatorze ans, abjurent le Christianisme. On leur permet bien de reparer les toits & les lambris des Eglises qu'ils occupent de tems immemorial; mais on ne leur permet pas ni d'en construire de nouvelles, ni d'en agrandir quelqu'une, ni de rebâtir celles qui sont tombées en ruine : à peu-près comme nous obligeons les Huguenots à se contenter des Temples qu'ils avoient sous le regne de Henri le Grand. Ce sont des persécutions, si vous voulez; mais il faut convenir cependant, que l'artifice y regne plus que la violence, & ceux qui travaillent à la ruine du Calvinisme, n'oseroient me le nier, car ils se feroient eux-mêmes leur procès. Après tout, que les Turcs persécutent ou non le Christianisme, il n'en est pas moins vrai, que Mahomet voulant faire des conquêtes, s'est bien donné de garde d'effaroucher les peuples sur le fait de la Religion.

Les Conquerans qui ont vécu avant lui, l'ont encore

(1) Ricaut, ubi supra.

encore moins fait. On n'a jamais vu ni Cyrus, ni Alexandre, ni César, s'informer de quelle Religion étoient les peuples qu'ils avoient vaincus, pour les forcer à la quitter, au cas qu'elle fût différente de celle de leur nouveau Maître. Quand un Officier avoit mérité d'être avancé, ils ne lui demandoient pas s'il étoit de la Religion du Prince; ils ne s'amusoient pas à suspendre la récompense qui lui étoit due, jusques à ce qu'il se fût converti. Et quand est-ce qu'ils eussent vaincu le monde, s'ils se fussent amusez à ce petit detail-là? Vous voyez aussi, combien la Maison d'Autriche s'est approchée de la Monarchie universelle. Sa grande Catholicité l'y fait aller à grands pas, comme vous voyez. En Allemagne, à peine se peut-elle défendre contre une poignée de Rebelles: en Espagne, comme je l'ai dit ailleurs (1) elle ne peut pas seulement empêcher le peu de soldats qu'elle a sur pied, de prendre dans la bourse des voyageurs la paie qui leur est due.

(1) Ci-dessus
n. 30.

§. CCXLV.

Combien la Maison d'Autriche s'est affoiblie par les persecutions de Religion.

S'il est vrai, comme on le dit, que l'élevation où cette Maison est montée, a été la récompense de la piété merveilleuse de l'Empereur Rodolphe, qui rencontrant un jour un Prêtre portant à pied le St. Sacrement, le fit monter sur son cheval, & après cela le suivit à pied avec beaucoup de dévotion, on peut dire que ses descendans n'ont pas eu le même succès dans cet attachement invincible qu'ils ont eu à exterminer les Heresies par le fer & par la flamme. Et il ne faut pas s'en étonner; l'action de Rodolphe étoit d'une ame véritablement touchée de

zèle: mais les persécutions, les galeres, & les gibets, & generalement toutes les violences que l'on emploie en faveur de la bonne Religion, ne sont qu'un emportement criminel, que Dieu n'a garde de benir. *Fallit te incautum pietas tua*, peut-on dire à quiconque est frappé d'un zèle si monstrueux, & si propre à confirmer dans l'Atheïsme ceux qui se moquent de la Religion en general, avec leur

(1) Lucret. l. 1.

(1) *Tantum Religio potuit suadere malorum.*

Je ne parlerois pas si librement, si je ne me souvenois de vous avoir ouï condamner ceux qui conseillent aux Princes de se servir de mechans moiens pour l'extirpation des Heresies. Quoi qu'il en soit, si la Maison d'Autriche a été recompensée de son zèle contre les fausses Religions, ce n'a pas été en benedictions temporelles, car il lui en a coûté le plus beau fleuron de ses Couronnes, je ne veux pas dire les pais qu'elle a perdus à cette occasion; ce seroit peu de chose: je veux dire ce credit, cette gloire, ce nom redoutable qu'elle a possédez quelque tems. Elle est si foible, qu'elle fait à toute l'Europe une plus grande reparation d'honneur que l'on ne voudroit, de toute la fierté qui la rendit autrefois si incommode; & c'est aux victoires de la France que l'Europe a principalement l'obligation d'avoir été vengée, & de voir fouler aux pieds l'orgueil de l'Espagne, *calco Platonis fastum*; vous savez le reste, & vous ne me nierez pas, que l'ambition demesurée de la Maison d'Autriche, jointe à son zèle pour établir par tout l'inhumanité & l'esclavage de l'Inquisition; sa puissance jointe à la lenteur de sa politique, n'aient dû faire prévoir, lors qu'il parut une Comete l'an 1618. une lon-

longue & sanglante guerre entre les Princes de l'Europe.

§. CCXLVI.

Quels sont les presages que l'on debite presentement. Dispositions favorables pour la France à faire des conquêtes.

Ce que j'avance touchant l'année 1618. se confirme par les choses que j'entens dire tous les jours. Les moins éclairés dans les affaires generales en croient savoir assez, pour faire des predictions de ce qui arrivera à la suite de nôtre Comete : & je remarque que pour faire ces predictions, ils ne se soucient guere de savoir par quels signes elle a passé. Ils ne songent qu'à la situation des affaires de l'Europe. En effet, c'est là où il faut regarder. Et par là, quand même il n'auroit point paru de prodige, on croit reconnoître que l'Europe est à la veille d'un furieux remuement, & que jamais la conjoncture n'a été plus favorable pour faire de grandes conquêtes.

I. On voit d'un côté la France gouvernée par un Roi, dont les grandes actions faites avec autant de conduite que de valeur, & avec un ascendant le plus heureux qui se puisse concevoir, ont preoccupé de telle sorte les esprits, qu'on s'imagine qu'il n'entreprend rien, qu'après avoir préparé tout ce qui peut rendre l'entreprise immanquable ; & de là vient qu'on ne songe pas seulement à se deffendre. Le nom du Roi est une tête de Meduse qui change en statuës ses ennemis. Il les surmonte souvent, parce qu'il leur ôte le courage de lui résister. J'en dirai davantage dans peu de tems.

§. CCXLVII.

Detail des circonstances avantageuses à la France.

II. Outre ce grand préjugé, qui vaut lui seul une armée de cent mille hommes, le Roi a quantité de troupes très-aguerries, & accoutumées à vaincre; & plusieurs bons Generaux également zélés pour la gloire de leur Maître, & capables des plus grandes entreprises. Il a un très-grand nombre d'habiles Negociateurs, qui savent pratiquer des intelligences par tout, fins, adroits, actifs, caressans & menaçans selon les occasions avec la dernière souplesse, propres à semer la division, les soupçons & les jalousies à droite & à gauche, à donner un bon tour aux choses; en un mot, à persuader aux Princes, qu'ils n'ont qu'à dormir en repos. Si vous les voulez mieux conoître par leurs effets, lisez ce que fit la Sibylle de Virgile. Le passage est un peu long, mais il est beau. On diroit que Virgile a eu en vuë la triple Alliance, mise en sentinelle pour garder les Espagnols :

(1) *Æneid.*
l. 6.

(1) *Cerberus hac ingens latratu regna trifauci*

Personat, adverso recubans immanis in antro.

Cui vates horrere videns jam colla colubris,

Melle soporatum & medicatis frugibus offam

Objicit. Ille fame rabida trix guttura pandens,

Corripit objectam, atque immania terga resolvit

Fusus

Fusus humi, totoque ingens extenditur antro.

Occupat Æneas aditum, custode sepulto.

III. Pour ce qui est de l'argent, ce nerf de la guerre qui vient à bout de tout, & qui ne trouve point de forteresse imprenable, S. M. en a plus que tous ses voisins ensemble, sans compter le bonheur d'avoir des Ministres inepuisables en nouvelles inventions d'en trouver, & des sujets inepuisables en patience.

IV. Il ne faut pas oublier, que nous avons des Dames Françoises dans toutes les Cours de l'Europe, ce qui n'est pas un mediocre avantage; car de quoi ne viennent-elles pas à bout, aiant naturellement beaucoup de charmes, s'insinuant avec beaucoup d'adresse dans les esprits, se faisant un grand sujet de gloire de tous les avantages de leur nation, étant faites de bonne heure à l'art des intrigues, & consultant les Ministres de France quand il le faut? Ceux qui savent ce que Mr. de (1) Mezerai remarque dans la vie de Henri IV. que les intrigues entre les Dames & les Seigneurs de la Cour, ont causé les plus grands evenemens à la Cour de France depuis le Regne de François I. ne doutent pas de l'habileté de nos Françoises: c'est peut-être ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'il est plus avantageux à nos Rois qu'il naisse des Princesses en France, que des Princes; parce qu'en mariant les Princesses hors du Roiaume, on fait des Aliances avantageuses, & l'on a des creatures assurées & de grand credit parmi ses voisins. De là vient qu'elles s'appellent souvent des victimes que l'on sacrifie au bien de l'Etat contre leurs secretes inclinations; mais on ne laisse pas d'oublier cette petite violence, & de travailler pour la patrie.

V, Joignons à cela les grands avantages que

(1) Abre-
gé Chro-
nol. ad
ann. 1605.

le Roi trouve dans sa propre personne. Il est dans cet âge où le corps & l'esprit, le courage & la prudence ont leurs forces en équilibre. C'est un Prince qui a fait entrer dans son caractère les qualitez d'Alexandre & celles de Philippe, corrigées les unes par les autres. Au lieu de la fausse bravoure d'Alexandre, il a l'esprit de negociation qu'avoit Philippe, & il a joint à cette Politique du Cabinet où Philippe se connoissoit tant, ce qu'il y avoit de véritable courage dans Alexandre. Car pour cette délicatesse qui l'empêchoit de surprendre ses ennemis, on peut dire que c'est un excès auquel un Heros peut renoncer sans ternir l'éclat de sa gloire. C'est outrer la valeur, que de ne vouloir point se prevaloir des tenebres de la nuit pour remporter une victoire decisive. C'est une pure vanité, que de craindre qu'en ne donnant pas à ses ennemis le tems de se preparer à une vigoureuse defense, on ne diminuë le merite du triomphe. Nôtre Heros s'est mis au dessus de ses vains raffinemens. Quand il veut assieger une ville en Flandres, il marche vers la Lorraine, & il seroit bien fâché de trouver que ses ennemis aiant penetré ses intentions, les eussent renduës difficiles par leurs grands preparatifs. Cela montre qu'on va à la loüange par des routes toutes contraires. Un Conquerant qui avertiroit ses ennemis, qu'il a dessein d'assieger une certaine place, & qui la prendroit nonobstant cela, en seroit loüé prodigieusement. La reponse (1) d'Alexandre à Polypercon, que l'on admire si fort, en est une preuve. Le Roi prenant une ville, après avoir fait tout ce qu'il a pu pour empêcher qu'on ne devinât le siege qu'il meditoit, en est aussi loüé prodigieusement. On le (2) louë tous les jours de savoir cacher un dessein de guerre sous des aparences de divertissemens ou de voïages, de

(1) Q.
Curce l. 4.
ch. 13.

(2) Entret.
d'Arifte
& d'Eugene, 3.
Entret.

ce que les revuës de Vincennes fervirent de préparatifs à la guerre de Flandres , & de ce que l'entreprise de la Franche-Comté n'avoit l'air que d'un voiage de Bourgogne. On apprend par cœur la devise qui fut faite sur ce sujet. C'étoit un soleil couvert d'une nuée , avec ces paroles :

Tegiturque , parat dum fulmina.

Lors qu'il se cache il prepare des foudres.

Cette dernière route conduit mieux à la victoire que l'autre. Ainsi convenons , que le Roi aiant joint au caractère de Philippe , le solide du courage d'Alexandre , est très-capable de faire de grandes conquêtes , & très-incapable de ruiner les avantages de sa fortune par des coups de temerité. J'ajoute ces derniers mots , parce que je me souviens d'avoir dit , que les Conquerans doivent s'abandonner à la fortune , sans trop écouter les conseils de la prudence. J'avouë que la plupart des grands Conquerans l'ont pratiqué ; mais comme il s'en est trouvé un grand nombre qui se sont perdus pour avoir agi étourdiment , le plus sûr est de joindre les conseils de la prudence à ceux du courage.

Ce ne seroit pas assez , pour conclure que le tems de faire de grandes conquêtes , est venu. Il faut de plus que l'Europe ne soit pas en état de résister à cette grande force du Roi ; car , comme je l'ai déjà dit ailleurs , Cyrus & Alexandre se fussent batus très-long tems dans une seule Province. Les grandes conquêtes se font , lors qu'un grand Guerrier fourni de tous les avantages nécessaires , ne trouve personne qui lui fasse beaucoup d'obstacles. Quand il faut disputer le terrain à tout moment , & qu'après avoir pris une ville , il en faut assiéger une autre à une lieue de là , on ne va pas fort loin en

vingt ans. L'importance est , qu'après avoir jetté la consternation dans les esprits , on vous porte les clefs des villes à trois ou à quatre journées de distance.

§. CCXLVIII.

Consideration de l'état présent de l'Europe.

VI. Considerons donc l'état où se trouve l'Europe présentement , sous un nombre infini de Souverains , ou soi disans tels. Nous verrons qu'il y en a , qui n'ayant pas le moien de soutenir leur Souveraineté , ne peuvent se résoudre à aucune entreprise vigoureuse , au hazard de perdre la pension qui leur est faite. Nous en verrons qui sont plongez dans les plaisirs , & qui font consister toute leur gloire à reposer mollement dans le sein de la volupté. Il y en a qui vendent une partie de leurs Etats , pour pouvoir passer le Carnaval à Venise , qui ne songent à rien de grand , incapables de travailler pour la gloire. Quelques autres sont enchaînez dans les liens d'une basse superstition , & entierement esclaves de quelques Moines ; pendant que d'autres sont retenus par la crainte d'être engloutis les premiers , s'ils osent se remuer. Ceux qui ont assez de courage & d'habileté pour former une opposition redoutable , n'ont pas en main les forces qu'ils souhaiteroient.

VII. Je vois des François qui ajoûtent à tout ce que je viens de dire , que tous nos voisins admirant nôtre grand Monarque , aspirent à la gloire d'être du nombre de ses sujets , & je l'ai lu dans je ne sai combien de livres imprimez avec privilege. Mais je vous assure , Monsieur , que ce sont des flatteries ridicules. J'ai passé par les lieux qui seront les premiers pris , si l'on en vient là , & j'y ai remarqué une crainte hor-

horrible de la domination Françoisise, & qu'on la regarde comme un rude avenir que l'on s'est attiré par ses pechez : *Il n'y a rien de plus agreable* (dit-on dans ces lieux-là) *que d'avoir à faire avec les François quand on va voïager dans leur país ; mais c'est une chose terrible que de tomber entre leurs mains, lors qu'ils viennent chez vous en Conquerans. Ils vous insultent, ils vous pillent, ils sont la terreur des meres & des maris, ils remplissent tout de Bureaux & de Maltotes qui ne sont guere moins à craindre que le soldat, &c.* Je leur disois, qu'ils se font une Idole de leur liberté imaginaire, & qu'à tout prendre, ils sont plus esclaves que nous ; mais ils n'en croioient rien. Ainsi ne mettons point l'envie de devenir François, au nombre des dispositions favorables que nous épluchons.

§. CCXLIX.

Combien les Republiques ont autrefois mortifié les Monarchies.

VIII. Ceux qui disent que le Roi n'aura à faire qu'avec des Republiques, ont quelque raison, car proprement parlant, je ne conois point d'autre Etat Monarchique à l'entour de nous que l'Espagne, d'où à coup sûr la resistance ne viendra pas. Mais ils se trompent, quand ils croient qu'un Monarque n'a rien à craindre d'un Etat Republicain ; car qui ne fait que la Republique Romaine a été le fleau d'une infinité de Monarques, & qu'on n'a jamais mortifié les Têtes Couronnées, au point que cette Republique les mortifioit, les faisant servir de jouët au peuple pendant les ceremonies du Triomphe ; les mettant en prison chargées de chaînes ; voulant qu'un simple Bourgeois de Rome, revêtu de la Dignité de Consul, prît le pas devant les plus grands Monarques ; &

(1) Pacem illi prius pretendam à Pop. Rom. esse, quam ut Rex, sociusque & amicus appelleretur: nominis ejus honorem pro magnis erga se Regum meritis dare Populum consuevit. Livius, l. 1. Dec. 4.

(2) Valer. Maxim. l. 6. cap. 4. Vellejus Paterc. l. 1.

(3) Livius l. 45.

pretendant que c'étoit leur faire un fort (1) grand honneur, que les déclarer, *Amis du peuple Romain*? Peut-on voir une plus grande vanité que celle de (2) Popilius, Chef de l'Ambassade que les Romains envoient au Roi Antiochus l'Illustre, pour l'obliger à faire la paix avec Ptolomée Roi d'Egypte? Ce Monarque, l'un des plus puissans Princes de l'Asie, tendit la main à l'Ambassadeur de la maniere du monde la plus honnête; l'autre se contenta de lui rendre les lettres que le Senat lui écrivoit. Antiochus les ayant luës, promit de deliberer sur l'affaire qui lui étoit proposée: Popilius ne voulant point de remise, traça un rond avec sa baguette à l'entour du Roi, & le somma de lui donner une reponse précise avant que de sortir de l'espace qu'il venoit de lui marquer. Ce Prince se voyant si pressé, repondit conformément à l'intention du Senat; & alors l'Ambassadeur ne fit pas difficulté de lui toucher à la main. (3) Antiochus envoya quelque tems après des Ambassadeurs à Rome, pour dire au Senat qu'il avoit obeï aux ordres des Ambassadeurs Romains, tout de même qu'il auroit obeï au commandement des Dieux. Que dirons-nous de la Grece, qui n'étoit pas comme Rome une seule Republique; mais un amas de quantité de Republiques jalouses les unes des autres, & déchirées de mille factions? Cependant, la Grece n'a pas laissé de couvrir de honte & d'ignominie la puissante Monarchie des Perses, & après avoir exterminé les armées prodigieuses qu'ils avoient fait passer en Europe pour la reduire sous leur puissance, de porter la guerre en Asie, & de faire plusieurs conquêtes sur eux. Le puissant Roi Darius, après avoir eu le chagrin d'apprendre, que les Atheniens avoient brûlé la ville capitale de Lydie, où son propre frere residoit ordinairement, & avoir donné

ordre

ordre à un Page de le faire souvenir de cette injure tous les matins ; n'eut-il pas la mortification de mourir non seulement sans avoir été vengé de cette insulte , mais aussi après avoir été encore plus mal traité dans la plaine de Marathon ? Ce n'est donc point parce que la France est environnée de Républiques , qu'elle ne doit pas craindre de trouver une forte résistance , ce seroit plutôt parce que nos voisins ne sont ni Monarchie , ni République. Ils vivent sous une certaine forme de Gouvernement mixte , qui est très-propre aux desseins que le Roi pourroit avoir , parce que quand ce qu'il y a de Monarchique parmi eux veut une chose , ce qu'il y a de Republicain ne le veut pas.

Il n'y a personne qui ne sache , que le Roi d'Angleterre se detacha de la Triple Alliance l'an 1672. au grand chagrin de ses sujets , & qu'après deux campagnes de guerre contre la Hollande , où les Anglois n'avoient gagné que des coups , il se vit forcé par les murmures de son Parlement à faire la paix. Qu'a fait ce Roi pour se venger de son Parlement ? Il n'a jamais voulu rompre avec la France , quelques sollicitations que ses sujets lui en aient faites , lui représentant que la conservation de l'Angleterre , & celle de la Religion Anglicane étoient dans un peril manifeste , à moins que l'on ne s'oposât à la France avec plus de vigueur , que ne faisoient les Alliez. Il se moquoit de ces remontrances , & les repouffoit avec colere. Enfin il sembloit s'être résolu à la rupture l'an 1678. & justement alors le parti Republicain d'Angleterre ne le vouloit plus , s'imaginant que sous le pretexte de faire des armemens formidables contre la France , on vouloit tenter l'introduction de la puissance arbitraire , & du Papisme dans les trois Roiaumes. Cette division , qui sera , selon toutes les aparences , une
source

source continuelle de conspirations & de cabales, puis que la Religion, la grande machine avec laquelle on a de coutume de remuer les peuples, s'y trouve mêlée, fera très-favorable dans la suite aux desseins que la France pourra former, & n'a pas été inutile pour conclure le Traité de Nimegue si honteux aux Confederez, & si glorieux à nôtre nation, qu'il seroit difficile de trouver rien de semblable dans l'Histoire.

§. CCL.

Combien la paix de Nimegue a été avantageuse à la France.

Le Roi fit la paix sans demordre d'un seul article du projet qu'il avoit fait imprimer plusieurs mois auparavant; au lieu que pour l'ordinaire, on demande mille choses pour en obtenir une. Il fit rendre à la Suede tout ce qu'elle avoit perdu, & plongea l'Allemagne dans le chagrin de n'avoir pu mortifier un Prince qui avoit si hautement apuié nos interêts. Il fit esperer par là à tous les Princes de l'Empire qui voudront un jour se liguer avec la France, qu'ils le pourront faire impunément. Il arracha de telle sorte d'entre les mains de Mr. l'Electeur de Brandebourg, ce qu'il avoit conquis en Pomeranie, que toute l'Europe s'aperçut, que la gloire de cet Electeur chagrinoit extrêmement les principales Têtes de l'Allemagne; ce qui étant bien menagé, pourra servir à bien des choses. Enfin il força les Alliez à faire chacun son Traité particulier, ce qui les aigrit si fort les uns contre les autres, qu'ils s'entre-donnoient mutuellement à tous les Diables d'Enfer. Encore aujourd'hui il y en a qui ne sont pas revenus de leur colere, & qui ont plus de dispo-

disposition à s'unir avec la France, que contre la France, le dépit faisoit quelquefois agir les hommes contre leurs véritables intérêts. On peut conoître par là, combien il est avantageux au Roi, d'avoir des Voisins qui ne soient ni République, ni Monarchie, quoi qu'il y en ait, qui s'attribuent un nom encore plus Monarchique, que celui de Roiaume.

§. CCLI.

Reflexion sur la forme du Gouvernement d'Allemagne.

Je me souviendrai toute ma vie du caprice d'un Jurisconsulte que vous conoissez, qui se mit un jour fort en colere contre l'abus que l'on fait du mot d'*Empire*, en le donnant à l'Allemagne; & il est vrai que jamais nom n'a été plus mal assorti que celui-là. C'est bien le plus monstrueux Gouvernement qui soit sur la terre, comme l'a fort bien prouvé Mr. Puffendorf sous le nom de *Monzambanus*; & quand je songe qu'il ne laisse pas de subsister depuis long tems sous une multitude innombrable de Souverains, qui ne sont pas encore d'accord de l'ordre de leurs seances, & qui accrochent les Conferen-ces les plus nécessaires au repos public, pour savoir la part que chaque Deputé doit avoir à chaque chose; quand je songe, dis-je, à ces disputes, & aux longues & immortelles delibérations de la Diète de Ratisbonne, je conviens que le (1) Pape Urbain VIII. n'avoit pas tort de dire, *Qu'en quelque façon le monde se gouverne de lui-même.* J'entens que malgré tout ce que les hommes font de très-propre à ruiner une chose, il y a néanmoins une (2) Providence superieure qui la fait durer. N'avez-vous pas oui dire cete équivoque, Monsieur,

(1) A dominare non bisogna altrimenti tanto ingegno perche il mondo si governa in cierta maniera da se stesso. *La M. le Vayer lettre 140.*

(2) Scilicet est aliquid quod nos cogatque regatque Magus, & in proprias ducat mortalia leges. *Manil. Astron. l. 6.*

que

que pendant que les François font bonne chere sur les bords du Rhin, ou les Turcs dans la Hongrie, les Allemans font diete à Ratisbonne? Le sens de cela est fort vrai, & l'on en fit une triste experience pendant la derniere guerre des Turcs avec l'Empereur. Neuhausel (1) étoit déjà pris, les Infideles avoient déjà ravagé plusieurs Provinces, S. M. I. avoit déjà abandonné la ville de Vienne, pour se sauver à Lintz avec tout ce qu'elle avoit de plus considerable, & avec tous les Actes publics; tout cela, dis-je, étoit déjà arrivé, qu'on ne faisoit encore à Ratisbonne que perdre du tems en disputes peu necessaires, en ombrages, en jalousies, en simples formalitez, sans que le fruit de tant de deliberations fût autre chose, sinon que l'on sortoit du Conseil plus animé & plus interdit qu'auparavant.

(1) Voiez
l'Hist. des
3. derniers
Sultans
par Mr.
Ricaud, à
l'an 1663.

§. CCLII.

Attachement des Jesuites aux interêts de la France.

IX. On met encore parmi les avantages de la France, l'attachement que les Jesuites temoignent pour ses interêts. Pendant que l'Espagne a été la plus accreditée Puissance de l'Europe, tous les Jesuites étoient Espagnols, aussi bien ceux qui étoient nez à Paris, ou à Rome, que ceux qui étoient nez en Castille. Depuis la decadence de la Maison d'Autriche, & la prosperité de LOUIS LE GRAND, ils sont devenus tous François, à Rome, à Vienne, à Madrid aussi bien que dans le College de Clermont. En ce tems-là les libertez de l'Eglise Gallicane leur paroissoient mal fondées: ils ne cessent d'écrire pour les droits des Papes contre ceux des Rois: on feroit une Bibliotheque des

des livres écrits dans la Société, contre lesquels le Parlement de Paris & la Sorbonne ont prononcé sentence de proscription. Aujourd'hui le Roi n'a point de plumes plus affidées que les Jésuites dans ses démêlez avec le Pape. C'est à présent la Cour de Rome qui censure les livres de ces Reverends Peres. Il semble que les prosperitez du Roi leur aient donné des lumieres qu'ils ne trouvoient point autrefois dans leurs Bibliothèques, & qu'à l'exemple de ces Arrêts dont le P. (1) Maimbourg dit, qu'ils versent dans l'ame des Huguenois la conoissance de la vraie Religion, elles leur aient débouché l'esprit, pour leur faire comprendre les veritez qui leur paroissoient si obscures. On auroit tort sur cela de les accuser d'inconstance, car ce n'est pas la Société qui change d'esprit, c'est la Fortune qui change de Favori: & après tout, qui ne voit que c'est obeir à (2) l'Écriture, qui ne veut pas que nous aions sur la terre de patrie permanente. Or ce n'est pas un petit avantage au Roi, que de s'être ainsi acquis les Jésuites par toute l'Europe. Ils ont du credit dans plus d'une Cour, & ils peuvent extrêmement contribuer par leur adresse à détourner les deliberations contraires aux desseins de S. M. L'envie de dominer dans tous les lieux qui seront conquis par les François, & d'y avoir un Protecteur aussi puissant, & aussi ami que le Roi, qui fasse fleurir leur Ordre malgré les jalousies de leurs ennemis, avec plus de pompe que ne le peuvent faire les Princes qu'ils gouvernent presentement; cette envie, dis-je, est capable de les pousser dans toutes les intrigues qui peuvent nous être favorables. Si l'on en croit la chronique scandaleuse, ils ne nous ont pas été inutiles dans la dernière guerre, & ils ont, peut-être, plus contribué à nos victoires, que l'activité de nos Generaux. On dit que ce sont de
grands

(1) Epître
Dedica-
toire de
l'Hist. du
Luther.

(2) Epist.
ad Hebr.
cap. 13.
v. 14.

(1) Voiez
la Morale
Pratique
des Jesui-
tes, impri-
mée à Co-
logne,
1669. p.
50. & 51.

grands Politiques , & l'un des trois celebres Sermons qui furent faits à la Beatification de St. Ignace l'an 1609. donne cet éloge à leur Compagnie, (1) *qu'elle conte plus de dix mille cinq cens quatre-vingt Religieux si prudens au gouvernement, qu'il se trouve parmi leurs Freres Lais des personnes qui pourroient faire la leçon aux Chanccliers de Grenade, à Vailladolid, voire au Conseil d'Etat du Roi.* Et l'on pretend que leur General s'entretenant un jour à Rome avec un Seigneur François, lui dit, *Que de sa chambre il gouvernoit non seulement Paris, mais la Chine : non seulement la Chine, mais tout le monde, sans que personne sache comment cela se fait. Veda il Signor D. di questa camera, di questa camera, le repetant deux fois, io governo non dico Parigi, ma la China : non gia la China ; ma tutto il mondo, senza che nissuno sappia come si fa.* Il se pourroit bien faire néanmoins, que tout ce que l'on publie & de leur habileté & de leur credit, n'est pas veritable. Il y a peu de choses que l'on n'exagere.

§. CCLIII.

De quelques Propheties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes.

X. Enfin on compte parmi les favorables dispositions qui ouvrent au Roi le chemin à la Monarchie Universelle , plusieurs Propheties qui promettent à un Roi de France l'Empire de tout l'Univers. L'une de ces Propheties se trouve dans le neuvième Tome de Oeuvres de St. Augustin, au traité de l'Antechrist, qu'on pretend avoir été composé ou par St. Augustin lui-même , ou par Rabanus Maurus Archevêque de Maience. On en trouve une autre dans un Commentaire sur l'Apocalypse , composé par David

David Pareus Theologien Protestant, qu'il dit avoir trouvée dans la Maison d'un Prevôt en Allemagne. C'est une vieille tradition parmi nous, qu'il y a une ancienne tradition parmi les Turcs, qui menace leur Empire d'être détruit par les François. Les grandes qualitez de nôtre Monarque persuadent à tant de personnes, que c'est à lui que ces Propheties s'adressent, qu'il n'est pas jusqu'aux (1) Mathématiciens qui ne l'aient publié; bien des gens ne croient pas qu'il soit permis d'en douter, après les revelations du celebre Drabicius; qui a tant prophetisé en Transilvanie contre l'Empereur & pour la France. Or il n'y a point de plus favorables auspices pour entreprendre quelque chose, que les promesses & les revelations d'en-haut; & ainsi tout semble inviter le Roi à recommencer la guerre.

(1) Voyez Mr. Comiers dans la nouvelle science des Cometes, imprimée l'an 1665.

§. CCLIV.

Pretextes que le Roi pourroit prendre pour se servir des favorables dispositions que la Fortune lui offre.

J'avois chez moi l'autre jour un homme, qui faisant reflexion sur toutes ces heureuses dispositions, s'étonnoit fort de ce que le Roi ne s'en prevaut pas. Qui l'empêche, disoit-il, de prendre le reste des Pais-Bas Espagnols, & de s'emparer sans façon de tout ce qui est à sa bienéance dans l'Allemagne? Est-ce qu'il ne veut donner à personne le moindre sujet de plainte? Mais d'où viennent donc le blocus & la prise de quelques Places, dont la situation étoit la plus avantageuse du monde pour nous incommoder en tems de guerre? D'où viennent tant de vieilles pretensions, sur lesquelles S. M. se fait droit à elle-même, premierement
par

par des Juges à ce deputez, & ensuite par ses soldats ? On se plaint de cela par toute l'Europe: desorte que plaindre pour plaindre, il vaudroit mieux leur en donner un grand sujet, qu'un petit. Si le Roi ne veut pas qu'on se plaigne, il en fait trop : s'il ne se met guere en peine des plaintes, il n'en fait pas assez. Est-ce qu'il ne veut pas rompre le premier la paix de Nimegue, & qu'il attend que les Espagnols la rompent ? Si cela est, nous aurons la plus longue paix qu'on ait jamais vuë, car les Espagnols avaleront plutôt mille affronts, que de nous declarer la guerre, sachant bien qu'une campagne de guerre ouverte leur seroit plus fatale, que cent Arrêts de la Chambre de Reünion, & que toutes les insultes par lesquelles on tâche de mettre leur patience à bout, & de les porter à la rupture. Est-ce que S. M. attend un pretexte plausible de declarer la guerre à ses voisins ? Mais en voici un tout prêt, le plus specieux du monde. Les Espagnols se plaignent dans toutes les Cours de l'Europe, & même par des livres imprimez, que la France a commis plusieurs infractions du traité conclu à Nimegue. C'est la plus sanglante injure du monde. Un particulier que l'on accuse d'avoir faussé son serment, n'attend pas un jour à se venger, & toute la terre reconoît qu'il fait bien de poursuivre la reparation d'un tel outrage. A plus forte raison un Prince que l'on accuse d'avoir enfreint une paix solennellement jurée, est en droit de poursuivre la vengeance d'un tel affront par la voie des armes, qui est la seule dont les Souverains se puissent servir. Desorte que s'il ne faut qu'un pretexte raisonnable à S. M. pour recommencer la guerre, le voilà tout trouvé: & dans deux jours, moi indigne, je m'engage à composer le plus beau Manifeste qui se soit vu, à tout le moins plus beau que celui

celui de l'an 1672. qui n'étoit fondé que sur l'ingratitude de la Hollande. Il est certain que les ingrats n'offensent pas tant nôtre honneur, que ceux qui nous donnent des dementis. L'ingratitude est assurément un vice execrable : néanmoins les loix n'ont jamais établi des peines contre les ingrats, excepté parmi les (1) Medes, si je m'en souviens bien : & à quoi serviroient, je vous prie, des loix établies contre les ingrats, puis que personne n'oseroit y recourir, sans perdre tout le merite du bienfait ? On se rend (2) haïssable, quand on reproche les services que l'on a rendus, car ce sont des choses dont il faut bien que celui qui les a reçues se souviennne, mais dont l'auteur ne doit jamais faire mention. La seule (3) punition de l'ingratitude, consiste en ce qu'on blâme par tout les ingrats, & qu'on les abandonne à la haine des hommes, & au jugement de Dieu ; c'est là tout le supplice qu'on leur fait souffrir. Mais cela n'empêche pas, que les Souverains qui ont des droits inconnus au reste des hommes, ne puissent justement tirer raison de l'ingratitude d'un Etat voisin, comme il paroît par la guerre de 1672. Et cela étant, combien est-il plus raisonnable de se venger de l'accusation de fausfaire intentée par les Espagnols à S. M. puis que c'est une injure contre laquelle les loix permettent aux particuliers de se deffendre ?

(1) Xenophon, Cyrop. l. 1. Seneca de Benef. l. 3. c. 6.

(2) Odiosum sanè genus hominum officia exprobrantium, quæ meminisse debet is, in quem collata sunt, non commemorare qui contulit. Cicero in Laliô.

(3) Hoc frequentissimum crimen nusquam punitur, ubique improbat. Neque absolvimus illud, sed

§. CCLV.

cùm difficilis esset incertæ rei æstimatio, tantùm odio damnavimus & inter ea reliquimus quæ ad vindices Deos mittimus. Seneca. *ibid.*

§. CCLV.

Raisons pour ne se pas servir de ces favorables dispositions.

Vous en parlez bien à vôtre aise , repondis-je à ce gaillard , parce que vous n'avez pas à repondre devant Dieu ni de la declaration de la guerre , ni des desordres qui en naissent. Mais quand un Prince , comme le nôtre , rempli de pieté , & d'amour de Dieu , considere les loix de sa Religion , il ne regarde pas s'il lui seroit aisé de s'emparer des Etats de ses voisins , & de faire composer un Manifeste tel quel , mais il regarde s'il peut l'entreprendre en bonne conscience , & il conclud qu'il vaut mieux laisser chacun en possession de ce qui lui appartient , que d'irriter un Dieu qui punira d'une façon infiniment plus severe , les abus que les (1) Rois auront fait de leur puissance , que les Rois ne châtient les petits Gentilshommes qui tyrannisent leurs vassaux.

(1) Vos quibus rector maris atque terræ Jus dedit magnū necis atque vitæ. Ponite inflatos tumidosque vultus. Quidquid à vobis minor extimescit, Major hoc vobis Dominus minatur Omne sub regno graviore regnum est. *Senec. in Thyest. act. 3. sc. ult.*

C'est pourquoi avec toutes les favorables conjonctures qui sollicitent S. M. à entreprendre la conquête de l'Europe , je ne voudrois pas parier un contre dix , qu'il y aura bientôt une guerre generale , & que la France aura toutes les prosperitez que la Fortune semble lui promettre. Car outre ce que je viens de dire de la pieté de nôtre Monarque , je ne doute point que son grand sens , & la conoissance de l'Histoire ne lui aprennent l'instabilité de la Fortune. Ce que les Scythes representoient à Alexandre est fort sensé , & si la mort n'eût enlevé ce Conquerant dans la fleur de sa jeunesse il se fût vu , peut-être , en état de s'écrier , O Scythes ! comme Croesus s'écria , O Solon ! La Fortune qui a été comparée à tant de choses

me semble pouvoir être justement comparée à une mer calme riante, qui ne laisse pas de préparer la matière d'une (1) tempête furieuse. Fou qui s'y fie.

*Méne (2) salis placidi vultum, fluctusque
quietos*

*Ignorare jubes? Méne huic confidere monstro?
Æneam credam quid enim fallacibus Aëstris
Et cæli toties deceptus fraude sereni?*

(1) Ubi
luserunt
navigia,
ibi forben-
tur. *Sene-
ca.*

(2) Virg.
Æn. 5.

Je fais bien que le Roi n'y a pas encore été trompé. Mais il y a eu tant d'autres grans Princes, qui ont éprouvé les uns plutôt, les autres plus tard, les revers de la Fortune, qu'en vérité le plus sûr est de ne rien entreprendre sur des apparences favorables. Car si l'on ne réussit pas, on s'expose non seulement à n'être ni loüé ni plaint de personne, mais aussi aux reproches de sa conscience, & aux murmures de ses sujets, & aux insultes de l'étranger. Toute l'Europe a vu echouer avec joie les ambitieuses entreprises de la Maison d'Autriche, (je reviens souvent là, tant je souhaite que nous profitions d'un exemple d'aussi fraîche date.) Les victoires de Gustave, les triomphes des François, la revolte de la Catalogne, le soulèvement du Portugal, & telles autres disgraces du parti Espagnol, faisoient dire à tout le monde en riant, *qu'il l'avoit bien mérité.* On voioit avec plaisir l'affermissement de la Republique de Hollande, qui aiant commencé à ébranler ce redoutable parti, l'affoiblissoit de jour en jour par la prise de plusieurs villes, par plusieurs victoires navales, par son commerce établi dans toutes les parties du monde, par l'incomparable valeur des Princes qui commandoient ses armées, & par la rare prudence de ses Etats Generaux. Et si l'on eût su qu'un jour cette

Republique feroit le plus ferme apui de l'Espagne chancelante, & feroit voir qu'elle ne lui avoit point fait la guerre par un motif d'ambition, mais uniquement afin d'assûrer sa liberté & l'équilibre des Puissances de l'Europe; si, dis-je, l'on eût su cela, je ne sai si l'on l'eût pris en bonne part; car on ne se soucie guere de prévoir que ceux dont la prospérité presente est un sujet de terreur, trouveront quelque suport pendant leurs disgraces. On n'est gueres en état alors, de donner son aprobation à ceux qui sont également prêts de soutenir ou d'affoiblir le même parti, selon qu'il est trop foible ou trop redoutable. En un mot, quand on s'attire du malheur, on n'est pas plaint: mais quand on est malheureux dans une juste defensive, encore a-t-on mille ressources de consolation. Pourquoi ne croirions-nous pas, que S. M. entre souvent dans cette sorte de pensées?

(1) Non-nisi tempore extremo ad dimicandum cunctantior factus est, quò sapius vicisset, hoc minùs experientios casus opinans, nihilque se tantum acquisiturum victoriâ, quantum ante ca-laritas posset. Sueton. in Cæs. cap. 60.

Pourquoi ne croirions-nous pas, qu'Elle trouve par la force de son jugement, qu'il se faut contenter de la gloire qu'Elle s'est aquisè, & ne la point mettre en compromis? De la maniere que les hommes sont faits, ils jugent toujours d'un Heros par les actions qu'il a faites en dernier lieu. Si après avoir remporté plusieurs victoires, il vient à perdre plusieurs batailles, on ne parle plus de son bonheur, on ne se souvient plus que de son malheur. D'où venoit sans doute, que (1) Cesar étoit d'autant plus réservé à se battre, que plus il avoit éprouvé les faveurs de la Fortune, s'imaginant avec beaucoup de raison, qu'une nouvelle victoire ajoutée à tant d'autres ne lui feroit pas autant de bien, que la perte d'une bataille lui feroit de mal. C'est à faire à des jeunes gens qui n'ont pas encore acquis de la gloire, & à ces *bisognosi d'honore*, comme on les appelle en Italie, à cher-

cher

cher les occasions de se signaler ; c'est à eux à se faire des ennemis de gaieté de cœur , pour faire parade de leurs forces ; mais quand on s'est acquis une haute réputation , qu'on fait bien de s'en tenir là !

Pourquoi (1) ne croirions-nous pas , que S. M. aiant autant de discernement qu'Elle en a , & aiant assez fait voir de quoi son grand cœur & sa vertu militaire sont capables , voudra s'immortaliser par une route toute nouvelle , & beaucoup plus digne de louange dans le fond , que les victoires & que les triomphes ? Cette route toute nouvelle , ce chemin à la plus solide réputation est de laisser toute l'Europe en repos , lors qu'on pourroit la subjuguier facilement ; car c'est remporter sur soi-même un triomphe plus glorieux , que la conquête d'un Empire , & donner le plus grand & le plus rare exemple de vertu que l'on puisse voir. Or de qui est-il plus juste d'attendre ce grand exemple , que d'un Roi comme le nôtre , que Dieu a distingué par tant de choses miraculeuses ? N'est-ce pas au Fils aîné de l'Eglise , revêtu par un droit hereditaire du glorieux titre de très-Chretien , que doit être réservé l'avantage de montrer au monde la différence qu'il y doit avoir entre un Prince qui adore le vrai Dieu , & les Princes Infideles. Celui-là ne doit suivre que la raison éclairée de la foi : ceux-ci ne se gouvernent que par l'instinct de leurs passions. Mais hélas ! les Princes Chrétiens , à la honte du Christianisme , ne suivent guere d'autre principe que celui-là , & il y a long tems que la Religion Chrétienne ne produit point de grands coups. Il seroit tems qu'elle en fît quelqu'un de bien signalé. Rien ne le sauroit être davantage , que de voir renoncer LOUIS LE GRAND à tous les triomphes que la Fortune lui promet. Pourquoi ne croirions-nous pas , que S. M. se

(1) *Omni
actō
triumpho
depositus
triumphus
clarior
fuit ; adeō
si rota in
tempore
gloria, in-
terdum
cumula-
tior redit.
Livius l 2.
Decad. 1.
Magnum
delata po-
testas, ma-
jorem
contemta
probat.
Claua.*

propose d'aller à la gloire par ce chemin-là? Que de bénédictions, & que de louanges ne recevra-t-elle point de tous ses voisins, & de la postérité la plus reculée, si sans se prevaloir ni de la foiblesse de l'Espagne, ni de la partialité de l'Angleterre, ou des factions qui l'agitent, ni des irresolutions de l'Allemagne, ni des desordres de la Hongrie dont le Turc ne manquera point de profiter, S. M. souffre que tous les Etats de l'Europe vivent paisiblement selon leurs loix! Ce seroit alors que toutes ces belles pensées que nos beaux Esprits ont produites pour louer la grande modération de nôtre invincible Monarque, seroient aprouvées de tout le monde. Jusqu'ici ce ne sont que des veritez Françaises, dont nos voisins ne conviennent pas. On a beau dire par toute la France, que les traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue sont le pur ouvrage de la modération de S. M. qui a Elle-même arrêté le cours de ses victoires, qu'Elle seule pouvoit fixer; on n'en demeure point d'accord au delà des Alpes, de la Mer, du Rhin, & des Pirenées. C'est néanmoins à être loué dans ces pais-là qu'il faut principalement pretendre; car quoi qu'on fasse, on est presque toujours assuré de trouver, du moins pendant sa vie, beaucoup de louanges parmi ses sujets. La véritable gloire d'un Prince est donc celle que ses ennemis mêmes sont contraints de publier; & c'est pour cela que le celebre Mr. de (1) Balzac écrivant à un bel Esprit de Hollande, & lui temoignant son zèle pour le Prince d'Orange Frederic Henri, crût tout dire en ce peu de paroles: *Je lui souhaite une gloire de laquelle l'ennemi demeure d'accord, & qui ne lui soit pas même contestée par les Histoires d'Espagne*

(1) Lettr. chois. livre 1. lettr. 24. à Mr. de Zuili-chem.

§. CCLVI.

Reflexion sur ce qui a été rapporté concernant certaines propheties qu'on fait courir à l'avantage de la France.

Quant à ces vieilles traditions, ou à ces propheties, que l'on dit qui promettent la conquête de tout le monde à l'un de nos Rois, il faudroit avoir bien mauvaise opinion de Louis XIV. pour se persuader qu'il soit capable d'entreprendre la moindre chose sur un si mechant fondement. Il a trop de solidité d'esprit, pour ne pas traiter d'imaginacions chimeriques toutes ces pretenduës revelations, & il n'ignore pas que pour un Prince qui s'est bien trouvé d'avoir bâti sur cette sorte d'esperances, il y en a dix qui se sont engagez par là dans des entreprises également temeraires & malheureuses. Je me souviens d'avoir lu dans l'Histoire des (1) Croisades, qu'au siege de Jerusalem on se trouva fort mal, d'avoir donné un assaut suivant l'avis d'un Solitaire, qui vivoit en grande opinion de sainteté, dans une Caverne du Mont des Oliviers, & qui promit aux Chretiens la victoire de la part de Dieu, pour ce jour-là même, quoi qu'on lui remontrât qu'on n'avoit rien de prêt pour une pareille entreprise. Mais on aprit bientôt, comme le remarque fort bien le P. Maimbourg, qu'en toutes sortes d'affaires, & sur tout en celles de la guerre, il est dangereux de quitter les regles de l'art & de la prudence, pour suivre aveuglément la voie des revelations, à laquelle on ne se doit pas trop fier, parce qu'assez souvent elles sont fausses, & que quand même elles seroient vraies, on n'est pas obligé de les croire, sans en avoir des preuves invincibles; & sans cela, l'on est toujours obligé de suivre plutôt la raison

(1) Hist. des Croisades par le P. Maimb. l. 2.

Et le bon sens, que Dieu a donné aux hommes après sa divine parole, pour être la règle de leur conduite. La honte qu'eut Godefroi de Bouillon de la faute qu'on avoit fait, de preferer les visions d'un simple Hermite aux regles de l'art militaire, le rendit sage pour une autre fois.

Il n'est pas nécessaire de sortir de l'Histoire des Croisades, pour trouver plusieurs exemples de propheties qui ont malheureusement trompé ceux qui les ont cruës; mais il suffira de considerer ce qui arriva à St. Bernard. Ce grand homme ayant reçu ordre du Pape Eugene III. de prêcher la seconde Croisade l'an 1145. ne manqua pas de promettre mille bons succès aux Princes qui se croiseroient pour une si sainte expedition. La grande reputation qu'il s'étoit acquise par sa sainteté, faisant prendre toutes ses promesses pour autant d'inspirations divines, fut cause qu'on ne vit jamais plus de monde s'enrôler pour le voiage de Jerusalem. Il y en a mêmes qui veulent qu'il ait confirmé ses promesses par plusieurs miracles insignes: mais le P. (1) Maimbourg nous permet fort de n'en rien croire, & il est fort vraisemblable que cela est faux, puis qu'il n'y eut jamais d'expédition plus malheureuse, que celle qui fut entreprise sur les belles esperances de St. Bernard. Ces pauvres & infortunez Croisez ne manquent pas de se plaindre (2) qu'il les avoit pouffez dans le precipice par ses fausses predictions. Que repondit-il à cela? J'ai bien de la peine, Monsieur, à vous en parler à cœur ouvert; mais je m'y resous enfin. Au lieu d'avouër de bonne foi qu'il avoit été trompé le premier, il se sauva dans le pitoiable asile des promesses conditionnelles, faisant entendre que quand il avoit predit que la Croisade seroit heureuse, c'étoit en sous-entendant comme une condition nécessaire que les Croisez n'offenseroient point le

(1) Hist.
des Crois.
L. 3.

(2) Ibid.
lib. 4.

le bon Dieu par le dereglement de leurs mœurs. Avouéz - moi que c'est se moquer du monde, que de s'ériger en Prophete , pour predire ce qui n'arrivera jamais, & pour ne pas dire un seul mot de ce qui arrivera effectivement. Ou il ne falloit pas que St. Bernard se mêlât de predire l'avenir , ou il devoit predire les desordres effectifs dans lesquels les Croisez tomberent, au lieu de leur promettre des victoires imaginaires qui ne devoient jamais arriver. Ce que j'en dis, c'est principalement pour repondre à ceux qui nous alleguent le Traité de l'Antechrist inferé parmi les Oeuvres de St. Augustin, & remarquable par une prediçon magnifique en faveur de l'un de nos Rois ; car si les propheties prêchées par St. Bernard, n'ont été que des illusions funestes à la Chretiené , quelle folie ne seroit-ce pas , de se promettre l'Empire du monde sur la parole de Rabanus Maurus , ou même sur celle de St. Augustin ?

Mais, dit-on, les Turcs ont une vieille prophetie qui les menace de l'épée des François. Autre chimere. Il est bien vrai, que dès le dixième siecle il couroit une prophetie parmi celles de l'Evêque Hippolyte , laquelle assûroit que ce n'étoit point par les Grecs que les Infideles devoient être detruits , mais par les François. Il est vrai encore, que nous tenons cette prophetie du sage & savant Evêque de Cremonne Luitprand dans la relation de sa seconde Ambassade de Constantinople. Il est encore vrai, que les Sarrazins furent merveilleusement encouragés par cette prophetie , dans la bataille qu'ils gagnerent en Sicile l'an 963. sur les troupes de Nicephore Empereur de Constantinople. Enfin il est vrai, que le R. P. (1) Maim-

(1) Hist du Schisme des Grecs, l. 3.

doit faire voir un jour si elles sont véritables ; & que ce ne sera jamais, que quand les François, qui étant bien unis comme ils le sont aujourd'hui sous un des plus grands Rois qu'ils aient jamais eus, sont capables tous seuls d'achever une si heureuse aventure, n'en seront pas empêchez par les guerres étrangères, & par d'injustes ligue, qui pour une juste défense les détournent d'une si glorieuse entreprise, lors que ce Jesuite écrivoit ceci. Je consens que tout cela soit vrai ; mais je ne consens pas que l'on tienne la prophétie pour véritable.

Car I. il est sûr, que les Infideles dont il est parlé dans la prophétie, ne sont point les Turcs, mais les Sarrazins. On ne connoissoit point encore les Turcs dans l'Occident au dixième siècle, mais on étoit fort tourmenté par les Sarrazins ; & c'est pour cela qu'il se trouvoit de bonnes ames, qui pour consoler les Chrétiens, leur promettoient que l'Empire d'Occident fondé par un Roi de France, détruiroit cette nation Infidèle, ou qui se le persuadoient par une grande chaleur d'imagination. Or comme l'évenement a fait voir la fausseté de cette belle prophétie, puis qu'il est certain que l'Empire des Sarrazins n'a été ruiné ni par les François, ni par les Empereurs d'Occident, mais par les Turcs & par les Tartares ; qui peut s'imaginer avec quelque ombre de raison, que la prédiction s'accomplira sur les Ottomans ? Et ne faudroit-il pas être fou, pour leur aller déclarer la guerre en vertu de cette promesse ?

II. Il n'est pas fort certain qu'il y ait parmi les Turcs une prophétie qui les menace d'être ruinez par les François. Car si cela étoit, comment seroit-il possible que ces Grecs qui ont dit à Mr. Spon, qu'il y (1) avoit une prophétie parmi les Ottomans, qui portoit que leur Empire seroit détruit par une nation *Chrysozenos*, c'est-

(1) Voia-
ge du Le-
vant, 1.
vol. p.270.
de l'im-
press. de
Holl.

c'est-à-dire, blonde, eussent ignoré cette autre prophétie si avantageuse à nôtre nation ? C'étoit une occasion fort favorable d'en parler : de sorte que Mr. Spon n'en aiant pas dit un seul mot, il faut conclure qu'il n'en avoit rien appris dans son voiage de Turquie ; ce qui est une marque que cette prétendue tradition ne court que parmi nos bonnes gens. Au reste, il est assez évident que cette nation blonde fatale à l'Empire du Turc, n'est pas la nôtre. Mr. Spon croit que ce sont les Moscovites : à lui permis.

Mais, me dira-t-on, puis que vous êtes assez bon François pour ne vouloir pas que nous aillions porter la guerre en Turquie, attirez par des prédictions favorables, souffrez du moins que Drabicius ait été bon Prophete, en nous promettant plusieurs victoires dans l'Empire. Je repons, qu'encore que je ne veuille pas imiter nos Poètes & nos Orateurs, qui depuis un tems immemorial envoient tous nos Princes à la conquête de Constantinople, je ne laisse pas de souhaiter que nôtre grand Monarque juge à propos d'entreprendre ce grand Ouvrage. Je dis seulement, qu'il seroit absurde de compter sur les prétendues traditions qui nous promettent un heureux succès. Et quant à Drabicius, il est facile de voir, qu'il n'y a que des ennemis de la France, qui puissent croire ou qu'elle le regarde comme un homme véritablement inspiré, ou qu'elle est capable d'entreprendre quelque chose pour executer ce qu'il a prédit. Car peut-on être aussi Catholique que l'est le Conseil du Roi, & croire qu'un Ministre Protestant a reçu de Dieu la mission de Prophete extraordinaire ? Peut-on avoir autant de passion qu'en a le Conseil du Roi, d'extirper les Sectes ennemies du Pape, & se préparer à l'execution des propheties de Drabicius, qui portent (à ce qu'on dit) que le même Roi de

France qui ruinera la Maison d'Autriche, détruira le Pape de fond en comble ? On ne peut avoir ces pensées, sans faire une injure punissable non seulement à l'esprit du Roi & à celui de ses Ministres, mais aussi à leur Religion.

Les Protestans eux-mêmes ne sont pas trop persuadés que Drabicius ait été Prophete. Il y en a bien qui se persuadent que c'étoit un fanatique, à qui la lecture des Commentaires sur les Propheties du Vieux Testament & sur celles de l'Apocalypse, avoit bouleversé l'imagination; qu'après s'être rempli de ces idées, il ne concevoit les Empereurs d'Allemagne que comme des Pharaons, des Sennacheribs, des Nabuchodonozors, & des émissaires de la grande Paillardie, *enivrez du vin de l'ire de sa paillardise*; & qu'il vint enfin jusques à se persuader, que Dieu le destinoit à faire commandement à plusieurs Princes d'exterminer ces persecuteurs. Ceux qui avoient souffert ces persecutions, & qui s'imaginoient que la Providence divine châtieroit tôt ou tard les auteurs d'une conduite si barbare, devoient aparemment se fier aux visions de Drabicius. Neanmoins ils en ont fait peu de compte pour la plupart, sur tout après avoir éprouvé qu'il s'abusoit, & qu'il se contredisoit assez souvent d'une maniere toute visible, & qu'on ne peut excuser, qu'en recourant à un grand nombre de gloses, qui font plus rire les incredules, que l'aveu sincere que l'on feroit des erreurs de cet homme-là; car avec cette sorte de gloses multipliées selon le besoin, il n'y a point de faux Prophete dont on ne puisse faire l'apologie. La pauvre chose que c'est, Monsieur, que de se fier à des revelations, fussent-elles de Ste. Hildegarde, de Ste. Gertrude, & de Ste. Brigitte; & vous savez bien, que des Auteurs (1) très bons Catholiques, & Religieux qui plus est, ont hautement disputé

(1) Henricus de Hassia, Sibyllanus, Franc. Picus Mirandulanus apud M. Delrio, disq. Magic. l. 4. c. 1. quæst. 3. sect. 4.

contre les propheties de ces Saintes , par des raisons très-convaincantes. Il feroit beau voir après cela la France si sagement gouvernée, s'embarquer en une guerre contre l'Allemagne, sur les visions de Drabicius. Ainsi la disposition favorable que l'on pretend trouver dans les propheties , n'a garde de me persuader que nous recommencerons bientôt à vaincre.

§. CCLVII.

Si l'Europe auroit plus de sujet de se liguier presentement , qu'elle n'en a eu autrefois.

De plus, qui nous a dit que l'Europe demeurera toujours dans le profond assoupissement où elle est ? J'avouë qu'encore qu'elle craigne la France , & qu'elle croie voir dans sa conduite, je ne sai quoi de fort semblable à ce que nous avons dit des Espagnols d'autrefois , chacun pourtant se tient coi ; personne ne veut essuier les premiers perils , ce qui me fait souvenir de la fable des rats & du chat. Cette lethargie est d'autant plus surprenante , que l'on reconoit fort bien qu'il est beaucoup plus facile au Roi, d'executer le grand & le vaste dessein de la Monarchie Universelle , qu'il ne l'étoit à l'Empereur & au Roi d'Espagne, parce que toutes les forces de la France sont réunies sous un seul Chef, qui va lui-même à la guerre, qui est heureux , vaillant & habile , qui n'a pas un Etat aussi formidable à craindre, que l'étoit ce Roiaume à l'égard des Espagnols du tems de leur bonne fortune. Ce sont des avantages qui ont toujours manqué à la Maison d'Autriche , ou en tout, ou en partie. Lors que toutes ses forces étoient à peu-près réunies en la personne de Charles V. Prince d'une grande valeur & d'une capacité extraordinaire ; ses Etats étoient nean-

moins si entre-coupez , qu'ils ne pouvoient pas se prêter facilement une assistance reciproque : & d'ailleurs l'Europe avoit un François I. brave comme son épée, qui ne cessoit lui seul de tailler de la besogne à Charles V. autant presque qu'il lui en faloit. D'autre côté, Soliman Empereur des Turcs, étoit un terrible voisin aux païs Héritaires : & les Princes Protestans d'Allemagne, animez de cet emportement de zèle que l'on ne manque jamais d'avoir pour une Religion encore toute chaude de la forge, étoient une fâcheuse épine au pied de Charles. Après la retraite de cet Empereur, ce fut bien pis. Ses Etats furent partagez ; ceux qui les posséderent vécurent long tems dans une espece de mesintelligence, qui les affoiblissoit beaucoup ; la distance qui est entre Madrid & Vienne, ne permettoit pas que l'on concertât chaque chose avec la promptitude qui est requise pour les grands desseins ; & , entre nous, les successeurs de Charles V. n'ont été rien moins que belliqueux. Cependant l'Europe s'est émuë, l'Europe s'est liguée, l'Europe s'est enfin si acharnée contre eux, les soupçonnant de trop d'ambition, qu'elle les a mis sur le bon pied. Et à présent qu'elle connoît le peril plus redoutable, elle se contente de conoître. J'avouë cela, Monsieur, mais je ne parie rien pourtant pour nos conquêtes. Les peuples sont comme une mer qui s'émeut horriblement après le calme le plus profond. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour donner du cœur à la moitié de la terre, & pour faire (1) passer la Fortune dans un parti.

(1) *Tantum in uno viro fuit menti, ut maximi imperii subversis & rursus recepti auctor esset, & unde stetit, eò se victoria transferret, fieretque cum eo miram quendam fortunæ inclinatio.*
Justinus, l. 5. de Alabiade.

§. CCLVIII.

Si les Ligues sont à craindre.

He bien, me direz-vous, qu'on se ligue tant
qu'on

qu'on voudra: c'est peu de chose que des Lignes: ce sont des Corps a cent mille bras, qui à force d'avoir plusieurs têtes, n'en ont aucune. Vous savez l'Apologue de l'Envoïé du grand Turc, & le peu de cas qu'il faisoit de ces troupes confederées, au prix de celles qui ne reconnoissent qu'un seul Chef. Je l'avouë, Monsieur, c'est un avantage inestimable pour une armée, que l'unité de Chef, & c'est une circonstance favorable aux desseins du Roi, de laquelle je n'avois encore rien dit, savoir que ceux qui s'oposeroient à lui, ne seront qu'un assemblage de troupes commandées par différentes personnes, qui auront des vuës particulieres, & des interêts oposés. Bien nous en a pris, que dans la derniere guerre nous aions eu de telles gens à combatre, car malgré la bonne conduite du Roi, & le courage de nos troupes, si les Alliez se fussent bien entendus, nous en tenions. Mais la bonne fortune de la France a fait qu'ils n'ont jamais pû s'accorder. Leurs Conseils de guerre étoient le plus grand champ de bataille où ils se trouvaissent. Ce n'étoient que desiances, que plaintes reciproques, que jalousies, que caprices. Les uns aimoient mieux être defaits, que de voir attribuer le gain d'une bataille à un General qu'ils n'aimoient pas. Les autres voulant mériter leur pension, conseilloyent toujours le pire. Il nous falloit cela, Monsieur, afin d'avoir les succès que nous avons eus: car, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, à moins qu'il n'y ait une disproportion de forces entre deux ennemis, les victoires que l'un remporte sur l'autre ne sont pas de conséquence. Or ce qui fait la disproportion n'est pas toujours le nombre des troupes, c'est bien souvent que l'un des partis commet plusieurs fautes, & que l'autre n'en commet pas. C'est ainsi que les Alliez sont devenus plus foibles que nous. La multitude

de leurs interêts & de leurs sentimens leur faisoit faire une infinité de fautes , pendant que le Roi appliqué à ses affaires avec une intelligence sublime , n'en faisoit point. Ils ont fait deux ou trois fois la grande & la capitale faute , qui fut (1) reprochée à Annibal , de ne savoir point se servir de la victoire.

(1) Florus
lib. 2.
cap. 6.

§. CCLIX.

Fautes des Alliez durant la dernière guerre.

En effet, Mr. de Montecuculli remporta un si grand avantage sur Mr. de Turenne sans coup ferir l'an 1673. que l'on s'estima bien heureux à la Cour de France d'en être quitte pour la perte du pais de Cologne , & de la plupart des places que nous tenions en Hollande , tant on conoissoit qu'il étoit facile de nous faire plus de mal que cela. Bien nous en prit , que les Allemans un peu trop hâtez d'aller prendre des quartiers d'hiver chez eux , ne voulurent point seconder l'ardeur & la tête de Mr. le Prince d'Orange , qui avoient tant contribué à la prise de Bonn. Deux ans après, Mr. de Montecuculli aiant eu la gloire de voir le genie de Mr. de Turenne sacrifié au sien , & de mal-mener nos troupes dans leur retraite, ne fut point se servir de son avantage , soit que l'âge le rendit un peu pesant , soit qu'il y eût des personnes officieuses à Vienne qui se souvinssent de nous. Quoi qu'il en soit, il se contenta de (2) rafraîchir son armée au deçà du Rhin, pendant que Mr. le Prince jouïoit un personnage bien éloigné de son genie plein de feu , qui étoit de regarder de derrière ses retranchemens avec les debris d'une armée , les Imperiaux se promenant à leur aise dans l'Alsace. Ce fut encore la faute de ceux qui batirent Mr. de Crequi à Consfabrik ; car au lieu de s'avancer sur nos frontieres consternées

(2) Cùm
victoriâ
posset uti,
frui ma-
luit. Flor.
ibid.

nées, ils s'amuserent tout le reste de la campagne à reprendre une (1) ville dont nous pouvions bien nous passer. Les François ne faisoient point de ces bevuës. Ainsi il ne faut pas s'étonner, si les affaires des Alliez n'ont pas prospéré, car ils s'affoiblissoient par leur mauvaise conduite, sans que la mauvaise conduite de leur ennemi les relevât : ce qui arrive néanmoins presque toujours, comme l'a très-bien remarqué Mr. de la (2) Rochefoucaut, touchant nos dernières guerres civiles ; *Tous les partis ont éprouvé à la fin, dit-il, que ni les uns, ni les autres n'avoient bien connu leurs véritables intérêts. La Cour même que la Fortune seule a soutenüe, a fait souvent des fautes considérables, & dans la suite on a vu que l'une & l'autre Cabale s'étoit plus maintenüe par les manquemens de celle qui lui étoit opposée, que par sa bonne conduite.*

(1) Treves.

(2) Dans ses Mémoires.

§. CCLX.

Effets considérables de quelques Ligues.

Mais ne croiez pas pour tout cela, Monsieur, que les Ligues ne soient point à craindre. Je pourrois vous entretenir long tems, si je voulois vous rapporter tous les beaux exploits qu'elles ont faits. D'où est venuë la celebre victoire de Lepante, que d'une Ligue formée contre les Turcs? Le Sultan ne meprise pas les Ligues, autant que son Envoié le vouloit persuader avec son Apologue d'un serpent à plusieurs têtes, ou à plusieurs queueës, Durant la plus grande chaleur de la Ligue, le Grand Seigneur offrit du secours à Henri IV. par la raison principalement, qu'il haïssoit naturellement ce mot de *ligue*. Et d'où vient qu'il le haïssoit? Parce qu'il reveilloit dans son imagination l'idée de tous les armemens qu'on avoit faits contre lui, & qu'on avoit appellez de cette sorte. Cette idée desagréable

(1) L'Ab-
bé de St.
Real.

greable lui rendoit odieux ceux qui portoient ce nom-là , selon la remarque d'un (1) bel Esprit dans un petit traité de l'usage de l'Histoire, qui est tout rempli de reflexions excellentes. La Ligue dont j'ai parlé , formée dans ce Roiaume pour l'exclusion d'un Roi Huguenot , n'a-t-elle pas eu le dessus ? N'a-t-elle pas fait bouquer non seulement le Roi Henri III. mais aussi le Roi Henri le Grand , un des plus grands Princes de la terre ? N'a-t-il pas falu qu'il ait abjuré sa Religion ? Et sans cela , n'eût-il pas été un Roi vagabond dans son Roiaume ? N'eût-il pas été toute sa vie dans l'état où il se represente

(2) Me-
moir. de
Rofni,
tom. 1.
p. 345.

lui-même devant Amiens , écrivant (2) au Marquis de Rosni en ces termes ? *Je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit , qui est tel , que je suis fort proche des ennemis , & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre , ni un harnois complet que je puisse en-lasser ; mes chemises sont toutes déchirées , mes pourpoints trouiez au coude , ma marmite est souvent renversée , & depuis deux jours je disne & soupe chés les uns & les autres , mes pourvoieurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table , d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent.*

(3) Histor.
Lib. 92.

Cependant cette Ligue étoit un cahos de mille passions différentes , & Mrs. de Guise mêmes n'étoient pas unis entre eux. Mr. de (3) Thou remarque , que ce qui contribua autant au massacre du Duc de Guise , fut la confidence que le Duc du Maine son frere fit à Dornano des vastes desseins du Duc , & la commission qu'il lui donna d'en avertir Henri III. Ces deux freres s'étoient tellement brouillez pour une femme , qu'ils se porteroient sur le pré. Mais le Duc du Maine songeant mieux à la chose , quand il se vit sur le point ou de tuer son propre frere , ou d'en être tué , quitta la partie. Après la mort violente du Duc & du Cardinal , la Li-
gue

gue devoit tomber. Neanmoins le Duc du Maine traversé par plusieurs personnes qui avoient leurs fins, ne laissa pas de la soutenir, & ce fut à Henri IV. à se soumettre. Ce qui est d'autant plus remarquable, que ce grand Roi étoit incomparablement plus actif de son naturel, que le Duc du Maine, & plus heureux dans ses divertissemens. Car ce pauvre Duc dans le plus pressant de ses affaires, s'étant laissé (1) entraîner à l'Hôtel de Carnavalet, où quatre ou cinq de ses amis faisoient debauche avec des femmes de joie, s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines: mais... n'ayant eu loisir que de prendre des remedes palliatifs, le venin demeura toujours enfermé au dedans, & le rendit encore plus pesant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son parti.

(1) Mezerai, Abreg. Chron. ad ann. 1589.

Outre cela, n'est-ce point par une Ligue que l'Empereur & le Roi d'Espagne se sont vus reduits à consentir à la paix de Munster, pleine de sujets de mortification pour eux? Et si la France ne se fût pas relâchée en faveur du Duc de Baviere, n'eussent-ils pas été forcez de casser honteusement la translation de l'Electorat qui avoit été faite au préjudice du Roi de Boheme ligué contre la Maison d'Autriche? Pour dire quelque chose de plus fort, ne savons-nous pas que nôtre invincible Monarque n'a rien épargné pour dissiper la dernière Ligue, ce qui marque qu'il la craignoit? Soiez assuré, Monsieur, que la paix conclüe à Nimegue l'an 1678. fut faite très-à-propos; & ligue tant qu'il vous plaira, je doute fort que la campagne de 1679. & de 1680. eussent été aussi heureuses que les précédentes.

Ceux qui disent, que le Roi a donné la paix à l'Europe, ont plus de raison qu'ils ne pensent; car ils croient seulement dire, que S. M. aiant

aiant compassion de ses ennemis qui lui deman-
 doient la paix , a bien voulu leur accorder cette
 grace au prejudice même des grandes victoires
 qu'il ne tenoit qu'à lui de gagner. C'est-ce
 qu'ils entendent , c'est la seule raison pour la-
 quelle ils font des complimens si magnifiques à
 la moderation du Vainqueur. Mais il y a une autre
 raison que ces Mrs. ne voient pas , & qu'il est pour-
 tant bien facile de conoître , qui fait que l'on
 doit regarder la paix de Nimegue comme l'ou-
 vrage du Roi; c'est que de toutes les Puissances
 qui étoient en guerre il n'y avoit presque que la
 France qui en souhaitât la fin. La Maison d'Au-
 triche rompit les Conférences de Cologne de
 la maniere du monde la plus desobligeante , &
 se servit de mille longueurs & de mille difficul-
 tez pour empêcher l'Assemblée de Nimegue.
 Mais la France que l'on croioit lasser , eut assez
 de patience pour passer par dessus mille petits
 incidens que l'on faisoit naître de jour en jour.
 Après le combat de St. Denys , où Monsieur le
 Prince d'Orange attaqua si courageusement nô-
 tre armée , & avec un avantage considerable,
 qui n'auroit crû la paix tout-à-fait rompue? Qui
 se fût promis, que nous aurions autant de mo-
 deration & de sang froid que nous en eûmes?
 Les Alliez ne s'attendoient à rien moins qu'à
 voir cela. Ils se flattoient de l'esperance de
 continuer la guerre, comme ils le souhaitoient
 ardemment , & néanmoins de pouvoir dire,
 que c'étoit la France qui empêchoit la conclu-
 sion du Traité. Ils furent bien surpris , quand
 ils aprirent que l'échec reçu par M. de Luxem-
 bourg, n'empêcheroit pas que ce qui avoit été
 conclu à Nimegue ne subsistât entierement.
 D'où vint cela , Monsieur , si ce n'est de la
 grande envie qu'avoit le Roi de dissiper la Ligue
 contre laquelle il soutenoit la guerre depuis long
 tems ? Ce dernier combat au lieu de diminuer

cette envie, la fortifia beaucoup, parce qu'il fit mieux conoître combien il étoit important de n'avoir pas tous les ans sur la frontiere un Prince aussi brave & aussi grand Capitaine que Mr. le Prince d'Orange, qui quoi que mal secondé par les Alliez, & souvent même traversé, ne laissoit pas d'agir pour la conservation de la Flandre avec toute l'intrepidité & toute la vigilance possible. Considérez après cela, s'il faut mépriser les ligue. Puis que S. M. les a redoutées, & puis qu'il n'oublie rien pour empêcher qu'il ne s'en forme à son prejudice, & pour en former qui soient à sa devotion, il faut bien qu'elles soient à craindre.

§. CCLXI.

Qu'il ne faut point s'affirer sur l'état present des choses.

Ce qui doit donc élever & enfler nos esperances, c'est la resignation de l'Europe. Je dis resignation; car la patience qu'elle temoigne, fait voir qu'elle est toute resignée à ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de son destin, & qu'elle ne songe point à faire des ligue. Mais cela même n'est pas une chose sur quoi il faille compter pour long temps. Encore un coup, il ne faut qu'un esprit adroit & actif, pour faire prendre les armes à cent peuples divers.

Qui se fût imaginé, pendant que toute l'Europe redoutoit la Maison d'Autriche, & que le Conseil de nos Rois étoit plein de ses Pensionnaires, qu'il y avoit en Sorbonne un jeune Eco-lier, qui saperoit bientôt toute cette grande Puissance, & la commettrait avec tant de gens, qu'enfin elle donneroit du nez en terre? Cela étoit pourtant vrai, comme l'a fait voir le grand Cardinal de Richelieu, l'un des plus puissans
genics

genies de l'Univers. Et que savons-nous, si à l'heure qu'il est, il n'y a point quelque jeune Seigneur encore dans la poussière du Collège, qui est destiné à être le fleau de la France avant que vingt ans se passent ?

(1) Virgil. *Dii (1) prohibete minas, Dii talem avertite casum,*
Æn. 3. Et placuli servate pios.

§. CCLXII.

Conclusion de l'Ouvrage.

Je m'arrête ici, Monsieur, m'admirant moi-même, quand je jette les yeux sur la longueur demesurée de cet Ecrit ; mais plus encore, quand je songe à l'étrange bigarrure qui y règne. Car de quoi n'ai-je point parlé ? Quel étrange amas de pensées n'ai-je pas entassé, prenant tantôt ce que je lisois dans un livre, tantôt ce que j'avois oui dire dans la conversation, tantôt ce que mon petit fonds me fournissoit ? Vous remarquerez aisément dans cet Ouvrage l'irregularité qui se trouve dans une ville. Parce qu'une ville se bâtit en divers tems, & se repare tantôt en un lieu, tantôt en un autre, on voit souvent une petite maison auprès d'une grande, une vieille auprès d'une neuve. Voilà comment cet amas de pensées diverses a été formé ; je suis revenu souvent sur mes pas, afin de faire des additions tantôt en un lieu, tantôt en autre. Vous le devineriez bien de vous-même, en voiant la première copie de cet Ouvrage ; mais vous le sentirez beaucoup mieux en examinant celle-ci, sur laquelle je vous prie de vous régler. J'ai fait réflexion qu'il vous seroit plus commode de me lire, si je divisois mon Ecrit en plusieurs Sections ; c'est pour cela que j'ai travaillé promptement à faire cette seconde copie. J'y ai ajouté plusieurs choses, & j'aurois pu y en joindre
d'au

d'autres; mais il vaut mieux que j'attende vos sçavantes observations. Je ne serai pas surpris que vous m'accusiez d'avoir avancé plusieurs pensées informes & mal digérées, car je puis vous dire avec la dernière sincérité, qu'en commençant à vous écrire, je ne savois pas de quoi je vous parlerois à la troisième page, & que presque tout ce que je vous ai dit s'est présenté à moi à proportion que je composois, sans que de ma vie j'y eusse seulement pensé. Mais quoi que je vous eusse préparé dès le commencement à ce mélange confus de pensées, je vous avouë que je ne croiois pas vous tenir parole autant que j'ai fait. Vous ne serez pas fâché peut-être, de voir à quoi l'on pourroit réduire cet Ouvrage, si l'on en retranchoit les digressions: jetez les yeux sur ce qui suit, & vous verrez que j'ai eu la complaisance de faire cette réduction pour l'amour de vous.

§. CCLXIII.

Abregé de tout l'Ouvrage.

Pour réduire en abrégé toute ma Dispute, je dis que si les Comètes étoient le présage de quelques malheurs, ce seroit ou parce qu'elles en sont la cause efficiente, ou parce qu'elles en sont un signe. On ne peut point nier cela.

Or ce n'est ni parce qu'elles sont la cause efficiente de ces malheurs, ni parce qu'elles en sont un signe. La conclusion sera facile à tirer, pourvu que je prouve les deux parties de cette proposition.

Je prouve la première par quatre raisons.

I. Parce que soutenir que les Comètes sont la cause efficiente des guerres, des nouvelles Religions qui s'établissent, des conspirations,

& de telles autres pestes de la société, qui dependent du libre arbitre de l'homme, & de la rencontre de mille choses fortuites, est non seulement une herésie, mais aussi la plus grande de toutes les absurditez, comme je l'ai fait voir.

II. Parce qu'il n'y a aucune raison *à priori*, comme parlent les Philosophes, qui prouve que les Comètes aient la vertu de produire physiquement la famine, la mortalité, ou quelque chose de semblable.

III. Parce qu'il est faux, qu'on le puisse prouver par des raisons *à posteriori*; c'est-à-dire, par des raisons tirées de l'expérience. Car pour le plus, tout ce qu'on peut prouver par l'expérience se réduit à ceci; c'est que toutes les fois qu'il a paru des Comètes, on a vu arriver de grands malheurs dans le monde: ce qui est si éloigné de prouver que les Comètes ont été la cause de ces malheurs, qu'on prouveroit tout aussi-tôt, que la sortie d'un homme hors de sa maison, est la cause pourquoi tant de gens ont passé dans la rue toute la journée. En un mot, c'est raisonner pitoiablement, que de conclure que deux choses sont l'effet l'une de l'autre, de ce qu'elles se suivent constamment l'une l'autre. La chute d'une pierre qu'on a jettée dans l'air, suit constamment & nécessairement l'action de celui qui l'a jettée, & néanmoins cette action n'est pas la cause efficiente de la chute de cette pierre. Mais il y a plus; c'est que l'expérience ne prouve pas qu'on ait vu plus de malheurs après l'apparition des Comètes, qu'en un autre tems; & prétendre le contraire, est une illusion toute pure, & une ignorance toute pure dans le fait. Il n'y a qu'à consulter les Annales du monde sans préoccupation, pour se convaincre de ce que je dis.

IV. Parce que si les Cometes avoient la vertu de causer la peste & la famine , comme ce sont des causes qui agissent nécessairement & sans acception de personnes , elles ravageroient toutes les parties de la terre sur quoi elles passent , ou à qui elles se rendent visibles en faisant le tour du monde , ce qui est faux. Que si l'on dit , qu'elles ne trouvent pas par tout la disposition nécessaire pour la production de ces effets ; je dirai moi , que dès là elles ne peuvent pronostiquer rien de certain : car que sait-on en les voyant , s'il y aura quelque lieu du monde disposé de la maniere que les Cometes demandent. On n'est pas obligé de croire qu'elles attendent à se montrer , que les causes qui doivent concourir avec leurs influences , soient prêtes en quelque part du monde. .

L'autre partie de la proposition , savoir que les Cometes ne presagent pas quelques malheurs , parce qu'elles sont un signe de ces malheurs , se prouve par les raisons suivantes.

I. Parce que les Cometes ne sont ni un signe naturel , ni un signe d'institution de quelques malheurs.

Car si elles étoient un signe naturel de quelques malheurs , il faudroit ou qu'elles en fussent une cause nécessaire , ce que nous avons convaincu de fausseté ; ou qu'à tout le moins il y eût une liaison nécessaire entre les Cometes & ces malheurs , ce qui est également faux , puis que l'expérience qui est la seule voie de justifier cette prétendue liaison contre toutes les raisons qui la combattent , ne prouve rien moins que cela. Il est facile à chacun de s'en convaincre , & de voir par même moyen , le tort que nous avons de nous glorifier de nôtre raison , qui nous est de si peu d'usage , que presque tous les hommes se trouvent engagez dans un sentiment déshabitué de toute sorte de preuves , tant sur la ques-
tion

tion de droit , que sur la question de fait.

Que les Cometes ne soient pas un signe d'institution de quelques malheurs , il paroît assez de lui-même ; Dieu ne nous aiant point revelé , comme il a fait à l'égard de l'Arc-en ciel qu'il feroit luire des Cometes dans les cieux , pour nous avertir de ses jugemens.

II. Parce que si les Cometes étoient un signe de quelques malheurs , different des signes naturels , & des signes d'institution, il faudroit que Dieu leur imprimât certains caracteres tout particuliers qui les rendissent significatifs, au défaut d'une revelation expresse ; qui justifiasent le jugement de ceux qui soutiennent , que ce sont de mauvais presages ; & qui rendissent inexcusables ceux qui n'en croient rien. Or c'est ce que Dieu n'a point fait. Au contraire , il les a tellement depouillées des veritables marques d'un prodige significatif , qu'il semble qu'il ait voulu prevenir nôtre credulité naturelle. Il les a soumises à la jurisdiction du soleil , qui dispose de la situation de leur queue , comme il feroit du moindre nuage , & à celle des brouillards ou des nuës , qui nous en derobent la conoissance la moitié du tems. Il leur donne quelquefois un mouvement qui les conduit d'abord auprès du soleil , où elles deviennent invisibles. Il leur donne aussi quelquefois ou si peu de grandeur, ou une si grande elevation , qu'elles ne sont vuës de personne , si ce n'est peut-être de quelque Astronome , qui se morfond toutes les nuits à contempler les étoiles avec un bon telescope. D'ailleurs aussi, il en fait paroître souvent , & nous laisse un tems fort considerable , comme pour nous y accoutumer , & pour nous permettre d'en étudier les routes. Mais sur tout il leur donne une marque d'universalité, qui suffit seule pour leur ôter la qualité de signes : car Dieu n'ayant jamais

jamais eu dessein de couvrir tout à la fois toute la face de la terre d'une horrible inondation de maux extraordinaires, n'a jamais produit sans doute des signes d'un tel dessein. C'est pourtant de cet ordre de signes que seroient les Cometes, si elles étoient des signes, parce qu'elles menacent tout le monde également; & il est clair dès là, que si les hommes faisoient usage de leur raison, ils comprendroient que ce ne sont pas des menaces, puis qu'il est hors d'apparence que tous les peuples qui voient les Cometes, doivent être malheureux, & que l'ordre qui a toujours été observé dans le monde, fait qu'à mesure qu'une nation se ruine, une autre profite de sa dépouille. Outre cela, Dieu n'a point affecté de déployer ses jugemens plutôt dans les années qui ont suivi de près les Cometes, que dans les autres; ce qui est pourtant une chose, sans laquelle il est impossible que les Cometes aient un droit légitime de présager les maux à venir. Il peut bien être, qu'une nation ait été plus malheureuse en ce tems-là qu'en un autre, comme il arriva à la France, lors qu'il parut tant de Cometes sous Henri III. & au commencement du regne de son successeur. Mais il ne s'ensuit pas de là, que toutes les nations prises ensemble, aient été plus affligées, si ce n'est dans la raison de quelques petits esprits, qui reglent le sort de toutes choses, par celui du petit pais qui leur est connu; prêts à s'écrier toutes les fois qu'il grêle dans leur village, que depuis que le monde est monde, il ne s'est point vu d'année plus funeste, plus horrible, plus désastreuse. Qu'on voie un peu l'état où étoit l'Espagne sous les Cometes qui causoient, dit-on, nos guerres civiles. On verra qu'elle joignoit à ses vastes Monarchies, le Portugal & les Indes Orientales, que la Fortune la combloit de faveurs, & qu'on disoit que son

Roi gouvernoit toute la terre avec sa plume.

III. Parce que si les Cometes étoient un signe, après tout ce qui a été dit, il faudroit qu'elles fussent un signe formé de Dieu par voie de miracle, pour commander à tous les hommes de se mettre en état d'apaiser le courroux du Ciel; c'est-à-dire, qu'il faudroit que Dieu eût fait & fît encore des miracles, pour faire faire cent millions d'actes d'idolâtrie. Ce qui ne se peut dire sans impiété.

Aiant prouvé les deux parties de ma proposition, & fait voir que les Cometes ne sont pas ce qu'on s'imagine, je conclus, Monsieur, que ce sont des corps aussi anciens que le monde, qui par les loix du mouvement selon lesquelles Dieu gouverne la vaste machine de l'Univers, sont determinez à passer de tems en tems sous la portée de nôtre vuë, & à nous renvoyer la lumiere du soleil tellement modifiée, que nous apercevons une longue trainée de raions ou devant ou derriere leur tête; sur quoi l'on peut consulter Mrs. de l'Academie Royale des Sciences. Qu'au reste, leur passage dans nôtre monde, n'est d'aucune consequence ni en bien ni en mal, non plus que le voiage d'un Indien en Europe. Permis néanmoins à chacun, selon les mouvemens de sa pieté, de se mortifier à la vuë de ce phenomene.

Vous trouverez un moien facile dans cette conclusion d'accorder les lumieres de la Philosophie, avec les lumieres de la conscience. Je soumetts tout cet Ouvrage à celles de votre esprit, & quoi que je me fasse fort de repondre aux objections que vous me ferez, je vous reconnois pourtant pour mon Maître, & pour mon Docteur. Je suis, &c.

Le 11. d'Octobre, 1681.

F I N.

ADDI-

ADDITION
AUX
PENSÉES DIVERSES
SUR LES
COMETES,
OU

REPONSE à un Libelle intitulé, *Courte
Revue des maximes de Morale & des principes
de Religion de l'Auteur des Pensées
diverses sur les Cometes, &c.*

Pour servir d'instruction aux Juges Eccle-
siastiques qui en voudront conoître.

PAR MR. BAYLE.

QUATRIEME EDITION.



A AMSTERDAM,
Chez HERMAN UYTWERF.

M D C C X X I I .

WATERBURY

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

AVERTISSEMENT A U LECTEUR.

L n'y a point d'apparence que cet Ecrit soit l'occasion d'une grêle de petits livres peu édifiants semblable à celle de 1691. mais s'il arrivoit quelque chose de cette nature, il ne faudroit point s'en prendre à moi, je m'en lave les mains par avance : on me contraint malgré moi de changer la resolution que j'avois prise de ne rendre raison de mon livre des Cometes que lors qu'on le rimprimeroit. C'étoit renvoyer l'affaire à un tems assez éloigné.

Ferme dans cette resolution j'appris par un bruit de ville, qu'au mois de Fevrier dernier mon accusateur avoit fait nommer des Commissaires dans le Consistoire de Rotterdam, pour examiner les Actes qui concernent nos disputes, & qu'il ne pretendoit plus être considéré comme ma partie. Je ne sais pas s'il a déclaré en propres termes qu'il vouloit être mon Juge, mais on ne sauroit douter que ce ne soit son intention dès qu'on sait qu'il ne veut point être ma partie. Je me suis vu dès lors dans une nécessité indispensable de faire savoir au public quel est l'état de la question, & quelle est la nature de ma doctrine. Il y a des obliquittez si surprenantes dans la conduite de mon adversaire, que les moins soupçonneux sont persuadez qu'il veut faire passer par dessus les formes les plus essentielles de la procédure Ecclesiastique. Il a donc fallu que le public fût averti des remontrances que j'avois à faire aux Juges de ce procès.

Comment ne trouveroit-on pas du mystere dans la conduite d'un homme qui a passé par tant de variations ? Il debuta par m'accuser publique-

AVERTISSEMENT

ment ; ensuite il m'accusa dans son Consistoire ; puis il desista de l'accusation , & offrit seulement de servir de Commissaire à la Compagnie , si elle le vouloit charger de fournir quelques Memoires ; enfin sans attendre la commission il publia sa Courte Revuë. Voilà ce qu'il fit pendant l'été de 1691. Au mois de Janvier 1692. il demanda tout de nouveau que le Consistoire conût de nos differens , & declara qu'il ne vouloit point être partie : il se ravisa peu de jours après, & reconut qu'il devoit l'être. On attendit long tems sa commodité pour commencer, enfin lors que tout fut prêt il demanda que l'affaire fût renvoïée au Synode, & il l'obtint. Il a laissé passer quatre Synodes sans parler de ce renvoi, & voici que tout de nouveau il s'adresse au Consistoire, en quittant encore un coup la qualité de partie. Si l'on pouvoit croire qu'il n'y a là-dessous qu'inconstance, qu'irresolution, qu'inquietude, que crainte d'un Tribunal agissant selon les loix inviolables de l'équité, on pourroit n'y prendre pas garde; mais toutes ces variations ont l'air d'un petit mystere d'iniquité, qui ne m'a plus permis de laisser sa Courte Revuë sans reponse.

Je me suis donc mis à la refuter, & je l'ai fait avec tant de facilité, que les 3. ou 4. jours que j'ai donnez à cela auroient été un tems trop long si j'aurois voulu faire une plus ample Reponse ; mais la resolution d'être court a été cause que j'ai eu besoin de plus de tems. J'ai tellement ruiné ce libelle, qu'il n'y reste pierre sur pierre. On verra que ma partie n'entend point sa Religion, qu'il combat les maximes qu'il a soutenuës dans d'autres livres, & qu'il nie les choses les plus évidentes. Le pis est que ses extraits sont si visiblement infidelles, qu'il n'y a nulle aparence qu'il ait été dans l'erreur de bonne foi. Un Laique qui n'est pas obligé par sa profession à être ou Philosophe, ou Theologien, & qui seroit chargé par un Consistoire de lire un livre & d'en faire son rapport, est excusable s'il n'entend pas bien

A U L E C T E U R .

ce livre, & s'il n'en donne pas des extraits fort justes; mais un Professeur en Theologie qui a 50. ans passez, & qui de son propre mouvement s'érige en accusateur de la doctrine d'un autre, ne peut point être excusé quand il donne des extraits infideles. Il auroit beau dire qu'il n'a pas compris les choses, on lui repondroit qu'il est tenu de les comprendre, ou de ne s'en mêler pas, & l'on peut fort bien étendre jusques dans le Droit Canonique la loi du Digeste * dont je cite les paroles.

On a grand tort de pretendre que les questions de mon livre des Cometes sont difficiles; car est-il besoin ni d'étude ni de lecture pour savoir qu'on offense plus sensiblement un homme d'honneur, lors qu'on dit faussement qu'il a fait une lâcheté, que lors qu'on dit faussement qu'il n'est point en vie? Cette verité n'est-elle pas à la portée de tous les hommes? Y a-t-il un paisan qui se fachât plus contre ses fils, s'ils ne songeoient point du tout à lui, que s'ils le decroient par tout comme un infame scelerat? Je suis bien assuré que mon adversaire aimeroit mieux que l'on dit qu'il n'invoque & n'adore rien, que si l'on disoit que soir & matin il adore ~~devoûment~~ l'un de ses livres, & qu'il met tout son espoir & toute sa confiance dans ce seul objet. Je ne croi pas qu'aucun Protestant s'il y songe bien, trouve plus fou celui qui n'adresseroit ses prieres à aucun être, que celui qui adoreroit son chien, son chapeau ou son haut de chausses. † Si vous pretendez qu'un Egyptien a honoré le vrai Dieu en adorant les herbes de son jardin, vous avez grand tort d'accuser l'Eglise Romaine d'une idolâtrie qui a merité qu'on sortit de sa communion. Où sont les paisans qui ignorent que tous les jours on commet des fautes contre ses lumieres, & que l'on a des idées d'honneur, de gloire, d'infamie, toutes contraires à sa Religion. Voilà les veritez que l'on combat quand on se mêle de me censurer.

J'expose fidelement ma doctrine dans les propositions

* Nec videtur iniquum si infirmitas culpæ adnumeretur, cum affectare quisque non debeat in quo vel intelligit vel intelligere debeat infirmitatem suam alii periculosam futuram.
Digest. ad legem Aquiliam leg. I §. 1.

† Personne n'oseroit dire qu'il vaut mieux renoncer à son bapême pour se consacrer tout entier au Diable, que d'ignorer qu'il y ait un Dieu?

A V E R T I S S E M E N T

sitions que je donne à examiner à toutes les Universitez Chretiennes, & je desie les plus grands Sophistes de montrer que je ne l'ai pas proposée telle qu'elle est dans mes livres. De cent lecteurs il y en aura pour le moins 90. qui ne pourront croire qu'on ait accusé d'Atheïsme l'Auteur de ces sentimens. Aussi me crois-je obligé de dire pour l'honneur de la Hollande que c'est un Ministre François, celui-là même qui a fait une nouvelle explication de l'Apocalypse, qui m'a intenté cette accusation. Chose étrange ! mon livre des Cometes avoit joui neuf ans de suite d'une paix assez glorieuse ; il me fit conoitre avec assez d'avantage : la modestie ne me permet pas de rapporter les éloges qu'il m'attira de la part de plusieurs personnes d'Etat & d'érudition. On ne me conoissoit en Frise que par cet endroit, & l'on me jugea * digne d'une chaire de Professeur en Philosophie dans la très-florissante Academie de Franeker. Presque tous les François soit Laïques soit Ecclesiastiques qui me firent l'honneur de me venir voir quand ils arriverent en ce pais, m'encenserent sur cet Ouvrage ; les uns disoient qu'ils l'avoient lu avec un très-grand plaisir, les autres qu'ils en avoient oui dire mille biens, & qu'ils l'alloient devorer. Quelques-uns me remercièrent nommément d'avoir ruiné en trois pages l'Exposition de Mr. l'Evêque de Condom, par un endroit dont personne ne s'étoit avisé. Je sai fort bien que tous ces discours n'étoient que des civilités à la Françoisise, & qu'un Auteur seroit ridicule s'il ajoûtoit foi à ces sortes de compliment. Mais j'en puis pour le moins conclure qu'on n'avoit pas trouvé des dogmes impies dans mes Cometes. D'où seroient-ils donc venus en 1691 ?

Ce grand nombre de Lecteurs qui s'étonneront qu'il se soit trouvé un homme qui ait fondé une accusation d'Atheïsme sur mes Cometes, & sur ma Lettre touchant la conscience errante, ne considèreront pas avec assez d'attention qu'il y a des gens au monde à qui rien n'est impossible. L'histoire que l'on

vient

* L'an
1684.

A U L E C T E U R .

vient de publier de la Diablerie de Loudun doit faire trembler les plus innocens. Grandier crut sans doute que ses ennemis n'avoient pas le sens commun, puis qu'ils prenoient le parti de l'accuser de Magie; cependant il éprouva au milieu des flâmes qu'ils n'avoient pas mal choisi. Il est manifeste que jamais l'oppression de l'innocence ne fut plus sensible qu'en cette rencontre, & néanmoins il fut brûlé vif, & sa memoire demeure couverte d'une affreuse ignominie dont elle ne se relevera jamais que parmi un très-petit nombre de gens. Il n'est que d'être hardi à calomnier, on trouve toujours des credules. Graces à Dieu nous vivons dans un pais, où les loix de l'équité sont incomparablement mieux observées.

Je renvoie au premier chapitre de cette reponse ceux qui pourroient regarder comme une espece d'indifference mon peu d'empressement à refuter la Courte Revuë; mais je veux bien leur dire ici qu'il y a des accusations atroces en elles-mêmes, qui ne méritent pas qu'on y soit sensible quand elles peuvent être refutées invinciblement par le livre sur quoi elles sont fondées. Mr. Descartes fut accusé d'Atheïsme par un Professeur en Philosophie de ce pais, à cause de ses Meditations Metaphysiques où l'existence du vrai Dieu se trouve par tout comme la base, la clef, le lien de tout le système. Tout grand homme qu'il étoit il n'eut pas la force de mépriser cette ridicule calomnie; mais le Theologien dont il se plaignoit eut la prudence de ne point s'engager à la soutenir: il nia qu'il eût fait le livre où Mr. Descartes avoit été calomnié. Mr. Descartes chercha son accusateur à Groningue; recourut à la protection de l'Ambassadeur de France, se remua tout de son mieux, & n'obtint qu'une très-mediocre satisfaction. Ce qui doit servir d'avertissement à d'autres pour mépriser tels accusateurs. Peut-être qu'un jour le public verra un catalogue de Philosophes accusez d'Atheïsme, & ne pourra s'étonner assez de l'entêtement, de la hardiesse ou de l'ignorance des accusateurs.

AVERTISSEMENT &c.

* Le sujet de la harangue est, *Utrum in horum temporum hæreticis ulla sit prorsus Religio? Et il sonzient la negative.* Voiez son *Speculum pravitatis hæreticæ.*

teurs. Ne parlons point des particuliers qui ont été accusez. Possévin n'a-t-il pas fait un livre des *Atheïsmes des Protestans*? Stapleton n'a-t-il pas fait imprimer une *Harangue* * qu'il avoit recitée à Douai, où il soutient que les heretiques de ce tems-la (il veut dire les Lutheriens, & les Calvinistes) n'avoient nulle Religion, ce qui s'appelle nulle Religion? Pour s'être servi trop souvent d'une telle accusation, & sans un juste sujet, on l'a rendu si méprisable, qu'au lieu qu'un honnête homme s'en devoit fâcher, il ne fait plus que s'en rire.

Je ne crois pas être sorti des bornes d'une raisonnable moderation dans cette reponse, & je suis peut-être le seul Auteur qui auroit pu se posséder à ce point-là, en refusant un libelle aussi violent que l'est la *Courte Revuë*. Tout y respire le feu & la flâme, littéralement parlant; & si l'on n'y a pas dit en propres termes à chaque periode, tolle, tolle, crucifige, on l'y a dit en termes qui vont là tout droit par consequence. Demochares & le Misanthrope Vargas n'auroient pas donné des instructions plus passionnées aux *Juges*. Je dis le Misanthrope Vargas, car il encherit sur la maxime de Timon louée depuis peu en chaire par mon delateur, dit-on: il vouloit qu'on pendît tous les habitans du Pais-Bas, les uns parce qu'ils avoient détruit les Eglises, les autres parce qu'ils ne s'y étoient pas opposés. *Hæretici fraxarunt templa, disoit-il non moins barbare de paroles que de sentimens, & boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari.*

Je ne sais si mon adversaire repliquera; il y est obligé pour son honneur: mais s'il veut faire quelque chose de raisonnable, il faut qu'il s'attache au véritable état de la question, & qu'il me suive pied à pied comme j'ai fait à son égard; vu que s'il laissoit sans reponse les principales difficultez que je lui propose, je commencerois ma replique par une liste fort exacte, mais fort desagréable pour lui, de tout ce à quoi il auroit temoigné par son silence qu'il ne se seroit pas senti en état de satisfaire.

ADDI

ADDITION

AUX

PENSÉES DIVERSES

sur les

C O M E T E S.

C H A P I T R E I.

Pourquoi on n'a pas repondu plutôt au libelle (1) intitulé Courte Revuë &c. Quatre raisons ont porté à n'y point repondre.

(1) Il parut sans date, sans nom ni d'Auteur ni d'Imprimeur, sans lieu d'impression pendant l'été de l'an 1691.



L'Auteur de cette Courte Revuë donna si grossièrement le change, que je ne voulus point prendre la peine de le refuter. Je me contentai de l'avertir qu'il changeoit l'état de la question, & qu'il n'avoit qu'à recommencer, & je lui promis qu'il m'entendrait dès qu'il auroit produit les preuves que je lui avois demandées.

Pour bien entendre ceci, il faut se remettre devant les yeux quel étoit le véritable état de la question entre cet Auteur & moi. Il a couru divers Ecrits sur nos differens, mais ces Ecrits sont comme des oiseaux de passage; le public oublie dans 5. ou 6. jours ce qu'ils contiennent. Il faut donc nécessairement que j'en renouvelle aujourd'hui la conoissance par raport à l'état de la question. Je ne le saurois mieux faire qu'en copiant les premières pages d'un petit Ecrit que je publiai le jour même que la Courte Revuë

PREMIERE RAISON, tirée de ce que l'accusateur n'a point repondu aux sommations & aux desis de l'accusé.

vint entre mes mains. Voici ce que je fis savoir au public.

„ La liste qui vient de paroître de quelques
 „ propositions, par lesquelles on pretend faire
 „ conoître ma Religion, n'est pas un Ouvrage
 „ auquel je veuille me donner la peine de re-
 „ pondre presentement. Je veux qu'avant tou-
 „ tes choses le Sieur Jurieu satisfasse à la loi
 „ que je lui ai imposée dans la Cabale Chime-
 „ rique. Je ne lui laisserai point prendre le
 „ change, & le public ne se laissera pas trom-
 „ per sur ce sujet. Je supplie donc tous mes Lec-
 „ teurs, & tous les Tribunaux Seculiers & Ec-
 „ clesiastiques, de bien considerer en quoi con-
 „ siste l'état de la question entre cet accusateur
 „ & moi quant au fait de la Religion.

- (1) Exa-
men. p. 35. „ Son accusation est, I. *Que je suis un* (1)
 „ *ennemi de toute Religion en general.* II. *Que*
 (2) P. 50. „ *je ne fais* (2) *pas quasi de mystere de mon*
 „ *Atheisme.* III. *Que je n'édifie le public par*
 (3) P. 37. „ *aucune action de Religion.* IV. *Que ma* (3)
 „ *premiere Divinité s'appelle Louis XIV.* V. *Que*
 „ *mes Confreres dans la Cabale étendue du Mi-*
 (4) P. 248. „ *di au Nord & moi avons toutes* (4) *nos plus*
 „ *étroites liaisons avec des Deistes, des Spinozif-*
 „ *tes, des Indifferens, & des gens suspects des*
 „ *plus grandes heresies.*

„ Ma reponse a consisté à lui demander des
 „ preuves juridiques de ces accusations. Et afin
 „ que personne ne pretende cause d'ignorance
 „ de ce qui lui a été précésemment donné à prou-
 „ ver, je repeterai ici quelques endroits de la
 „ Cabale Chimerique.

- (5) Cab.
Chimeriq.
P. 337.
2. edit. „ (5) Afin qu'il ne donne pas le change au
 „ public, j'avertis ici mes Lecteurs que pour
 „ satisfaire au 18. article, (*il contient la plû-*
 „ *part de ces cinq chefs d'accusation*) il est obli-
 „ gé de prouver clairement & juridiquement
 „ quatre choses, qui n'ayant point de liaison

„ nécessaire entre elles , lui tombent par cela
 „ même sur les épaules , pour ainsi dire , par
 „ indivis , solidairement l'une pour l'autre , &
 „ une seule pour le tout ; en sorte que s'il ne les
 „ prouve pas toutes , il passera toujours pour
 „ un infame calomniateur.

„ Ces quatre choses sont I. Que je suis Athée.
 „ II. Que je l'avouë quasi. III. Que je ne
 „ fais aucun acte public de Religion. IV. Que
 „ Louis XIV. est ma première Divinité.

„ Je lui avois marqué quelques pages aupa-
 „ ravant , que j'étois sûr qu'il ne se tireroit ja-
 „ mais du 18. article ; que je l'y attendois avec
 „ beaucoup d'impatience ; que c'est un point si
 „ capital , qu'il y faut vaincre ou crever ; qu'il
 „ faut qu'il le prouve ou par mes Ecrits , ou
 „ par des temoins dignes de foi , ou en averant
 „ par des signes non équivoques , que Dieu lui
 „ a tellement conféré le don de prophétie , qu'il
 „ voit dans le cœur des gens tout ce qui s'y
 „ passe.

„ Voici ce que je lui ai marqué à l'égard du
 „ dernier des cinq chefs d'accusation marquez
 „ ci-dessus.

„ Nous le fommons de nommer ces Deïstes Pag. 346.
 „ & ces Spinozistes , avec lesquels il pretend
 „ que nous avons toutes nos plus étroites liai-
 „ sons ; & nous lui déclarons que s'il ne le fait
 „ pas , non seulement il déclarera qu'il lâche le
 „ pied honteusement , mais qu'il se reconôtra
 „ lui-même convaincu de la plus infame calom-
 „ nie qui ait jamais été publiée.

„ Et en un autre endroit :

„ Encore un coup , qu'il nomme , puis qu'il Pag. 357.
 „ ne sauroit ignorer qui ils sont ; qu'il nomme ,
 „ dis-je , les membres de cette pernicieuse Ca-
 „ bale qui a conspiré contre cet Etat , & qui a
 „ de si étroites liaisons avec des Deïstes & des
 „ Athées. S'il n'est lui-même ennemi de Dieu

„ & de l'Etat, il est obligé de deferer ces traï-
 „ tres & ces impies à nos Souverains, pour les
 „ faire punir comme ils le meritent. Il faut
 „ parler, il faut les nommer, ou souffrir la
 „ confusion de n'être plus regardé que com-
 „ me un menteur indigne d'être jamais crû.
 „ C'est en cette maniere, dit Mr. Pascal dans
 „ sa XVI. Provinciale, que le bon Pere Vale-
 „ rien nous a appris qu'il faloit mettre à la gêne,
 „ & pousser à bout de tels imposteurs. Vôte
 „ silence, Mr. J. là-dessus fera une pleine &
 „ entiere conviction de cette calomnie diaboli-
 „ que. Les plus aveugles de vos amis seront
 „ contraints d'avouër que ce ne sera pas un ef-
 „ fet de vôte vertu, mais de vôte impuissan-
 „ ce, & d'admirer que vous aiez été si me-
 „ chant, que de l'étendre jusques à des Minis-
 „ tres d'une pieté reconuë.

„ Tous mes Lecteurs voient donc très-clai-
 „ rement de quoi il s'agit entre le Sr. Jurieu &
 „ moi par raport à la Religion, & qu'on ne
 „ pouvoit pas le presser plus fortement que j'ai
 „ fait, ni lui declarer plus nettement ce qu'il
 „ étoit obligé de faire, & les inconveniens où
 „ il tomberoit, s'il ne le faisoit pas.

„ Mais les lecteurs ne voient pas moins clai-
 „ rement qu'il n'a rien fait de ce qu'on lui avoit
 „ marqué; puis qu'en premier lieu, l'Ecrit qui
 „ vient de paroître sous le titre de *Courte Re-
 „ vuë des Maximes* &c. ne s'en prend qu'à moi,
 „ sans deferer au public ces Deïstes & ces Spi-
 „ nozistes avec qui il pretend que mes Confre-
 „ res dans la pretenduë Cabale & moi avons
 „ toutes nos plus étroites liaisons; & qu'en se-
 „ cond lieu, les propositions extraites ou des
 „ livres que j'ai faits, ou de ceux que l'on
 „ m'impute, bien loin de suposer la creance
 „ qu'il n'y a point de Dieu, suposent necessai-
 „ rement l'existence d'un Dieu tout bon, tout
 „ sage,

„ sage , tout juste , & gouvernant tout par sa
 „ providence. Car tout ce que le traité des
 „ Cometes établit contre l'abomination de l'i-
 „ dolatrie Paienne , n'est fondé que sur des
 „ idées très-pures des perfections infinies du
 „ vrai Dieu. Mais c'est de quoi je ne pretens
 „ point parler presentement. Je me contente
 „ d'affûrer le public , que dès que le Sr. Jurieu
 „ aura ou fait tous ses efforts pour la preuve
 „ des cinq chefs ci-dessus cotez , ou reconu de
 „ bonne foi , & en m'en faisant une reparation
 „ condigne , qu'il a eu tort de me les avoir im-
 „ putez , je satisferai pleinement aux accusa-
 „ tions que lui ou d'autres voudront m'inten-
 „ ter , pour avoir avancé des propositions qu'ils
 „ pretendront être dangereuses , heretiques ,
 „ trop cavalieres , &c.

„ Je promets que si je ne les reduis pas à un
 „ sens très-orthodoxe , & qui ne choque en
 „ rien les articles fondamentaux de nôtre Re-
 „ ligion , comme je pense le pouvoir faire ai-
 „ sement , je serai le premier à demander à
 „ nos Consistoires , Synodes , Universitez , ou
 „ tels autres Tribunaux qui en conoîtront ,
 „ qu'elles soient condamnées selon l'exigence
 „ des cas , & que le debit des livres où elles se-
 „ ront contenuës , soit defendu. Je ne pense
 „ pas qu'on puisse souhaiter de moi une plus
 „ grande soumission. Car dans l'Eglise Ro-
 „ maine même , où la discipline est si rigou-
 „ reuse , on ne condamne jamais un homme
 „ comme heretique , pour avoir mis dans un
 „ livre une opinion heretique: on se contente
 „ de condamner la doctrine ; & quant à l'Au-
 „ teur , s'il ne s'opiniâtre pas à defendre ses
 „ sentimens , & s'il les soumet à la censure de
 „ l'Eglise , il est reputé fidele.

„ Jamais sans doute Auteur ne s'est vu dans
 „ un defilé plus embarrassant que celui où mon

„ accu-

„ accusateur s'est laissé enfermer. Il n'en faut
 „ roit sortir, quand même il accumuleroit (ce
 „ qu'il ne pourra pas faire) mille propositions
 „ Pelagiennes, Sociniennes, Pyrrhoniennes
 „ en fait de Philosophie & d'Histoire, extraites
 „ de mes Ecrits. Car après tout, ce n'est
 „ point l'Atheïsme, ce n'est point le Deïf-
 „ me, encore moins cette folle & étrange me-
 „ tamorphose d'un homme dans l'être nécessai-
 „ re & infini; ce ne sont pas ces étroites liai-
 „ sons avec des Deïstes & des Spinozistes; en
 „ un mot, ce n'est point l'accusation qu'il m'a
 „ intentée. Or s'il ne la prouve, il ne prou-
 „ ve rien qui le puisse tirer d'affaire; il faudra
 „ qu'il renonce aux grosses accusations, con-
 „ vaincu d'y avoir été un calomniateur public;
 „ & qu'il se réduise à de plus petites, sur les-
 „ quelles je lui ferai voir bien du pais, & il se-
 „ ra bienheureux si sans le traiter à la rigueur
 „ sur la Courte Revuë qu'il vient de publier,
 „ faite ou avec peu de jugement, ou de fort
 „ mauvaise foi, on n'a égard qu'aux Extraits
 „ qu'il pourra mieux faire à l'avenir. On en
 „ fera contre lui qui le mettront sur la defen-
 „ sive, & qui l'embarrasseront très-assuré-
 „ ment.“

Après une telle déclaration je n'avois qu'à me tenir en repos, je pouvois attendre tranquillement que l'accusateur fournit ses preuves.

(1) Voiez
 la Chimere
 démontrée
 depuis la
 8. page jus-
 ques à la
 33. Cet
 Ouvrage
 parut au
 mois de
 Septem-
 bre 1691.

J'avois d'autant plus de raison de garder un
 profond silence, que j'avois refuté (1) d'une
 manière à quoi on n'a jamais pu repliquer un
 mot, les six mechantes & ridicules preuves que
 l'on avoit alleguées dans l'un des Factums de
 ma partie. Il est bon de remettre ici devant
 les yeux du public comment je reprochai à l'ac-
 cusateur la honte de sa défaite.

„ Quant à l'accusation d'Atheïsme, elle ne
 „ lui a pas mieux réussi que les deux prece-
 „ „ den-

„ dentes, quoi qu'il se soit tourné de tous les
 „ côtez pour y sauver son honneur. Il a voulu
 „ la porter au Consistoire, mais il s'en desista
 „ peu après; & s'offrit seulement à fournir des
 „ Memoires à la Compagnie. Il l'a voulu sou-
 „ tenir dans ses Nouvelles Convictions par six
 „ preuves, mais elles sont si ridicules, si basses,
 „ si fausses, comme je le fais voir dans le 1.
 „ Chapitre de cette Reponse, qu'il seroit moins
 „ évidemment convaincu de calomnie, s'il se
 „ fût tû, qu'il ne l'est par cette belle produc-
 „ tion. Il est revenu à la charge par des ex-
 „ traits qu'il a donnez des Penées sur les Co-
 „ metes, de la Critique de Maimbourg, du
 „ Commentaire Philosophique; mais pour ne
 „ rien dire, ni de la contradiction où il tombe
 „ en imputant à Mr. Bayle ce Commentaire,
 „ qu'il a attribué autrefois à des Ministres Re-
 „ fugiez, ni de la mauvaise foi, & des égare-
 „ mens pitoiables qui se voient dans ces Ex-
 „ traits, on l'arrête tout court par cette ques-
 „ tion. Veut-il faire servir ces Extraits à la
 „ preuve du 18. article qui lui a été donné à
 „ prouver dans la Cabale Chimerique ou seu-
 „ lement à montrer que Mr. Bayle n'est pas
 „ un Protestant orthodoxe? Au 1. cas sa pre-
 „ tension est si ridicule, que ses plus grands
 „ ennemis ne lui sauroient gueres imposer une
 „ plus dure penitence que de lui inspirer un
 „ esprit d'opiniâreté pour une telle preten-
 „ sion; car si on s'avisoit de faire des Enthy-
 „ memes dont l'antecedent fût une des propo-
 „ sitions qu'il fournit dans ses Extraits, & la
 „ conséquence fût, *Donc il n'y a point de Dieu,*
 „ on seroit sentir aux Lecteurs les plus stupi-
 „ des que ce seroit la maniere de raisonner la
 „ plus insensée, & la plus extravagante qu'on
 „ ait jamais vuë, puis que cette conséquence
 „ seroit tirée d'un principe qui suppose inevita-
 „ „ ble;

„ blement l'existence d'un Dieu tout sage , tout
 „ bon , & tout juste. Au 2. cas c'est donner
 „ le change au public , & se confesser dechu à
 „ pur & à plein de l'accusation d'Atheïsme. On
 „ peut voir la declaration publique par Mr. Bay-
 „ le sur ce sujet , où il a promis de se justifier
 „ d'heterodoxie sur toutes les propositions qui
 „ seront fidelement extraites de ses Ecrits , dès
 „ que son accusateur aura fait son devoir à l'é-
 „ gard du 18. article. Si l'accusateur est bien
 „ conseillé , il desistera de ce qui concerne la
 „ conscience errante , puis qu'il est encore *in*
 „ *reatu* à cet égard , non moins que l'Auteur du
 „ Commentaire Philosophique.

„ 4. Enfin il est de notoriété publique que le
 „ Sr. Jurieu n'a deféré ni aucun Deïste , ni au-
 „ cun Spinoziste , ni aucun Indifferent , ni au-
 „ cun homme suspect des plus grandes here-
 „ sies , & par consequent qu'il n'a deféré per-
 „ sonne d'aucune de ces quatre classes de gens ,
 „ comme aiant des liaisons très-étroites avec
 „ les pretendus Cabalistes. Cependant on l'a
 „ pressé sur cela l'épée aux reins si impitoyable-
 „ ment , d'abord dans la 1. édition de la Cabale
 „ Chimerique , & puis par de nouveaux mo-
 „ tifs dans la 2. & enfin dans la Declaration de
 „ Mr. Bayle , qu'il faut avoir sur la conscience ,
 „ & sur le front un calus plus dur que le mar-
 „ bre , pour laisser tomber un tel desfi.

„ Il est donc visible qu'à moins que de se
 „ crever les yeux soi-même , ou que de parler
 „ contre sa conscience , on ne peut pretendre
 „ que l'avantage dans ce fameux procès soit de-
 „ meuré à l'accusateur.“

Si jamais accusateur a eu des raisons indis-
 pensables de repliquer , & de satisfaire aux som-
 mations de sa partie , ç'a été sans doute le
 mien , après la publication des Ecrits dont on
 vient de lire quelques passages. Cependant il
 s'est

s'est obstiné à garder un profond & total silence. J'ai donc eu sujet de croire que l'instruction du procès étoit parvenue à son legitime point, & que sans que j'ajoutasse rien à mes justifications, le public juge choisi de ce différent étoit en état de prononcer avec une pleine connoissance de cause, que l'accusation étoit une insigne calomnie, attendu le silence total de l'accusateur sur la plûpart des chefs de l'accusation, & la nullité visiblement ridicule des prétendues preuves qu'il avoit fournies sur un seul & unique chef.

Voilà la premiere raison de mon silence. Ce qui s'est passé au Consistoire de Rotterdam m'en a fourni une seconde. La Courte Revuë y fut distribuée, & y produisit tout l'effet qu'elle devoit faire, c'est-à-dire, qu'elle fit prendre la resolution d'examiner un procès aussi important que celui-là; mais d'ailleurs on ne fonda ni sur les discours, ni sur les écrits de l'Accusateur aucun prejugué contre ma doctrine. On se mit en devoir de juger selon les formes; je me declarai toujours prêt à montrer mon innocence, & il ne tint pas à moi qu'on ne jugeât. Le public fut averti en ce tems-là que je tirois de cette conduite du Consistoire une puissante raison de mepriser l'accusation d'Atheïsme. Aparemment il n'y a personne qui s'en souviennne; il est donc très-important de rafraîchir les idées de ce fait. Voici donc ce qui fut dit dans le 2. article de la Chimere démontrée, après quelques observations generales sur le mepris que le public avoit fait des accusations atroces que ma partie avoit publiées contre Grotius, contre Mr. Arnauld, & contre Mr. Allix.

„ Si je croiois que Mr. Bayle ne vous paroît-
 „ tra pas bien fondé de se moquer de ces vai-
 „ nes criailleries de Mr. Jurieu & de ses parti-
 „ sans

SECONDE
 DE RAISON, ti-
 rée de ce
 qui s'est
 passé dans
 le Consis-
 toire de
 Rotter-
 dam.

„ sans sur sa prétendue irreligion, je vous ju-
 „ tifierois son goût par une raison beaucoup
 „ plus forte que tout ce qui vient d'être dit
 „ & que la communauté de fort qu'il a en ce
 „ la avec les plus grands Philosophes de l'Anti-
 „ quité, les Socrates, les Anaxagoras, les Arif-
 „ totes, & plusieurs autres, qui pour n'avoir
 „ pas voulu suivre le torrent, ont été decriez
 „ comme des impies par ces bons Demago-
 „ gues, *quibus questui sunt superstitione capti*
 „ *animi.* Cette raison est tirée du mépris qu'a
 „ fait des accusations de Mr. Jurieu le Consis-
 „ toire de Rotterdam. Mr. Jurieu non con-
 „ tent de ses Satires imprimées, a harangué
 „ dans la Compagnie plus d'une fois contre Mr.
 „ Bayle avec le dernier emportement, jusques
 „ à déclarer qu'il *ne vouloit pas plus de reconci-*
 „ *liation avec lui qu'avec le Diable.* Mr. B.
 „ sans y avoir paru, sans avoir répondu un seul
 „ mot, n'a pas laissé d'être honoré deux fois
 „ d'une deputation du Consistoire, composée
 „ de Mr. Pielat Doien des Pasteurs, de Mr.
 „ Visch Ancien & President des Echevins, d'un
 „ autre Ancien, & d'un Diacre. Le resultat
 „ de tous les soins qu'a pris cette Compagnie
 „ pour accorder le différent, & les actes qu'elle
 „ a dressez d'un consentement unanime, ne
 „ peuvent que donner de la confusion à Mr. J.
 „ * Il fait aussi de grands efforts pour les faire
 „ casser. Ne trouvez-vous pas, Monsieur,
 „ que nôtre ami se peut glorifier du jugement
 „ d'une si illustre Compagnie, où se trou-
 „ vent des Pasteurs celebres, & quelques-unes
 „ des meilleures têtes du Gouvernement; ne
 „ trouvez-vous pas, dis-je, qu'il se peut glo-
 „ rifier d'un tel jugement avec beaucoup plus
 „ de raison, que Mr. Jurieu de celui de ses
 „ creatures? “
 „ Quelle necessité y avoit-il après cela d'ajou-
 „ ter

* J'en
 avertis le
 public,
 afin que si
 à l'avenir
 la Memoi-
 re de ces
 Actes
 vient à se
 perdre, on
 n'en infere
 pas que
 j'ai avancé
 une faus-
 seré.

er à tant d'autres livres dont le public étoit déjà rebuté, une refutation particuliere de la Courte Revuë? Ne devois-je pas réserver mes refutations pour quand on seroit devant les Juges Ecclesiastiques?

Le procès n'ayant pas été entamé dans le Consistoire de 1691. & cela par la faute de l'accusateur, il s'avisa de rentrer dans les procédures dès que le Consistoire eut été renouvelé au mois de Janvier 1692. D'abord il ne voulut point être reconu pour partie, mais peu après il convint lui-même qu'il devoit soutenir cette qualité; il recusa qui bon lui sembla; & comme presque en même tems je m'adressai au Consistoire pour demander justice des calomnies atroces publiées contre moi, il sembloit qu'on alloit voir une issue de cette affaire selon les formes; mais l'accusateur laissa passer plusieurs semaines sans comparoître, alleguant de Dimanche en Dimanche diverses excuses. Enfin il notifia à la Compagnie qu'il seroit prêt pour un tel jour: j'en fus averti, & je ne manquai pas de comparoître; mais au lieu d'entrer en matière, l'accusateur demanda qu'on nous renvoiât au Synode. Il apuia sa demande sur toutes les raisons qu'il se put imaginer. Moi au contraire je fis tout ce qu'il me fut possible pour obtenir que le Consistoire retint en premiere instance le jugement de la cause, & je proposai qu'on priât quelques Ministres des Eglises Walonnes du voisinage, & quelques Ministres de l'Eglise Flamande de Rotterdam de se joindre au Consistoire, & qu'on priât même Messieurs les Magistrats de deputer quelques personnes de leur Corps pour assister à la discussion de cette cause: mais toutes mes demandes furent rejettées à la pluralité des voix; ma partie obtint que l'affaire fut renvoyée au Synode. Il se trouva en personne au Synode qui se tint peu de jours après

après à Ziric-zée, & n'y dit pas un mot de nôtre procès ; il ne voulut pas même consentir qu'on communiquât les actes du Consistoire au Synode, quoi que le Consistoire eût chargé ses Deputez de le faire. Je n'avance rien qui ne se puisse justifier par les papiers Consistoriaux ; & comme le public * fut d'abord averti de tout ce detail, sans que jamais mon accusateur ni ses amis se soient plaints qu'on y ait mal exposé les choses : on peut être très-certain de la vérité de tout ceci. Je ne dois pas oublier que je renouvelai à ma partie en présence du Consistoire l'offre qui a paru dans la Chimere † démontrée, dont voici la teneur.

* Voyez le livre intitulé Nouvel Avis au petit Auteur des petits livres à la Preface & aux pages 46. 47. 48. & 49. Il parut au mois de Juin 1692.

† Pag. 22.

„ Je declare publiquement au nom de mort
 „ ami, qu'il est tout prêt de passer une trans-
 „ action avec son accusateur en la forme la
 „ plus autentique qu'il se pourra, par laquelle
 „ ils s'engageront, lui à subir la peine de mort
 „ en cas que l'Université de Leide examinant
 „ par l'ordre de nos Souverains toutes ses Ocu-
 „ vres, y trouve des preuves d'Athéisme ; &
 „ l'Accusateur à être seulement depesé, si l'U-
 „ niversité n'y en trouve point. Si Mr. J. ai-
 „ me mieux s'en rapporter au jugement d'une
 „ autre Université, Mr. B. lui donne à choisir
 „ celle qu'il voudra dans toute l'Europe, ou le
 „ Tribunal même de l'Inquisition. On verra
 „ Monsieur, s'il acceptera le defi.
 „ En attendant rirons-nous, ou pleurerons-
 „ nous plutôt de voir jusqu'où la passion est ca-
 „ pable d'aveugler les hommes qui devoient
 „ être les plus exemts de ce desordre ? Car en-
 „ fin voyez comment Mr. J. s'aquite de la char-
 „ ge que Mr. B. lui a imposée à l'égard du 18
 „ article de ses accusations. Il lui a declare
 „ que c'étoit un article où il falloit vaincre, ou
 „ crever, & sur lequel il l'attendoit avec im-
 „ patience. Il falloit en conséquence de ces de-
 „ fis,

„ fis, ou quitter la partie, ou venir armé de
 „ preuves convaincantes. Au lieu de cela, vous
 „ le voiez se presenter devant ces Juges avec
 „ six misérables preuves, ou très-fausles quant
 „ au fait, ou si éloignées du but, qu'elles ne
 „ signifient rien: pour ne pas dire qu'il y a des
 „ bassesses, & des minuties ridicules dans ces
 „ manieres de prouver, dont on devoit épar-
 „ gner la fatigue au public. Après cela n'a-
 „ t-on pas bonne grace d'oser parler de front
 „ d'airain? “

On a fait savoir au * public toutes ces choses pendant leur nouveauté; où est l'homme de bon sens qui puisse juger qu'après toutes ces démarches il étoit nécessaire que je repondisse à la Courte Revuë? Toutes les présomptions n'étoient-elles pas pour moi, & contre mon adversaire? Auroit-il fait renvoyer du Consistoire au Synode, pour laisser passer 4. Synodes sans y parler de l'affaire, s'il ne s'étoit senti coupable, & indispensablement condamnable?

* Dans le
 Nouvel
 Avis au
 petit Au-
 teur.

La troisième raison qui m'a porté à ne point répondre à ce libelle, est qu'il ne contient aucune objection qui ne puisse être ruinée par le traité des Cometes, pourveu qu'on veuille se donner la peine de bien examiner tout ce que j'avance. Si les propositions que l'on a extraites de mon livre étoient de simples positions semblables à ces corollaires sur quoi on dispute dans les Ecoles, j'avouë que j'aurois été obligé de publier plusieurs éclaircissimens, contre les chicaneries du delateur: mais ce sont des propositions accompagnées de tant de preuves, & conciliées par tant de remarques avec les principes les plus fondamentaux de la Religion, que pourveu que l'on considere d'où je les tire, à quoi je les fais servir, & comment je repons aux difficultez, on ne peut qu'avoir du mepris pour les objections de ma partie. Je
 me

TROI-
 SIEME
 RAISON,
 tirée de ce
 que le livre
 des Come-
 tes con-
 tient suffi-
 samment
 la reponse
 aux objec-
 tions de
 mon De-
 lateur.

me suis retranché jusques aux dens, & si l'on me force dans ce camp-là, il faut que l'on soit capable de renverser les plus évidentes maximes de l'expérience & du sens commun, & tous les fondemens du système de la grace. Je n'ai donc qu'à renvoyer à mon livre même ceux qui à la simple vuë de mes sentimens n'en penetrent pas l'innocence, & je dois être persuadé qu'elle paroîtra à tous ceux qui n'en jugeront qu'après avoir examiné meurement d'un bout à l'autre tout le livre des Cometes. Quant à ceux qui condamnent une doctrine sur de simples extraits depouillez de toute preuve, & de toute liaison avec ce qui suit & avec ce qui precede, on n'auroit jamais fait si l'on vouloit se justifier dans leur esprit. Il faudroit avoir perpetuellement la plume à la main pour se defendre contre leurs jugemens temeraires, & à peine auroit-on satisfait à cent personnes, qu'il s'en presenteroit mille qui feroient les mêmes plaintes.

J'oublois de dire que le libelle de la Courte Revuë est si rempli de mauvaise foi & d'ignorance, & qu'il contient tant de maximes pernicieuses, que j'ai pu croire legitimement que la seule confrontation de ce libelle avec mon livre obligeroit toutes les personnes équitables à detester la conduite du delateur.

QUATRIÈME
RAISON,
tirée de ce
qu'on a eu
dessein de
publier
une nouvelle
édition des
Pensées
sur les
Cometes.

Enfin la dernière raison qui m'a obligé à laisser la Courte Revuë sans réponse, est qu'avant même que ce libelle parût, le Libraire qui a publié mes Pensées diverses sur les Cometes me temoigna qu'il souhaitoit d'en faire une nouvelle édition, & me pria d'y ajoûter le plus de choses que je pourrois. Je m'engageai à cela en quelque façon: or comme si ce dessein s'exécute, (ce qui pourra bien arriver tôt ou tard) j'aurai à produire un grand nombre de nouvelles preuves, un grand nombre d'éclaircissemens

nou-

nouveaux , un grand nombre de nouvelles solutions à tous les scrupules des bonnes ames, & à toutes les chicaneries des disputeurs de mauvaise foi , ou d'esprit faux ; j'ai cru qu'il n'en falloit pas faire à deux fois ; & qu'il falloit renvoyer la Courte Revuë au tems où les Pensées diverses reparoîtroient sur la scene avec de nouvelles decorations.

C H A P I T R E II.

Pourquoi on repond enfin au libelle intitulé Courte Revuë, &c.

IL faut presentement que je dise pourquoi je ne persevere point dans le silence , que je viens de justifier par tant de solides raisons. Y a-t-il quelque chose qui m'oblige à anticiper sur la nouvelle édition de mes Cometes ? Oui , & voici ce que c'est. J'ai su par un bruit qui a couru dans cette ville , que depuis environ 15. jours * mon accusateur a fait nommer des Commissaires dans son Consistoire pour recommencer des procedures contre moi. Il y veut jouer un personnage qu'il n'a pu jouer jusqu'ici à mon égard. Il ne veut plus être ma partie, il veut être mon Juge , & faire ensorte que l'on ne parle plus d'accusation d'Atheïsme , mais qu'on examine seulement s'il y a dans mes Ouvrages quelques propositions erronnées , dangereuses , & punissables canoniquement. Toutes les apparences sont qu'il veut que l'on juge sans m'entendre , & sur la seule autorité de ses extraits , & des consequences qu'il y a jointes. C'est donc à ce coup que la dispute va paroître devant les Tribunaux Ecclesiastiques , & cela sur un nouveau pied. Or comme il pourroit bien arriver que le tout se passeroit sans que j'en eusse nulle conoissance , il est absolument neces-

* C'est-à-dire, depuis environ la mi-Fevrier 1694.

faire que je recoure à la voie d'un Factum public, qui puisse servir d'instruction aux Juges qui en voudront, & ôter à ceux qui n'en voudroient pas tout lieu de pretendre cause d'ignorance.

Je me bornerai à de courtes observations, tant parce que je suis bien aisé que la longue Apologie de mes Cometes qui paroîtra dans la troisieme édition, puisse avoir la grace de la nouveauté, que parce que je ne veux point laisser à ceux qui fuient la lumiere dans ce procès le pretexte dont on a coûtume de se servir en pareils cas; c'est de dire que la longueur d'un Factum a ôté le courage d'en entreprendre la lecture. J'ai tant d'envie d'être court, que j'ai dessein de me taire sur une circonstance qui a excité l'indignation d'une infinité d'honnêtes gens, & qui fait rire tous les jours ceux qui à l'exemple de Democrite, ne se divertissent jamais mieux que quand ils considerent la bizarrerie de l'homme. Ne faut-il pas être bien bizarre, & d'un travers d'esprit surprenant, pour oser dire que l'on a trouvé cent impietez, & cent preuves d'Atheïsme dans un livre dont l'Auteur a continué d'être près de dix ans nôtre bon ami? Voilà le cas où se trouve mon accusateur. Mais ce qu'il y a encore de plus bizarre, & de plus meprisant pour le public, est que le même homme qui avoit laissé passer tant d'années sans se plaindre de ces impietez, a prouvé depuis par plusieurs raisons que les Ministres qui avoient denoncé aux Synodes quelques-unes de ses doctrines, ne pouvoient point pretexter le zèle de la verité, veu qu'ils avoient eu la patience de ne rien dire contre ses livres pendant quelques années. Y a-t-il rien de plus facile que de le confondre par ses propres maximes? N'est-il point condamné par son propre jugement? Quelle moisson d'insultes ne trouveroit-

veroit-on point dans cette matiere? Cependant je la passerai sous silence. Je lui dirai seulement qu'il avance une fausseté insigne, quand il dit * qu'il m'est venu porter plainte à moi-même jusqu'à me déclarer qu'il regardoit le livre des Cometes comme le plus mechant & le plus dangereux qui ait été fait en ce siecle. Toute sa plainte consista à me dire qu'on trouvoit que je m'étois trop étendu sur le parallèle de l'Idolatrie & de l'Atheïsme, & qu'il craignoit que des gens mal intentionnez ne donnaissent un mauvais tour à cela auprès de ceux qui ne me connoitroient pas. Il parut content de ce que je lui repondis, & ne m'en a jamais parlé depuis. Ce passage de la Courte Revuë m'étoit inconnu, quand la Preface de la Chimere † demonstrée fut mise au jour. N'ayant pas dessein de repondre à ce libelle, je ne le lus qu'en sautant.

* Pag. 7.
col. 2.

† Voyez la
page 171.
de cette
Preface.

Le dessein que j'ai d'être court s'executeroit plus heureusement, si je ne voulois ôter tout pretexte de dire que je n'ai pas bien pris ou bien rapporté les pensées du delateur. Je les rapporterai très-souvent sans en ôter une syllabe, & c'est ce qui remplira beaucoup de papier.

CHAPITRE III.

Reponse à la censure generale lancée sur le livre des Cometes par l'Auteur de la Courte Revuë.

C Et Auteur suppose d'abord que le grand & perpetuel dessein des Pensées sur les Cometes, est d'établir que Dieu ne fait jamais de prodiges & de choses extraordinaires pour être des presages de l'avenir, & que les tremblemens de terre, les meteores extraordinaires, les signes qui se voient au ciel & en la terre, les apari-

OBJEC-
TIONS
generales.
PREMIERE
OBJECTION.

tions , les voix , les monstres , les débordemens , les inondations extraordinaires , *se font par des voies naturelles & nécessaires, & que Dieu n'a aucunement dessein de presager par ces sortes de choses ses jugemens à venir sur les hommes , ni même de manifester sa Divinité.*

R E P O N -
S E.

C'est peut-être l'endroit où il s'imagine m'avoir donné le moins de sujet de me plaindre de l'infidélité de ses extraits , & néanmoins il est sûr qu'il s'y est comporté ou en mal-habile homme , ou en mal-honnête homme.

S'il n'a point su que pour bien représenter mes sentimens il falloit non seulement dire ce que j'enseigne , mais aussi sur quel principe je bâtis , il a été mal-habile homme. S'il a su que ces deux choses étoient nécessaires , il n'a pu sans une insigne mauvaise foi se contenter de la première.

Afin de bien représenter mes sentimens sur les prodiges qui passent pour des présages des fleaux de Dieu , voici comment il falloit parler. Il établit que Dieu ne produit jamais par des voies miraculeuses les Comètes , les tremblemens de terre , les inondations , les monstres , &c. dans la vuë de menacer les Infidèles des maux que sa justice leur prépare ; car il ne sauroit se persuader que cette conduite qui ne nous paroît propre qu'à fomenter la superstition abominable des idolâtres , soit conforme à l'idée que nous avons de la bonté , de la sagesse , & de la sincérité de Dieu. Voilà dans le vrai ma doctrine ; tout mon livre tend à ce but-là. Je ne pretens donc point nier que Dieu ne fasse jamais en aucun pais du monde ce qu'on appelle *prodiges* , *presages* : je pretens seulement que les choses qui paroissent également & indifféremment parmi les nations infidèles & parmi les enfans de Dieu , ne sont point des productions miraculeuses destinées à menacer le

le genre humain. Je m'en suis expliqué d'une maniere si précise, qu'il n'y a point de sophiste assez chicaneur pour pouvoir s'en débarasser. On n'a qu'à lire la page 129. où après avoir remarqué qu'on seroit impie si l'on soutenoit que Dieu a pour but d'avertir les Idolâtres par l'apparition des Cometes, qu'il les châtiara rudement en cas qu'ils ne rallument point leur devotion pour leurs fausses Divinitez, j'ajoute tout aussi-tôt : *Bien entendu que s'il y a quelque part des feux extraordinaires, visibles seulement ou à quelque ville ou à quelque pais qui conoisse le vrai Dieu, comme il en parut autrefois sur la ville de Jerusalem,* ON PEUT LES PRENDRE POUR DES SIGNES ENVOIEZ PAR UNE PROVIDENCE TOUTE PARTICULIERE.

p. 130

Voilà donc déjà un trait d'infidelité. Le delateur represente ma doctrine comme universelle, mais il est visible que j'y ai laissé des exceptions.

Cette fraude est legere, si on la compare avec la suppression du principe sur quoi je me fonde; car dès que vous joignez ce principe avec ma doctrine, il n'y a rien de plus manifestement ridicule que de la taxer d'impieté. Voici comment je le montre.

Un tel enseigne que les Cometes ne sont point des presages, parce que la sagesse, la misericorde & la sincerité de Dieu ne permettent pas qu'il fomente l'idolatrie Paienne par ses miracles.

Donc il nie la providence de Dieu.

Il est clair que si mon accusateur avoit raisonné ainsi, tous ses lecteurs auroient crié qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Car n'est-ce point poser un Dieu infini en ses perfections, que de rejeter une doctrine parce qu'on la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu? Or je rejette la doctrine des Cometes, parce que je

la trouve peu conforme aux attributs infinis de Dieu; il faut donc nécessairement que je pose pour la base, & pour le principe de mon raisonnement, l'existence d'un Dieu infini en ses perfections.

Il y a donc une très-grande aparence que c'est plutôt par malice, que par malhabeté que mon delateur raporte simplement en general que je nie les presages.

Il faisoit ajouter la raison pour laquelle je les nie; mais en l'ajoutant on ne pouvoit plus sans se rendre ridicule m'accuser de quelque impieté. On n'a eu donc garde de l'ajouter. On peut me contester cette raison, mais on ne peut pas disconvenir que les interêts de Dieu, les idées de sa gloire & de ses perfections infinies, ne soient le principe d'où je tire mes raisonnemens. A-t-on jamais vu un tel Atheïsme? Mais c'est sur quoi il faudra s'étendre dans la nouvelle édition des Cometes.

SECON-
DE OB-
JEC-
TION.

Voions maintenant de quelle maniere le delateur a combatu la doctrine qu'il a raportée si peu fidellement. Il la combat 1. Par le sentiment commun des hommes. 2. Par le sentiment de toute l'Eglise. 3. Par le chapitre 24. de St. Matthieu. 4. Par l'Histoire ancienne & nouvelle. Puis il conclut que mon opinion tend à *l'impieté, pour persuader que Dieu ne se mêle pas des affaires humaines, & qu'il ne se met pas en devoir d'avertir les hommes de ses jugemens pour les amener à la repentance.*

REPON-
SE.

On ne peut rien voir de plus mince que ces raisons; car le sentiment commun, celui de l'Eglise, le chapitre 24. de St. Matthieu, l'Histoire ancienne & nouvelle ne sont pas moins favorables aux presages des éclipses & à ceux des Cometes, qu'aux autres especes de presage, & néanmoins je suis bien sûr que ma partie n'oseroit soutenir que les éclipses soient des pre-

presages des fleaux de Dieu , car il est deormais trop manifeste qu'elles arrivent naturellement. Pour ce qui est des Cometes , Mr. Des-Marets Professeur en Theologie à Groningue , l'homme du monde le plus rigide contre tout ce qui avoit la moindre aparence d'heterodoxie , n'a-t-il pas soutenu publiquement qu'elles ne presagent rien ? Mr. Grævius n'a-t-il pas soutenu la même chose , dans une harangue qu'il a dediée aux Etats d'Utrecht ? N'a-t-il pas même refuté nommément & expressément les objections que quelques Ministres empruntoient de l'Écriture ? Ainsi les 4. raisons du delateur ont été publiquement meprisées par les plus celebres Professeurs du Pais-Bas , à l'égard du phenomene qui a été le plus universellement reconu pour un presage. Il se moqueroit lui-même de ces raisons , si on les lui alleguoit pour les éclipses ; que veut-il donc que j'en fasse ? Croit-il qu'un chien à deux têtes , & une marée plus haute que de coutume auroient fait plus d'impression qu'une Comete sur Mrs. Des-Marets & Grævius ? Mais que veut-il dire quand il parle du sentiment de toute l'Eglise ? Pretend-il que dans tous les siecles il s'est trouvé des Predicateurs qui ont pris les Cometes & les tremblemens de terre , pour des productions miraculeuses , par lesquelles Dieu nous avertissoit de ses jugemens ? ou bien pretend-il que l'Eglise a fait de cette doctrine un article de foi , dont elle a exigé la creance à peine d'excommunication ? Il faudroit être fou à lier pour dire la seconde de ces deux choses , & pour la premiere elle n'a jamais servi de regle aux Professeurs en Philosophie.

Je viens à sa conséquence : & c'est ici que je prie les lecteurs de considerer son iniquité. Il n'auroit pas eu la hardiesse de tirer cette conséquence , s'il avoit representé ma doctrine tel-

le qu'elle est. Ma doctrine tend a donner de Dieu une idée qui nous représente vivement sa sagesse, sa bonté, sa veracité. Elle nie certains présages, mais c'est à cause qu'ils feroient tort à ces perfections de Dieu. Il n'est donc pas possible de faire attention à ma doctrine, sans en faire aux grandeurs infinies de Dieu : comment est-ce donc qu'elle tendroit à l'impieté? Il n'y a pas eu moien de le pretendre qu'en la deguisant, & en la mutilant. Il a falu n'en représenter qu'une partie; il a falu m'accuser simplement & absolument de nier tous les présages : cela sent fort la supercherie. On peut les nier ou parce qu'on ne reconoit aucun être superieur aux corps & aux loix du mouvement, ni qui s'interesse aux actions des hommes: c'est une impieté, c'est un Atheisme. On peut en nier beaucoup de ceux que le peuple, & les gens d'Eglise prônent, & on peut se fonder sur la raison qu'ils blessent les grandeurs de Dieu. Ce n'est point une impieté, c'est au contraire un sentiment très-pieux, qui au pis aller pourroit sembler accompagné d'un peu d'ignorance. On pourroit tout au plus se plaindre que j'ignore l'accord qu'il y a entre les perfections de Dieu, & certaines choses qui nous paroissent un défaut. Voilà le seul procès qu'on me pourroit faire, sur quoi je saurois bien me defendre. Qu'a fait mon accusateur? Il n'a point dit que je me fonde en niant certains présages sur le tort qu'ils font à la gloire du grand Dieu. Il s'est contenté de dire simplement que je nie tous les présages. N'est-ce pas une insigne mauvaise foi?

Ce qui doit le plus nous convaincre que sa faute ne vient point d'ignorance, est que sur la fin de son libelle dans un pais comme perdu, lors qu'il ne s'agissoit plus des Pensées sur les Cometes, il remarque qu'il a oublié la grande
rai-

raison que j'emploie contre les presages. Il ne l'ignoroit donc pas ; pourquoi donc ne la représentoit-il en son lieu ? Mais nous allons voir que quand il l'a mise hors d'œuvre , il l'a rapportée tout-à-fait infidèlement ; car au lieu de me faire dire que Dieu ne fait point de miracles pour avertir les Paiens des malheurs qui leur pendent sur la tête , il me fait dire que les foudres, les tonnerres , les inondations, les monstres ne sont pas destinez à attacher les hommes à la Religion. Il y a une énorme différence entre ces deux choses ; bien loin d'avoir nié que les foudres, les inondations &c. entant que ce sont des effets de la nature , & des suites des loix generales que Dieu a établies dans l'Univers , ne soient point destinez à faire conoître le vrai Dieu , que j'ai rapporté * expressement ce que David & St. Paul ont observé touchant les leçons que les cieux & la creation du monde font aux hommes sur la nature de Dieu ; & voici ce que j'ai dit dans la page 464.

Quant aux passages de St. Paul qui portent que tous les peuples du monde ont ressenti de tout-tems les effets de la grace de Dieu &c. je dis qu'il n'y a rien de plus vrai. Les loix de la nature, comme je le remarquois tantôt, sont si secondes quoi que fort simples, qu'elles produisent mille biens, & impriment par tout les caractères d'une cause souverainement parfaite : desorte qu'on a droit de censurer ceux qui ne se sont pas servis des lumieres de leur raison pour conoître le vrai Dieu dans les creatures.

Comptons bien toutes les parties de sa mauvaise foi. I. Il me fait parler des effets de la nature, au lieu que je n'ai parlé que des miracles. II. Il me fait dire que les effets de la nature ne sont point destinez à attacher les hommes à la Religion, au lieu que j'ai dit que Dieu ne fait point miraculeusement des Cometes, ou

des prodiges pour denoncer aux Paiens qu'ils vont être accablez de maux. III. Il me fait dire, *que dans tout ce que Dieu a dispensé d'évenemens il n'a eu aucun but de donner temoignage à la Divinité*; mais il est clair qu'ayant cité David & St. Paul, touchant les leçons que les cieux & le monde font aux hommes qu'il y a un Dieu, mon raisonnement ne tombe point sur les effets de la nature, mais sur les miracles muets que l'on pretend que Dieu a produits dans les nations infidelles. J'ai fait un chapitre * exprès pour montrer la difference de ces deux choses; nôtre delateur y a pu voir la reponse à l'objection qu'il m'a faite sur la raison avec quoi j'ai combattu les presages, & néanmoins il n'a pas laissé de se servir de cette objection que j'avois ruinée par avance; il s'en est servi, dis-je, sans parler en façon du monde de ce que j'y ai repondu. N'est-ce point tromper le public?

* C'est le
234. pag.
461.

C H A P I T R E I V.

Reponse aux objections particulieres qui concernent les Pensées diverses.

OBJEC-
TIONS
particulie-
res.

IL a falu donner une raisonnable étenduë au chapitre precedent, parce qu'il s'agissoit de ruiner par son principal apui l'accusation de ma partie, & de lui ôter le masque qui couvroit sa mauvaise foi. A l'avenir nous pourrons être plus courts.

PREMIERE
OBJECTION.

Pag. 178. *Il tourne en ridicule nos Historiens Protestans, lesquels ont raporté des presages.*

Pag. 127. *C'est l'erreur la plus insoutenable du monde, que celle qui admet des presages.*

REPON-
SE.

I. Un homme peut être tout à la fois bon Protestant & mauvais Auteur, & par consequent un autre homme peut être tout à la fois bon Protestant, & censeur de ce mauvais Ecrivain,

vain. 2. On ne peut repondre rien qui vaille aux argumens qui refutent la discipline des Augures, & des Haruspices du Paganisme; & la superstition de ceux qui tirent un mauvais presage de ce qu'une saliere se renverse; qu'on est treize à table; qu'une belette traverse nôtre chemin &c. Il doit donc être permis à un Philosophe de rejeter ces vieilles doctrines, & tout ce qui n'est pas mieux fondé que cela en ce genre d'opinions. 3. La negation des presages est sans doute un Atheïsme tout net, quand elle est fondée sur ce que l'on ne croit pas qu'il y ait rien dans l'Univers qui conoisse l'avenir; mais si on la fonde, comme je fais, sur la crainte d'attribuer à Dieu une infinité de miracles indignes de sa grandeur, & de sa sagesse, tant s'en faut qu'elle soit une impieté, qu'elle est au contraire un sentiment très-pieux, & c'est être impie que d'appeller impieté un tel sentiment. C'est pour le moins une grande impertinence: mais pour être mieux assuré du titre qu'il faut donner à une pareille censure, je supplie très-humblement nos Juges Ecclesiastiques de qualifier ces deux propositions que je leur denonce, * & que mon delateur doit reconôître pour siennes bon gré mal gré qu'il en ait.

* Voyez le dernier chapitre de cette Reponse.

I. Il est permis de supprimer la raison pour laquelle un homme nie les presages, encore que cette raison soit très-propre à refuter le delateur qui la supprime.

II. C'est une impieté que d'oser nier que Dieu fasse ce que l'on croit indigne de lui.

Si l'on apelloit cela une crainte mal fondée, ou une superstition mal entendue, ou une ignorance des privileges infinis de Dieu, on pourroit avoir raison; mais à moins que d'être stupide, ou aveugle par son humeur satirique, on ne tombera jamais dans la manifeste contradiction de pretendre que cette excessive

crainte de bleſſer la gloire de Dieu ſoit un Atheiſme.

SECON-
DE OB-
JECTION.

Page 199. & 200. *Il établit que tout eſt incertain dans le monde, & qu'on ne ſe determine à croire une opinion plutôt qu'une autre, que par des marques étrangères. Et cela ſans faire aucune exception même des choſes de la Religion.*

REPON-
ŒE.

Il faut remarquer qu'en cet endroit je ne fais que rapporter ce que d'autres diſent; je rapporte un paſſage de Minucius Felix, & un autre de la Logique de Port-Royal. Comme il n'étoit point queſtion là des affaires de Religion, il eût été ſuperflu de les excepter, & perſonne n'auroit cru alors qu'il s'éleveroit au bout de neuf ans un delateur heriſſé de chicaneries. Si j'avois commencé à excepter quelque choſe, il m'auroit falu donner la liſte des demonſtrations de Geometrie qui ne ſont pas incertaines, & des principes de Metaphyſique qui ne le ſont pas non plus, & des apparences des ſens dont Pyrrhon ne doutoit pas. Tout lecteur judicieux ſe feroit moqué de cela, parce que la choſe eût été très-mal placée.

TROI-
SIEME
OBJEC-
TION.

Page 214. *On trouve cette ſcandaleuſe propoſition: Il n'y a jamais eu de malheur moins à craindre que l'Atheiſme, & par conſéquent Dieu n'a point produit de miracles pour l'empêcher. Et ſon ſens eſt que les hommes ſont aſſez pouſſez à croire un Dieu, premierement par des prodiges que les hommes ſ'imaginent fauſſement être divins. 2. Par la politique des Magiſtrats. 3. Par l'artifice des Prêtres. Il n'attribuë pas la difficulté d'être Athée, ni au ſentiment de la conſcience, ni aux merveilles de la Providence: mais uniquement à la ſotiſe du peuple, à l'artifice des Magiſtrats, & à l'ambition des Prêtres. Jamais Athée en dit-il davantage?*

REPON-
ŒE.

I. Tant s'en faut que cette propoſition ſoit ſcandaleuſe, que l'on ne ſauroit la nier ſans mériter

riter une reprimende de tous nos Theologiens: car si ma proposition est scandaleuse, il faut que celle-ci soit édifiante.

Il n'y a jamais eu de malheur plus à craindre que l'Atheïsme, & par consequent il a falu que Dieu ait produit des miracles pour l'empêcher.

Or je mets en fait qu'il n'y a point de Proposant de 4. mois dans les Academies Protestantes, qui ne sache la fausseté de cette proposition. La premiere chose que l'on fait dans tous les systêmes de Theologie, est d'établir que Dieu a gravé son idée dans l'esprit & le cœur de tous les hommes, & qu'il se peint si visiblement dans les œuvres de la creation, & dans la conduite du monde, que la notion de Divinité est une des plus ineffaçables. La plupart même de nos Theologiens soutiennent qu'il n'y a jamais eu d'Athées de speculation, mais seulement de pratique. En un mot ma proposition est infiniment plus glorieuse à Dieu, que celle de mon adversaire. Je pretends que l'idée de Divinité imprimée dans l'esprit de l'homme, se conserve par le seul ordre que Dieu a établi dans la nature; & mon adversaire pretend que cet ordre ne suffiroit pas, & que si Dieu n'en supleoit l'insuffisance par des coups extraordinaires * presque tous les mois, l'Atheïsme inonderoit facilement le genre humain. C'est ma premiere Reponse. Il y verra qu'il auroit besoin de retourner sur les bancs des Academies.

En 2. lieu il est très-faux que je n'attribuë pas la difficulté d'être Athée, ni au sentiment de la conscience, ni aux merveilles de la providence; car dès là que je suppose que l'on tourne aisément l'esprit de l'homme du côté de la superstition, & qu'il n'est nullement à craindre qu'on puisse le tourner du côté de l'Atheïsme, je suppose de toute necessité que l'esprit & le cœur de l'homme sont tout penetrez

* Ce que le Delateur nomme presages comprend tant de choses, qu'il ne se passe gueres de 4. mois dans une Province sans qu'il en arrive quelqu'un.

de l'idée de Divinité, & que cette idée les remplit de crainte, & se conserve & se fortifie à la vuë des productions de la nature, & des merveilles de la providence. N'est-ce point sur ce fondement que les souplesses des Politiques, & les fourberies des Prêtres ont dû nécessairement élever toutes les fausses Religions?

QUA-
TRIEME
OBJEC-
TION.

Dans les chap. 107. 108. & 109. il établit nettement que les Religions ont pris uniquement leur source de là; De la politique des Magistrats, de l'artifice des Prêtres, & de la superstition des peuples pour les prodiges. Et même dans la page 215. il tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monstres & meteoires d'éclat, des famines, mortalitez, &c. Il dit que tout cela arrive nécessairement par l'action des corps les uns sur les autres. Mais, vû comme le monde va, cela sert à persuader aux hommes qu'il y a un Dieu. Ce, vû comme le monde va, me paroît contenir un fonds de libertinage & d'impieté infini. C'est-à-dire, vû comme le peuple est sot, comme les politiques sont rusez, & les gens d'Eglise fourbes & trompeurs pour imposer aux sots, il ne faut pas craindre que les Societez demeurent sans Dieu & sans Religion. Pas un mot d'un sentiment de conscience qui force les hommes à croire un Dieu; pas un mot de ces merveilles du monde & de la Providence qui presentoient aux Paiens la Divinité d'une maniere si sensible.

REPONSE.

C'est ici que l'on va voir un tissu de fraudes & d'ignorances si entassées les unes sur les autres, qu'on aura de la peine à en croire ses propres yeux.

1. Il est faux que je parle des Religions sans en excepter la véritable. Je prie ici mon lecteur de se souvenir que dans les pages que le delateur a citées, je repons à une objection dont il est nécessaire de savoir l'état. Ma preuve

ve theologique contre les presages des Cometes, que Dieu ne fait point de miracles pour fomenter l'idolâtrie, & QU'AVANT LA NAISSANCE DU CHRISTIANISME les Cometes n'étoient propres qu'à la fomenter par toute la terre, excepté DANS UN * PETIT COIN DE LA JUDE'E. On m'objecte qu'à la verité elles fomentoient l'idolâtrie, mais qu'en même tems elles empêchoient l'introduction de l'Atheïsme, & qu'il eût été à craindre que si les idolâtres n'avoient point vu de prodiges de tems en tems, ils ne fussent devenus Athees. Je repons qu'il ne le faloit pas craindre, & j'en donne entre autres raisons le panchant naturel des peuples à la superstition, l'adresse des Politiques, les stratagèmes des Prêtres, & la malice du Diable. Il est visible que la veritable Religion, qui étoit en ce tems-là celle des Juifs, demeure toujourns exceptée de cette regle, & qu'il s'agit uniquement de l'idolâtrie Paienne. Il n'est pas moins visible par la page 105. de mes Cometes, qu'aujourd'hui l'Eglise Chretienne demeure dans une semblable exception. Il n'est donc plus question que de savoir si les fausses Religions sont l'ouvrage des Politiques, des Prêtres & des Demons, ou si elles sont l'ouvrage de Dieu. Non seulement je soutiens le premier parti, mais je pretens qu'on ne peut sans impieté soutenir l'autre. Attribueroit-on à Dieu la Religion que Numa Pompilius établit à Rome? Les homicides des Carthaginois en l'honneur de Saturne, les parricides des habitans de la Palestine en l'honneur de Moloch, seroient donc l'ouvrage de Dieu? Qui n'auroit horreur de le penser? En tout cas j'ai pour moi l'opinion d'une infinité de Docteurs Chrétiens de tous les siecles, & de toutes les Communions. Ils s'accordent tous à imputer au Demon non seulement l'idolâtrie Paienne, mais aussi

* En St.
Matthieu
chap. 13.
v. 25.

aussi les heresies. L'ennemi * qui dans la parabole du semeur vient de nuit semer de la zizanie, n'est autre, si on les en croit, que le Demon; c'est lui qui a poussé les Arius, les Nestorius, les Pelages, &c. N'est-ce pas lui selon nôtre Confession de foi qui a produit les vœux monastiques, les jûnes, les pelerinages, & les autres dogmes pour lesquels nos peres sont sortis de la Communion de Rome? Je pourrai citer cent & cent Auteurs là-dessus, & nommément mon delateur dans la nouvelle édition de mes Cometes. N'est-il pas bien étrange qu'un Philosophe soit accusé d'impieté par un Ministre, pour avoir dit que la Religion Paienne n'étoit point l'ouvrage de Dieu, mais celui des hommes & des Diabes?

2. Il n'est pas vrai que dans la page 215. je tourne en ridicule ceux qui concluent qu'il y a un Dieu, des monstres, & des meteores d'éclat, des famines, des mortalitez, &c.

3. Il n'est point vrai que ces paroles *veu comme le monde va*, soient des paroles de libertinage, & il faut n'avoir rien lu avec jugement, pour douter que hors de la vraie Religion que j'ai exceptée d'abord, la sottise des peuples, la ruse des Politiques, & la fourberie des Prêtres ne paroissent jamais mieux que dans les choses qui concernent la Religion. Je defie mon delateur avec toute sa temerité, d'oser se rendre l'Apologiste du genre humain sur ce sujet-là. Il auroit besoin de repasser son Compend de Theologie, car il semble avoir oublié que quand Dieu ne retire point les gens des abîmes de leur corruption naturelle par la grace victorieuse de son St. Esprit, ils sont nécessairement la proie du Diable, & le jouët de mille passions basses, criminelles & ridicules. Tels doivent être selon nôtre Theologie tous ceux qui ne sont pas dans la vraie Religion. Plu-
sieurs

sieurs couplets de nos Pseaumes , & cent passages des Prophetes font insulte à la bêtise des Gentils.

4. Il n'est pas vrai que je ne dise pas un mot d'un sentiment de conscience qui force les hommes à croire un Dieu (car je dis expressément dans la même page , * que le delateur a citée , *que par tout où l'on croit une Religion , on regarde les tempêtes , les mortalitez , les famines , &c. comme des effets particuliers de la providence divine , qui demandent un renfort de culte & la devotion.* Si nôtre homme entend ce que c'est que la conscience , n'en voit-il point là un acte ? Juger que l'un a offensé Dieu , & qu'il faut l'apaiser par un renfort de devotion , n'est ce pas un acte de conscience ? Puis donc que je reconois que les idolâtres se rapprochoient de leurs Dieux par ces sortes d'actes , je dis & je declare formellement que la conscience intervenoit dans leur Religion. Un peu plus bas je m'exprime en cette maniere : *Sans se departir des loix generales de la nature , Dieu a pu trouver dans le progrès & dans l'enchainement des causes secondes assez de phenomenes extraordinaires pour se faire redouter.* N'est-ce pas reconoître la conscience dans les Paiens ? N'est-ce pas par la conscience qu'ils redoutoient leurs Divinitez ? Il n'est pas vrai que je ne dise pas un mot de ces merveilles du monde & de la providence , qui presentoient aux Paiens la Divinité d'une maniere si sensible ; car ne voit-on pas manifestement dans les paroles que j'ai citées de la page 216. que j'attribuë à la dispensation de la providence l'effet que les phenomenes peu communs produisoient sur les esprits par raport à la Religion ? Y a-t-il donc autre chose que des calomnies dans la censure que je refute ?

* C'est la
215.

CIN-
QUIEME
OBJEC-
TION.

Page 225. On lit le dangereux* paradoxe que
l'Atheis-

l'Athéisme n'est pas un plus grand mal que l'idolâtrie. *Impiété qui porte les hommes à négliger les Athées, & à n'avoir pas plus d'horreur pour eux que pour les Idolâtres. Comme on ne punit pas les Idolâtres de mort, aussi ne faudra-t-il pas punir les Athées de mort.*

REPONSE.

1. Ce paradoxe est incomparablement moins dangereux, que de dire que l'idolâtrie Paienne est un moindre mal que le dogme d'Epicure : car l'homme étant naturellement superstitieux, il n'est point à craindre qu'il tombe dans l'Athéisme, mais il est toujours dans un pas glissant vers le culte des Idôles. 2. Selon les belles reflexions du delateur, la doctrine contraire à la mienne est une impiété qui porte les hommes à négliger ceux qui adorent non seulement le bois & la pierre, mais aussi des Divinités toutes couvertes de crimes auxquelles ils sacrifient leurs propres enfans.

Il est bon de remarquer que mon paradoxe, *l'Athéisme n'est pas un plus grand mal que l'idolâtrie*, est infidèlement rapporté, encore qu'on trouve ces mêmes paroles dans la page que le delateur a citée. Il faut savoir qu'après qu'un Auteur a posé l'état de la question, & déclaré les restrictions qu'il donne à ses termes, il néglige ensuite de repeter à chaque page ces restrictions; mais il faut néanmoins qu'elles soient toujours sous-entendues, & un faiseur d'extraits qui les supprime est coupable ou de mauvaise foi, ou d'ignorance. Mon paradoxe doit être entendu dans un sens de restriction tant du côté du sujet, que du côté de l'attribut : le sujet, savoir l'Athéisme, a été borné dans la page 231. * à une sorte d'Athées. C'est ce qui paroît par ces paroles, „ Je vous avertis une fois pour toutes, Monsieur, que je parle de ces Athées „ qui ignorent l'existence de Dieu, non pas „ pour avoir étouffé malicieusement la conoissance „ sance

* Voyez
aussi la
pag. 332.
333.

„ fance qu'ils en ont eüe , afin de s'abandon-
 „ ner à toute sorte de crimes sans nul remors ,
 „ mais parce qu'ils n'ont jamais ouï dire qu'on
 „ doive reconoître un Dieu. „ L'attribut, savoir
 l'idolâtrie, est borné aux abominables cultes des
 Paiens. Cela se prouve par deux raisons.
 1. Tout le livre est écrit sous la fiction d'un
 Catholique Romain , desorte que le mot ido-
 lâtrie se doit entendre selon le style de la Com-
 munion de Rome. Or selon ce style, il n'y a
 point d'autres idolâtres que ceux qui adorent
 les faux Dieux. 2. Il est évident que je ne par-
 le que de l'idolâtrie dont j'avois parlé dans ma
 preuve theologique contre les presages des Co-
 metes. Or il est manifeste que dans cette preu-
 ve il ne s'agit que du Paganisme , qui couvroit
 toute la terre hormis la Judée avant que les
 Apôtres annonçassent J. CHRIST. Il est donc
 visible que l'objection contre ma preuve se rap-
 porte au même Paganisme , & que la reponse
 à cette objection se rapporte au même objet.
 Ainsi pour extraire fidelement il faloit repre-
 senter ma doctrine en cette maniere. Il prouve
 que l'idolâtrie des anciens Paiens n'est pas un
 mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans
 laquelle on tomberoit ou par stupidité, ou par
 défaut d'attention , sans une malice premedi-
 tée , fondée sur le dessein de ne sentir nul re-
 mors en s'adonnant à toute sorte de crimes.
 L'état de la question ainsi posé, je soutiens que
 mon sentiment est très-veritable : car s'il est
 vrai ,

I. Que l'on offense beaucoup plus celui que
 l'on nomme fripon, scelerat, infame, que ce-
 lui auquel on ne songe pas, ou de qui on ne
 dit ni bien ni mal.

II. Qu'il n'y a point d'honnête femme qui
 ne prit pour une plus mortelle injure que des
 medifans la decriassent comme une infame
 pro-

prostituée , que s'ils la faisoient passer pour morte.

III. Qu'il n'y a point de mari jaloux qui n'aime mieux que sa femme fasse vœu de continence , ou en general qu'elle ne veuille plus ouïr parler de commerce avec un homme , que si elle se prostituoit à tout venant.

IV. Qu'un Roi chassé de son trône s'estime plus offensé , lors que ses sujets rebelles sont ensuite très-fidèles à un autre Roi , que s'ils n'en mettoient aucun à sa place.

V. Qu'un Roi qui a une forte guerre sur les bras , est plus irrité contre ceux qui embrassent avec chaleur le parti de ses ennemis , que contre ceux qui se tiennent neutres.

Si, dis-je , ces cinq propositions sont vraies ; il faut de toute nécessité que l'offense que les Païens faisoient à Dieu , soit plus atroce que celle que lui font les Athées dont je parle s'il y en a. Ils ne songent point à Dieu , ils n'en disent ni bien ni mal. C'est un grand crime, je l'avouë ; mais s'ils attribuoient à Dieu tous les crimes les plus infames, comme les Païens les attribuoient à leur Jupiter & à leur Venus ; si après l'avoir chassé de son trône ils lui substituoient une infinité de faux Dieux , leur offense ne seroit-elle pas un péché beaucoup plus grand ? Ou toutes les idées que nous avons des divers degrez de péché , & sous lesquelles Dieu s'est revelé à l'homme sont fausses , ou mon sentiment est veritable. La perfection qui est la plus chere à Dieu est la sainteté ; il est le Roi des Rois , & le Seigneur des Seigneurs ; il est jaloux de sa gloire ; par consequent le crime qui l'offense le plus sensiblement est de le faire mechant , de le degrader de son trône , de ne lui rendre aucun culte , & d'en rendre à une infinité d'autres êtres ; en un mot de se declarer pour le Demon dans la guerre qu'il fait à Dieu.

Dieu. L'Écriture nous apprend que c'est au Diable que se terminoit l'honneur rendu aux Idôles.

J'ai mis mon prétendu paradoxe dans une si grande évidence, que je défie mon delateur de le refuter pied à pied. Que fera-ce lors qu'on le verra dans la troisième édition éclairci & fortifié tout de nouveau?

Je voudrois bien qu'il m'aprit ce qu'il veut dire, quand il avance qu'on ne punit pas les idolâtres de mort. A-t-il oublié qu'il n'y avoit point de gens qui selon les loix de Moïse fussent plus punissables que les idolâtres? Croit-il que Servet & Gentilis auroient dogmatisé impunément qu'il falloit rétablir l'ancien Paganisme? Oseroit-on bien prêcher à Rome, en Espagne, en Suisse, en Suede, qu'il faut adorer non pas JESUS-CHRIST, mais Jupiter & sa femme Junon, Minerve, Mars, & la très-impudique femme de Vulcain? On feroit pendre pour le moins de semblables Predicateurs. Servet fut brûlé pour avoir dogmatisé contre les mysteres de l'Évangile; mais s'il avoit soutenu le Paganisme, & qu'il y eût eu des supplices plus affreux que celui du feu, on l'y auroit condamné sans doute.

Pag. 246. 247. *Il louë & admet ce damnable principe, que tout étant incertain dans la nature, il n'y a rien de mieux que de s'en tenir à la foi de ses ancêtres, & de professer les Religions que la tradition nous a enseignées, selon quoi les idolâtres ont bien fait de rejeter l'Évangile, & les Papistes la Reformation.*

SIXIEME
OBJEC-
TION.

Pour cette fois je n'ai garde de me plaindre de sa mauvaise foi. Il n'est coupable que de peu de discernement, & de peu de pénétration. Pour un homme qui se pique tant d'esprit, il faut avouer qu'il n'en a eu gueres en cette rencontre. Il n'a pas discerné que je me

REPONSE.

moque

moque du principe des Catholiques Romains. Par quelle distraction a-t-il pu perdre de vuë l'un des desseins de mon Ouvrage, qui est de refuter la maxime, *Qu'une erreur ne peut pas être de tous les pais & de tous les siecles*? Un homme qui force ce retranchement, & qui raporte ensuite que les Paiens avoient oposé la tradition aux premiers Chretiens, & que ceux-ci l'oposent aux Protestans, n'a-t-il pas dessein de railler l'Eglise Romaine, & de lui faire honte de sa conformité avec les anciens Idolâtres? J'ai reçu cent complimens de nos plus zélez Refugiez pour ces manieres, qu'ils nommoient adroites, de tourner en ridicule le Papisme.

SEPTIEME
OBJECTION.

Dans les chap. 130. & 131. pages 251. & 254. il prouve avec scandale, Que la conoissance de Dieu ne sert de rien pour retenir les hommes dans leur devoir, & brider les passions.

REPONSE.

Quoi qu'on ait refuté d'une maniere terrassante cette objection il y * a près de deux ans, je ne laisserai pas de la refuter ici.

* Dans
le nouvel
Avis au
Petit Au-
teur, p. 6.
7. 8. & 9.

Je dis donc que jamais faussaire n'a fait un tour de son metier aussi étrange que celui de mon denonciateur : car il ne faut que jeter la vuë sur la page 254. des Cometes, pour voir qu'on représente ma doctrine toute mutilée de ses parties les plus nobles. Voici ce que j'ai dit : *Quand on n'est pas veritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur sanctifié par la grace du Saint Esprit, la conoissance d'un Dieu & d'une providence est une trop foible barriere pour retenir les passions de l'homme, & ainsi elles s'échappent aussi licentieusement qu'elles feroient sans cette conoissance-là. . . . Cela † fait voir le peu de fondement qu'il y a à dire que la conoissance vague & confuse d'une providence est fort utile pour affoiblir la corruption de l'homme. . . . Il † n'y a que la veritable Religion qui outre cer-*

† Pag.
254.

† Pag.
255.

te utilité apporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combattre contre ses passions, & de le rendre vertueux. Encore n'y reüssit-elle pas à l'égard de tous ceux qui la professent. Quel aveuglement n'est-ce pas que de trouver là un grand scandale ? Mais quelle audace, quelle injustice n'est-ce pas que de me faire dire en general de la conoissance de Dieu, ce que je n'ai dit que de ces conoissances vagues & confuses que les fausses Religions communiquent ? N'ai-je pas excepté la conoissance que le St. Esprit communique aux regenez ? Où sera le lecteur assez aveugle pour ne pas voir la destitution de jugement où un Ministre doit être, lors qu'il ose s'élever contre la page 254. du livre des Cometes, où l'on voit la doctrine de la grace selon les idées les plus rigides de Saint Augustin & de Calvin ? Cette censure n'est-elle pas bien placée dans les écrits d'un homme qui a tant crié contre ce qu'il appelle le Pajonisme ? Et si ma doctrine est fausse, ne s'enfuit-il pas manifestement que ces deux propositions d'un Pelagianisme outré sont vraies ?

Lors même que l'on n'est pas véritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur sanctifié par la grace du St. Esprit, la conoissance d'un Dieu & d'une providence est une assez forte barrière pour retenir les passions de l'homme, & pour mortifier la concupiscence.

Les fausses Religions convertissent l'homme à Dieu, le font combattre contre ses passions, & le rendent vertueux.

Page 261. & suivantes, il pose ce méchant principe, Que l'Athéisme ne conduit pas nécessairement à la corruption des mœurs; & le prouve dans tous les articles suivans avec un très-grand scandale: car si cela est, les Magistrats n'ont pas raison de chasser les Athées & de les faire mourir. La creance d'un Dieu, des peines

HUITIÈME
OBJECTION.

&

et des recompenses après cette vie, sont regardées par tout comme un frein qui empêche le debordement, lequel feroit perir les Societéz.

REPON-
SE.

Il a raison de dire que je prouve ce principe ; car j'en aporte des raisons demonstratives. Parmi les Philosophes une cause nécessaire est toujours suivie de son effet : puis donc que j'ai montré par l'Histoire qu'il y a eu des Athées assez reglez dans leur vie, il est incontestable que l'Atheïsme n'est pas une cause nécessaire du dereglement des mœurs. Voiez les autres preuves que j'ai données. J'admire l'imprudence de nôtre homme ; à quoi songe-t-il de nous faire une peinture si desavantageuse de son cœur ? Il voit *avec un grand scandale* qu'on lui prouve une verité. Il n'aime donc pas la verité en elle-même. Il la hait lors qu'elle n'est pas conforme à ses prejugez. Est-ce là le caractere d'un honnête homme ? Qu'il sache que jamais un honnête homme ne se scandalise d'une opinion veritable, quand même cette opinion auroit toujours passé pour un monstre. Il est ravi qu'enfin le tems lui fasse justice. Le delateur songeoit-il bien à ce qu'il disoit en refusant ma proposition ? Pretend-il que le Magistrat ne doit punir les sectateurs du mensonge qu'à cause de leur mauvaise vie ? Servet & Gentilis n'ont-ils pas été mis à mort uniquement à cause de leurs dogmes ? Que voici un homme bien d'accord avec lui-même ! Il a écrit & prêché cent fois que les Magistrats doivent persécuter les Heretiques, & ici il reconoit que si les Athées étoient reglez dans leurs mœurs, le Magistrat ne pourroit pas les faire mourir. Franchement il ne fait à quoi il pense. Pour ce qui est de cette opinion generale dont il parle, il me fera plaisir de me dire si elle est apuiée sur quelque texte formel de l'Ecriture, ou si l'Eglise Reformée a fait un point de

de foi; car sans cela c'est se moquer du public que d'accuser un Philosophe Protestant d'Atheisme, sous pretexte qu'il refute des opinions populaires.

Page 284. *il pose ce principe, Que les hommes peuvent être tout ensemble fort dereglez dans leurs mœurs, & fort persuadez de la verité d'une Religion, & même de la verité de la Religion Chretienne. Opinion scandaleuse, qui ruine tout ce que dit la Theologie, que la vraie foi produit toujours la sanctification.*

NEUVIÈME
OBJECTION.

Je repons deux choses. 1. Qu'on ne peut que se rendre ridicule en tout tems, & sur tout dans un siecle comme le nôtre, quand on s'oppose à la notoriété publique. Il ne faut que jeter les yeux sur l'état présent de l'Europe, & sur celui où elle a été de tems immemorial, pour être entierement convaincu qu'une infinité de gens de mauvaise vie depuis plusieurs siecles, ont été d'ailleurs persuadez de l'Evangile, jusqu'à être capables de s'emporter avec fureur contre les Juifs, les Turcs, & les Heretiques. 2. Mon opinion ne peut donc paroître scandaleuse qu'à des ignorans entêtez qui n'ont rien lu, & qui ne considerent rien avec reflexion. Au reste, elle laisse en son entier nôtre systême sur l'efficace de la vraie foi par raport à la sanctification. N'ai-je pas expressement excepté ceux qui sont conduits par les lumieres du St. Esprit? N'ai-je pas declaré que ces lumieres alloient jusques à la conversion du cœur, & qu'elles domtoient la concupiscence? Nos enfans aprenent par cœur dans des Catechismes fort conus qu'il y a 4. sortes de foi; la foi historique, la foi des miracles, la foi à tems, & la foi justifiante. La foi historique toute seule est si peu propre à produire la justification, que nos systêmes reconnoissent que le Diable est pourvu amplement de cette

REPONSE.

foi par rapport à tous les mysteres de l'Evangile.

DIXIEME
OBJEC-
TION.

Pag. 327. *Il dit, Qu'une société d'Athées à l'égard des mœurs & des actions civiles, seroit toute semblable à une société de Paiens. Proposition fautive & scandaleuse qui tend à diminuer l'averfion pour l'Atheïsme, & à ruiner ce principe tenu par tous les hommes, que pour la Société il faut necessairement avoir une Religion, afin de tenir les hommes en bride.*

REPON-
SE.

Je n'affirme rien là-dessus, je propose seulement une conjecture qui n'étant contraire ni à la revelation, ni à nôtre Confession de foi, doit obtenir passeport, sauf à chaque lecteur à en faire le cas qu'il voudra. Remarquez bien que ma partie ne m'opose ni l'Écriture, ni la Confession de foi de nos Eglises; il ne me parle que d'un principe tenu par tous les hommes. Ce sont de grands mots, & des termes vagues qui n'ont jamais empêché un Philosophe d'examiner si une opinion est bien fondée: & bien nous en prend que de tels grands mots n'aient pas arrêté les discussions philosophiques; car nous serions encore dans des prejugez & dans des erreurs pitoiables. Je ne pretens point nier que la Religion ne soit un bon frein; je pretens seulement qu'elle n'est pas l'unique base des sociétés. Il y a des Politiques qui disent que l'amitié porta les hommes au commencement à former des Republicues, d'autres disent que ce fut la crainte. Peut-être fut-ce en partie la crainte, & en partie l'inclination pour les douces du commerce, qui les unit en un corps. Quoi qu'il en soit, il fut necessaire d'établir une puissance législative, qui eût le droit du glaive contre tous ceux qui offenseroient leurs concitoyens. Voilà donc outre la Religion deux apuis des Republicues; l'interêt que chaque particulier a de demeurer uni au Corps, & la crainte

crainte d'être châtié s'il trouble le repos public. Une société d'Athées pourroit donc avoir deux apuis. Manquant du troisième qui est celui de la Religion, elle ne se soutiendrait pas si bien, je le veux; elle seroit comme un vieillard qui marche sans son bâton, ou comme une Reine convalescente qui marche sans son Ecuier: cet homme & cette Reine marchent alors moins sûrement, je l'avoué, mais ils ne laissent pas de marcher sans cet apui. Lisez la preface des Institutes*, vous verrez qu'on n'y fait mention que de deux apuis de la souveraineté, les loix & les armes. Je repondrai ci-dessous à ce que le delateur ne cesse de repeter, que mon opinion tend à diminuer l'aversion de l'Atheïsme.

* Imperatoris Majestati proprium est non solum armis decorari, sed etiam legibus armari.

Pag. 328. Il pretend que les vertus des Chrétiens ne viennent pas d'un principe de Religion, mais uniquement de la crainte, de l'amour pour l'honneur mondain, & autres principes mondains. Proposition scandaleuse qui decrie toutes les vertus Chrétiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chrétiens. Voyez aussi la page 331. des causes de la chasteté des femmes. Il traite cette matiere d'une maniere impure & scandaleuse, pretendant que les femmes ne sont point chastes par vertu & par Religion.

ONZIEME OBJECTION.

C'est peut-être de tout ce qu'a fait mon delateur ce qui m'a le plus donné à conoître qu'il est semblable au Juge inique, qui ne craignoit ni Dieu ni les hommes: car s'il avoit quelque respect pour le public, & quelque égard pour la renommée, auroit-il osé supprimer les exceptions que j'ai toujours faites? Je ne me suis pas contenté dans la page 254. & 255. de mettre hors de pair les vrais fideles & la veritable Religion, j'ai renouvelé ma declaration dans la page 331. en ces termes, J'ai déjà déclaré, & je le declare encore une fois que j'excepte de la

REPONSE.

Regle generale, UN BON NOMBRE DE PERSONNES QUI SE CONDUISENT PAR LE VERITABLE ESPRIT DE LA RELIGION CHRETIENNE, & que Dieu preserve de la contagion la plus universellement repandue. Avoir osé citer cette page dans le même tems qu'on m'accuse de decrier TOUTES LES vertus Chrétiennes, comme s'il n'y avoit point de vrais Chrétiens, n'est-ce pas avoir renoncé à Il n'est point vrai que j'aie traité le chapitre de la chasteté des femmes d'une maniere impure & scandaleuse; j'en fais Juges tous mes lecteurs; il n'est point vrai que je pretende que les femmes ne sont point chastes par vertu & par Religion: ne sont-elles point comprises dans ce bon nombre de personnes qui se conduisent par le veritable esprit de la Religion Chretienne, lequel bon nombre j'ai excepté de la regle generale? Ainsi ce que j'ai dit ne regarde point les femmes predestinées & regenerées; cela ne regarde que les femmes comprises dans le decret de la reprobation absoluë, qui selon la Theologie du Synode de Dordrecht sont incapables de rien faire pour l'amour de Dieu, & vivent & meurent dans l'esclavage du peché. Elles peuvent d'ailleurs être chastes par temperament, ou par l'amour d'une belle reputation. Tout ce que mon adversaire leur peut accorder, s'il ne veut pas contrevenir à la signature de ce Synode, est que la crainte servile de l'enfer peut les retenir: mais n'est-il pas plus glorieux au sexe d'attribuer sa chasteté ou au temperament, ou aux idées de l'honneur humain & de la belle reputation, qu'à la crainte du suplice? Que mon delateur n'oublie pas la maniere dure & grossiere dont il a prêché diverses fois sur ce chapitre, & l'indignation qu'en conçurent quantité de femmes.

chez, & prouve qu'un assassin qui tuë un homme, & un Bandit qui fait mille meurtres ne peche pas plus que celui qui médit de son prochain. Cela tend à diminuer l'horreur des plus grands crimes, & jeter tout dans l'indifférence.

OBJEC-
TION.

Je supplie tous les lecteurs quels qu'ils soient, équitables ou injustes n'importe ; je les supplie, dis-je, de vouloir bien examiner les pages qu'il cite, je suis sûr qu'ils condamneront tous sa mauvaise foi. Est-ce établir l'égalité des pechez que de dire. „ Il est constant dans la „ bonne Theologie, que la méchanceté d'une „ action consiste en ce qu'elle est défendue de „ Dieu, mettant à part la distinction du droit „ naturel, d'avec le droit positif. Ensuite de „ quoi, les circonstances qui se tirent de l'état „ où se trouve le pecheur, de ses connoissances „ & de ses fins, font varier le degré de turpitude selon le plus ou le moins. „ Or c'est ce que je dis dans la page 341.

REPONSE.

Il faudroit que mon delateur fût le plus stupide de tous les hommes, s'il étoit ici en faute de bonne foi ; car il n'y a peut-être point de pensée dans tout mon livre qui soit plus aisée à entendre que celle que j'ai expliqué dans l'article 169. Je n'ai nullement prétendu y établir l'égalité des pechez, je n'ai pas dit un seul mot d'un Bandit qui fait mille meurtres, je n'ai point comparé un tel Bandit avec un homme qui médit simplement de son prochain ; j'ai seulement observé qu'un meurtre ne devient pas devant Dieu un plus grand crime qu'un autre meurtre, toutes les fois que les hommes mettent de l'inégalité entre ces 2. meurtres ; & j'en ai donné pour raison que les suites qu'un meurtre peut avoir par accident, sans avoir été présentes à l'intention de l'homicide & sans être entrées dans ses motifs, ne contribuent point devant Dieu ou à l'excuser,

ou à l'aggraver, comme elles contribuent quelquefois à le rendre plus ou moins odieux aux hommes. Ma doctrine n'est donc pas que tous les pechez sont égaux, mais que les hommes jugent souvent sans aucune bonne raison qu'un péché est plus grand qu'un autre. L'exemple que je donne de cette sorte de faux jugemens regarde certains crimes pour lesquels la justice humaine n'est pas fort rude, & un crime qu'elle punit avec beaucoup de severité. L'impudicité & la medifance sont assez tolerées dans le monde, mais le meurtre est ordinairement puni de mort. Sur cela, les hommes croient qu'un homicide est beaucoup plus coupable devant Dieu, qu'un impudique & un medifant; & je leur soutiens qu'ils n'ont aucune bonne raison de juger ainsi.

* Pag.
542.

*Disons donc, * c'est à quoi je conclus, que les Chrétiens qui s'abandonnent aux desordres de l'incontinence, qui mentent perpetuellement, ou pour tromper leur prochain, ou pour noircir sa reputation, ou pour flater leur vanité, sont aussi criminels devant Dieu que les homicides, puis qu'ils n'ont aucune revelation, ni aucune bonne raison qui leur dise, que Dieu n'a pas defendu toutes ces choses également, ou qui leur promette l'impunité des unes, plutôt que des autres: & par consequent, que ce qui fait que certains crimes sont plus communs, n'est pas que l'on sache qu'ils sont plus petits devant Dieu. Qui a donné droit à mon delateur de convertir cette doctrine en un parallèle entre un Bandit qui fait mille meurtres, & celui qui medit de son prochain? Est-ce ainsi que j'ai caractérisé les deux membres du parallèle? J'ai mis d'un côté non pas un Bandit qui fait mille meurtres, mais simplement les homicides: j'ai mis de l'autre non simplement celui qui medit de son prochain, mais ceux qui s'abandonnent aux desordres de*
l'in-

l'incontinence, qui mentent perpetuellement ou pour tromper leur prochain, ou pour noir-cir sa reputation, ou pour flater leur vanité. Mon accusateur extenué ce que je grossis, & grossit ce que j'extenué; est-ce avoir de la conscience?

C'est une grande illusion que de pretendre qu'un soldat qui vole sur les grands chemins soit plus mechant devant Dieu qu'un Theologien*, qui ne cesseroit de calomnier le tiers & le quart, & par des satires imprimées, & par des lettres missives, & par ses conversations, & par ses espions. Il est vrai, on pend ce soldat quand on l'attrape, & on laisse impuni ce Theologien: mais la conduite des tribunaux de la terre n'est pas ce qui regle les rangs parmi les pecheurs devant Dieu. Le Bandit que mon delateur me fait faussement alleguer est devant Dieu moins couvert de sang, que ne le seroit un Theologien qui par ses Sermons, par une infinité de libelles, & par de pretendues revelations tâcheroit d'allumer la guerre par toute l'Europe.

N'oublions point un nouveau trait de la fraude de l'accusateur. Il n'ignore pas que l'on pourroit enseigner l'égalité des pechez par deux principes bien differens; l'un parce qu'on ne reconoitroit aucune action mauvaise de sa nature, ni aucune loi ou justice divine; l'autre parce qu'on croiroit que tout peché étant une offense de l'être infini, est digne d'une peine infinie, & que l'infini ne souffre pas le plus & le moins. Qu'a-t-il fait? il ne s'est pas contenté de m'imputer faussement la doctrine de l'égalité des pechez, il a tâché d'intinuer que je la tire de l'indifference de toute sorte d'actions, quoi qu'il soit manifeste que si j'avois enseigné cette doctrine, je l'aurois tirée de ce que selon † *la bonne Theologie la mechanceté*

* Voyez
les Pensées
sur les Co-
metes
chap. 170.

† Pag. 341.

* P. 342.

*d'une action consiste en ce qu'elle est défendue de Dieu. . . . & qu'il suffit de * savoir que Dieu a défendu nettement & expressément une chose, pour ne la pouvoir faire sans tomber dans tout ce qui constitue le crime.*

Ceux qui savent que la Courte Revuë doit justifier une accusation d'Athéisme, pourront-ils rire dignement de . . . de l'accusateur, qui renvoie les Juges aux pages de mes Comètes où l'on trouve les paroles que je viens de rapporter ?

TREI-
ZIEME
OBJEC-
TION.

Page 349. Il prouve qu'une société d'Athées se feroit des loix de bienséance & d'honneur; & qu'ainsi la Religion n'est pas nécessaire. Proposition impie qui est contraire au sentiment de tous les hommes, & qui ruineroit la nécessité de la Religion pour la conservation des Societez.

REPON-
SE.

Il n'est pas besoin de repeter ce que j'ai déjà posé en refutant la 10. objection. Il me reste seulement à dire que le delateur temoigne ici une très-craffé ignorance, ce que je veux bien n'attribuer qu'à l'impetuosité furieuse avec laquelle il cherchoit des impietez. Fâché de n'en point trouver de réelles, il en a forgé de chimeriques pour ne perdre pas toute sa peine. Les gens de bon sens pourront-ils jamais douter qu'un homme ne soit sensible à la loüange, & au mepris, quelles que soient d'ailleurs ses opinions sur la providence ? Pour ignorer qu'il y ait un Dieu, cesse-t-on de s'aimer soi-même, cesse-t-on d'être vain, cesse-t-on de haïr ses ennemis, cesse-t-on d'aimer à être loüé ? On retient donc les idées de l'honneur & de l'infamie du monde : on comprend qu'il est plus beau d'être loüé que d'être blâmé ; qu'un ingrat merite nôtre ressentiment, qu'un bienfaiteur est plus digne de nos services que celui qui nous trahit. Je defie mon delateur de produire

duire un homme de jugement, qui proteste qu'il croit que Spinoza ne trouvoit pas plus glorieuse l'aprobation des Savans, que celle des ignorans. N'abusons point de la patience du lecteur; c'est chercher de la lumiere en plein midi. Il n'y a point en Hollande trois hommes assez stupides, pour se persuader que des gens sans Religion n'estimeroient rien, ne blâmeroient rien *. Ce que j'ai dit est donc veritable, & par consequent il faut être je ne fai quoi pour le traiter de proposition impie.

Le lecteur remarquera, s'il lui plaît, que mon adversaire marque en Italique ces paroles, *Et qu'ainsi la Religion n'est pas necessaire*. Cela signifie selon l'usage courant, que ces paroles se trouvent dans mon Ouvrage; cependant elles ne s'y trouvent pas. C'est donc une calomnie du delateur, d'autant plus maligne qu'il a laissé suspendu le mot *necessaire*. S'il avoit ajoûté *absolument necessaire à conserver la société civile*, il n'auroit dit rien de nouveau. Il a donc choisi une expression suspendue, qui selon l'usage de la langue Françoise signifie qu'une chose ne sert de rien. Cela lui fournissoit une nouvelle objection très-propre à effrayer les gens.

Page 353. Il prouve, Que les Athées ne se font pas distinguez par la corruption des mœurs, Et le montre par plusieurs exemples d'Athées qui ont vécu vertueusement. Ce qui est scandaleux, Et tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Atheisme. Il va même jusqu'à dire, que la bonne vie des Athées a paru admirable.

C'est ici que je l'attendois. Vous allez voir un homme bien confondu. Il avoué que j'ai aporté l'exemple de plusieurs Athées qui ont vécu vertueusement: s'il avoit pu trouver à mordre sur mes citations, il l'auroit fait sans doute: son silence est donc une forte preuve

* Mon delateur
Tabl. du Socin.
pag. 85.
dit que la Morale d'Epicure étoit sans comparaison plus chaste & plus pure que celle des Sociniens.

QUATORZIEME OBJECTION.

REPONSE.

qu'il est demeuré convaincu de la vérité de ces faits. Or après cela de quel front ose-t-il traiter d'impie ce que j'ai dit, que les Athées se pourroient faire des loix de bienfiance & d'honneur ? Ignore-t-il la maxime des Metaphysiciens, *ab actu ad potentiam valet consequentia*. Il avouë que plusieurs Athées ont vécu vertueusement, & il nie qu'une société d'Athées se puisse faire des loix d'honneur & de bienfiance. Est-ce meriter que je prenne la peine de lui répondre ? Voici bien pis ; il traite de scandaleuse une chose qu'il a reconuë pour véritable. Ne pouvant nier que je n'aie prouvé par des exemples, & par les propres paroles des Peres de l'Eglise, la bonne vie de quelques Athées, il ne laisse pas de se plaindre que ce que j'ai fait est scandaleux. N'est-ce point avoir le cœur aussi gâté que l'esprit ? La vérité vous scandalise ? Vous n'avez de la bonne foi que pour avouër cela. Le public vous doit un remerciement, pour la peine que vous prenez de faire un portrait si naïf de vôtre cœur. Il y a long-tems qu'on conjecture que toute vérité qui ne s'accorde point avec vos passions vous choque, & vous scandalise, mais l'aveu ne vous en étoit pas échappé encore.

QUIN-
ZIEME
OBJEC-
TION.

Page 356. *Il apporte l'exemple des Sadduciens, pour prouver qu'il n'est pas nécessaire de croire l'Enfer & le Paradis pour vivre en honnêtes gens. Ce qui est scandaleux.*

REPON-
SE.

Il continuë à se peindre. Il temoigne visiblement qu'il auroit voulu, que j'eusse accusé les Sadducéens de toutes sortes de debauches. Cela lui auroit paru très-édifiant, quoi que c'eût été une calomnie. S'il attend de moi des paroles d'édification à ce prix-là, je lui declare qu'il attendra très-long tems ; je ne falsifierai jamais l'histoire par complaisance pour ses passions. Tout ce que je puis lui promettre,

& que j'exécuterai ponctuellement , c'est que s'il m'indique de bons Auteurs qui aient parlé des friponneries , & des debauches des Sadducéens , je publierai très-volontiers ce qu'ils en ont dit.

Page 358. *Il prouve* que les Epicuriens ont eu une idée d'honnêteté , & qu'ils ont fait plusieurs actions loüables & honnêtes , sans croire ni Providence , ni Enfer , ni Paradis. *Ce qui est scandaleux , & porte à mépriser la Religion , & la foi des peines à venir. Et dans les pages 365. & 366. Qu'il n'est pas nécessaire de connoître Dieu pour être honnête homme.*

SEIZIÈME OBJECTION.

Mon adverfaire devoit s'en prendre aux Auteurs que j'ai citez , & non pas à moi. Je n'avance rien de mon chef ; je ne dis que ce que je trouve dans de bons Auteurs ; je raporte des faits qui ont tous les caracteres de verité qu'on peut demander en ces matieres. Si je forgeois un Roman qui fût propre à nuire à la Religion , on feroit bien de m'en rendre responsable : mais je ne fais que citer des choses qui sont publiques depuis plus de 15. cens ans. Est-ce ma faute si elles ne s'accommodent pas aux prejugez du delateur ? *

REPONSE.

* Voiez ci-dessus la marge de pag. 577.

Page 369. *Il prouve au long* , que les idées d'honnêteté , de vertu & d'équité parmi les Paiens , ne sont point venuës de ce qu'ils croioient un Dieu & une Religion. *Ce qui est impie & scandaleux , abaissant la Religion , & faisant qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde. D'ailleurs très-faux : puis que l'opinion repandüe par tout de la verité d'un Dieu, des peines & des recompenses , est la source de la connoissance de la vertu & du vice.*

DIX-SEPTIÈME OBJECTION.

Je suis édifié de ce qu'enfin dans cette objection il remarque , que ce qui lui paroît *impie & scandaleux* est d'ailleurs très-faux ; car on ne sauroit concevoir assez d'horreur pour un Chre-

REPONSE.

tien , qui traite d'impie & de scandaleuse une proposition qu'il reconoit veritable. Mais venons au fait. Je lui reproche ou comme une supercherie , ou comme un manque d'habileté le sens qu'il donne à mes expressions. Quand je dis quelque chose de la Religion des Romains , il m'accuse de le dire de la Religion en general. J'ai montré par des exemples qu'il y avoit parmi les Romains certaines idées d'honnêteté , qu'ils n'empruntoient pas de leur Religion. Là-dessus mon adversaire m'accuse *d'abaisser la Religion , & de faire qu'on la peut regarder comme inutile dans le monde.* S'il entendoit par *la Religion* celle des Romains , de bon cœur je lui avouerois la dette. Un Chretien doit-il avoir du menagement pour l'ouvrage du Demon ? Le Paganisme n'étoit-il pas la Religion du Diable , selon la doctrine commune des Theologiens tant Catholiques que Protestans ? Je me ferois un scrupule d'*abaisser* une Religion que St. Paul a tant fulminée ? J'épargnerois une idolâtrie affreuse qui a deshonoré Dieu , & le genre humain en même tems ? Une idolâtrie que tous les Prophetes & les Peres de l'Eglise , les Tertulliens , les Clemens d'Alexandrie , les Arnobes , les Lactances , les Augustins , les Cyrilles , les Theodoret ont foudroyée ? Un Ministre viendra aujourd'hui me faire un crime , de ce qu'il ne tient pas à moi qu'on ne regarde cette Religion comme inutile dans le monde ? Il croit donc lui qu'elle a été fort utile au monde : & moi je dis encore un fois qu'elle a été une source inepuisable d'abominations , qui ont été l'horreur de Dieu , & la honte du genre humain. Il n'a gueres profité de la lecture de St. Paul , ni gueres considéré les reproches que cet Apôtre * fait aux Gentils.

* Dans le
 1 chapitre
 aux Ro-
 mains.

Pour montrer que le delateur continuë ici
 de

de traiter de scandaleuse une chose véritable, je n'ai qu'à prier tous mes Lecteurs de lire attentivement ce que j'ai dit de Lucrece, & du point d'honneur de nos braves. Ceux-ci bien loin d'emprunter de leur Religion l'idée du point d'honneur qui est si puissante sur leur esprit, la trouvent anathématisée dans l'Évangile. Et Lucrece que trouvoit-elle dans sa Religion, que des Dieux intéressés par leur conduite à tolérer l'impudicité ? Etoit-ce sa Religion qui lui apprenoit qu'une femme devoit être chaste ? Pourquoi se seroit-elle piquée d'une vertu, que la Déesse Venus ne pratiquoit pas ?

Page 375. Il prouve que l'Athéisme a eu ses martyrs, & qu'il n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté : *Proposition impie, qui tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'Athéisme.*

DIX-
HUITIÈME
OBJECTION.

Cherchez la réfutation de cette objection dans la réponse à la 13. Objection.

REPONSE.

Page 392. Il appelle Epicure le glorieux dominateur de la Religion. Comme si la Religion étoit un monstre. Il est vrai qu'il emprunte cela de Lucrece ; mais sans donner aucune marque de désapprobation, & même sans citation.

DIX-
NEUVIÈME
OBJECTION.

Ceci ne mérite point de réponse. Un enfant pourroit sentir qu'une censure de Lucrece eût été là un véritable colifichet. De plus il est faux que je ne l'aie pas cité.

REPONSE.

Page 402. Il établit qu'il y a des erreurs plus grossières, que celle qui nie la Providence. Et en la page 414. il conclut, que l'aveuglement d'Epicure qui nioit la Providence, n'est pas à beaucoup près si condamnable que beaucoup d'autres erreurs. *Propositions impies & scandaleuses, qui vont à ruiner la nécessité de la foi en Dieu, & à diminuer l'horreur pour l'Athéisme.*

VINGT-
TIÈME
OBJECTION.

Pour réfuter cette objection, je demande au

REPONSE.

delateur lequel des deux lui paroît plus criminel, ou un Roi faineant, tels qu'étoient en France quelques Rois de la premiere race, ou un Roi tyran, tel qu'étoit Neron & Caligula? Je ne le crois point assez hardi pour répondre qu'il vaut mieux qu'un Roi desole tous ses Etats, que s'il se plongeoit dans le repos. Disons de même qu'il seroit plus glorieux à Dieu de jouir tranquillement de son bonheur, que de se mêler du gouvernement du monde pour mettre par tout le desordre, violer ici une fille, enlever là un garçon, punir un innocent en un autre endroit, pousser ailleurs toute une Province dans quelque faute, afin d'avoir un pretexte de la desoler par la peste & par la famine. Les Poëtes Paiens ont conté cent choses comme celles-là de leurs Dieux. Ils en ont donc dit plus de mal que n'en disoit Epicure. Je suis surpris que mon delateur qui a tant écrit contre l'Eglise Romaine, ait oublié le reproche qu'on nous fait assez souvent, *que le Dieu des Calvinistes est pire que celui d'Epicure.* C'est qu'on suppose faussement que nous faisons Dieu auteur de ce même peché, qu'il punit éternellement dans les Enfers sur des creatures qui n'ont été que l'instrument de ce peché. Il faut prendre garde que nos Auteurs ne font que nier le principe, ils ne s'amusent pas à disputer sur la consequence. Je ne sai si nôtre delateur oseroit incidenter là-dessus: peu m'importe de savoir son goût. Il me suffit que Mr. Daillé * dont les lumieres étoient si vastes & si solides, se soit contenté de refuter le principe. C'est une marque qu'il eût avoué qu'en le posant, il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faisoit moins

* Reponse
au P.
Adam,
part. 2. p.
2. & 3. Le
P. Adam
avoit dit,
que Dieu
est si pro-
digieuse-
ment de-
figuré par
nous, qu'il
SEROIT
MIEUX
D'ETRE
ATHE'E
ET NE
POINT
RECO-
NOÎTRE
DE DI-
VINITE',
que de
rendre les
honneurs
suprêmes
à une na-
ture com-
posée de
tant de
mauvaises
qualitez.
Que le
Dieu d'E-
picure

TOUT OISEUX que ce Philosophe l'a fabriqué est PLUS INNOCENT, & s'il faut parler de la sorte PLUS DIEU que le nôtre.

moins de tort à Dieu que nous. Les paroles que je cite en marge sont très-remarquables, & font voir que je ne suis pas le seul qui reconnoisse quelque mal plus affreux que l'Atheïsme. Je citerai plusieurs semblables passages dans ma troisième édition. Je citerai même mon delateur qui a dit dans l'un * de ses livres, *que le Dieu des Sociniens est le plus grand de tous les monstres qui soit monté dans l'imagination.* Ils errent donc plus grossièrement qu'Epicure.

* Juges
mens sur
les Metho-
des, sect.
2. p. m. 10.

C'est ici que je dois répondre à une plainte que mon delateur a insérée presque dans toutes ses objections. Il me reproche cent fois que ma doctrine tend à diminuër l'aversion de l'Atheïsme. Je pourrois lui dire en recriminant, que la sienne est une perpetuelle apologie du culte infame de Bahal, de Moloch, & des autres Idoles du Paganisme ; ou que du moins elle tend à diminuër l'aversion que les Prophetes avoient pris à tâche de nous inspirer pour l'idolatrie : mais j'ai une réponse plus solide à faire. La voici.

Je crois avoir dit de l'Atheïsme tout le mal qui s'en peut dire generalement parlant. Je ne rapporterai pas tous les endroits où j'en ai parlé ; deux † suffiront. Le premier est à la page 237. *Si l'on regarde les Athées dans le jugement qu'ils forment de la Divinité, dont ils nient l'existence, on y voit un excès horrible d'aveuglement, une ignorance prodigieuse de la nature des choses, un esprit qui renverse toutes les loix du bon sens, & qui se fait une maniere de raisonner fausse & dereglee plus qu'on ne sauroit le dire.* L'autre est à la page 250. *Si l'on regarde les Athées dans la disposition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtement divin, ni animez par l'esperance d'aucune benediction celeste, ils doivent s'aban-*

† Voiez
pourtant
les pages
363. 364.

bandonner à tout ce qui flatte leurs passions. Cela est exactement vrai, & remplit l'idée qu'on doit avoir de cette funeste situation. Pourquoi donc se plaindre de mon Ouvrage à cet égard? Vouloit-on que je disse que jamais les mœurs d'un Athée n'ont été selon les regles? On vouloit donc que je débitasse une fausseté, & que j'opposasse une fiction de mon cerveau à des temoignages irréprochables. Vouloit-on que je me tussé sur ces faits, de peur de diminuër l'horreur que l'on inspire de l'Atheïsme? Me voilà au fait, *rem acu tetigi.* On auroit voulu que j'eusse laissé le monde dans la persuasion où il est, qu'un Athée est nécessairement plongé dans toutes sortes de crimes: car cette persuasion quoi que peu conforme à l'Histoire, est d'un grand usage à la Religion. Je vous entens; mais vous chercherez, s'il vous plaît, ailleurs que parmi des Professeurs en Philosophie, les gens que vous souhaitez. Adressez vous à des Professeurs de Rhetorique; cherchez des Orateurs, des Declamateurs; ces Messieurs-là ne se soucient guere d'éclairer l'esprit; ils se contentent de persuader par l'entremise des passions; ils vont droit au cœur, & non pas droit à l'entendement; ils tâchent d'exciter l'amour, la haine, la colere; ils ne montrent les objets que d'un côté, les uns seulement du côté du mal, les autres seulement du côté du bien; ils outrent, ils extenuent, ils deguisent, ils suprimant selon l'interêt de la cause. Ce n'est pas nôtre methode; nous cherchons l'heure de l'assoupissement des passions; nous ne voulons pas qu'on haïsse la fausseté par prevention, mais par une conoissance exacte; ni que l'on se represente les gens plus criminels qu'ils ne sont. En mon particulier je veux bien qu'on sache, que je ne ferois pas contre le Diable ce que mon delateur souhaite.

Si j'avois mis dans un livre qu'un Magicien avoit massacré son pere à l'instigation du Démon, & que j'aprisse avec certitude pendant le cours de l'impression que le Magicien n'avoit point tué son pere, ou qu'il l'avoit fait sans que le Diable s'en fût mêlé, je ferois faire un carton pour corriger la meprise. Si mon delateur n'approuve pas une équité de cette étendue, tant pis pour lui. Je ferai toujours gloire d'avoir empêché qu'on ne fasse les gens plus noirs & plus laids qu'ils ne sont. Hé quoi, si Dieu ne s'est point laissé sans temoignage envers les Athées mêmes; s'il a voulu qu'ils tinssent à lui par les idées de l'honnêteté civile, par la sensibilité pour la louange, par un bon temperament; si en un mot l'Histoire nous donne comme un fait certain que leurs mœurs ont été réglées, leur envierons-nous ce petit bien? Les en depouillerons-nous par une fraude pieuse? Le fera qui voudra; pour moi je ne me prêterai jamais à ce ministère politique. La destinée de David Blondel ne me fera jamais peur. La medifance se dechaina contre lui d'une maniere très-scandaleuse, lors qu'il eut écrit contre la tradition de la Papesse. Nôtre delateur s'il avoit été de ce tems-là, n'auroit point manqué de crier que ce livre étoit scandaleux, & qu'il tendoit à diminuër l'aversion pour l'Antechrist, & à ôter aux bonnes ames la consolation qu'elles tiroient de cette aventure burlesque & honteuse au Siege Romain. De tels vacarmes font mille fois plus de tort au bon parti que nôtre methode philosophique, qui veut que l'on rende justice à tout le monde sans exception, & que l'on prefere la verité à toutes choses.

Si les livres que j'ai lus m'avoient fait trouver des Athées distinguez par leurs debauches, & par leurs crimes, j'en aurois parlé très-volou-

lontiers. On me fera beaucoup de plaisir, si l'on prend la peine de m'en indiquer, & l'on peut être sûr que j'en ferai l'étalage dans la nouvelle édition de mes Cometes. Mais je n'ai pu faire que ce que j'ai fait. J'ai trouvé engagez dans des cultes superstitieux les plus insignes scelerats dont l'Histoire fasse mention*, un Tarquin, un Catilina, un Neron, un Hellogabale. Pouvois-je dire en conscience qu'ils étoient Athées? Je n'ai point trouvé de plus grands fripons dans le Paganisme, que ceux qui avoient les plus grandes relations à la Religion, les Prêtres de Delphes, ceux de Cybele, ceux d'Isis. Les Philosophes qui nioient la Divinité ou la Providence, n'étoient pas à cent fois près d'aussi mal-honnêtes gens que ces Prêtres. Pouvois-je dire en conscience que les Athées dont les livres font mention, ont surpassé en friponnerie tous les autres hommes? Rien ne suit mieux des principes de nôtre Theologie, que ce qui pourra être expliqué dans la nouvelle édition; c'est que plus on a été mêlé dans l'idolatrie Paienne, plus on a été soumis au Diable, le grand ouvrier & le directeur general de ce faux culte. A quoi on peut joindre le mauvais effet de l'occasion. Les Prêtres du Paganisme avoient toujours à leur manche le pretexte de la gloire de leurs Dieux, voie sûre & courte de satisfaire leurs mauvais desirs. On profitoit de l'occasion, & l'on auroit par ce moien l'habitude des crimes cachez. Si la fausse persuasion se mettoit de la partie, je veux dire si l'on devenoit effectivement bigot on achevoit de perdre les sentimens de l'équité. Il ne seroit pas difficile de prouver peut-être que le faux zèle d'un Paien gâtoit plus une ame par raport à l'équité, à l'honnêteté civile & à la moderation, que la philosophie d'Epicure.

* Voyez
les Pen-
sées sur
les Come-
tes, chap.
130.

Toute cette longue dispute en faveur de l'Atheisme qui contient la moitié du livre & plus, est impie, blasphématoire, injurieuse à la Religion en general, & même c'est un crime contre l'Etat. Car l'affermissement des Etats depend de la Religion. Et tout ce qu'il y a jamais eu de Magistrats soit Paiens, soit Turcs, soit Chretiens, ont toujours cru que sans la crainte des peines à venir & de l'Enfer, & sans la crainte d'une Divinité les hommes ne pourroient vivre en societé.

VINGT-
UNIEME
OBJEC-
TION.

Il est faux que cette dispute soit aussi longue qu'il dit, & il n'est pas vrai qu'elle donne aucune atteinte à la Religion en general, à moins qu'on ne dise que ceux qui decrient les vices & les crimes des scelerats sont injurieux à l'homme en general. Si on vouloit imiter le style de nôtre Declamateur, on lui diroit que c'est une chose scandaleuse, impie, blasphématoire, qu'un Ministre, d'ailleurs peu susceptible de tendresse, se remplisse de sentimens si paternels pour le Paganisme, l'infame & l'abominable ouvrage du Prince des tenebres, & qu'il en rende les interêts inseparables de ceux de la Religion en general.

REPON-
SE.

Mais voici la grande machine qu'il a reservée pour fraper le dernier coup; il pretend que mon opinion offense l'Etat, il tâche d'interesser nos Souverains dans la querelle. C'est toujours la conclusion des faux devots. Il m'ouvre un beau champ, mais trop vaste pour n'être pas renvoyé à la nouvelle édition de mes Cometes, quand il dit que l'affermissement des Etats depend de la Religion. Veut-il dire que toutes sortes de Religions vraies ou fausses affermissent les Etats, & que c'est l'opinion generale des Politiques? Il faudroit qu'il eût oublié presque tout ce qu'il a lu, s'il avoit cette pensée: car l'une des plus fortes raisons qui ont

ont engagé les Souverains à s'oposer à l'introduction des sectes , a été de dire que le changement dans la Religion entraîne presque toujours avec soi le changement du gouvernement ; & je ne sai si l'on auroit tort de soutenir que rien ne cause plus frequemment les guerres civiles, & les revolutions d'Etat , que la diversité des Religions. Ce qu'il y a de vrai , c'est que chaque Souverain dans son pais regarde comme un ferme apui de sa puissance la Religion qu'il croit bonne, & qu'il autorise , mais qu'il ne tolere les autres que dans les cas de nécessité , & toujours avec de grandes defiances. Je n'ignore pas qu'on a de coutume de faire prêter le serment de fidelité aux Sectaires , aussi bien qu'à ceux qui suivent la Religion dominante ; mais on se fie si peu à ce serment , qu'on se precautionne le plus qu'on peut contre les Sectaires ; on les tient bas, on tâche de les mettre hors d'état de se soulever, & l'on s'imagine que c'est la meilleure caution que l'on puisse prendre de leur serment. Ce sont les suites du dogme favori de l'Accusateur , je veux dire du dogme de l'intolerance qui est universellement soutenu par toutes les Sectes Chretiennes ; hormis celles qui ont par tout besoin d'être tolerées : je dis par tout, car pour celles dont le sort est different selon les lieux , elles varient aussi dans le dogme ; elles prêchent la Tolerance dans les pais où elle leur est nécessaire , & l'Intolerance dans les pais où elles dominant. Ce n'est point une digression que ceci, c'est une refutation nécessaire. Nous avons éprouvé en France que l'une des plus dangereuses machinations du Clergé , étoit de représenter à la Cour que nous étions ennemis de la Monarchie , que nous ne songions qu'à nous cantonner , & que si l'occasion en devenoit bonne , nous le ferions. En Angle-

terre on a toujours representé les Papistes comme de mauvais sujets , qui ne cherchoient qu'à troubler & qu'à renverser le gouvernement. De part & d'autre on apuie ses soupçons sur le zèle avec lequel on suppose que chaque parti souhaite de faire triompher sa Religion. C'est pourquoy ceux qui dominant ne sont jamais moins tranquilles par rapport aux Sectes tolerées , que quand elles sont animées d'un zèle ardent pour la propagation de leur foi. C'est alors qu'il faut prendre tant de precautions , que la moitié suffiroit contre des gens à qui la Religion de l'Etat est toujours bonne quelle qu'elle soit. Si les Grecs se soulevoient contre la Porte , ne trouveroient-ils pas des millions d'aprobateurs parmi les Chretiens , à cause de l'avantage qui en pourroit revenir à la Religion Chretienne ? On les aprouveroit beaucoup moins s'ils se soulevoient pour quelque autre cause que pour leur Religion. C'est donc à cause de leur Religion, que la Porte a plus de sujet de les craindre. Je suis sûr que ma partie sera d'assez bonne foi , pour m'avouër qu'il craindroit plus un College de Jesuites dans Geneve , qu'une Confrairie de Deïstes , à qui toutes Religions sont bonnes. Qu'il reponde , s'il lui plaît , à cette question. Geneve courroit-elle un plus grand danger de perdre sa liberté , si une partie de ses habitans étoient zélés pour le Papisme , & dirigez par des Moines , que si elle étoit indifferente sur le chapitre de la Religion ? Il ne croit pas lui-même ce qu'il attribué aux Politiques , c'est que les fausses Religions sont l'affermissement des societez.

Quant à l'opinion qu'il attribué aux Magistrats soit Paiens , soit Turcs , soit Chretiens, je lui demande s'ils en ont jamais fait une loi qui obligéât tous les Auteurs. Je suis bien assuré
que

que les *Plackaats* de cet Etat n'ôtent à personne la liberté de croire ce qu'il voudra sur cette question, *Une société pourroit-elle subsister avec les principes d'Epicure, pourveu qu'elle eût les deux choses qui sont mentionnées dans la Preface des Institutes, LEGIBUS ARMARI, ARMIS DECORARI?* & je n'ai jamais ouï dire qu'on ait censuré les Relations de la nouvelle Zemble, celles de Jean de Laet, & celles de Hugues Lindschot, qui assurent qu'il y a des peuples au monde sans Religion. C'est bien refuter autrement que moi tous les Magistrats : je ne fais que de conjectures contre l'opinion que mon delateur leur attribué, mais ces Relations les refutent par l'expérience; maniere de refuter qui confond toutes les raisons.

C H A P I T R E V.

Reponse aux objections qui concernent les droits de la conscience erronée.

C'Est aux droits de la conscience erronée que je passe tout d'un coup, sans m'amuser à répondre aux remarques generales de mon Adversaire sur ma Critique de l'Histoire du Calvinisme. Je l'avertirai seulement de deux choses, l'une qu'il n'aura désormais pour lui que les esprits du commun, toutes les fois qu'il voudra faire l'apologie des Historiens par rapport à la certitude du detail où ils débitent des choses contraires ; l'autre qu'il n'a point compris que ce n'est que pour abreger la dispute, & pour aller plus vite au point principal, que je ne voulus pas m'engager à la discussion des faits. Pour ce qui concerne les passages sales qu'il dit qu'on trouve dans la Critique, je lui repons qu'il est vrai que pour montrer la conduite abominable de ceux qui per-

persecutoient nos peres , je raportai tout du long un passage de Brantome qui est fort vilain ; mais je le fis ôter de la dernière édition. C'est une grande imprudence à lui de toucher à cette corde. Deux grands hommes que leurs Charges & leur mérite lui rendoient recommandables , ne purent le faire convenir qu'il devoit ôter de sa réponse à Maimbourg une longue liste de saletez prodigieuses qu'il y avoit étalées : mais la fermeté du Libraire à déclarer qu'il ne vouloit point vendre un livre où cela se trouveroit , fut cause que l'on fit un Carton , où l'on retrancha les plus scandaleuses obscenitez. Je ne repete point ce qui a été touché assez fortement * ailleurs touchant le Factum contre Aubert de Versé. Ses autres observations generales sur ma réponse à Mr. Maimbourg ne sont que des medifances vagues, dont on ne doit faire aucun cas. Sa plume est reconnue pour si satirique de nature & d'habitude , qu'on se feroit tort en s'arrêtant à cela. Ses accusations sur ma doctrine de la conscience erronée sont prises ou de la 9. lettre du 3. tome de la Critique Generale , ou du Commentaire Philosophique. Les dernières ne me regardent pas ; il a publié lui-même de quoi me disculper à l'égard de cet Ouvrage. Je n'ai donc qu'à justifier ma 9. lettre.

* Cabale
Chimerique pag.
194. de
la 2. édit.

La doctrine que j'ai établie dans cette lettre est d'une telle évidence , qu'il ne me paroît pas possible qu'il y ait là-dessus entre les Chrétiens qu'une dispute de mots. On n'a qu'à ôter les équivoques , & à debrouiller les diverses significations des termes, *avoir droit*, *être obligé*, & l'on fera voir que les disputans disent au fond la même chose. Je suis très-persuadé que mon delateur n'osera refuser sa signature à mon formulaire , & que je pourrai signer le sien pres- que les yeux fermez. Nous n'avons qu'à ôter

le

le mal-entendu. Ma doctrine se réduit à ces 4. ou 5. propositions.

I. Un homme ne peut jamais agir contre les lumieres de sa conscience erronée sans faire un crime.

II. Il est donc obligé de suivre le dictamen de cette conscience, quand il se determine à agir.

III. Il ne s'ensuit pas que son action soit exemte de peché; car si son erreur n'est pas une ignorance invincible, il est responsable devant Dieu de toutes les mauvaises actions qu'il fait suivant le dictamen de sa conscience.

IV. Un homme qui ne fait pas pour la Religion qu'il croit veritable, ce qu'il fait que Dieu veut qu'on fasse pour la Religion veritable, encourt devant Dieu le crime d'avoir méprisé la verité.

V. Ainsi pendant qu'un Heretique est persuadé que sa Religion est celle que Dieu nous a revelée, il doit l'enseigner à ses enfans, & travailler à la repandre par tous les moiens legitimes, dont Dieu nous ordonne de nous servir pour la propagation de la foi.

Tout ce que l'on peut extraire de ma 9. lettre se réduit, ce me semble, à ces cinq propositions.

La I. de ces cinq propositions est l'opinion courante des Casuistes, & si elle est fausse, je ne sai pas quel sera le principe de Morale dont on pourra être assuré.

La II. naît visiblement de la premiere: car si d'un côté les obligations indispensables de l'homme le portent à faire le bien, elles le portent de l'autre à fuir le crime. Or quand je dis qu'on est obligé de faire ce que la conscience fausse dicte, je n'ai jamais entendu l'obligation qui porte à faire le bien, mais celle qui porte à fuir le mal.

La III. est l'opinion courante des Casuistes : on demeure d'accord par tout de cette these, *l'ignorance invincible dispense* : on se partage après cela sur les choses où l'ignorance peut être invincible, les uns disent qu'elle ne l'est jamais dans les matieres de droit, mais seulement dans les matieres de fait. Pour moi je n'ai point examiné cela; je me suis contenté de dire que si l'ignorance est invincible elle dispense par tout. C'est l'opinion claire & nette de mon Délateur : il ne peut être hors de cour & de procès, que je n'y sois aussi nécessairement.

La IV. proposition a été prouvée démonstrativement dans ma lettre, & il suffit ici de toucher cette raison. Quand on ne fait pas pour son pere, pour son fils, pour son mari putatifs, ce que l'on fait que Dieu veut qu'on fasse pour son pere, pour son fils, pour son mari veritables, on encourt devant Dieu le crime d'avoir meprisé la loi qui regle les devoirs des fils, ceux des peres, & ceux des femmes. Donc par la même raison quand on ne fait pas pour la verité putative, ce qu'on fait que Dieu veut qu'on fasse pour la verité réelle, on encourt devant Dieu le crime d'avoir meprisé la verité.

La V. proposition est un principe que tous les premiers Chretiens, & nos premiers Reformateurs ont supposé, en demandant la liberté de conscience à leurs Princes de contraire Religion. Car il est certain que leurs requêtes auroient été deraisonnables, s'ils en avoient fondé uniquement la justice sur la verité de leur cause. C'eût été declarer aux Rois de France,

Nous convenons que vous auriez un très-grand tort de nous repondre favorablement si vous étiez orthodoxes, mais parce que vous êtes idolâtres, vous devez accorder des temples à nous

qui sommes la vraie Eglise , & quoi que vous deviez être très-persuadés qu'on offense Dieu en tolerant les heretiques, vous devez néanmoins nous tolerer en nous croiant heretiques. Il seroit aisé de prouver invinciblement que les Requêtes presentées par nos Ministres aux Rois de France, ont été bâties sur cette hypothese, que les Rois doivent laisser à leurs sujets la liberté de servir Dieu selon la lumiere de la conscience. Ainsi outre les preuves que j'ai données de la V. proposition, qui naît manifestement de la IV. j'ai pour moi l'opinion commune de nos Auteurs.

Chacun voit presentement que les consequences que le Delateur a tirées de ma 9. lettre, sont des calomnies si grossieres & si horribles, qu'on ne peut les excuser à moins que l'on ne suppose... Il établit hardiment dans toutes ces pretenduës consequences, que selon moi les crimes les plus énormes n'offensent point Dieu, lors qu'on les fait en croiant bien faire, & sans doute il venoit de lire dans la page 288. de ma lettre les paroles que voici :

„ On peut dire en second lieu qu'encore
 „ que les erreurs deguisées en veritez, aquie-
 „ rent tous les droits de la verité, il ne s'en-
 „ suit pas que l'exercice de ces droits soit tou-
 „ jours une chose innocente. On rendra comp-
 „ te un jour à Dieu de tout ce que l'on aura
 „ fait en consequence des erreurs que l'on au-
 „ ra prises pour des dogmes veritables: & mal-
 „ heur dans cette terrible journée à ceux qui
 „ se feront aveuglez volontairement, à ceux
 „ qui plongez dans une lâche oisiveté, n'au-
 „ ront pas voulu prendre la peine d'examiner
 „ leur creance, à ceux enfin qui auront favo-
 „ risé l'introduction des erreurs dans leur es-
 „ prit, parce qu'elles s'accordoient avec leurs
 „ passions deregles. Ils auront un droit, je
 „ l'a-

l'avoué, d'agir conformément à leurs erreurs, mais comme c'est un droit mal acquis, & qui tire sa source ou de la malice du cœur, ou d'une indifférence prodigieuse, ou d'une paresse inexcusable, il ne peut qu'empoisonner tous les fruits qu'il aura fait naître.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere se doivent conduire les Juges Ecclesiastiques qui conoîtront de ce différent.

C'Est à eux que j'adresserai la parole dans ce Chapitre. Permettez-moi, Messieurs, qu'avec toute sorte de respect, je vous fasse ici un petit detail des choses que je crois devoir vous être représentées.

I. En premier lieu, Messieurs, vous devez bien établir les qualitez des parties. J'ai été accusé publiquement, & j'ai accusé à mon tour. Nous sommes donc tous deux demandeurs. Mon adversaire vous demande justice contre ma doctrine, & moi je vous demande justice contre ses calomnies. Il faut donc qu'il soit jugé sur le pied d'un Accusateur public, & que vous le déclariez partie justiciable, & soumise à la loi du Talion. Il a reconu lui-même dans le Consistoire de Rotterdam en 1692. qu'il devoit être ma partie.

II. En second lieu vous devez bien établir la qualité des accusations. Il ne s'agit point entre mon Accusateur & moi, s'il y a des erreurs & des heresies dans mes livres. Si je lui avoïois cela, & qu'il s'en contentât, il se reconoitroit lui-même un insigne calomniateur sur une affaire digne de mort. L'état de la question entre nous deux est, si je fais mystere de l'A-

theisme ; si je fais quelque acte de Religion ; si quelques-uns de mes amis & moi avons nos plus étroites liaisons avec des Deïstes & des Spinozistes , & des gens suspects des plus grandes heresies. Voilà trois chefs sur lesquels mon Accusateur a pris l'affirmative publiquement , & sur lesquels je l'ai accusé de calomnie , & j'ai demandé justice. Vous devez donc, Messieurs, lui declarer dès l'entrée, que le personnage qu'il a à soutenir dans ce procès est celui d'un Accusateur soumis à la peine du Talion, qui est obligé de prouver 1. Que je suis Athée presque déclaré. 2. Que je ne fais aucun acte de Religion. 3. Que j'ai des amis qui aussi bien que moi ont leurs plus étroites liaisons avec des Deïstes, des Spinozistes, &c.

III. S'il declare qu'il desiste de toutes ou de quelqu'une de ces accusations , vous en devez faire un acte qui me puisse servir de reparation authentique ; & vous devez lui représenter selon la gravité du cas la faute qu'il a commise, en publiant des faussetez si infamantes contre son prochain innocent. Mais, Messieurs, vous ne devez pas oublier de le presser par tout ce qu'il doit à Dieu & à l'Etat, de nommer ces Deïstes & ces Spinozistes, & ces miens amis qui ont des liaisons avec eux ; & vous ne pouvez pas souffrir en conscience ni qu'il ne nomme personne, ni qu'il ne reconnoisse pas en bonne & due forme sa calomnie. Il faut qu'il fasse necessairement l'un des deux, si vous voulez que le public approuve votre sentence. Si vous le traitiez selon son merite par la loi du Talion, où en seroit-il ?

IV. Je n'ai rien à représenter en cas qu'il veuille soutenir la dernière accusation. Ce sera alors l'affaire des personnes qu'il nommera : mais s'il persiste dans la première,

V. Je vous représente, Messieurs, que vous devez

devez lui déclarer , que tout ce qu'il a extrait de mes livres ne fait rien pour lui , à moins qu'il n'en puisse conclure par des conséquences nécessaires un Atheïsme complet. Vous ne devez pas souffrir qu'il vous amuse par des termes vagues de doctrines scandaleuses , temeraires , dangereuses. Il n'est point question de cela , il est question d'Atheïsme. C'est le centre auquel doivent aboutir toutes les lignes de ce procès.

VI. Vous devez avoir sur vôtre Bureau 1. les Pensées sur les Cometes , & mon troisième tome contre Maimbourg : 2. la courte Revuë : 3. cette Reponse à la courte Revuë : & puis confronter les passages & les citations , & peser les contredits & les repliques de l'un & de l'autre. S'il a quelque chose de nouveau à dire pour maintenir sa courte Revuë , je dois en avoir communication afin d'y repliquer. Vous ne devez pas craindre la longueur , Messieurs , car vous n'aurez pas travaillé long tems , que vous serez convaincus que jamais accusation d'Atheïsme ne fut plus absurde que celle-ci , puis que toutes les propositions sur quoi on la fonde suposent nécessairement l'existence d'un Dieu infiniment bon , infiniment sage , infiniment parfait. Car si je nie les presages des Cometes , c'est en suposant que Dieu ne fait point de miracles pour fomenter un culte idolâtre qu'il a detesté dans sa parole. Ainsi quand même je me tromperois en raisonnant de cette façon , il seroit toujours vrai que je reconois la divinité de l'Ecriture , & la souveraine perfection de Dieu.

Si je dis que les adorateurs de Jupiter & de Venus , de Moloch & de Bahal , étoient pires que des Athées , c'est en suposant que les souveraines & infinies perfections de Dieu sont plus blessées par ceux qui le font un Etre tout

couvert de crimes , que par ceux qui ne le connoissent pas. Ainsi quand même je me tromperois en raisonnant de la sorte , il seroit toujours certain que je reconois en Dieu une sainteté & une justice infinie.

Si je dis que les Athées peuvent être aussi reglez dans leurs mœurs que les Paiens, c'est en suposant la doctrine du Synode de Dordrecht, selon laquelle l'homme naît tellement corrompu, que sans la grace efficace du St. Esprit il ne peut sortir de l'esclavage du peché, ni faire aucune bonne œuvre; desorte qu'il n'a point d'autre principe de ses actions que l'amour propre, son temperament, sa vanité, l'envie d'être loué des hommes, &c. Comme donc les Paiens n'ont pas plus de part que les Athées à la grace efficace du St. Esprit, ils sont également les uns & les autres les esclaves de leur corruption naturelle, & ils peuvent également les uns & les autres agir par amour propre, par temperament, par vanité, par le desir des louanges. Tout bien compté, quand même je me tromperois, il seroit toujours vrai que je reconois le peché originel, la corruption de l'homme, la necessité de la grace du St. Esprit, &c. Qui vit jamais un tel Atheïsme?

Si je dis que toute action faite contre la conscience est un peché, qu'il faut suivre toujours les lumieres de sa conscience, & que si l'on est dans l'ignorance invincible, la faute qu'on fait est excusée; c'est en suposant que quiconque meprise la conscience, meprise Dieu; & qu'il y a une souveraine justice en Dieu temperée par tant de misericorde, qu'elle ne punit point les fautes qu'il n'a pas été possible à l'homme d'éviter. Ainsi quand je me tromperois en philosophant de cette maniere, il seroit toujours vrai que je reconois une providence, une justice, une bonté & une sagesse infinie en Dieu.

VII. Prenez la peine, Messieurs, de lire quelques-unes des pages qui precedent & qui suivent les extraits fournis dans la courte Revuë, vous verrez d'abord que ma doctrine ne peut être tout au plus qu'une fausse consequence, tirée des dogmes capitaux & fondamentaux de la Religion Chretienne. Et dès là vous connoîtrez avec la dernière évidence, que les propositions mêmes que le Delateur a extraites sont la preuve de sa calomnie, puis qu'elles supposent la foi du Dieu reconnu par tous ceux qui portent le nom de Chretien. Vous ferez alors telles censures que vous trouverez à propos à un Ministre, qui a osé fournir comme preuves d'Athéisme, ce qui est manifestement une preuve d'orthodoxie, par raport à la croiance d'un Dieu infiniment parfait.

Mais, Messieurs, il n'en faut point demeurer là. Je souhaite qu'après avoir déclaré à ma partie, que ses preuves demeurent infiniment au dessous de l'Athéisme, & qu'ainsi sa calomnie est manifeste, vous examiniez si à tout le moins il n'y a pas dans mes livres quelques propositions condamnables, qui vous puissent obliger à flétrir & mes écrits, & ma personne. C'est sur quoi j'ai à vous représenter diverses choses, que je vous supplie de peser selon l'exigence du cas.

VIII. D'abord je vous prie de considerer, que je pretens n'avoir rien dit qui ne soit très-veritable, rien qui puisse être combatu par l'Écriture, ou par nos Confessions de foi. Mais comme je pourrois m'abuser dans cette pretension, je vous declare que je suis tout prêt à profiter des lumieres que l'on voudra me communiquer; & qu'avec toute la docilité d'un honnête homme & d'un bon Chretien, sans aucune opiniâtreté, sans aucune honte des retractations, je renoncerai à tout ce que j'ai dit dans mes

livres , dès que l'on m'aura montré ou par les principes de la raison , ou par la Sainte Ecriture , ou par la Confession de foi des Eglises Reformées , que j'ai débité de fausses doctrines.

Si l'on me peut faire voir ou par des raisons de Philosophie , ou par la revelation , ou par nôtre Confession de foi , que les Cometes sont des presages des maux qui sont prêts à fondre sur le genre humain , je signerai la retractation que vous me voudrez prescrire. J'en dis autant par rapport au parallele de l'Atheïsme & du Paganisme , & par rapport aux bonnes mœurs des Athées. Dès qu'on aura satisfait à mes raisons , ou que l'on m'aura montré des passages de l'Ecriture , ou des articles de nôtre Confession de foi , qui temoignent que les abominations des Gentils deplaisoient à Dieu beaucoup moins que l'Atheïsme , & qu'il n'est pas possible que l'ignorance de Dieu se rencontre dans un homme qui par son temperament meprise le vin & les richesses , & se plaît à obliger ses amis , & à la reputation de probité , on me verra rempli de reconnoissance pour ceux qui m'auront tiré d'erreur. Je publierai avec la plus grande joie du monde les veritez dont on m'instruira.

IX. Je dois vous représenter , Messieurs , que selon le grand principe sur lequel la Reformation a été bâtie , il n'y a que la seule parole de Dieu qui soit la regle de nôtre foi. C'est donc en vain qu'on m'oposeroit les traditions des peuples , & les sentimens communs. Pour avoir lieu de censurer ma doctrine , il est nécessaire qu'on la fasse voir en opposition avec l'Ecriture Sainte. Et comme tous les membres d'une Confederation Ecclesiastique doivent observer les statuts du corps , je reconois que je serois digne de censure si j'avois choqué les arti-

articles de nôtre Confession de foi : ainsi je veux bien qu'ils servent de regle au jugement que vous porterez dans cette cause pour ou contre ma doctrine. Mais s'il se trouvoit seulement que je n'ai point enseigné ce qu'Aristote , ou ce que plusieurs celebres Docteurs ont cru , ce ne seroit point une matiere de censure. Je ne pourrois passer tout au plus que pour avoir mal choisi dans des questions problematiques , où l'Eglise & l'Etat permettent à un chacun de tenir le pour ou le contre.

X. J'ajoute cette remontrance , Messieurs, c'est que vous ne sauriez condamner mon opinion sur les presages des Cometes , sans flétrir la Memoire de quelques * Theologiens qui ont été regardez dans ces Provinces comme les colonnes de l'orthodoxie , & sans condamner les Etats de la Province d'Utrecht , qui ont consenti que Mr. Grævius leur dediât la harangue qu'il avoit prononcée contre ces presages. J'oserois bien avancer qu'il n'y a point de Professeur en Philosophie dans les 7. Provinces , qui ne soit de l'opinion de l'illustre Monsieur GRÆVIUS.

Quant à l'opinion que le Paganisme est pire que l'Atheisme , vous ne sauriez , Messieurs, la flétrir sans condamner plusieurs Peres de l'Eglise dont j'ai cité , ou dont je suis en état de vous citer les passages , & sans jeter dans l'incertitude les plus sensibles notions du sens commun , que l'experience met à la portée des esprits les plus bornez. J'en ai cotté † quelques-unes. En France un sçavant † Protestant qui enseignoit à Saumur , se declara hautement pour l'opinion de Plutarque , sçavoir que la superstition est pire que l'Atheisme , & n'en fut point censuré. Son livre fut imprimé avec privilege. Je vous prie de vous souvenir que de tous les Auteurs Paiens , Plutarque est

* Samuel Des-Ma-
rets entre
autres, qui
est allé
jusques à
dire que
c'est le
Diable qui
a fomenté
parmi les
Païens
l'opinion
des presages
des
Cometes.
Mr. Græ-
vius le
cite.

† Ci-des-
sus, p. 563.

† Tana-
quil le Fe-
vre.

celui qui paroît avoir eu plus de Religion. Il raporte une infinité de presages avec tous les sentimens d'un homme persuadé, & il n'a point fait de livre aussi rempli de grandes & de nobles pensées de Religion, que celui où il prefere l'Atheïsme à la superstition. Vous ne pourriez decider que l'Atheïsme est une cause necessaire du dereglement des mœurs, sans vous inscrire en faux contre des faits qui ont tous les caracteres de certitude qu'on peut demander en ces matieres. Mais le plus grand mal seroit que vous donneriez un grand avantage aux Pelagiens; car si la conoissance d'un faux Dieu, d'une idole chimerique de Jupiter & de Junon, a été capable de porter un homme à corriger ses mauvaises inclinations, par un principe different de celui qui peut diriger un Athée, on prouvera de degré en degré qu'un Païen sans le secours de la grace a pu aimer Dieu, ou ce qui est la même chose, resister au panchant de la nature afin de plaire à Dieu, & afin de jouir de Dieu. Les Pelagiens n'en demandent pas davantage. Enfin vous ne sauriez condamner mon opinion sur les devoirs de la conscience, sans condamner la doctrine de mon delateur: car je vous declare, Messieurs, que je n'ai point d'autre sentiment là-dessus que celui qu'il a expliqué dans son systéme de l'Eglise. L'Auteur du Commentaire Philosophique ne lui a point fait d'autre reponse, que de lui montrer dans une Preface qu'ils s'accordoient admirablement ensemble sur cette matiere. Je me fers, Messieurs, de cette même raison. Je ferai voir en vôtre presence à ma partie quand il vous plaira, qu'il a autant d'interêt que moi à l'honneur ou au deshonneur de cette opinion.

XI. J'ai encore deux choses à vous représenter, Messieurs. La premiere est qu'afin qu'on ne

ne vous puisse pas soupçonner de faire acception de personnes , vous devez vous preparer à la discussion de plusieurs doctrines pernicieuses que je veux extraire des livres de mon accusateur. Il ne doit pas pretendre de jouir d'un privilege que la moitié des Papistes refusent au Pape , de juger tout le monde & de n'être jugé de personne. Après avoir soutenu le personnage d'accusateur , il est juste qu'il jouë le rôle d'accusé. Sans sortir de la Courte Revuë, vous trouverez un juste sujet de le censurer sur sa doctrine. Je laisse là les censures qu'il merite pour avoir fait des extraits si infidelles de mon livre des Cometes , & pour en avoir tiré des consequences si odieuses sans nul fondement. Cela n'est pardonnable à personne, beaucoup moins doit-on le souffrir dans un Ministre de la parole de Dieu. Vous en userez comme il vous plaira, mais vous verrez au dernier chapitre de cet Ouvrage une liste de maximes pernicieuses extraites de sa Courte Revuë.

XII. La dernière chose que je vous représente , Messieurs, c'est que vous devez considerer que non seulement vous êtes sous les yeux de Dieu , à qui tous les hommes , & les Juges ce me semble encore plus que les autres, auront à rendre compte de leurs actions , mais aussi sous les yeux d'une infinité de gens. L'instruction du procès est publique ; les pieces se trouvent chez les Libraires ; il ne faut que savoir lire pour se convaincre pleinement , 1. Que je vous ai fourni une refutation pleine & entiere de toutes les chicaneries de l'accusateur. 2. Que je l'ai convaincu de faux en divers endroits. 3. Que j'ai offert toute la soumission & toute la docilité imaginable. 4. Que supposé que je me trompe , mes erreurs ne peuvent être tout au plus que de cette espece de fausse-

tez que l'on peut enseigner impunément , & que d'autres avant moi ont enseignées sans aucun soupçon d'heterodoxie. Vous auriez après cela bien de la peine, Messieurs, à vous disculper envers le public d'avoir oprimé l'innocence , & de l'avoir sacrifiée à des interêts humains, si vous me condamniez ; & je suis bien sûr que toutes les Universitez du monde se recrieroient contre vôtre jugement. J'en suis si persuadé, que je m'en vais leur presenter une espece de Placet.

C H A P I T R E VII.

Requête à toutes les Universitez , pour leur demander la decision des points suivans.

C'Est aux Recteurs de toutes les Universitez Chretiennes, que j'adresserai ici la parole.

Je vous supplie très-humblement, Messieurs, de prendre la peine de convoquer vos Assemblées Academiques, pour prononcer sur un different qui fait quelque bruit en Hollande depuis 2. ou 3. années.

Ce different est fondé sur le livre que je donnai au public touchant les Cometes l'an 1682. & sur une lettre qui parut quelque tems après concernant la conscience errante,

J'ai enseigné dans le livre des Cometes, I. Que veu la necessité qu'il y a qu'une chose soit un miracle afin de pouvoir être un presage, & veu la multitude infinie de presages dont les Paiens ont parlé, & dont les Chretiens parlent encore, veu aussi la bassesse de la plupart de ces presages, leur obscurité, leur inutilité, la superstition & l'idolatrie qu'ils redoublent, il vaut mieux attribuer aux loix generales de la nature établies de Dieu ce qu'on appelle presages.

ges, qu'à ces volontez particulieres de Dieu qui produisent les miracles.

II. Que veu l'averfion que Dieu temoigne dans fa parole contre l'idolâtrie Paienne, & la defenfe qu'il fait aux Ifraëlites d'y participer en qualité de Dieu jaloux; veu auffi que toute la terre avant la naiffance du Christianifme étoit idolâtre, hormis un petit coin de la Paleftine, il n'a point produit miraculeufement les Cometes afin de menacer les hommes des fleaux qu'il leur preparoit: car c'eût été faire des miracles pour fomenter par toute la terre le culte infame des Idoles, puis que tous les Paiens fe perfuadoient que les Cometes étoient des fignes menaçans, & qu'auffi-tôt qu'il en paroiffoit, ils redoubloient leurs facrifices & leurs abominables ceremonies en l'honneur de leurs Idôles.

III. Que veu les abominations qui fe trouvoient dans l'idolâtrie Paienne, & l'horreur que les Prophetes en ont temoignée de la part de Dieu, il ne faut pas croire que Dieu ait pu fe propofer pour le but & le fruit des miracles, de conferver cette idolâtrie dans le monde, de peur que l'Atheifme n'y gagnât le deffus.

IV. Que veu le panchant naturel des peuples vers la fuperftition, & la vigilance du Diable, celle des Magistrats & celle des Prêtres à fomenter l'idolâtrie, veu auffi les phenomènes peu communs que la providence de Dieu a menagez dans la fuite des loix generales de la nature, il n'a pas été neceffaire de produire des miracles, afin de prevenir l'extinction de l'idolâtrie, & l'introduction de l'Atheifme.

V. Que veu la qualité de jaloux & de Roi fous laquelle Dieu s'est revelé à l'homme, les crimes & les blasphêmes qui faisoient l'effence de l'idolâtrie des Gentils, l'infamie execrable des faux Dieux qu'ils avoient mis sur le trône

à l'exclusion du seul vrai Dieu , il faut croire que Dieu étoit moins offensé par ceux qui ne reconnoissoient aucune Divinité , que par les Gentils: tout de même qu'un mari jaloux regarderoit comme une injure plus piquante la prostitution de sa femme , que son obstination à n'avoir commerce avec aucun homme : & tout de même encore qu'un Prince se fâche plus contre ceux qui le détrônent pour obeir à un autre , que contre ceux qui abolissent la Roiauté , & contre les voisins qui se liguent avec son ennemi capital , que contre les voisins qui se tiennent neutres.

VI. Que veu la difference infinie qui se trouvoit tant pour le moral que pour le physique entre Dieu & les Idôles des Paiens , on ne peut pas dire que ceux qui ont conu ces Idoles aient conu Dieu , ni que ceux qui les ont honorez aient honoré Dieu : desorte que les Paiens n'ont pas été moins privez que les Athées de la conoissance de Dieu , & n'ont pas moins passé qu'eux toute leur vie sans lui rendre aucun honneur. Les Protestans ne sauroient nier cela , sans ruiner leur cause contre les Catholiques Romains au sujet du culte des creatures , lequel ils soutiennent se terminer purement & simplement à la creature , & n'avoir autre relation à Dieu , quelle que soit l'intention des devots des Saints , que celle de lui déplaire souverainement.

VII. Que veu l'effroyable corruption de mœurs qui a regné dans le Paganisme , & la porte que pouvoit ouvrir à toutes sortes de violences & d'impuretez , l'idée que les Paiens donnoient de leur principale Divinité ; (ils disoient que Jupiter avoit mutilé & détrôné son propre pere , qu'il avoit debauché sa propre sœur , qu'il avoit ravi la virginité à un grand nombre de filles , qu'il avoit enlevé Ganyme-

de &c.) veu aussi les attentats des Paiens contre leurs propres Divinitez, & les crimes qu'ils commettoient contre elles & pour elles, il n'y a point d'apparence que le genre humain eût été plus corrompu sous la privation de Religion, qu'il l'a été sous l'idolâtrie Paienne.

VIII. Que veu la doctrine du peché originel, & celle de la necessité & de l'inamissibilité de la grace decidées au Synode de Dordrecht, tout Chretien Reformé doit croire qu'hormis les predestinez que Dieu regenere, & sanctifie, tous les autres hommes sont incapables d'agir pour l'amour de Dieu, & ne résistent à leur corruption que par amour propre, & par des motifs humains : desorte que si les uns sont plus honnêtes gens que les autres, cela vient ou de leur temperament, ou de leur éducation, ou de leur goût pour certaines louanges, ou de la crainte d'être blâmé, &c. Et que si la crainte servile des Enfers est capable de faire observer l'exterieur de la Religion, offrir des victimes, faire de la dépense pour le culte, elle ne l'est pas de convertir au vrai Dieu, par un renoncement sincere à la corruption interieure.

IX. Que cela étant, il n'y a rien qui empêche que des gens sans Religion ne vivent dans l'honnêteté civile tout comme un Païen, veu que les mêmes principes qui ont fait agir les Paiens, se peuvent trouver en eux, le temperament, l'éducation, le desir d'être estimé, la crainte d'être blâmé.

X. Que veu le prodigieux nombre de gens qui ne vivent pas selon leurs principes, qui savent que Dieu defend l'impudicité & le mensonge, & qui neanmoins s'abandonnent aux impuretez de la chair, aux medifances, & aux tromperies : veu aussi l'alliance que l'on trouve dans une infinité de Chretiens entre la foi histori-

torique de l'Evangile , & un debordement de mœurs épouvantable , il faut croire que les notions de l'entendement ne font point le ressort de nos actions ; & qu'ainsi les Paiens avec toute cette conoissance vague qu'ils avoient de Dieu , n'ont pas dû être necessairement plus en état de purifier leur cœur , que s'ils n'avoient point eu cette conoissance.

XI. Que veu comment on s'est élevé en France contre le systême de Mr. Pajon , un Calviniste rigide ne sauroit croire qu'il suffit d'être persuadé des veritez Evangeliques , pour avoir *ipso facto* tout ce qu'il faut afin de pratiquer la Morale de l'Evangile.

XII. Que veu les idées d'honneur & de gloire qui regnent parmi les Chretiens , & qu'ils n'empruntent pas de l'Evangile , veu aussi les idées d'honneur & de gloire qui étoient si puissantes sur les Paiens , & que le systême de leur impure Theologie ne leur donnoit pas , un homme peut avoir de ces idées independamment de la croiance qu'il y ait un Dieu : il peut par exemple conoître qu'un ingrat est digne de blâme , qu'un fils est loüable lors qu'il a du respect pour son pere , comme il conoît independamment de la Religion que le tout est plus grand que sa partie.

XIII. Que veu la vie réglée & honnête d'Epicure , de Pline & de quelques autres Athées dont l'Histoire fait mention , on ne peut point dire qu'ignorer une providence soit une cause necessaire du dereglement des mœurs , à moins qu'on ne veuille soutenir cette absurdité , qu'une chose dont on a vu des exemples , est impossible.

XIV. Que veu ces exemples , la force du temperament , celle de l'éducation , celle du goût de chaque país , il est absurde de soutenir qu'un Athée de quelque temperament qu'il soit ,

soit, de quelque maniere qu'on l'ait élevé, en quelque país qu'il vive, est necessairement plongé dans toutes sortes de vices, ivrogne, adultere, incestueux, avare, voleur, traître, assassín, satyrique, faux témoin, parricide, empoisonneur, ennemi & persecuteur de sa propre famille; en un mot qu'il est necessairement plus deregé que quelque Païen que ce soit, de quelque temperament que soit ce Païen, de quelque maniere qu'on l'ait élevé, & quel que soit le país où il demeure.

XV. Que pour bien conoître l'inegalité des crimes il ne faut point s'arrêter aux loix humaines, qui en punissent quelques-uns & qui en tolerent d'autres, & qu'il suffit de savoir qu'une chose est defenduë de Dieu, pour ne pouvoir la commettre sans tomber dans tout ce qui constituë le crime. Que les circonstances qui se tirent de l'état où se trouve le pecheur de ses conoissances, & de ses fins, font varier le degré de turpitude selon le plus ou le moins, mais qu'il y a des medisans & des impudiques qui sont devant Dieu aussi criminels que les meurtriers.

XVI. Que les idées de l'ordre nous faisant clairement conoître que le bien moral surpasse le bien physique, & que plus on aime la vertu, plus on la prefere à la vie, Dieu qui est souverainement saint, doit avoir (si on peut se servir du plus & du moins à son égard) plus d'amour pour sa sainteté que pour son autorité, & qu'ainsi ceux qui le representent tout couvert de crimes, comme les Païens representoient Jupiter, l'offensent par un endroit plus sensible, que ceux qui comme Epicure lui ôtent le gouvernement de l'Univers.

XVII. Que l'indépendance étant la plus sublime de toutes les perfections physiques de Dieu, & celle qui fait dans les Ecoles sa difference

rence de tout autre être , c'est errer moins grossièrement d'établir avec Epicure que Dieu parfaitement heureux en lui-même ne se mêle pas du gouvernement du monde , que d'établir comme ont fait quelques Paiens que Dieu a besoin de se nourrir d'exhalaisons.

Ce que j'ai enseigné touchant la conscience errante , revient à ceci.

I. Que veu l'évidence avec laquelle nous connoissons que la conscience nous détourne d'une chose en nous dictant qu'elle est défendue de Dieu , & qu'elle nous pousse à une chose en nous la représentant comme ordonnée de Dieu , on ne peut agir contre le dictamen de la conscience sans mépriser Dieu , & par conséquent sans pecher.

II. Que veu la paresse ou la corruption qui nous empêchent si souvent de conoître nos devoirs , on peche en suivant les instincts d'une conscience ignorante , toutes les fois que cette ignorance vient de nôtre faute.

III. Que veu la souveraine équité de Dieu , ou le temperament de sa justice par sa bonté infinie , veu aussi les exemples du vol , de l'adultere , du parricide qui sortent de cette espece de crimes par la bonne foi où l'on se trouve à l'égard d'un pere , & d'un mari putatifs , il faut être persuadé que l'ignorance invincible disculpe.

IV. Que veu l'égalité des devoirs envers un pere , & un mari putatifs , & un pere & un mari veritables , nos devoirs envers la verité putative & envers la verité effective sont les mêmes : bien entendu que ce que l'on fait envers la verité putative par une ignorance vincible , est criminel , & punissable.

Voilà , Messieurs , ce que j'enseigne. Nous avons à Rotterdam un Ministre & Professeur en Theologie qui soutient que cette doctrine est

est impie , & qui la donne pour une preuve convaincante d'Atheisme. Je ferois tort à vos lumieres si je vous priois de faire decider qu'il se trompe : il n'y a point d'Ecolier dans vos classes qui ne soit capable de vous épargner cette peine , & de voir que le vrai Dieu est mêlé de telle sorte dans ma doctrine , qu'on l'y trouve par tout. Il y est dans les principes , dans les consequences , dans les applications , dans les usages , *in* , *cum* , *sub* , comme disent les Lutheriens à d'autres égards. Ce que je vous demande donc , est de vouloir prendre la peine de faire examiner si pour le moins ma doctrine ne seroit point fausse. Je la crois très-vraie en toute rigueur , & philosophiquement & theologiquement par rapport à un Calviniste. Si vos decisions m'étoient contraires , je leur porterois tout le respect qu'elles meritent : aiez donc la bonté de m'apprendre , en cas que j'erre , comment il faut qualifier chacune de mes erreurs : car vous savez qu'il y a des erreurs de divers genres , il y en a d'indiscrettes , de temeraires , de dangereuses , de scandaleuses , d'heretiques,

C H A P I T R E V I I I .

Courte Revuë des maximes de Religion & de Morale établies dans le Libelle intitulé Courte Revuë , &c. & refuté dans les Chapitres precedens.

I. **P**Ag. 1. col. 2. L'Auteur de ce Libelle traite d'opinion libertine & tendante à l'impicté, & à la negation de la providence, le sentiment de ceux qui croient que Dieu ne fait point de prodiges miraculeux pour être des presages de l'avenir.

Il y a de l'impicté dans ce discours : car c'est dire nettement que ceux qui prouvent l'existence de Dieu & sa sage providence par des argumens distincts de celui des presages, prennent une peine fort inutile. Selon lui il n'y a que l'argument des presages qui puisse persuader que Dieu se mêle de nos affaires, car sans cette preuve les autres ne feroient que conduire les hommes à l'impicté, & leur persuader l'Epicureisme. Peut-on traiter plus indignement les preuves solides que les Metaphysiciens donnent de l'existence & de la providence de Dieu? Souffrira-t-on qu'un Ministre fasse consister toute la force de cette partie de la Metaphysique, dans un argument aussi sujet à contestation que l'est celui des augures? N'est-ce point censurer David * qui a cru que la beauté des cieux, & la regularité de leurs mouvemens annonçoient Dieu à toute la terre? Saint Paul † pour convaincre les Gentils qu'ils seroient inexcusables, ne s'est-il pas contenté de leur dire que Dieu s'étoit revelé à eux par la creation du monde? Ceux qui dresferent nôtre Confession de Foi ont eu bien meilleure opinion des preuves que les ouvrages de

* Pseaume
me 19.

† Ro-
mains, ch.
I. v. 20.

de la creation offrent à nos yeux : ils n'ont point jugé non plus que David & que St. Paul que le secours des presages fût nécessaire à ces preuves.

II. Pag. 1. col. 2. Il supprime la * raison pour laquelle j'ai nié les presages, raison qui est prise des interêts de la perfection de Dieu, & qui suffit pour refuter l'accusation d'impie-té. Il faut donc ou qu'il se fasse un principe general, *qu'il est permis de supprimer les raisons de sa partie*, ou qu'il ait supprimé les miennes malicieusement. Il n'avouera pas ce dernier fait. Il faut donc qu'il avoué qu'il tient un principe de Morale très-pernicieux.

* Voyez ci-dessus pag. 555. J'ai montré une semblable suppression en d'autres endroits.

† Notez qu'on se borne ici & p. 555. aux questions non décidées par l'Écriture.

III. D'ailleurs il traite d'impies ceux qui ne rejettent la doctrine vulgaire des presages, que parce qu'elle impute à Dieu une conduite qui seroit manifestement un défaut dans un Souverain †.

Voyez mes Cometes ch. 223. 224. 225.

IV. Pag. 1. col. 2. Il soutient * que l'Atheïsme a été un malheur si à craindre qu'il a été nécessaire que Dieu fit des miracles pour l'empêcher. Cette doctrine choque la souveraine sagesse de Dieu, & tous nos lieux communs de Theologie. Dieu s'est tellement peint dans ses ouvrages, que les plus stupides l'y peuvent conoître sans le secours des miracles †. Phidias sert tous les jours d'exorde aux Predicateurs à l'égard de cette doctrine.

* C'est le soutenir que de condamner comme scandaleuse ma proposition.

V. Pag. 1. col. 2. Il établit que les fausses Religions (le Paganisme par exemple) ne doivent point leur origine à la politique des Magistrats, à l'artifice des Prêtres, & à la superstition des peuples, il croit donc que Dieu est l'auteur de ces fausses Religions ; il ose imputer à Dieu tant de choses abominables, & choquer le sentiment commun des Theologiens, qui nous disent éternellement que les cultes abominables du Paganisme sont de l'in-

† Voyez ci-dessus pag. 556.

l'invention du Diable , qui a voulu se faire adorer des hommes sous le nom de Jupiter , de Bahal , &c. Voiez ci-dessus la page 559. & 580.

* Voiez
ci-dessus
p. 565.

VI. Pag. 2. col. 1. Il établit que si les Athées étoient moins criminels que les idolâtres , on ne pourroit pas les punir de mort , & qu'il faudroit les laisser vivre comme on laisse vivre les idolâtres. C'est dire nettement * qu'on ne pourroit point punir de mort un Prêtre de Bahal , & un homme qui blasphémeroit contre l'Évangile en faveur du Paganisme. Comment accordera-t-il cela avec le supplice de Servet , qu'il a approuvé dans ses Pastorales , & avec le droit qu'il attribué aux Magistrats de punir les fausses doctrines ? Ne leur ôte-t-il pas le plus beau droit , s'il leur ôte celui d'infliger la peine de mort dans les cas qui le demandent ? Il seroit facile de lui montrer que rien n'est plus ridicule , que de soutenir qu'ils peuvent punir par la prison , par l'exil , par la confiscation des biens ; mais non pas par le gibet.

VII. VIII. Pag. 2. col. 1. Il condamne ce que j'avois soutenu , que *quand on n'a pas le cœur sanctifié par la grace du St. Esprit , la connoissance d'un Dieu & d'une providence est une trop foible barriere pour retenir les passions de l'homme.* Il croit donc que la connoissance seule de Dieu , sans la grace du Saint Esprit , est une assez forte barriere pour retenir les passions de l'homme. Il est donc Pelagien. Voiez ci-dessus la page 567. vous y trouverez deux propositions dénoncées qui seront la 7. & la 8.

IX. X. Pag. 2. col. 1. Il pose que l'Athéisme conduit nécessairement à la corruption des mœurs , & que sans cela les Magistrats n'auroient pas raison de chasser les Athées ,

Athées. & de les faire mourir. Cette doctrine nous mene tout droit au Pyrrhonisme eu égard à toute l'Histoire profane ; car s'il n'est pas vrai que Plinè a vécu honnêtement , & si tous les faits que j'ai raportez sont fabuleux, pourquoi croiroit-on qu'Aristote a été le precepteur d'Alexandre ? 2. Cette doctrine pose que les Magistrats ne peuvent punir les idolâtres & les heretiques, qu'à cause de leurs mauvaises mœurs ; car s'il falloit souffrir les Athées en cas que leurs mœurs fussent bonnes , il faut à plus forte raison tolerer toutes sortes d'heretiques , & d'idolâtres lors qu'ils vivent bien. Qu'il accorde cela s'il peut avec ses principes de l'Intolerance.

XI. Pag. 2. col. 1. Il pretend que c'est ruiner la doctrine de la foi justificante , que de soutenir qu'un homme persuadé de la verité de la Religion Chretienne peut être fort deregulé dans ses mœurs. Il pretend donc que tous ceux qui croient historiquement les veritez de l'Evangile ont la foi sanctifiante , & qu'ils seront sauvez. Quelle absurdité ! Si la persuasion suffit pour la bonne vie , pourquoi a-t-il soutenu à Mr. Pajon que les lumieres de l'entendement ne suffisent pas à nous convertir , & qu'il faut de plus que le Saint Esprit touche & fléchisse nôtre cœur ? Que deviendra la delectation prevenante ? Est-elle necessaire pour exclure simplement le doute ? Le Diable qui ne doute point y aura donc part.

XII. Pag. 2. col. 2. Il apelle scandaleuse la sincerité que l'on a de convenir que l'histoire ne parle point des mauvaises mœurs des Sadducéens. Il faut donc qu'il se conduise par les principes d'une Morale très-corrompuë ; qu'il regarde comme très-édifiante la conduite de ceux qui calomnient les heretiques , & qu'il

qu'il pretende qu'il faut apuier la verité sur des artifices frauduleux.

* J'en au-
rois pu
trouver
davanta-
ge dans la
Courte
Revue,
si j'avois
voulu
marquer
tout ce
qui s'y
trouve de
mauvais.

Voilà douze * propositions que je denon-
ce. On en trouvera six autres dans la petite
declaration que je publiai l'an 1691. au sujet
de la *Courte Revue*. Il faut seulement que
j'avertisse à l'égard de la dernière, qu'il y a
joint ailleurs l'exception de l'assassinat. Le re-
mede est bien palliatif, comme on le lui a
montré dans les Entretiens sur la Cabale Chi-
merique. Cette denonciation sera suivie de
celle de plusieurs autres erreurs, si je vois
qu'on trouve à-propos pour les interêts de
la verité de continuer ces procedures. Son
seul Systême de l'Eglise qui ouvre le salut à
toutes les religions, & qui nous convainc
de schisme, pourra occuper long tems le
Bureau.

F I N.

T A B L E

T A B L E

Des Matieres principales conte-
nuës dans ee Livre. Augmen-
tée de divers Articles dans
cette 4^e Edition, & de la Ta-
ble de l'Addition. *Pref.* signi-
fie la Preface de l'Addition.

A

| | |
|--|----------|
| A Dam <i>Jesuite cité.</i> | 582 |
| Agobard <i>cité.</i> | 145 |
| Alexandre le Grand. <i>Ses ruses envers ses soldats superstitieux. 143. Sa mort anticipée eût fait un grand bien au monde. 182. 432. Sa super- stition & son impieté. 256. 309. Causes qui eussent pu empêcher ses victoires. 432. Ne vou- loit pas surprendre ses ennemis.</i> | 490 |
| Allemagne. <i>Bizarrierie de son gouvernement.</i> | 487. |
| <i>Lenteur de ses Dietes.</i> | 488 |
| Angleterre. <i>Mort tragique de son Roi Charles I. & fuite des fils. 77. Son gouvernement mixte la rend moins propre à s'oposer aux François.</i> | 495 |
| Annibal. | 122. 433 |
| Antiochus. | 67 |
| Astrologie. <i>Quels sont ses principes. 25. Combien ils sont ridicules. 28. Astrologie en credit parmi les anciens Paiens. 31. Parmi les nouveaux. 33. Parmi les Mahometans. ibid. Parmi les Chretiens. 36. En France. 38. On a cru que les Astres étoient le livre de Dieu. 141. Qu'il les avoit posez au ciel pour empêcher l'Atheis- me.</i> | 210 |
| Athées. <i>Plusieurs grands Philosophes ont été accu- sez de l'être par les Demagogues. Pref. pag. 6.</i> | |
| Tom. II, | Dd |
| | On |

T A B L E

- On nie qu'il y en ait. 557. S'ils sont sensibles à la gloire. 577. Il y a des gens qui voudroient que l'on parlât d'eux de mauvaise foi. 584
- Atheïsme. Dieu ne l'empêche pas pour établir l'Idolatrie. 207. Voiez Idolatrie. Les Cometes ne sont point capables d'empêcher l'Atheïsme. 211. Il n'a jamais été nécessaire de faire des miracles pour empêcher l'Atheïsme. ib. & 214. Les plus mechans hommes parmi les Paiens n'ont pas été Athées. 251. L'Atheïsme ne conduit pas necessairement au dereglement des mœurs. 261. & suiv. Il est faux que les mechans Chretiens soient Athées. 273. 282. Le même principe qui pousse les Athées au mal, y pousse également les Idolatres. 285. 286. 393. Preuve de cela par la Theologie de St. Augustin. 290. L'étude fait plus d'Athées que la Cour. 308. Quelle seroit quant aux mœurs une société d'Athées. 327. Si elle se feroit des loix de bienfaisance & d'honneur. 349. Exemples d'Athées qui ont bien vécu. 353. Les voluptueux ne s'amusent gueres à attaquer la Religion ou à être Athées. 358. Pourquoi on se figure les Athées si mechans. 362. Deux sortes d'Athées. 364. Un Athée peut avoir des idées d'honnêteté. 365. Peut être avide de loiiange. 352. 367. 368. L'Atheïsme a eu des Martyrs. 375. Si l'Atheïsme rend incorrigible. 378. Il peut y avoir des Athées qui ne se rangent pas exterieurement à la Religion dominante. 395. Limitation que j'ai donnée à ce mot. 562
- Avarice. Pourquoi elle est si commune. 346
D'accord avec la prodigalité. 347
- Avenir. Combien les hommes en sont curieux. 140. Que Dieu ne le revele point, comme on pretend, par les presages. 201
- Autriche. Quelle a été autrefois l'ambition de la Maison d'Autriche. 481. Sa violence contre les

DES MATIERES.

les Sectes. 482. *La lenteur de sa politique.*
ibid. Quelle est sa foiblesse presentement. 486.
On n'a pas plaint ses disgraces. 506. *A été*
moins propre que la France à la Monarchie U-
niverselle. 516

B.

B Alzac cité. 246
 St. Bernard. *Il se trompa dans le bonheur*
qu'il predit à la seconde Croisade. 510
 Blaiphemes. 256
 Brantome. 50. 278. 469.

C.

C Abinet, *plus redoutable au Cardinal de Ri-*
chelieu. 470
 Caligula. 253
 Canicule. *Erreur de ceux qui lui attribuent de*
grandes vertus. 82. *Les Païens lui offroient des*
sacrifices. 171
 Cassius. *Sa maxime cui bono.* 449
 Castelnau. 353
 Catherine de Medicis. 160. 182. *Desordres de*
sa Cour. 315
 Catilina. 252. 309
 Causes. *Il ne faut point chercher la cause de ce*
qui n'est point. 87. *Subordination des causes se-*
condes. 420. *Causes occasionelles.* 425. *Petites*
causes de grands evenemens. 467
 Ceremonies empruntées des Païens. 157. 169.
D'où vient que les hommes observent certaines
ceremonies, le Carême & la Circoncision par
exemple. 268
 Charles-Quint. 177
 Chretiens ont retenu plusieurs superstitions du
 Paganisme. 157. 169. *La Religion Chretienne*
n'a point éclairé l'homme sur les choses naturel-
les.

T A B L E

| | |
|---|----------|
| <i>les. 155. A adopté plusieurs ceremonies Paiennes. 157. Les Chretiens donnent fort dans les presages. 176. Sont plus belliqueux que les autres nations , mais en cela ils agissent contre leurs principes.</i> | 276 |
| <i>Cicéron. Combien il raisonnoit juste sur l'avenir.</i> | 475 |
| <i>Citations infideles.</i> | 480 |
| <i>Combler. Ce que c'est que combler la mesure de ses pechez.</i> | 137. 437 |
| <i>Cometes. Elles n'ont point la vertu de produire quelque effet considerable sur la terre. 13. Si elles pouvoient produire quelque chose , ce seroit aussitôt du bien que du mal. 22. Ne sont ni la cause ni le signe des malheurs qui les suivent. 42. 466. Il n'arrive pas plus de maux après qu'elles ont paru, qu'en un autre tems. 43. Reponse à ceux qui citent des exemples pour le contraire. 49. Combien est forte la raison tirée de l'experience. 56. Consideration de ce qui est arrivé en Europe après les Cometes de l'an 1665. 60. Prosperitez avenuës après les Cometes. 79. Les Cometes n'ont point les marques d'un signe envoié de Dieu. 99. 130. 461. Elles sont frequentes. 99. Et propres à confirmer dans l'Idolâtrie. 102. Ne peuvent presager qu'en qualité de signes formez miraculeusement. 103. 104. Combien cela seroit absurde. 104. Ceux qui ne sont pas châtiés après qu'il a paru des Cometes , ne sont pas meilleurs que ceux qui sont chatiez. 134. L'opinion qu'on a des Cometes est venue des Paiens. 140. 171. La Politique y a contribué. 145. Les Panegyristes aussi. 147. La vanité des hommes aussi. 154. A combien de choses on a fait servir une Comete. 150. Dieu n'a point fait des Cometes afin d'empêcher l'Atheïsme. 207. Les Cometes ne sont pas capables de l'empêcher. 211. Ne peuvent être un presage , si elles ne sont miraculeuses. 416.</i> | 436. |

DES MATIERES.

436. Plusieurs hypotheses pour expliquer leur nature. 417. Si les Cometes reviennent après un certain tems. 428. Dieu n'a point voulu se faire conoître aux hommes par les Cometes. 442. Ni les rendre inexcusables par les Cometes. 451. Les Cometes ne sont pas capables de faire conoître Dieu. 443. 453. Ni de s'insinuer dans nos passions. 470
- Communion. Des frequentes Communions. 320
- Condé. (Mr. le Prince de) 77. 176
- Condom. (Mr. l'Evêque de) 167. 247. 382
- Conquerans. Si c'est un bonheur aux peuples d'avoir un Roi Conquerant. 182. Les Conquerans doivent donner beaucoup à la Fortune. 482. Ne doivent pas persecuter les Religions. 483. Les anciens Conquerans ne l'ont point fait. 485
- Conscience. Droits de la conscience errante. 592. & suiv. Il faut toujours suivre ses lumieres. 598
- Conversions. En quel tems l'Eglise Chrétienne s'est remplie de faux Convertis. 159. 188. Reflexions sur les conversions presentes des Huguenots. 162. Du mal que font les faux Convertis. 167
- Cour. Les gens de Cour ne sont pas dégagés des erreurs populaires, & ne doutent point de leur Religion, universellement parlant. 302. 307
- Courtisans. Elles ont une grande liberté à Venise. 280. & à Rome. 410. On pourroit les traiter d'heretiques. ibid.
- Croire. D'où viennent les difficultez de croire. 380. Il n'est pas aisé de croire, comme l'on s'imagine. ibid. On ne croit pas des choses qu'il seroit de nôtre interêt de croire. 387
- Croisades. Les Croisez s'imaginoient être assistez par Saint George. 196. Desordres effroyables qu'ils commettoient. 274. Crurent mal à-pro-

T A B L E

pos aux predictions de St. Bernard, & d'un Solitaire.
510. 511

D.

| | |
|--|--------------|
| D Aillé cité. | 582 |
| Delphes. Incertitude de ses Oracles. 32. 81. Prodiges arrivez à Delphes du tems de Brennus. | 107 |
| Demetrius deifié. | 258 |
| Descendre. Il n'est pas toujours plus mal-aisé de monter, que de descendre. | 15 |
| Descartes accusé d'Atheïsme. | pref. p. 5 |
| Des-Marets cité. | 551. 601 |
| Deviner. Il y a des Politiques qui devinent l'avenir. | 475 |
| Diabte est reconu l'auteur des fausses religions. | 559. 580 |
| Dieu. Le culte rendu aux faux Dieux ne se terminoit pas à Dieu indirectement. 210. Inclination prodigieuse des Paiens à multiplier les Dieux. 212. Multitude des Dieux. ibid. Les impietez des Idolâtres sont une offense du vrai Dieu. 229. De quoi sert la conoissance d'un Dieu aux Idolâtres. 254. Les Payens se vengeoient des Dieux. 256. Obeir à Dieu sans espoir de recompense. 299. A quoi on peut conoître si on fait quelque chose pour l'amour de Dieu. 335. Erreurs pires que de nier la providence de Dieu. 402. La vuë d'une Comete ne fait pas mieux conoître la nature de Dieu. 443. L'autorité de Dieu le doit emporter sur toute raison. | 447. 450. |
| Digeste. Loi du Digeste citée. | pref. pag. 3 |
| Drabicius. Reflexion sur ses Propheties. | 513. 514 |

Eclipses.

E.

- E**clipfes. *Les Anciens les craignoient.* 89. 143.
Les Modernes les craignent. 91. *Refutation*
de cette erreur. 99. *Sentimens sur les éclipses*
de lune. 170
- Epicure.** *Bonne vie d'Epicure.* 361. 366. *Et de*
plusieurs de fes Sectateurs. 354. 361. 365. *Il*
y a des erreurs plus groffieres, que celle par la-
quelle il nioit la Providence. 402. *Peines con-*
tre fes Sectateurs. 274
- Erreurs.** *De la diverfe maniere dont on se gou-*
verne envers ceux qui errent Et ceux qui pe-
chent. 408. *Il y a des erreurs innocentes.*
411. Et involontaires. 325. 386. *D'où vient*
qu'une erreur est pire qu'une autre. 414
- Efpagne.** *Si elle feroit bien d'abandonner les*
Pais-Bas. 67. *Hyperboles de fes Hiftoriens.*
 179. 184
- Evenemens.** *Contingence des evenemens.* 431.
Peu de chofe change les plus grands evenemens.
 433. 465. *Et en eft caufe.* 467
- Europe.** *Quel eft fon état present.* 492. *On ne*
fait pas fi elle demeurera toûjours dans fon af-
foupiffement. 516. 523
- Extraits.** *Qui font ceux qu'on peut excufer de*
faire de mauvais extraits d'un livre. pref.
 pag. 3

F.

- F**emmes. *Sont très-peu fujettes à l'irreligion.*
 279. *Dereglement de plusieurs femmes.*
 280. *Quelle eft la caufe de leur continence.*
 328. 331. *Sont moins fenfibles à l'honneur*
que les hommes. 329. *Aiment la medifance.*
 340. *Sont caufe des plus grands evenemens.*

T A B L E

| | |
|---|----------|
| 468. 489. Pourquoi leur honneur consiste dans la continence. | 371 |
| Fevre de Saumur. | 601 |
| Flaterie. Exemples de flaterie. | 147. 151 |
| Fortune. De son inconstance. | 504 |
| Foi. Les desordres au siecle en quel sens viennent, & ne viennent pas du manque de foi. 300. La foi subsiste avec toute sorte de crimes. Voyez Superstition. Dire cela, est aggraver la malice de l'homme, & non pas l'extenuer. 324. Si le manque de foi est toujours un effet de la corruption du cœur. | 325. 386 |
| François. Ce qu'on dit d'eux chez les Etrangers. | 493 |

G.

| | |
|---|----------|
| G Azette. | 177. 178 |
| Generales. Agir par des loix generales est une chose très-digne de Dieu. 455. 463. Tout ce que Dieu a fait pour les Paiens, est dans l'ordre de la Providence generale. | 462 |
| Grace. Que sans la grace du St. Esprit l'homme ne peut faire aucun bien. | 291. 320 |
| Grævius cité. | 551. 601 |
| Gustave. Quelle pensée il avoit des Conquerans. | 183 |

H.

| | |
|--|----------|
| H Abitudes. Combien est grande leur force. | 233. 235 |
| Henri IV. Ce qu'il disoit des Astrologues. 32. Ce qu'il écrivoit du Maréchal de Biron. 39. Fit faire l'horoscope de son fils. <i>ibid.</i> Ne se fût pas converti, s'il eût été le plus fort. 161. Etat où il se trouva à cause des desordres de la Ligue. | 520 |
| | Histo- |

DES MATIERES.

Historiens. Ils se plaisent à rapporter des choses miraculeuses. 6. 60. 179. 185. A faire des digressions. 8. Quelle est leur autorité. 7. & 9. Avertissement aux Historiens du Roi. 186

Hollande. Guerre qu'elle eut avec l'Angleterre. 64. Sa prospérité après cette guerre, & l'effet qu'elle produisit. *ibid.* Grands avantages qu'elle remporta sur l'Espagne. 505. Ne fait la guerre que pour le bien de l'Europe. 506

Homme, Si le monde a été fait pour lui. 153

Horace. De sa conversion de l'Épicurisme à l'Idolâtrie. 401. cité. 106

Hospital (Chancelier de l') Il a été soupçonné d'Atheïsme. 357

I.

JAnsenistes. L'accord qui fut fait entre eux & leurs adversaires, fut avantageux à l'Eglise. 71

Idolâtrie. Combien desagréable à Dieu. 125. Dieu ne chasse pas l'Atheïsme pour établir l'Idolâtrie. 207. Dieu s'étant fait conoitre sous l'idée de Dieu jaloux, a fait voir qu'il deteste plus l'Idolâtrie que l'Atheïsme. 209. Les Demons aiment mieux l'Idolâtrie que l'Atheïsme. 223. 260. L'Idolâtrie est pire que l'Atheïsme. 226. & suiv. Les Peres l'ont apellée le plus grand de tous les crimes. 227. Elle est un vrai Atheïsme. 228. Rend les crimes plus atroces. 229. & les hommes plus difficiles à convertir que l'Atheïsme. 232. Jugement que les Idolâtres faisoient de Dieu. 237. Crimes énormes commis par les Idolâtres. 250. 256. Combien il a été difficile de ruiner l'Idolâtrie. 382. Idolâtrie des Egyptiens pire que de n'adorer rien. *pref. pag. 3.* Limitation que j'ai donnée à ce mot. 562. Si on l'a punie de mort. 565.

T A B L E

| | |
|---|--------------|
| Jesuites. On croit que c'est pour l'amour d'eux ; qu'on a supprimé un Decret du Pape condamnant 65. Propositions. 406. De leur attachement aux interets de la France, & de l'utilité qui en peut naître. | 498 |
| Immortalité. Si ceux qui ne croient pas l'immortalité de l'ame, peuvent desirer une immortelle renommée. 350. Plusieurs souhaitent de se convaincre de l'immortalité de l'ame, & ne peuvent. | 387 |
| Impudicité. Combien elle est débordée. 280. 333. Pourquoi elle est si commune. 328. 338. Fait tort à la Religion Chretienne. | 333 |
| Ingratitude. Si on peut se vanger d'un ingrat. | 503 |
| Jours. Il n'y a point de jours heureux ou malheureux. 44. & 46. Opinion des Paiens sur cela. 45. Pourquoi certains jours ont été particulièrement signalez. 48. Il n'y a point de jour tout-à-fait semblable à un autre. | 431 |
| Juifs. De l'averfion qu'ils avoient pour l'Idolâtrie. 384. Se paient de mauvaises preuves. 401. Sentimens impies qu'on leur attribue. 403. De leur superstition. | 472 |
| Jurieu. Ses variations. pref. pag. 1. Ce qui fut repondu à sa courte Revuë. 532. & suiv. Sa conduite au Conffistoire. 534. & suiv. S'il a fait des plaintes à l'Auteur. 547. Sa mauvaise foi dans les extraits de ce livre. 549. & passim alibi. Cité. 583. Saletex qu'il a publiées. 591. Ses maximes de religion & de morale. | 612. & suiv. |

L.

| | |
|--|-----|
| L egende. | 196 |
| L iberté. Comment les peuples la souffrent. | 392 |
| Ligue. | 392 |

DES MATIERES.

- Ligue. Si les Lignes sont à craindre. 516. Causes qui ont affoibli la dernière Ligue contre la France. 518. Beaux exploits faits par des Lignes. 519. La Ligue contre Henri IV. vint à bout de la valeur de ce Prince. *ibid.* Le Roi a craint la dernière Ligue. 522
- T. Live. 6. 121. 142. 236. 263. 446
- Loix. Les loix humaines font la vertu de bien des gens. 328. Combien il importe de ne point faire d'exception aux loix. 456. Loix générales. *Voiez* Générales.
- Louis XI. Ses défauts. 304. Du desir qu'il avoit de vivre. 306. Sa superstition. *ibid.* & 311
- LOUIS LE GRAND. Bonheur de ses Historiens. 7. Ses victoires en Flandre. 66. Ce qu'on dit de ses prétentions. 69. Sa moderation. 70. 508. Les prosperitez qu'il a procurées à la France. 76. Prejugé où l'on est à son égard. 488. Habileté de ses Ministres. *ibid.* Caractere de son courage. 490. S'il pourroit recommencer la guerre avec raison. 502. Sa qualité de Fils aîné de l'Eglise & de Roi très-Chretien, l'oblige à ne pas profiter de la foiblesse de ses voisins. 507. Il est trop sage pour se fier à des Propheties qu'on fait courir. 509. A fort souhaité la paix de Nimegue. 522
- Lucrece. Elle n'aimoit pas la chasteté par principe de Religion. 371
- Lune. Contre ses influences. 82. *Voiez* Eclipses.

M.

- MAGIE. Les Magiciens sont une preuve que l'Atheïsme n'est pas cause de la plus noire mechanceté. 292. La Magie étoit en vogue à la Cour de France dans le dernier siecle. *Voiez* Catherine de Medicis. Grandier en fut accusé. *pref.* pag. 5
- Mahomet. Comment a traité les Chrétiens. 483
- Mai.

T A B L E

| | |
|---|------------------|
| Mai. On ne veut pas se marier au mois de Mai. | 200 |
| P. Mairmbourg. 185. 186. 196. 476. 483. 499. | 1509. 511 |
| Maimonides. | 385 |
| Marc Aurele croioit que les Dieux avoient besoin de nourriture. 405. Deisia sa femme toute impudique qu'elle étoit. | 258 |
| Amm. Marcellin. | 8.45.337 |
| Medifance. Pourquoi elle est si commune. | 339. |
| Combien elle est criminelle. | 343 |
| Menacer. Si Dieu menace ceux qu'il ne veut pas fraper. | 133 |
| Mezerai cité. | 194 |
| Mentir. D'où vient l'inclination à mentir. | 339 |
| Miracles. On a tort de blâmer ceux qui n'en croient pas legerement. 173. Dieu n'en fait point afin de chasser un mal par un autre mal. 207. Ils auroient été inutiles parmi les Faiens, & favorables à l'Idolâtrie. 400. 415. Quels miracles Dieu fait parmi les Infideles. 439. Quelle est la difference entre les miracles & les effets de la nature par raport à l'homme. 459. Caracteres des vrais miracles. 460. 466 | |
| Mœurs. Description de la corruption des mœurs de ce siecle. | 299. 320 |
| Monstres. Ce sont purs ouvrages de la nature. | 115. 455 |
| Montagne. | 87. 88. 297. 380 |
| Moscovic. Incendie de Moscou. 75. Soulevement. | 78 |

N.

| | |
|---|-----|
| Neron. | 252 |
| Nimegue. Combien la paix de Nimegue a été heureuse pour la France. 496. Le Roi a souhaité cette paix. | 523 |
| Nom- | |

T A B L E

- Petronius. 114
- Pharao. Son endurcissement n'est point expliqué à la lettre. 450
- Philippe IV. Roi d'Espagne. Bon mot dit sur son sujet. 63. Sa mort n'a point été presagée par une Comete. 102
- Plaisir. L'homme a plus d'amour pour le plaisir, que de haine pour la tristesse. 338. Le plaisir est le grand ressort des actions humaines. 347. & suiv.
- Pluralité des voix. 86
- Poètes. Ils aiment fort à décrire des prodiges, & à donner du merveilleux aux choses. 4. Il ne faut pas juger d'une Religion par ce qu'ils en disent. 241. Impertinences dites par eux des Dieux. 242. Desordres qu'ils causent dans le Christianisme. 243
- Politique. Les Politiques se sont servis de la Religion pour parvenir à leurs fins. Voyez Oracles.
- Pologne, Irruption des Cosaques & des Tartares en Pologne. 77. & suiv.
- Predicateur. Il est plus seant à un Predicateur de parler des presages des Cometes, qu'à un Philosophe. 3
- Presages. La superstition des presages a été formée par le Demon. 142. Par les Politiques. 143. 216. 221. Par les Prêtres. 217. Les Chrétiens en sont fort infatués. 176. 192. 195. Refutation des presages. 192. 201. 478. Bons presages sans suite. 47. Mauvais presages sans suite. 477. Comment ce seroit un Atheisme que de les nier. 554
- Priere. Efficace de la priere des gens de bien. 138. Inutilité des prieres d'un Idolâtre. 139
- Prodige. Le Demon a fait prendre plusieurs effets de la Nature pour des prodiges. 110. Denombrement de prodiges. *ibid.* Les hommes eussent pris d'eux-mêmes plusieurs choses naturelles

DES MATIERES.

- relles pour des prodiges. 114. Les prodiges sont souvent des effets tout-à-fait naturels. 115. Superstition des Paiens sur les prodiges. 116. 154. Nos Histoires en sont toutes pleines. 179. 185. 192. Refutation des prodiges. *ibid.* & 201
- Propheties. On dit qu'il y en a qui promettent une grande gloire à la France. 500. On est fort imprudent quand on s'engage à quelque dessein à cause d'une Prophetie. 599. C'est une pauvre chose que de se fier à des visions prophetiques. 514
- Prosperité. Injustice de ceux qui se plaignent de la prospérité des mechans. 457
- Providence. Il y a des erreurs plus grossieres que celles qui la nient. 402. Erreurs pires que de la nier. 581
- Punir. Ceux que Dieu punit ne sont pas toujours les plus mechans. 134

R.

- R**Apin Jesuite cité. 236. 293.
- Religion. Les hommes aiment fort à être de la Religion dominante. 159. 160. 165. Dans la Religion les Payens suivoient le principe de l'autorité. 245. Il faut juger d'une Religion par ses cultes, & par ce qu'elle tolere publiquement. 247. La Religion sert à l'affermissement de la société. 216. 255. Le zèle qu'on a pour la Religion n'est quelquefois qu'entêtement. 317. La Religion n'est pas un frein suffisant pour arrêter la malice du cœur de l'homme. 327. 335. Les idées qu'on a de l'honnête ne viennent pas de la Religion pour la plupart. 350. 369. L'homme ne veut pas que la Religion autorise le mal, 391. Pourquoi cela. 393. Les Religions étrangères ont été souvent défendues parmi les Paiens. 444.

T A B L E.

| | |
|---|-------------------------|
| 444. Si la Religion est l'unique base des sociétés. | 570. 588. & suiv. |
| Republiques. Combien elles ont mortifié quelquefois les Rois. 493. S'il est vrai que la France soit entourée de Républiques. <i>ibid.</i> | 494 |
| Ricaut. | 168. 333. 357. 378. 483 |
| Rivieres. Leur débordement pris pour presage. <i>III</i> | 111 |
| Rochevoucaut cité. | 519 |
| Rois adorez. | 213 |
| St. Romuald cité. | 187 |

S.

| | |
|--|--------------------|
| S acrifice. Les Demons ont établi le sacrifice d'hommes. | 108. 123. 127. 129 |
| Saducéens. Quelles étoient leurs opinions. 356. Conduite que JESUS-CHRIST a tenue à leur égard. | 383 |
| Saints invoquez par leur nom. | 53 |
| Signe. Comment un effet naturel est un signe. 96. Comment on connoit si un signe vient de Dieu. | 97 |
| Soleil nourri de vapeurs. | 405 |
| Spinoza. | 359. 374 |
| Stapleton cité. pref. pag. 6. | |
| Subordination. Les causes secondes ne sont point subordonnées l'une à l'autre, quoi qu'elles soient toutes dirigées par un même agent. 420. & suiv. | |
| Superstition. Les Demons la fomentoient par les prodiges. 108. 119. Combien étoit grande la superstition des Paiens. 116. Il y a des gens qui profitent de la superstition d'autrui. 142. Plutarque la croit pire que l'Atheïsme. 226. La superstition n'empêche pas qu'on ne soit très-mechant. 294. 298. 311. 318. 322. Du traité de Plutarque touchant la superstition. | 396 |
| | Te- |

DES MATIERES.

T.

| | |
|---|----------|
| T ERENCE cité. | 370 |
| Terre. <i>Changemens qu'elle souffre.</i> | 429 |
| Tibre. <i>Ses debordemens.</i> | 112 |
| Tonnerre en tems serain. | 399 |
| Tradition. <i>Quelle est son autorité.</i> 9. 40. 82. 84. 86. 199. <i>Les Paiens avoient pour la tra-</i> <i>dition en matiere de culte divin le même res-</i> <i>pect que les Catholiques.</i> | 245 |
| Troie. <i>Quelle a été la cause de la guerre de</i> <i>Troie.</i> 467. <i>Qu'une Comete n'eût pas pu y</i> <i>contribuer.</i> | 470 |
| Tullus Hostilius, Roi de Rome. | 236 |
| Turcs. <i>Nos Poëtes & nos Astrologues leur sont</i> <i>fort contraires.</i> 28. <i>Superstitieux.</i> 33. <i>Leur</i> <i>guerre avec les Venitiens en Candie.</i> 61. <i>Leur</i> <i>sedition contre Ibrahim.</i> 78. <i>Leur conduite</i> <i>avec les Chretiens.</i> 484. <i>Sont menacez par des</i> <i>Propheties.</i> | 501. 511 |

V.

| | |
|---|-----------|
| V ANINI. <i>Pourquoi mis à mort.</i> 356. <i>Reflexions</i> <i>sur sa conduite.</i> | 375 |
| Vargas. <i>Sa cruauté.</i> pref. pag. 6. | |
| Vengeance. <i>Attachement des Corses à la ven-</i> <i>geance.</i> 338. <i>Pourquoi c'est une passion si com-</i> <i>mune.</i> 345. <i>Plaisir qu'on trouve dans la ven-</i> <i>geance.</i> ibid. <i>D'où vient ce plaisir.</i> | 346 |
| Venise. <i>Combien les Courtisanes & l'impudicité y</i> <i>sont communes.</i> | 280 |
| Verité. <i>S'il faut preserer la verité en tout tems</i> <i>à l'erreur.</i> | 172. 174. |
| Vestales impudiques. | 338 |
| Vie. <i>Il ne faut point juger de la vie d'un hom-</i> | |

T A B L E, &c.

| | | | |
|--|------|-----------------------|---------|
| <i>me ni par ce qu'il croit , ni par ce qu'il publie dans ses livres.</i> | 265. | <i>Pourquoi cela.</i> | 264. |
| <i>L'homme ne vit point selon ses principes.</i> | 266. | | |
| | | | 361.372 |
| <i>Ste. Vierge. Il y a plusieurs scelerats qui ont pour elle beaucoup de devotion.</i> | 295. | | 311 |
| <i>Voluptueux. Les gens voluptueux n'examinent point les matieres de Religion.</i> | | | 358 |
| <i>Utilité. En quel sens il est permis de douter des choses dont on ne conoît pas l'utilité.</i> | | | 448 |

Fin de la Table.

